

**UNIVERSITE PARIS V - René DESCARTES**

**INSTITUT DE PSYCHOLOGIE**

Doctorat de Psychopathologie et Psychologie Clinique

**Directeur de recherche : Professeur BOURGUIGNON Odile**

Auteur : **MORAL Michel** (20108937)

***Relations entre belle-mère et beaux-enfants dans  
les familles recomposées.***

***Soutenu en : Mai 2007***

Jury :

ANDRONIKOF Anne  
BOURGUIGNON Odile  
CADOLLE Sylvie  
ANGEL Pierre  
MIERMONT Jacques

## Résumé

La présente recherche a pour but d'éclairer les relations entre belle-mère et beaux-enfants et le rôle de l'ex-conjoint dans le fonctionnement des familles recomposées avec belle-mère.

Les hypothèses sont les suivantes :

1 - L'existence, et parfois la présence, des beaux-enfants et l'ex-conjoint influencent les nouveaux conjoints et la dynamique de leur couple : la survenue des conflits est liée à un style défensif particulier et à la nature du lien qui unit les conjoints.

2 - Dans certaines configurations familiales (beaux-enfants de moins de seize ans), la résolution de ces conflits passe par la résolution du conflit de loyauté vécu par les beaux-enfants qui peut se superposer, être utilisé ou se confondre avec le conflit oedipien.

L'observation porte sur une population diversifiée de 40 belles-mères auprès desquelles ont été recueillis : un entretien semi-directif, le questionnaire DSQ sur le style défensif de Michael Bond (1983) et le questionnaire DAS de Graham Spanier (1976) sur le niveau d'ajustement conjugal.

Les résultats montrent que la belle-mère déploie un système défensif significativement différent de celui de la population générale mais qui n'apparaît pas en lien avec le développement de conflits avec les beaux-enfants. La propension des beaux-enfants à manifester les conflits sous une forme oedipienne ou de loyauté dépend du mode de relation entre le père et la belle-mère ainsi que de l'âge et du sexe des beaux-enfants. Les expressions oedipiennes coïncident avec les situations où le couple manifeste sa sexualité et concerne plutôt les filles entre 4 et 9 ans.

Aucune corrélation n'apparaît entre les autres séries de données disponibles, ce qui indique que les situations de recomposition familiale forment un ensemble très diversifié d'où il est malaisé de tirer des lois générales.

**Mots clés :** famille, famille recomposée, recomposition, belle-mère, beaux-enfants, ajustement conjugal, défenses, conflit oedipien, conflit de loyauté.

## Summary

### Stepmother-stepchildren relationship in stepfamilies

This research aims at improving knowledge about the stepmother-stepchildren relationship and the role of the mother in stepfamilies.

Hypotheses are as follows:

1 - Existence, and sometimes presence, of the stepchildren and ex are influencing the new couple and their way of functioning: conflicts emergence is related to a specific defensive style and to the marital adjustment.

2 – In some specific family configurations (less than sixteen years old stepchildren), the resolution of conflicts implies the resolution of the conflict of loyalty which can overlay, be used or mix with the oedipal conflict.

The observed population assembles 40 stepmothers who provided the following input: a semi directive interview, the DSQ questionnaire (Bond, 1983) measuring the defensive style and the DAS questionnaire (Spanier, 1976) measuring the marital adjustment.

Results show that the stepmother's defensive style is significantly different from the average population but this does not seem to relate with the emergence of conflicts with stepchildren. The tendency to develop an oedipal conflict or a conflict of loyalty is related to the type of relationship shown by the father and the stepmother and also to the age and sex of stepchildren. Oedipal expression of conflict appears when the stepparents have an expressive sexuality and when the stepchild is a girl aged between 4 to 9 years.

We can identify no correlation between any of the series of data. This indicates that the stepparenting situations are extremely diverse and, therefore, it is a challenge to derive general conclusions from facts.

**Keywords:** family, stepfamily, stepparenting, stepmother, stepchildren, marital adjustment, defences, oedipal conflict, conflict of loyalty.

## **Remerciements**

Tout d'abord, je remercie vivement toutes celles qui ont apporté leur témoignage sans lequel cette recherche n'aurait pu être menée. Je tiens à exprimer à quel point chaque histoire m'a touché.

Je remercie également ceux ou celles qui m'ont mis en contact avec ces belles-mères.

Des remerciements particuliers vont à Odile Bourguignon, Professeur à Paris V, dont les enseignements m'ont permis d'aborder cette recherche avec un esprit d'ouverture et qui a su me montrer des voies que j'aurais autrement négligées.

*Paul n'avait que trois ans.*

*Vilain petit Satan !*

*Méchant enfant ! Le voir m'exaspère ! Va-t'en !  
Va-t'en ! Je me battrais ! Il est insupportable.  
Je suis trop bonne encore de le souffrir à table.  
Il m'a taché ma robe, il a bu tout le lait.  
A la cave ! Au pain sec ! Et puis il est si laid !  
A qui donc parle-t-on ? A Paul. Pauvre doux être !  
Hélas ! Après avoir vu l'aïeul disparaître,  
Paul vit dans la maison entrer un inconnu,  
C'était son père ! Puis une femme au sein nu,  
Allaitant un enfant ; l'enfant était son frère.*

*La femme l'abhorra sur le champ. Une mère  
C'est le sphinx ; c'est le cœur inexorable et doux,  
Blanc du côté sacré, noir du côté jaloux,  
Tendre pour son enfant, dur pour l'enfant d'une autre.  
Souffrir, sachant pourquoi, martyr, prophète, apôtre,  
C'est bien ; mais un enfant, fantôme aux cheveux d'or,  
Être déjà proscrit n'étant pas homme encor !  
L'épine de la ronce après l'ombre du chêne !  
Quel changement ! L'amour remplacé par la haine !  
Paul ne comprenait plus. Quand il rentrait le soir,  
Sa chambre lui semblait quelque chose de noir ;  
Il pleura longtemps. Il pleura pour personne.  
Il eut le sombre effroi du roseau qui frissonne.  
Ses yeux en s'éveillant regardaient étonnés.  
Ah ! Ces pauvres petits, pourquoi sont-ils donc nés ?  
La maison lui semblait sans jour et sans fenêtres,  
Et l'aurore n'avait plus l'air de le connaître.  
Quand il venait : « Va- t'en ! Délivrez-moi de ça ! »  
Criait la mère. Et Paul lentement s'enfonça  
Dans de l'ombre. Ce fut comme un berceau qu'on noie.  
L'enfant, qui faisait tout joyeux, perdit sa joie ;  
Sa détresse attristait les oiseaux et les fleurs ;  
Et le doux boute-en-train devint souffre-douleur.  
« Il m'ennuie ! Il est sale ! Il se traîne ! Il se vautre ! »  
On lui prit ses joujoux pour les donner à l'autre.  
Le père laissait faire, étant très amoureux.  
Après avoir été l'ange, être le lépreux !*

Victor Hugo, *Poésies I Enfants*, Flammarion, Paris, 1996, pp 73-74.

# Table des matières

Résumé	2
Summary	3
Remerciements	4
Epigraphe	5
Table des matières	6
<b>I - Objet de la recherche</b>	<b>13</b>
<b>I - 1 - Domaine de la recherche : les familles recomposées</b>	<b>13</b>
<b>I - 2 - La situation de belle-mère</b>	<b>13</b>
<b>I - 3 - Questions cliniques</b>	<b>14</b>
<b>I - 4 – Recherche préliminaire</b>	<b>15</b>
I – 4 – 1 – Validation des hypothèses de la recherche préliminaire	15
I – 4 – 2 – Autres résultats	16
<b>I – 5 – Recherche actuelle</b>	<b>16</b>
<b>II - Problématique</b>	<b>17</b>
<b>II – 1 - Introduction à la problématique</b>	<b>17</b>
<b>II – 2 – Hypothèses générales</b>	<b>18</b>
<b>II – 3 – Autres éléments</b>	<b>19</b>
<b>II – 4 – Conclusion sur la problématique</b>	<b>19</b>
<b>III - Etat des lieux</b>	<b>20</b>
<b>III – 1 - Terminologie et environnement</b>	<b>20</b>
III – 1 – 1 - Terminologie et vocabulaire	21
III – 1 – 2 - Cadre légal	24
III – 1 – 2 – 1 - Problèmes liés au partage parental	24
III – 1 – 2 – 2 - Problèmes liés au statut conjugal	26
III – 1 – 2 – 3 - Aspects financiers	27
<b>III – 2 - Données démographiques et sociales</b>	<b>29</b>
III – 2 – 1 - Aspects démographiques	29
III – 2 – 2 - Les vraies fausses familles	30
III – 2 – 3 - Données démographiques hors France	31

III – 2 – 4 - Repères médiatiques	32
<b>III- 3 - Aspects sociologiques</b>	<b>34</b>
III – 3 – 1 – Méthodes	34
III – 3 – 2 - Survol des recherches	35
III – 3 – 3 - Enquêtes sociologiques en France	38
III – 3 – 4 - L'évolution sociologique	40
III – 3 – 5 - La famille et le travail	43
III – 3 – 6 - De nouvelles maladies de l'âme ?	44
III – 3 – 7 – Conclusion sur les changements de la société	45
<b>III – 4 - La recherche sur les familles recomposées</b>	<b>46</b>
III – 4 – 1 – Introduction	46
III – 4 – 2 - Questions épistémologiques	47
III – 4 – 3 - Approches qualitatives	49
III – 4 – 4 - Le biais de croyance du sujet	53
III – 4 – 5 - La complexité : des facteurs innombrables	54
III – 4 – 5 – 1 - Premier groupe : interactions entre le beau-parent et l'ex	54
III – 4 – 5 – 2 - Deuxième groupe : interactions au sein du nouveau couple	55
III – 4 – 5 – 3 - Troisième groupe : interaction entre parents biologiques	55
III – 4 – 5 – 4 - Quatrième groupe : interaction entre beau-parent et beaux-enfants	56
III – 4 – 5 – 5 - Autres facteurs	56
III – 4 – 6 - Les recherches et théories sur la famille recomposée	58
III – 4 – 6 – 1 - Etat des recherches aux Etats-Unis	58
III – 4 – 6 – 2 - Recherches au Canada	63
III – 4 – 6 – 3 - Recherches en France	65
III – 4 – 7 - Les recherches sur les effets de la rupture d'union	67
III – 4 – 8 - Recherches portant sur le mariage et le remariage	70
III – 4 – 9 - La question de la recomposition familiale homoparentale	71
III – 4 – 10 - Etudes de cas cliniques	72
III – 4 – 11 - Les « livres de recettes »	74
III – 4 – 12 - Conclusion sur l'état actuel de nos connaissances	77
<b>III – 5 – Les études et recherches sur la situation de belle-mère</b>	<b>78</b>
III – 5 – 1 - Aux Etats-Unis	78
III – 5 – 2 - Etudes en langue française	82
<b>III – 6 – Réflexions théoriques</b>	<b>86</b>
III – 6– 1 - Problématiques	86
III – 6 – 1 – 1 - Le concept de lien	86
III – 6 – 1 – 2 - L'attachement	89
III – 6 – 1 – 3 - Théories de l'amour	90

III – 6– 2- Parentalité, conjugalité et autorité paternelle	92
III – 6 – 2 – 1 - Parentalité et conjugalité	92
III – 6 – 2 – 2 - Impact du sociologique sur le psychologique	94
III – 6 – 2 – 3 - La question de l'autorité paternelle	96
<b>IV - Méthodologie</b>	<b>99</b>
<b>IV – 1 – Outils</b>	<b>99</b>
<b>IV – 2 – Population</b>	<b>100</b>
<b>IV - 3 – Procédure de recueil de données</b>	<b>101</b>
IV - 3 - 1 - Recrutement des sujets	102
IV - 3 - 2 - Lieu de la recherche	102
IV - 3 - 3 - Respect	102
IV - 3 - 4 - Bienfaisance	102
IV - 3 - 5 - Recueil proprement dit	103
IV - 3 - 6 - Conditions du terrain	104
<b>IV - 4 - Traitement des données issues de l'entretien</b>	<b>104</b>
IV - 4 - 1 - Homogénéité	104
IV - 4 - 2 - Mise en forme	105
IV - 4 - 3 – Analyse du contenu des entretiens	105
IV – 4 – 3 – 1 – Loyauté et oedipe	106
IV – 4 – 3 – 2 – Conflictualité	108
IV – 4 – 3 – 3 – Lien fraternel entre fratries	108
IV – 4 – 3 – 4 – Délégation de l'autorité paternelle	109
IV – 4 – 3 – 5 – Investissement maternel de la belle-mère	109
<b>IV - 5 - Conclusion sur la méthodologie</b>	<b>109</b>
<b>V - Résultats</b>	<b>111</b>
<b>V - 1 - Analyse des entretiens avec la belle-mère</b>	<b>111</b>
<b>V - 2 – Analyse des questionnaires</b>	<b>112</b>
<b>V – 3 – Mise à l'épreuve des hypothèses</b>	<b>112</b>
V - 3 - 1 - Hypothèse 1	112
V – 3 – 1 – 1 – Style défensif de la belle-mère	113
V – 3 – 1 – 2 – Ajustement conjugal	114
V – 3 – 1 – 3 – Sources du conflit	115
V – 3 – 1 – 4 – Corrélations avec la conflictualité	116
V – 3 – 1 – 5 – Conclusion	117



V - 3 - 2 - Hypothèse 2	117
V - 3 - 2 - 1 - Analyse des résultats	117
V - 3 - 2 - 2 - Conclusion	120
<b>V - 4 – Autres résultats</b>	<b>120</b>
V - 4 - 1 – Position de la belle-mère	120
V - 4 - 2 - Délégation de l’autorité paternelle	121
V - 4 - 3 – Investissement maternel de la belle-mère	122
V - 4 - 4 – Relation entre père et mère	122
V - 4 - 5 – Relation entre mère et belle-mère	123
V - 4 - 6 – Motivation des personnes ayant participé à la recherche	123
<b>V - 5 – Conclusion</b>	<b>123</b>
<b>VI - Discussion</b>	<b>124</b>
<b>VI - 1 - Rappel des buts de la recherche</b>	<b>124</b>
<b>VI - 2 - Analyse des résultats</b>	<b>124</b>
<b>VI - 3 - Limites de la recherche</b>	<b>125</b>
VI - 3 - 1 - Limites liées aux antécédents des hypothèses	125
VI - 3 - 2 - Limites liées aux conséquents des hypothèses	125
VI - 3 - 3 - Limites liées à la population étudiée	125
IV - 3 - 4 - Limites liées à la multiplicité des variables externes	125
IV - 3 - 5 - Biais de croyance du chercheur	126
IV - 3 - 6 - Limites dues à la méthodologie	127
<b>VI - 4 - Confrontation aux résultats existants</b>	<b>127</b>
<b>VI - 5 - Contributions, apports majeurs, de l’étude</b>	<b>128</b>
<b>VI - 6 - Perspectives et questions ouvertes</b>	<b>128</b>
<b>VI - 7 - Conclusion de la discussion</b>	<b>128</b>
<b>VII - Conclusion générale</b>	<b>130</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>132</b>

<b>Annexe 1 : Population</b>	<b>140</b>
<b>A1 - 1 - Description de l'échantillon</b>	<b>140</b>
A1 - 1 - 1 - Démographie	140
A1 - 1 - 2 - Le nombre d'enfants	141
A1 - 1 - 3 - Conditions de l'entretien	142
<b>A1 - 2 – Détail des caractéristiques de la population étudiée</b>	<b>142</b>
<b>Annexe 2 : Guide d'entretien</b>	<b>144</b>
<b>A2 - 1 - Annonce pour le recrutement des sujets</b>	<b>144</b>
<b>A2 - 2 - Présentation de la recherche</b>	<b>144</b>
<b>A2 - 3 - Guide d'entretien</b>	<b>145</b>
A4 - 3 - 1 - Questions	145
A4 - 3 - 2 - Positionnement social	145
A4 - 3 - 3 - Conclusion de l'entretien	146
<b>Annexe 3 : Discussion sur le choix des outils</b>	<b>147</b>
<b>A3 - 1 – Choix du DAS</b>	<b>147</b>
<b>A3 - 2 – Choix du DSQ</b>	<b>149</b>
A4 - 2 - 1 – Choix d'une approche dimensionnelle	149
A4 - 2 - 2 – Défenses : définitions	150
<b>A3 - 3 – Instruments spécifiques à la recomposition familiale</b>	<b>151</b>
A3 - 3 - 1 - SAS	151
A3 - 3 - 2 – SSCS	151
A3 - 3 - 3 - CATS	152
<b>Annexe 4 : Conventions graphiques</b>	<b>153</b>
<b>A4 – 1 – Représentation graphique des situations</b>	<b>153</b>
<b>A4 – 2 – Exemples</b>	<b>155</b>
<b>Annexe 5 : Détail des résultats</b>	<b>156</b>
<b>A5 – 1 – Conflits</b>	<b>156</b>
A5 - 1 - 1 – Conflit oedipien	156

A5 - 1 - 2 – Conflit de loyauté	157
<b>A5 – 2 – Loyauté à la mère</b>	<b>158</b>
<b>A5 – 3 – Autres éléments</b>	<b>158</b>
A5 - 3 - 1 – Investissement maternel de la belle-mère	158
A5 - 3 - 2 – Délégation de l'autorité paternelle	158
A5 - 3 - 3 – Relation entre père et mère ou entre mère et belle-mère	159
A5 – 3 – 4 – Conclusion	159
<b>A5 – 4 – Tableaux récapitulatifs</b>	<b>160</b>
A5 - 4 - 1 – Analyse des génogrammes 1	160
A5 - 4 - 2 – Analyse des génogrammes 2	162
A5 - 4 - 3 – Analyse des génogrammes 3	164
A5 - 4 - 4 – Analyse des questionnaires	166
A5 - 4 - 5 – Corrélations	169
<b>Annexe 6 : Mythes, contes et histoires</b>	<b>170</b>
<b>A6 – 1 – La mort, la séparation et le divorce</b>	<b>170</b>
<b>A6 – 2 – Médée</b>	<b>170</b>
<b>A6 – 3 – Cendrillon</b>	<b>174</b>
<b>A6 – 4 – Blanche Neige</b>	<b>175</b>
<b>A6 – 5 – Blondine</b>	<b>175</b>
<b>A6 – 6 – Maman Brigitte</b>	<b>176</b>
<b>A6 – 7 – Les enfants d'une autre : Sarah</b>	<b>176</b>
<b>A6 – 8 – Marie</b>	<b>177</b>
<b>A6 – 9 – Les livres pour enfant</b>	<b>177</b>
<b>A6 – 10 – Romans modernes pour adultes</b>	<b>179</b>
<b>A6 – 11 – Les satyres modernes</b>	<b>180</b>
<b>Annexe 7 : Exemple d'entretien et d'analyse</b>	<b>182</b>
<b>A7 – 1 – Confidentialité et respect de la personne</b>	<b>182</b>
<b>A7 – 2 – Exemple : entretien 36</b>	<b>182</b>
<b>A7 – 3 – Génogramme de l'entretien</b>	<b>202</b>
<b>Annexe 8 : Quelques considérations sur la thérapie</b>	<b>203</b>
<b>A8 – 1 – La demande de soins</b>	<b>203</b>
<b>A8 – 2 – La famille recomposée et la thérapie</b>	<b>207</b>
<b>A8 – 3 – Thérapies individuelles</b>	<b>208</b>
<b>A8 – 4 – Thérapies familiales</b>	<b>210</b>
<b>A8 – 5 – Conclusion</b>	<b>214</b>

## Tableaux :

Tableau 1 : Résumé du tableau A5-1 (toutes situations, aînés)	118
Tableau 2 : Résumé du tableau A5-1 (beaux-enfants de moins de 16 ans, aînés)	118
Tableau 3 : Résumé du tableau A5-1 (occurrence des conflits)	119
Tableau 4 : Profil des situations où survient un conflit oedipien	119
Tableau A1 – 1 : Population de la recherche actuelle	140
Tableau A1 – 2 : Population de la recherche préliminaire	140
Tableau A1 – 3 : Nombre d'enfants dans la recherche actuelle	141
Tableau A1 – 4 : Nombre d'enfants dans la recherche préliminaire	141
Tableau A1 – 5 : Ancienneté de l'union dans la recherche actuelle	142
Tableau A1 – 6 : Ancienneté de l'union dans la recherche préliminaire	142
Tableau A1 - 7 : Conditions de l'entretien	142
Tableau A1 – 8 : Caractéristiques de la population étudiée	143
Tableau A3 – 1 : Métrologie des outils de mesure du fonctionnement familial	148
Tableau A5 – 1 : Analyse des génogrammes 1	161
Tableau A5 – 2 : Analyse des génogrammes 2	163
Tableau A5 – 3 : Analyse des génogrammes 3	165
Tableau A5 – 4 : Analyse des questionnaires	167
Tableau A5 – 5 : Analyse des questionnaires, détail	168

## Figures :

Figure 1 : Familles recomposées sans quasi frères et sœurs	20
Figure 2 : Familles sans quasi frères et sœurs avec enfants du couple actuel	21
Figure 3 : Familles à quasi frères et sœurs avec enfants du couple actuel	21
Figure A4 – 1 : Conventions graphiques	154
Figure A4 – 2 : Deux exemples de génogrammes documentés	155
Figure A6 – 1 : Génogramme de la situation A6-11	180
Figure A6 – 2 : Page 12 de « Que du bonheur ! » de Frédéric Jannin	180
Figure A7 – 1 : Génogramme de la situation 36	202

# I - Objet de la recherche

*“Et, ce que je voulais vous dire, oui, quelque part c’est un peu lourd, c’est un peu lourd parce que cet enfant on l’a pas conçu, on n’a fait pas ses projets d’avenir, ce sont ses parents qui l’ont conçu et qui l’ont rêvé, et donc il,... enfin,... c’est pas désagréable mais c’est,... Il faut supporter pas mal de choses quoi.”*

Danielle, belle-mère

## I - 1 - Domaine de la recherche : les familles recomposées

Nous assistons depuis quelques années à une augmentation significative du nombre de *recompositions familiales* suite au divorce ou à la séparation de conjoints ayant eu un ou plusieurs enfants. Ce phénomène touche l’ensemble des pays occidentaux aussi bien que tous les milieux socio-économiques.

Dans ces situations de recomposition, le cas le plus simple est celui d’un conjoint ayant la garde des enfants qui fonde un nouveau foyer. Les enfants du premier lit, que nous sommes convenu de dénommer *beaux-enfants*, sont confrontés à la présence d’un *beau-parent* dont le rôle n’est défini ni par la tradition ni par une loi sociale ou naturelle. Chaque famille recomposée doit donc construire son propre mode de fonctionnement que nous nous proposons d’explorer au plan psychologique.

## I - 2 - La situation de belle-mère

La situation d’un homme qui s’unit à une femme ayant des enfants d’une précédente union est la plus fréquente. Cette position de *beau-père* a été étudiée par de nombreux chercheurs, en particulier son rôle parental qui est interpellé par le fait que de nombreux pères biologiques s’éloignent de leurs enfants et laissent donc la place libre au nouveau venu : 62% des pères ne voient plus leurs enfants de manière suivie (Leridon & Ville-neuve-Gokalp, 1985).

**Dans la présente recherche, nous nous intéressons à la situation inverse, c’est-à-dire celle d’un père, gardien ou non, fondant un nouveau foyer avec une femme qui devient, de ce fait, *belle-mère*.**

Cette situation est très particulière.

Tout d’abord, la situation de *belle-mère*, lorsqu’elle est partenaire d’un père gardien, est bien moins fréquente que celle de beau-père. Selon Martin (1997, page 129) cette configuration représenterait 20% des recompositions. Toutefois, les règles de la garde alternée font que la notion de parent gardien s’estompe. En outre nous observons de nombreuses familles où un père non-gardien, contractant un mariage officiel lors de sa

nouvelle union, offre aux beaux-enfants un environnement affectif plus stable qu'une mère restée seule ou engagée dans des relations épisodiques. Donc, quoique plus rare au sens des recensements, la situation de *belle-mère*, telle que nous l'avons définie, est plus fréquente dans la réalité.

En second lieu, la position de *belle-mère* est beaucoup plus complexe que celle de *beau-père* car la mère biologique reste souvent très proche de ses enfants et abandonne beaucoup plus rarement son rôle parental, quoique le suivi des enfants par la mère varie beaucoup selon le milieu social. La place de la nouvelle venue vis-à-vis des beaux-enfants est donc difficile à définir aussi bien sur un plan matériel qu'affectif. Pourtant, la vie sous un même toit impose que la place de chacun fasse l'objet d'un contrat explicite ou implicite sous peine de voir apparaître des conflits.

Or, les références bibliographiques relatives aux familles recomposées s'accordent pour souligner que les configurations où la belle-mère joue un rôle maternel pour les beaux-enfants sont beaucoup plus "*conflictuelles*" que celles où le beau-père joue un rôle paternel pour les enfants du premier lit. Les auteurs évoquent le côté "*problématique*" de la situation. Ces rapports difficiles entre une belle-mère et le reste de la famille ne sont pas une nouveauté et les contes mettent en scène nombre de *marâtres* qui, il est vrai, s'insèrent après le veuvage, et non après le divorce, de leur nouvel époux.

D'autres références, que nous reverrons en détail, mettent en avant l'existence d'un conflit de *rivalité* aigu entre mère et belle-mère qui déteint sur les relations entre belle-mère et beaux-enfants. Claude Martin (1997), quant à lui, remarque : "*Ces situations où s'expriment des conflits latents sont toujours difficiles à vivre. Tout particulièrement, semble-t-il, quand il s'agit d'une belle-mère et que celle-ci n'a pas d'enfants.*" (page 257).

### I - 3 - Questions cliniques

La question générale qui se pose est de comprendre quels sont les facteurs organisateurs du nouveau système familial où s'assemblent sous un même toit *père*, *belle-mère* et *beaux-enfants* tandis que la *mère* continue à entretenir des liens avec ses enfants.

En particulier, si les auteurs notent des "*rapports difficiles*", des "*conflits latents*", de la "*rivalité*", ces termes ne sont ni définis ni caractérisés. Les mots : "*semble-t-il*", utilisés par Claude Martin (voir plus haut) résument parfaitement la problématique : Le *surcroît de conflictualité* dans les configurations comprenant une *belle-mère* et des *beaux-enfants* est considéré comme un fait acquis, une évidence, à tel point que peu d'études ont tenté de préciser les caractéristiques de ce conflit, c'est-à-dire : les acteurs, la nature du conflit, les caractéristiques uni ou bilatérales, les enjeux et les effets.

De telles recherches existent aux Etats Unis mais on peut leur faire le reproche d'être plus descriptives qu'explicatives et de ne faire appel qu'à des théories restreintes. A l'inverse, les articles publiés en France proposent les explications *a posteriori* d'observations cliniques, le plus souvent dans une perspective psychanalytique, mais ces modèles ne sont pas toujours étayés par des recherches.

Nous verrons que les facteurs sont très nombreux et rendent difficile la mise en évidence de relations simples par le contrôle des variables externes. Comparer des groupes relève donc d'un défi méthodologique quasiment insurmontable en l'état actuel de nos

connaissances. Il faut avouer que nous ne savons finalement pas grand-chose sur le sujet.

Faute d'éclairer les interactions et les mécanismes sous-jacents, la souffrance de chacun des acteurs ne peut être comprise. Les métaphores offertes par les mythes et les contes ne représentent que l'interprétation la plus sombre des situations rencontrées. Une des questions posées est celle des raisons de l'image si noire de la belle-mère, encore véhiculée par nombre de romans et oeuvres cinématographiques.

La plainte des *belles-mères*, telle que perçue à travers la clinique, est de ne pouvoir vivre sereinement l'union avec l'homme qu'elles aiment. Ce qui est entendu par le thérapeute est une immense incompréhension, une grande souffrance et une surprenante violence. Un modèle explicatif assez large s'avère nécessaire.

## **I – 4 – Recherche préliminaire**

La recherche menée au cours du DEA (Moral, 2003) portait sur 25 belles mères et avait pour buts de :

- mettre à l'épreuve trois hypothèses
- donner un éclairage sur plusieurs des questions cliniques

Les résultats sont les suivants :

### **I - 4 - 1 – Validation des hypothèses de la recherche préliminaire**

La première hypothèse visait à évaluer l'attachement des beaux-enfants aux valeurs de la famille d'origine

***Hypothèse 1 - Les conflits entre belle-mère et beaux-enfants sont d'autant plus aigus que l'attachement des beaux-enfants aux idéaux et valeurs de la famille d'origine est plus fort.***

Nous n'avons pas été en mesure de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse car l'approche consistant à prendre la belle-mère comme source d'information n'a pas permis de rassembler les éléments nécessaires. Le thème de la culpabilité ou de la crainte de l'intrusion est si fréquent chez la belle-mère que nous pouvons supposer que celle-ci est dans l'impossibilité de se représenter le fonctionnement antérieur et donc les valeurs de l'ancienne famille. Les mettre en mots attiserait le sentiment d'usurpation qui est fréquemment perceptible en arrière-plan. Une autre interprétation est que la belle-mère est mise à l'écart de ce conflit entre le père et la mère.

***Hypothèse 2 - Les conflits entre belle-mère et beaux-enfants sont liés à la non coïncidence entre les représentations et attentes du père et celles de la belle-mère.***

Les résultats ont montré un lien étroit entre conflictualité et faible coïncidence entre attentes et représentations du père et de la mère (Corr. = 0.8). Cette hypothèse a été confirmée.

***Hypothèse 3 - Les conflits entre la belle-mère et les beaux-enfants sont plus aigus avec la ou les filles qu'avec le ou les garçons.***

Les résultats montrent que l'âge se combine au sexe du bel-enfant :

- Si les beaux-enfants ont moins de 12 ans, le couple père-fille est "dérangé" par la nouvelle union. La rivalité à la source du conflit se résout lorsque le couple parental s'affirme. Les garçons manifestent une recherche affective qui se dirige soit vers la mère, soit vers la belle-mère.

- Si les beaux-enfants ont plus de 12 ans, les manifestations conflictuelles avec les filles sont ouvertes et violentes, surtout de la part de l'aînée lorsqu'il y a plusieurs filles. La rivalité sexuelle se manifeste plus clairement. Les garçons se mettent sur la réserve et évitent le conflit. Ils montrent de l'indépendance.

De manière générale les filles entrent de façon ouverte dans le conflit et ceci est également le cas dans les familles où il n'y a pas de beau-fils.

#### **I - 4 - 2 – Autres résultats**

L'apport principal a été de mettre en évidence l'importance de la structure familiale sur ce type de famille et de dégager plusieurs situations typiques au sein desquelles le fonctionnement est particulier.

Il est également apparu que les recherches sur la famille manquent cruellement d'outils et de méthodologies adaptés. Enfin, notre arsenal théorique s'est avéré pauvre face à ces situations familiales issues d'évolutions sociologiques que l'on pourrait qualifier de "galopantes". Parmi les questions soulevées par cette recherche préliminaire, celle de l'adéquation de nos théories aux changements du monde et des personnes a déterminé le choix des hypothèses de la recherche actuelle.

#### **I - 5 - Recherche actuelle**

Dans la recherche actuelle, nous avons cherché à discerner dans quelle mesure l'évolution sociologique nous conduit à réviser notre conception de la famille et s'il est nécessaire d'envisager de nouveaux paradigmes pour son étude et sa compréhension.

S'agissant d'une recherche quantitative pour laquelle, compte tenu du nombre de facteurs, nous avons dû restreindre nos hypothèses à un aspect limité de la question, nous ne pourrions évidemment y répondre. Nous espérons toutefois que les pistes ouvertes permettront à d'autres chercheurs d'explorer les voies que nous n'avons qu'entrevues.



## II - Problématique

*“Je tenais à ajouter ceci : on ne peut pas aimer les enfants d’une autre femme !!”*

Noémie, belle-mère

### II - 1 - Introduction à la problématique

Nous verrons dans l'état des lieux que les recherches actuelles butent sur le problème de la *complexité* et que s'il y a abondance d'études factuelles sur l'observable (avec la réserve que ces études ont été faites aux USA ou au Canada, donc dans un environnement culturel différent du nôtre), il n'y en a que peu sur ce qui sous-tend ces comportements au plan psychologique, c'est-à-dire, selon les théories des concepts tels que : motivations, attitudes, etc,...

Le nombre de variables est tel qu'aucune étude quantitative n'a pu assembler une population suffisamment large et ciblée pour établir une relation claire entre deux facteurs. Les théories utilisées hésitent entre des *constructs ad hoc* et le recours aux concepts de la psychanalyse avec en arrière plan l'idée pour celle-ci que la nouvelle union permet la réalisation des désirs incestueux (Hurstel, 1995).

Il est vrai que la réalité sociale a confronté les chercheurs à un problème délicat : la seule théorie assez générale, la psychanalyse, n'a pas été conçue pour expliquer les mécanismes de la recomposition familiale et son utilisation dans ce contexte se heurte à des situations pour lesquelles la réflexion n'a pas encore été assez approfondie. La théorie des systèmes, faute d'un lien avec les théories de la personnalité, offre un champ d'applications thérapeutiques d'une grande richesse mais pas une finesse explicative suffisante.

En outre, le paysage social évolue sans attendre les conclusions des chercheurs et nous observons un décalage entre la demande thérapeutique et les outils ou théories permettant de résoudre les problèmes des familles recomposées en souffrance. En quelque sorte, le monde réel évolue plus vite que notre capacité collective à le comprendre.

***C'est pourquoi, nous proposons non pas d'utiliser une référence théorique pour étudier une population mais plutôt de confronter au réel les concepts de deux systèmes de référence théorique, la psychanalyse et la théorie des systèmes.***

Notre intention est d'examiner les interactions entre les différents acteurs et d'identifier, pour chacune de ces interactions, le mécanisme prévalent : l'*oedipe* (Freud, 1898) ou la *loyauté* (théorie des systèmes : Boszormenyi-Nagy, 1973). Nous assemblons pour cela une population diversifiée de 40 belles-mères qui constitue un échantillon statistiquement suffisant. Notons que les deux mécanismes ne sont pas de même nature puisque le premier est au niveau individuel inconscient et l'autre, au niveau groupal, relève de l'éthique relationnelle. Ils ne s'excluent donc pas mutuellement et la confrontation au réel que nous entreprenons n'a pas pour objet d'arbitrer entre deux courants théoriques mais de comprendre comment ces mécanismes se combinent, se superposent, s'excluent, se confondent ou se servent l'un de l'autre pour exprimer quelque chose.

Nous aurons besoin d'une définition plus opérationnelle des notions d'oedipe et de loyauté qui permette une analyse quantitative de nos résultats. Nous proposons donc de nous appuyer sur les éléments suivants :

Ivan Boszormenyi-Nagy (1972, 1984) a proposé le concept de **loyauté** comme fondement conceptuel de sa théorie de la thérapie contextuelle. Son œuvre, qui tente une intégration entre les visions intrapsychique et interpersonnelle (Boszormenyi-Nagy, 1965), s'interroge sur la nature des mécanismes qui assurent l'homéostasie au sein de la famille et il place la loyauté comme l'ingrédient sur lequel se fonde l'existence de la famille et comme un des contributeurs principaux de l'homéostasie. Elle se définirait comme : « *Préférence donnée à une relation par rapport à une autre ou préférence donnée à un groupe par rapport à un autre.* » (Ducommun-Nagy, 2006). Les parents ayant acquis leur légitimité aux yeux de l'enfant, celui-ci se montrera loyal pour rembourser sa dette envers eux pour l'aide qu'ils lui ont apportée. Des loyautés horizontales s'installent de la même façon entre pairs. « *Le contexte de loyauté est issu soit d'un rapport biologique de parenté soit d'attentes de réciprocité résultant d'un engagement relationnel. Dans les deux cas, le concept de loyauté est de nature triadique. Il implique que l'individu choisisse de privilégier une relation au détriment d'une autre* ».

Enfin, la loyauté est invisible et n'apparaît que si elle est sollicitée, soit comme un choix qui s'affirme, soit par une attitude passive, soit enfin par une attitude d'opposition.

Des conflits de loyautés peuvent émerger entre loyautés verticales et loyautés horizontales. Nagy introduira alors la *loyauté clivée* pour définir le processus dans lequel l'enfant est pris lorsqu'il ne peut être loyal à un parent sans être déloyal au second parent

Le conflit oedipien est d'une nature différente puisqu'il s'organise autour du désir inconscient de la possession sexuelle du parent de sexe opposé et celui d'écarter le parent de même sexe considéré(e) comme rival(e). Au cours des périodes où s'active ce conflit, si des éléments de la réalité matérielle viennent à séparer les parents (divorce, décès d'un des parents), l'enfant peut vivre cette séparation comme la réalisation de son projet œdipien inconscient. L'apparition d'un adulte prenant la place du parent écarté peut donc réactiver le conflit oedipien inconscient et réveiller de la haine à l'égard de cet adulte, ce qui peut induire des comportements révélant ce mouvement affectif. La belle-mère devrait donc être l'objet de l'agressivité des belles-filles, tandis que les garçons pourraient voir le père comme un possible rival avec des comportements observés symboliques d'une problématique sous jacente relative à la différence des sexes.

Les contours des notions utilisées étant définis, nous sommes en mesure de formuler nos hypothèses.

## **II - 2 - Hypothèses générales**

Les facteurs sont nombreux et les hypothèses que nous pourrions mettre à l'épreuve sont elles aussi innombrables. Nous avons choisi d'en retenir deux.

Les hypothèses sont les suivantes :

***1 - L'existence, et parfois la présence, des beaux-enfants et l'ex-conjoint influencent les nouveaux conjoints et la dynamique de leur couple : la survenue des conflits est liée à un style défensif particulier et à la nature du lien qui unit les conjoints.***

Cette hypothèse repose sur l'idée que le lien entre le père et la belle-mère est d'une nature différente de celui qui lie un homme et une femme lors d'une première union et que des indices tels que l'organisation des défenses du Moi ou du lien conjugal peuvent révéler cette différence.

*2 - Dans certaines configurations familiales (par exemple, beaux-enfants de moins de seize ans), la résolution de ces conflits passe par la résolution du conflit de loyauté vécu par les beaux-enfants qui peut se superposer, être utilisé ou se confondre avec le conflit oedipien.*

Cette hypothèse repose sur l'idée que dans la situation de recomposition les beaux-enfants sont avant tout déchirés par le conflit de loyauté entre celle qu'ils portent à la mère et celle qu'ils doivent à leur belle-mère en tant que nouvelle compagne du père. Notre recherche vise à identifier dans quelles conditions cette hypothèse se vérifie et, si elle ne se vérifie pas, pour quelle raison.

Nous avons choisi la belle-mère comme source d'information sur la famille.

### **II - 3 – Autres éléments**

Cette recherche a aussi un but exploratoire dans la mesure où le matériel recueilli dépasse très largement le champ de nos deux hypothèses. Nous chercherons donc à identifier d'autres indices comme la délégation de l'autorité du père, la prise de position maternelle de la belle-mère ainsi que sa place telle qu'elle la perçoit. Nous nous efforcerons également de comprendre si l'explicitation des tensions permet de résoudre plus facilement les conflits.

### **II - 4 - Conclusion sur la problématique**

Notre approche ne prévoit pas d'hypothèse portant attention sur le type de personnalité de la belle-mère et présuppose donc que les facteurs environnementaux prévalent dans la dynamique de ce type de famille. Cette recherche ayant aussi un but exploratoire, nous serons à même d'examiner un ensemble de résultats dépassant le cadre strict de la mise à l'épreuve des hypothèses. Nous disposerons donc d'éléments permettant de discuter cette présupposition.

## III – Etat des lieux

*“Je ne sais pas pourquoi, cela doit être inscrit dans les gènes masculins, mais chaque fois qu’il y a une femme dans les parages, l’homme se débarrasse de toutes les tâches relatives au ménage ou aux enfants. En tant que belle-mère, je me suis donc tout naturellement retrouvée avec ses gosses sur les bras.”*

Florence, belle-mère

### III – 1 - Terminologie et environnement

Ce que l’on nomme recomposition familiale consiste en une union, sous forme de mariage ou de concubinage, entre des personnes ayant eu des enfants d’une union précédente.

Cette situation n’est pas nouvelle puisque, avant même la première loi sur le divorce en 1792, le conjoint survivant pouvait se remarier et une première terminologie de la parenté, très péjorative, a vu consacrer les mots *parâtre* et *marâtre* pour désigner le beau-père et la belle-mère. Les contes et légendes accordent d’ailleurs une part importante aux problématiques de la recomposition en mettant en scène les effets dévastateurs de la rupture d’un premier lien, puis l’apparition d’un personnage malveillant et enfin les réponses de ses victimes.

La première question que nous nous poserons est la suivante : la notion de famille recomposée, qui est une réalité sociologique forte, représente-t-elle une spécificité sur le plan psychologique ? En d’autres termes, notre compréhension des mécanismes familiaux doit-elle être remise en cause et, si oui, comment et avec quelles conséquences cliniques ?

Pour certains psychanalystes la réponse est “non”. Michel Tort par exemple, dans un rapport pour les Caisses Nationales des Allocations Familiales datant de 1987, exprime que le découpage familial est “*une délimitation avant tout sociologique*” qui “*est dépourvue à priori de significations du point de vue psychanalytique aussi bien théoriquement que pratiquement*”. Un autre argument est que la réalité sociologique est peut-être abusivement perçue comme une réalité affective en raison de l’utilisation de termes de parenté qui n’ont aucun sens au plan psychologique.

A l’opposé, de nombreux thérapeutes familiaux, ayant des références théoriques diverses, évoquent avec insistance une demande spécifique de la part de ces familles qui bousculent les modèles théoriques, interpellent des techniques thérapeutiques par ailleurs efficaces et invoquent des problématiques inédites.

La famille recomposée baigne dans un environnement de préjugés, stéréotypes, attitudes, terminologies, règlement, lois et usages qui sont décrits avec précision dans les travaux des ethnologues (Martial, 2000). Nous ne retiendrons ici que l’essentiel.

### III – 1 - 1 - Terminologie et vocabulaire

Les changements de société sont marqués par une instabilité du vocabulaire qui permet d'en percevoir les différents mouvements. Les premières études sociologiques sur les familles recomposées ont été menées aux USA dans les années 70 sans que la moindre dénomination soit proposée par les auteurs. C'est Cherlin qui a introduit en 1978 le terme de *reconstitued families* (familles reconstituées), mais celui-ci a été remplacé en 1980 par *blended families* (familles raccordées ou réunies) puis plus tard par *stepfamilies* qui évoque une nouvelle étape, un nouveau pas en avant (*step*). La terminologie française actuelle, issue d'un travail de la sociologue Irène Thery (1987), est *famille recomposée*. Le terme de *famille reconstituée* subsiste au Canada.

Si l'on parlait auparavant de mariage et de remariage, les conditions actuelles de la première ou de la seconde union sont extrêmement variables. Nous pouvons en effet distinguer le *mariage*, le *PACS*, le *concubinage notoire*, et l'*union libre* avec ou sans déclaration fiscale commune. Il existe également des formes de *liaison* plus ou moins régulières, avec ou sans cohabitation permanente, par exemple établies sur deux foyers, mais stables sur le long terme. Afin de simplifier la lecture, et sauf précision nécessaire, nous dénommerons **union** ces différentes situations et la séparation sera donc qualifiée de **rupture d'union**.

Afin de permettre un repérage sans ambiguïté des différentes positions au sein de la famille, nous proposons d'adopter une convention précise et généralement admise. Les différentes configurations possibles sont illustrées page suivante en utilisant le système de représentation de Murray Bowen (Goldrich & Gerson, 1990).

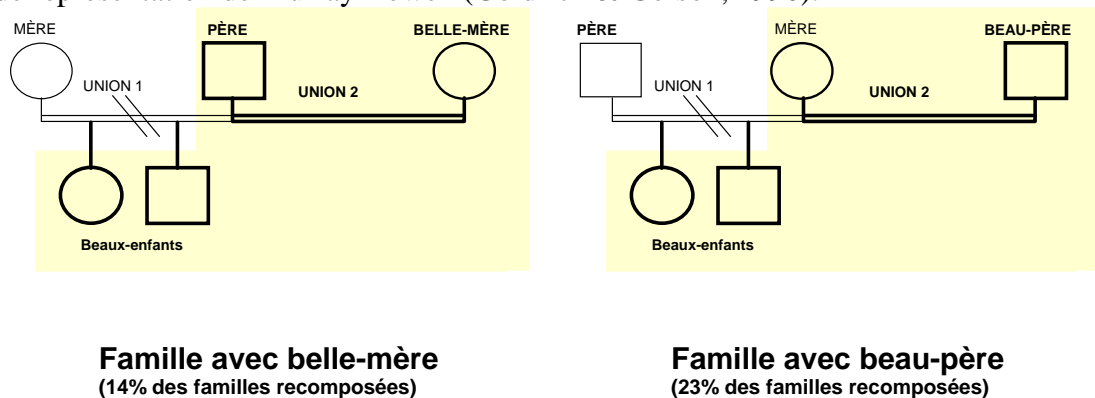


Figure 1 : Familles recomposées sans quasi frères et sœurs ni enfants du couple actuel

Ainsi, une première union féconde a eu lieu entre une femme, que nous appellerons la *mère*, et un homme, qui sera le *père*. Après la séparation, les enfants de ce couple vivent habituellement chez l'un, le *parent gardien*, et séjournent plus ou moins fréquemment chez l'autre, le *parent non gardien*. Le foyer du parent gardien, le plus souvent la mère, constituera une *famille monoparentale* en attendant qu'il ou elle s'engage dans une nouvelle union. Dans les situations de *garde alternée*, souvent nommée *résidence alternée*, la notion de parent gardien est plus floue car il se peut qu'il existe une *résidence principale*. En effet, la loi prévoit que l'enfant peut donner son avis à partir de 11 ans et les petits, souffrant du manque de repères fixes, se sentent mieux s'il existe un foyer privilégié. En conséquence, le partage égal du temps est rarement respecté.

Supposons qu'une mère gardienne s'unisse à nouveau. L'homme avec qui elle vit désormais sera dénommé *beau-père* et les enfants de la mère seront ses *beaux-enfants*.

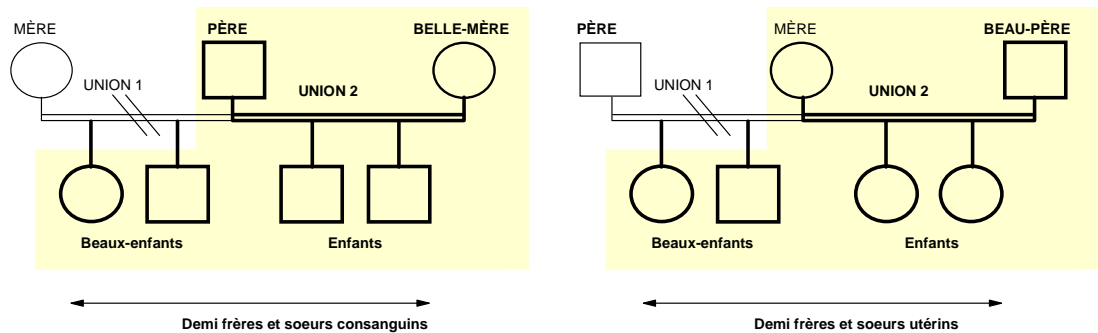


Figure 2 : Familles sans quasi frères et soeurs avec enfants du couple actuel (43% des familles recomposées)

Le nouveau couple peut avoir à son tour des enfants. Comment distinguer de ceux de la première union ? Par convention, ce seront les *enfants*, c'est-à-dire que nous nous repérons par rapport au couple le plus récent.

Si de son côté le père se remarie, son épouse devient la *belle-mère* des enfants de la première union qui seront alors ses *beaux-enfants*.

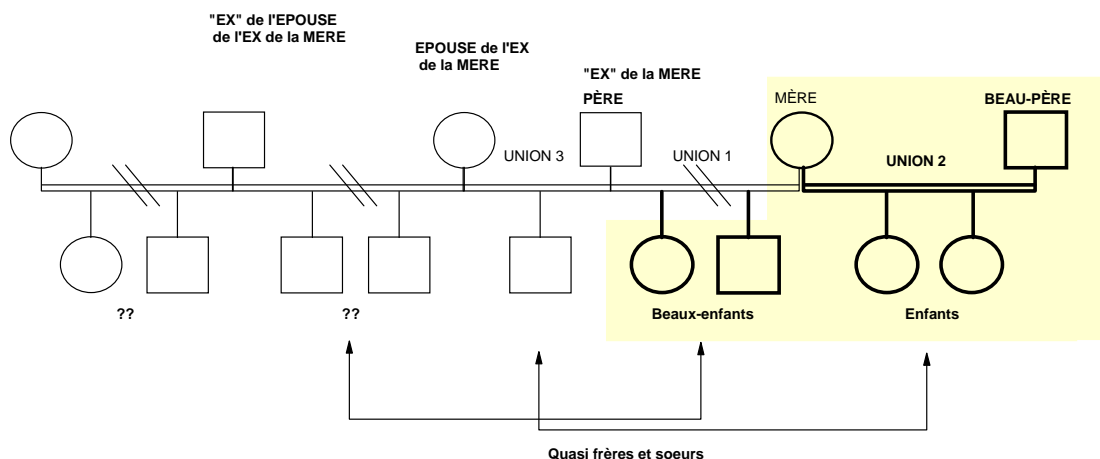


Figure 3 ; Familles à quasi frères et soeurs avec enfants du couple actuel (11% des familles recomposées)

Mais, nous ne sommes pas au bout de nos peines puisque chaque conjoint est peut-être lui même un beau-parent et, en toute rigueur, il faudrait distinguer entre deux catégories de beaux-enfants, ceux du beau-père, et ceux de la belle-mère. Les chercheurs, pas plus que les cliniciens, n'ont établi une terminologie et l'usage n'a pas non plus comblé ce vide. Aussi, nous admettrons que si, par exemple, la belle-mère a des enfants d'un premier lit, ce seront les *enfants de la belle-mère*, et de même pour ceux d'un beau-père issus d'une précédente union qui seront les *enfants du beau-père*.

Pour qualifier les liens au sein des fratries entre *enfants* et *beaux-enfants*, il existe quelques dénominations dont l'usage est stabilisé dans la langue, même si elles ne sont pas d'emploi courant.

Les enfants issus du même couple sont dits frères et sœurs *germain*s. Lorsque les enfants n'ont en commun que le père, ils sont dits *demi-frères* et *demi-sœurs consanguins* et ont le même patronyme. Si la mère seule est en commun, ils sont alors *demi-frères* et *demi-sœurs utérins*. Leur patronyme est différent mais ils vivent le plus souvent ensemble puisque la mère est plus fréquemment gardienne. Enfin, lorsqu'ils n'ont aucun parent biologique commun mais vivent dans le même foyer, ils sont dénommés *quasi frères et sœurs*. Le fait que cette appellation ne soit apparue qu'en 1991 montre à quel point notre conception de ces nouvelles familles est une construction récente.

Ces conventions peuvent conduire à des formulations qui heurtent (par exemple "la mère et les beaux-enfants" au lieu de "la mère et ses enfants") mais présente un avantage décisif de clarté car nous éliminons la confusion relative aux *beaux-enfants* qui, selon les auteurs, sont soit ceux de la *belle-mère*, soit ceux de la *mère*.

Il reste que nous ne pouvons éviter la confusion existant dans la langue française entre *belle-mère* (deuxième épouse) et *belle-mère* (mère de l'époux ou de l'épouse). Pour désigner cette deuxième épouse, il existe bien dans la langue française le mot *marâtre*, mais nous avons préféré ne pas l'utiliser compte tenu de sa connotation négative.

A noter que dans la langue anglaise, où *stepmother* et *stepfather* sont distingués de *mother in law* et *father in law*, les positions maternelle et paternelle sont sans ambiguïté. Par contre, comme en France, la position des *stepchildren*, *halfsiblings*, *mutual children* n'est pas toujours très claire sans le contexte<sup>1</sup> et on peut voir dans un même article les beaux-enfants qualifiés de *children* (*children of the mother* ou *children of the stepparent*) ou de *stepchildren* (*stepchildren of the stepparent*).

Cette ambiguïté du système de dénomination des parentés dans la langue française existe aussi pour les descendants (par exemple, la *belle-fille*, ou *bru*, est à distinguer de la *belle-fille*, fille du conjoint dans la famille recomposée). En anglais, par contre, *daughter-in-law* (épouse du fils) se distingue de *stepdaughter* (fille du conjoint).

Il s'agit d'une confusion des générations qui semble spécifique de la langue française car, par exemple, en allemand, la mère de l'épouse est *Schwiegermutter* tandis que la belle-mère est *Stiefmutter*, terme à connotation neutre. En polonais, la mère de l'épouse est *tesciowa* tandis que la belle-mère est *macocha*, équivalent de marâtre. En slovaque, la mère de l'épouse se dit *svokra* et il existe plusieurs dénominations de la belle-mère : *macocha*, assortie de la même connotation négative qu'en polonais, *matka*, terme nouveau apparu dans la presse de saveur neutre, et *nevlastna*, plus ancien et neutre.

On peut s'interroger sur les raisons de telles différences de terminologie de la parenté alors que les systèmes familiaux sont identiques dans les pays occidentaux. Françoise Héritier (1996, page 49) indique que "Un système type (terminologique) de parenté met en place, ce faisant, une vision particulière du monde.". Nous ne pouvons dire quelle différence de valeurs culturelles sous-tend cette terminologie particulière de la langue française et c'est d'ailleurs un sujet de discussion entre chercheurs des différentes disciplines. Interrogée, Agnès Martial (2000), dont la thèse de doctorat en anthropologie

---

<sup>1</sup> Ceci est dû au fait qu'à l'origine le terme *stepchild* était réservé aux situations de mariage en bonne et due forme entre le parent et le beau-parent. Peu à peu, cette terminologie a été étendue aux autres situations de simple cohabitation. Voir : Bumpass Larry, Raley Kelly & Sweet James, The Changing Character of Stepfamilies: Nonmarital Child Bearing. *Demography*, 32 3, 1995, p. 425-436.

sociale porte sur la famille recomposée, répond qu'elle a aussi repéré cette différence de dénomination, en particulier avec l'Italie et l'Espagne, mais n'a trouvé aucune explication.

Il y a donc un intéressant sujet de réflexion qu'il faut peut-être rapprocher du fait que la langue française est la seule au monde qui rassemble autant de polysémies proches des principaux thèmes de la psychanalyse.

La confusion des générations révélée par l'ambiguïté entre *belle-mère* (marâtre) et *belle-mère* (mère du conjoint) reflète donc quelque chose de la culture française que nous ne pouvons voir puisque nous y sommes plongés.

L'analyse des traits culturels français, comme par exemple celle du sociologue hollandais Geert Hofstede (1980), qui a mené une enquête sur 116 000 personnes dans 72 pays au sein d'une multinationale, met en évidence que, par rapport aux cultures des pays voisins, la culture française accorde un respect démesuré au pouvoir, ce qui la rapproche des sociétés traditionnelles, tout en développant un rejet marqué pour ce pouvoir sans cesse contesté.

On peut émettre l'hypothèse que cette ambivalence culturelle, rare selon cet auteur, est en relation avec la confusion des niveaux de parenté dans la terminologie des familles recomposées.

Il existe peut-être aussi un lien avec le fait que, dans le domaine de la famille, les références théoriques des cliniciens et chercheurs sont sensiblement différentes en France de celles utilisées majoritairement dans les pays anglo-saxons. Enfin, nous le verrons, l'attention accordée par ceux qui étudient la famille recomposée est très différente d'un pays à l'autre : aux milliers de travaux quantitatifs effectués aux USA correspondent seulement quelques études portant sur des échantillons de taille significative en France. Si au niveau de la sociologie l'écart n'est pas aussi considérable, il pose aussi question.

### **III – 1 - 2 - Cadre légal**

Le législateur s'efforce d'adapter les règles et procédures aux évolutions de la société et, pour cela, il conçoit, élabore et propose les textes permettant de régler les litiges au sein des nouvelles structures familiales. Ce travail complexe ne peut qu'être en décalage avec la réalité sociologique qui subit des effets de mode ou des flambées dues aux changements de l'environnement. Trois grandes catégories de problèmes ont été identifiées : La première concerne la permanence et le partage de la *parentalité*, la seconde est relative à la *conjugalité*, tandis que la troisième assemble les nombreux aspects financiers liés à la séparation et à la nouvelle union.

#### III – 1 - 2 – 1 - Problèmes liés au partage parental

Au niveau du partage de la *parentalité*, il existe plusieurs textes. La loi du 8 janvier 1993 n'évoque la garde alternée que de façon implicite et la première réglementation claire est la loi du 4 mars 2002 sur l'autorité parentale qui prévoit la possibilité de *résidence alternée*, dispositif où l'enfant habite une semaine sur deux chez chacun de ses parents. Cette disposition peut être décidée par le juge aux affaires familiales (JAF) sur



demande de l'un ou l'autre parent et doit permettre de surseoir au versement d'une pension alimentaire, quoique, dans la pratique, les juges continuent à accorder cet avantage aux mères. La loi prévoit la possibilité de demander son avis à l'enfant à partir de 11 ans.

Le premier audit de la garde alternée réalisé par le Ministère de la Justice et rendu public en janvier 2003<sup>1</sup> examine un échantillon représentatif de 7716 décisions rendues par les JAF. Il montre que ce mode de garde n'est choisi que par 10% des couples qui divorcent.

L'examen plus fin des résultats donnés par la Chancellerie montre que, depuis 1993, le nombre de ces situations est passé de 1,5 % à 16% pour les divorces par consentement mutuel et à 6% pour les divorces conflictuels. Dans 80% des cas, la résidence alternée entérine un accord entre le père et la mère. Dans les situations où un seul parent fait la demande contre l'autre, le JAF la refuse dans 75% des cas. Lorsqu'il impose la mesure, le magistrat procède presque toujours à une enquête. Enfin, l'étude de la Chancellerie met en évidence que 75% des enfants en situation de garde alternée ont moins de 10 ans au moment de la décision du juge. L'Association Française de Psychiatrie estime que la mesure présente un risque de souffrance pour les enfants de moins de six ans mais le Ministère de la Justice n'a pas émis d'avis en réponse à cette mise en garde. La position des pères, au travers de leurs associations, est également nuancée<sup>2</sup>. De son côté, la présidente de l'association *L'enfant d'abord* a récemment publié un réquisitoire<sup>3</sup> contre la garde alternée imposée dans le cas des enfants petits (voir aussi III – 4 – 7, page 67).

Une disposition secondaire de la loi est que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003, les avantages fiscaux et sociaux sont également répartis entre les deux parents en cas de garde alternée. Ceci concerne en particulier la demi part fiscale liée à l'enfant, l'emploi d'une aide à domicile, les frais de scolarité, l'abattement pour personne à charge dans le calcul de la taxe d'habitation, le double rattachement de l'enfant aux caisses de sécurité sociale et, enfin, les prestations familiales.

Enfin, la loi du 4 mars 2002 permet d'effectuer des donations entre le beau-parent et les beaux-enfants, ce qui ne représente qu'une modeste avancée puisque le barème est celui applicable entre personnes étrangères, à savoir un droit de mutation de 60%. Au niveau de l'héritage, la loi et le fisc considèrent toujours les beaux-enfants et beaux-parents comme des étrangers.

Au niveau du droit des successions, la réforme du 14 juin 2006 a pour objet de mieux prendre en compte les évolutions sociologiques ou démographiques comme la recomposition familiale. Elle prévoit plusieurs dispositions comme la répartition d'une même donation partagée entre les enfants de plusieurs lits.

Afin de donner un avantage à ses beaux-enfants, le beau-parent peut les adopter. Il existe en France deux niveaux : *l'adoption simple* s'ajoute aux liens de la famille d'origine mais ne les brise pas. L'enfant conserve les droits successoraux de sa famille d'origine et acquiert les mêmes droits que les enfants légitimes de la famille adoptive à l'exception de ceux concernant les ascendants de l'adoptant. *L'adoption plénière* substitue une nouvelle filiation à l'ancienne. L'enfant est considéré comme légitime ou naturel. Si l'adoption permet de résoudre les problèmes de transmission des biens, elle

---

<sup>1</sup> Consulter également :

La résidence en alternance des enfants de parents séparés. *Etudes et Statistiques Justice*, 23, 2004. *Les chiffres clés de la Justice*, Octobre 2004.

<sup>2</sup> Poussin Gérard & Lamy Anne, *Réussir la garde alternée*. Paris : Albin Michel, 2004.

Neyrand Gérard, *L'enfant face à la séparation des parents : une solution, la résidence alternée*. Paris : Syros, 2001.

<sup>3</sup> Phélip Jacqueline, *Le livre noir de la garde alternée*. Paris : Dunod, 2006.

soulève une question d'ordre symbolique puisque le *conflit de loyauté*<sup>1</sup> trouve alors une issue explicite.

Exemple : Lors du divorce très conflictuel de ses parents, Jacques va vivre avec sa mère. Il admire beaucoup son père bien que celui-ci ne se soit jamais beaucoup occupé de lui car son métier artistique ne laissait que peu de place à une disponibilité affective. Un peu plus tard, le père de Jacques s'expatrie et disparaît. La mère de Jacques se remarie et envisage avec le beau-père la possibilité d'adoption. L'enfant, jusqu'ici tonique et bon élève, sombre dans une dépression rebelle.

La loi du 4 mars 2002, par un décret du 29 octobre 2004 permet, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005 d'accoler, à l'aide de deux tirets, le nom du père et celui de la mère dans l'ordre qu'ils auront choisi. Cette disposition va sans doute avoir des répercussions au plan symbolique mais il est difficile de les cerner pour l'instant.

La *Mission parlementaire d'information sur la famille* a publié son rapport final en janvier 2006. Celui-ci propose 13 mesures relatives aux familles recomposées, sur un total de 100 propositions, qui concernent principalement la répartition de l'autorité parentale et la fixation des pensions.

### III – 1 – 2 – 2 - Problèmes liés au statut conjugal

Les problèmes potentiels liés au statut *conjugal* de l'ancien et du nouveau couple sont nombreux. On peut en effet distinguer quatre statuts pour chaque couple :

#### - le mariage.

Le mariage est la forme la plus institutionnalisée de vie à deux et le droit civil ainsi que le droit fiscal sont très clairs. A titre indicatif<sup>2</sup>, en 2004, il a été célébré 278 602 mariages, dont 20% de remariages, et prononcé 128 000 divorces. Le mariage présente l'avantage de permettre le régime de communauté légale qui offre une grande souplesse et de bonnes garanties entre époux en cas d'achat de biens avec des deniers personnels comme, par exemple, un héritage.

Exemple : Le mariage ne résout pas tous les problèmes ainsi que le montre l'anecdote suivante : Christiane, belle-mère, se promène avec son beau-fils de 10 ans alors que son mari est en voyage d'affaire et que la mère est en vacances aux Indes, injoignable. L'enfant fait une chute à vélo et se fracture le poignet. La blessure ouverte est impressionnante. Arrivée aux urgences de l'hôpital, Christiane apprend qu'il faut procéder très vite à une intervention délicate. Se pose alors la question des décharges à signer. Le personnel administratif hésite longuement : une belle-mère, est-ce comme une mère, même mariée au père ?

#### - le pacte civil de solidarité (PACS)

Il résulte des textes du 15 novembre 1999 et a été choisi<sup>3</sup> par 40 100 couples en 2004. Au total, 140 000 PACS ont été enregistrés à fin 2004, tandis que 12% ont été rompus. Bien sûr, aucune comparaison n'est encore possible avec la dynamique du mariage et du divorce, faute de recul. Si un mariage sur trois rompt, c'est surtout au cours de la deuxième moitié de la première décennie et le PACS n'a pas encore atteint cette ancienneté.

---

<sup>1</sup> Lorsque les parents séparés se disputent l'affection de leur enfant, celui-ci est pris dans ce que les cliniciens dénomment *conflit de loyauté*.

<sup>2</sup> Bilan démographique 2005, *INSEE Première*. 1059, Janvier 2006.

<sup>3</sup> idem

Le PACS impose une communauté de vie, un seul foyer, et instaure des obligations de support mutuel entre les deux personnes qui y souscrivent. Pour les acquisitions postérieures à l'union, il crée une indivision du mobilier et une présomption d'indivision pour tous les autres biens s'il n'existe pas de mention expresse lors de l'achat. Cependant, selon une disposition du 23 novembre 2000, si l'un a contribué plus que l'autre, le fisc serait susceptible de réclamer des droits de mutation à hauteur de 60% sur la différence alors considérée comme une donation entre personnes étrangères. La loi du 14 juin 2006 modifie à nouveau la règle en instituant la séparation des patrimoines avec une option pour un régime d'indivision règlementé.

Lors du 100<sup>ième</sup> congrès des Notaires de France, proposition a été faite de permettre, dans le cadre du PACS, une option, communautaire ou bien séparatiste, dès le début de l'union, comme dans le cas du mariage.

- le concubinage

Le concubinage consiste en une communauté de vie dans un même foyer et cette disposition a été adoptée par environ deux millions de couples. Au niveau des prestations sociales, des règles fiscales concernant les revenus et de l'application des droits à l'assurance maladie et maternité, le concubinage « notoire » (selon une expression utilisée autrefois par l'autorité fiscale) est considéré comme le PACS et le mariage. Par contre, pour tout ce qui concerne le droit patrimonial, les concubins sont considérés comme des étrangers.

- le couple « duo »

Les sociologues notent le développement rapide d'un nouveau type d'union où les personnes vivent séparément et se rapprochent un jour ou deux par semaine, le week-end, à l'occasion de sorties, d'évènement familiaux, ou encore pendant les vacances. Ces arrangements ne sont pas uniquement réservés aux couples sans enfants puisqu'un nombre croissant de ces unions a procréé. Ces modes de vie à deux ou en famille ne bénéficient d'aucun droit social ou fiscal et sont ignorés par les statisticiens.

### III – 1 – 2 – 3 - Aspects financiers

Les problèmes d'ordre *financier* souffrent d'un manque patent de solution. Ils concernent principalement la période d'après divorce et la vaste question de la pension alimentaire qui pèse parfois lourdement sur les finances du nouveau foyer. Diverses mesures sont distillées comme, par exemple, le versement des prestations compensatoires sous forme de rente transmissible aux héritiers. Mais, la répartition du patrimoine entre les enfants de différents lits est un domaine potentiellement explosif, car, s'il s'agit d'une réalité encore peu fréquente puisque les couples recomposés sont encore jeunes, il est prévisible que la vague des divorces, commencée dans les années 1960<sup>1</sup>, se traduira vers 2010 par une augmentation significative des successions complexes. La protection du conjoint, facile en cas de mariage, n'est pas assurée de façon satisfaisante dans la plupart des situations de reconstitution. Plusieurs guides juridiques et fiscaux spécifiquement consacré aux nouvelles familles sont heureusement parus récemment<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> 59 190 divorces en 1976, environ 100 000 par an entre 1984 et 1992, 127 643 en 2002.

<sup>2</sup> Laura Chrétien & Marie-Cécile Chevallier, *Familles recomposées : problématiques particulières et solutions sur mesure*. Paris : Verneuil, 2003.

Lelong Patrick, *La famille recomposée*. Paris : Jacob Duvernet, 2003.

De manière générale, et quoique la recomposition familiale ne soit pas un phénomène nouveau, la loi et les règlements suivent avec retard la réalité. Ainsi par exemple, c'est en 1969 que le droit de vote a été accordé aux parents pour la désignation des délégués de parents d'élèves dans les collèges et lycées et cette mesure a été étendue en 1977 pour les écoles maternelles et élémentaires. Mais, dans tous les cas, une seule voix était accordée par famille ou à l'adulte chez lequel l'enfant avait sa résidence habituelle.

Or, depuis 1993, la loi sur l'exercice conjoint de l'autorité parentale rendait obsolète les dispositions du Ministère de l'Education en cas de séparation des parents. Celui-ci n'a rendu obligatoire l'envoi des bulletins scolaires aux deux parents divorcés qu'en 2001, ce qui a permis une information identique sur les résultats des beaux-enfants. Ce n'est qu'en juin 2004 que le droit de vote pour l'élection des représentants dans les conseils d'école ou dans les conseils d'administration des collèges et lycées a été accordé à chaque parent. Il aura donc fallu attendre qu'un enfant sur quatre environ vive avec un seul de ses parents biologiques pour que le Ministère de l'Education reconnaisse ce phénomène.

« L'adaptation nécessaire du droit à l'évolution de la société », pour reprendre les mots du Ministère de l'Education, demande environ une décennie et cette règle vaut pour la plupart des aspects de la vie familiale.

## III - 2 – Données démographiques et sociales

### III – 2 – 1 - Aspects démographiques

L'INSEE<sup>1</sup> a réalisé deux enquêtes sur les familles en 1990 et en 1999, ce qui permet enfin de mettre en perspective l'évolution démographique de la recomposition en France<sup>2</sup>.

Tout d'abord, l'ensemble des familles passe de 9 126 000 en 1990 à 8 822 000 en 1999, soit une baisse de 3,3% qui s'explique par l'augmentation du nombre de personnes seules de plus de 65 ans au sein desquelles l'espérance de vie est plus faible pour les hommes. Cette partie de la population passe en effet de 14,6% à 16,2% en dix ans. Si l'écart entre les sexes diminue progressivement, l'espérance de vie des femmes, environ 83 ans, reste significativement plus élevée que celle des hommes, environ 76 ans.

Les *familles traditionnelles*<sup>3</sup>, au cours de la même période, passent de 7 083 000 à 6 474 000, soit une baisse de 8,6%. Le nombre d'enfants vivant dans ces familles, environ 12 millions, baisse de près de 12%. L'érosion rapide du nombre d'enfants a plusieurs causes dont, bien sûr, la moindre propension générale à faire des enfants puisque le nombre de jeunes de moins de 25 ans chute de 7% entre 1990 et 1999.

Les *familles monoparentales*<sup>4</sup>, de leur côté, passent de 1 397 000 à 1 640 000, soit une augmentation considérable de 17,4% tandis que les enfants dans ces familles, environ 2,7 millions, augmentent de 22,2%. Une famille sur cinq est donc monoparentale, ce qui est le reflet de l'augmentation du nombre de séparations. Ce vaste réservoir va inéluctablement alimenter à terme celui des familles recomposées puisque nous verrons que la remise en couple n'est pas immédiate mais demande plusieurs années.

Les *familles recomposées*<sup>5</sup>, enfin, passent de 646 000 à 708 000, soit une croissance de 9,6%, proche de celle des enfants vivant avec ces familles qui, près de 1,5 millions, augmentent de 11%.

46,3% de ces familles n'ont pas procréé et les fratries n'y comportent pas de demi-frères ou demi-sœurs. Les 53,6% restants font cohabiter les beaux-enfants (enfants du beau-père et/ou de la belle-mère) avec des enfants du couple actuel. Au sens de l'INSEE, 63% des foyers sont avec un beau-père et 37% avec une belle-mère. Toutefois, on estime à environ 20% le nombre de familles comportant des quasi frères et sœurs, donc à la fois avec beau-père et avec belle-mère, qui ne sont pas comptées comme telles dans les statistiques.

---

<sup>1</sup> Barre Corinne, 1,6 million d'enfants vivent dans une famille recomposée. *INSEE Première*, 901, juin 2003.

<sup>2</sup> Desplanques Guy, Les familles recomposées en 1990. *Population et société*, 286, Janvier 1994. (disponible sur Internet)

<sup>3</sup> Selon l'INSEE, la famille traditionnelle est un couple vivant avec des enfants, tous nés de ces mêmes parents.

<sup>4</sup> Selon l'INSEE, la famille monoparentale est composée d'un adulte vivant sans conjoint avec ses enfants de moins de 25 ans.

<sup>5</sup> Selon l'INSEE, la famille recomposée est un couple vivant avec au moins un enfant dont un seul des conjoints est le parent.

### III – 2 – 2 - Les fausses vraies familles

A côté des recompositions recensées par les démographes existent des situations de familles monoparentales où le parent gardien vit en couple sans pour cela entrer dans la définition de l'INSEE. Selon une étude de la DREES<sup>1</sup>, 8% des femmes, mères dans une famille monoparentale, et 25% des hommes, pères dans une famille monoparentale, vivent selon un modèle de couple inédit, caractérisé par un double habitat, qui représente environ 160 000 familles recomposées supplémentaires.

Ces nouvelles formes familiales correspondent à une représentation sociale récente d'un *célibat heureux*, idéologie qui se développe rapidement, soutenue par l'individualisme ambiant et l'augmentation du nombre de célibataires. La position un peu arrogante du couple « fusionnel » et l'image fortement médiatisée du couple « aristocratique » sont compensées par la montée des valeurs liées à l'autonomie et l'indépendance comme le note le psychanalyste Alain Valtier<sup>2</sup> ou le sociologue Serge Chaumier<sup>3</sup>. Le nombre d'ouvrages consacrés à ces nouveaux modes de vie est d'ailleurs en forte progression, comme si la société devenait brusquement avide de références. L'examen de cette profusion d'essais et de « livres de recettes » permet de délimiter assez précisément les valeurs émergentes.

C'est le sociologue Jean-Claude Kaufmann<sup>4</sup> qui a ouvert le feu en 1999 en faisant une apologie vigoureuse de la vie de célibataire. Pour cet auteur, l'échec, c'est celui d'un couple qui survit malgré la mésentente.

La sociologue Bernadette Bawin-Legros<sup>5</sup> pense que se construit une autre manière de gérer l'affectif, ou plutôt de s'accommoder d'un certain désordre sentimental. La réalisation personnelle, libérée des contraintes et des pressions sociales, peut s'affranchir de structures contraignantes comme le couple et la famille. La thèse du psychiatre Gérard Apfeldorfer<sup>6</sup> prône l'indépendance élevée au rang de vertu car elle permet de privilégier les études, la carrière et de connaître l'intimité de plusieurs personnes au cours d'une même vie. François Lelord<sup>7</sup>, également psychiatre y voit une vie plus riche mais plus exposée à la solitude.

La vie sociale est la première préoccupation de cette population qui n'hésite plus à prendre conseil auprès de spécialistes comme la psychosociologue Odile Lamourère<sup>8</sup> qui pense que les périodes de célibat sont la principale opportunité pour construire une identité propre.

Outre la famille et le travail, considérés comme une « troisième donne » après la petite enfance et l'adolescence, il y aurait donc une autre et nouvelle voie vers la construction identitaire : le célibat et la liberté qu'il offre. C'est ce que pense la psychanalyste Nicole Fabre<sup>9</sup>. Cette opportunité naissante se dispute pourtant avec l'union hétéro ou homosexuelle car les auteurs notent l'hésitation, l'oscillation pourrait-on dire, entre le désir

---

<sup>1</sup> DREES, Les familles monoparentales : des caractéristiques liées à leur histoire matrimoniale. *Etudes et Résultats*, 218, février 2003.

<sup>2</sup> Valtier Alain, *La solitude à deux*. Paris : Odile Jacob, 2003.

<sup>3</sup> Chaumier Serge, *La déliaison amoureuse : de la fusion romantique au désir d'indépendance*. Paris : Albin Michel, 2004.

<sup>4</sup> Kaufmann Jean-Claude, *La femme seule et le Prince charmant*. Paris : Nathan, 1999.

<sup>5</sup> Bawin-Legros Bernadette, *Le nouvel ordre sentimental*. Paris : Payot, 2003.

<sup>6</sup> Apfeldorfer Gérard, *Les Relations durables*. Paris : Odile Jacob, 2003.

<sup>7</sup> Lelord François, *Ulik au pays du désordre amoureux*. Paris : Oh Editions, 2003.

<sup>8</sup> Lamourère Odile, *Célibataire aujourd'hui*. Paris : Editions de l'Homme, 2003.

<sup>9</sup> Fabre Nicole, *La Solitude. Ses peines et ses richesses*. Paris : Albin Michel, 2004.

d'indépendance et celui de faire couple avec, au-delà, celui de créer une famille. Le sociologue François de Singly<sup>1</sup> souligne que l'individualisme conduit à un paradoxe, être ensemble tout en pouvant être seul, tandis que l'anthropologue Philippe Brenot<sup>2</sup> prône la créativité au sein du couple afin d'inventer de nouveaux modes d'existence à deux qui permettent de ménager les désirs contradictoires pour la liberté et la dépendance. A l'autre bout du spectre, le psychanalyste Serge Hefez et la journaliste Danièle Laufer<sup>3</sup> soulignent la nécessité d'être deux.

Enfin, et c'est probablement le point le plus important, il faut souligner l'extraordinaire attrait pour l'enfant dans notre société, attrait qui prend la forme d'une exigence à laquelle répond la médecine, en offrant de nouvelles techniques de procréation assistée sans en avoir mesuré les conséquences à long terme, et à laquelle répondent également les pouvoirs publics en considérant la possibilité de légitimer l'homoparentalité qui existe déjà dans les faits puisque le divorce conduit parfois à une nouvelle union homosexuelle. Nombre d'enfants sont ainsi élevés au sein d'une famille recomposée où les conjoints sont du même sexe. Cette réalité est occultée par les *media*, mais l'Association des Parents Gay et Lesbiens (APGL) estime à 200 000 les enfants vivant dans 100 000 familles homoparentales<sup>4</sup>. Ces situations ne sont pas toutes le résultat d'une recombinaison car certains couples ont recours à la Procréation Médicalement Assistée (PMA) dans les pays qui l'autorisent. En France la loi bioéthique de 1994 restreint les conditions d'assistance à la procréation, mais le cadre législatif est plus souple en Belgique, en Grande Bretagne, en Grèce ou en Espagne.

### III – 2 – 3 - Données démographiques hors France

Les données démographiques américaines indiquent que 62% environ des premiers mariages conduisent à un divorce. Parmi les personnes séparées, 75% se remarient et, parmi ces nouvelles unions 65% comprennent des enfants de l'union précédente et forment donc des familles recomposées.

Le *Vital Statistics Report* de 1998 montre que parmi les enfants de moins de 18 ans :

- 68.1% vivent avec leurs parents biologiques (72.5% en 1990)
- 23.3% vivent avec leur mère, seule ou remariée (24.2% en 1990)
- 4.4% vivent avec leur père, seul ou remarié (3.9% en 1990)

La comparaison avec la France est difficile mais on peut cependant tirer deux conclusions :

1 - L'ensemble des familles recomposées et des familles monoparentales (23,3% + 4,4% = 27,7%) est du même ordre de grandeur qu'en France, c'est-à-dire environ trois familles sur dix.

2 - Les situations comprenant une belle-mère représentent environ 20% des familles recomposées.

Au Canada, les statistiques officielles de 2001 (Statistique Canada, 2002) comptent 12% de familles recomposées (contre 10% en 1995) dont la moitié sont des mariages. Ces 503 000 familles sont en progression de 17% par rapport à 1995. La moitié sont avec beau-père, 10% avec belle-mère et 40% sont mixtes.

---

<sup>1</sup> De Singly François, *Libres ensemble, l'individualisme dans la vie commune*. Paris : Pocket, 2003.

<sup>2</sup> Brenot Philippe, *Inventer le couple*. Paris : Odile Jacob, 2001.

<sup>3</sup> Hefez Serge & Laufer Danièle, *La danse du couple*. Paris : Hachette, 2002.

<sup>4</sup> Il y aurait 50 000 familles homoparentales aux Pays-bas et 1 000 000 aux USA, par exemple.

Les pays occidentaux obéissent tous à peu près cette même loi : déclin des familles traditionnelles, environ deux familles sur dix monoparentales et une sur dix recomposée, ces deux dernières catégories étant en croissance au point de laisser prévoir environ une famille sur cinq recomposée vers 2010.

### III – 2 – 4 - Repères médiatiques

Tout changement de la société est accompagné par un mouvement médiatique qui tour à tour interroge, commente ou dénonce en combinant diverses formes de communication. En France, l'impulsion est donnée par *La marche du siècle* en janvier 1993 sur France 3 avec Roger Vadim. Cette émission entraine en résonance avec une vision positive de la recomposition opposée à la menace représentée par la famille monoparentale. Les ouvrages de cette époque<sup>1</sup> fustigeaient l'absence de père et idéalisaient la présence d'un beau-père capable de contrebalancer la préférence accordée à la mère qui avait fait dire au civiliste Jean Carbonnier que « la famille naturelle s'organise assez spontanément en matriarcat »<sup>2</sup>.

Pendant plusieurs années, cette image idéalisée est véhiculée à la fois par l'audiovisuel et par la presse hebdomadaire<sup>3</sup>. Ce sujet a donné lieu à une vague médiatique jusqu'en 1997, puis ce thème a décliné lorsque est apparu celui du « célibat heureux »<sup>4</sup>.

Au niveau des ouvrages scientifiques spécialisés, il en existe plusieurs offrant une perspective démographique ou sociologique (Le Gall & Martin, 1990 ; Ville-neuve-Gokalp, 1993 ; Meulders-Klein & Théry, 1995 ; Théry, 1995 ; Martin, 1997, Cadolle, 2000) mais très peu portent sur les aspects psychologiques et aucun ne donne une vue d'ensemble des acquis sur le sujet.

Les psychologues ou psychiatres français s'expriment dans plusieurs ouvrages (Benoit, 1995 ; Van Custen, 2001) ou articles dans les périodiques spécialisés (Dialogue 97, 150, 151), mais les chercheurs se montrent particulièrement silencieux. Peu de thèses sont consacrées à ce thème dans le champ psychologique et aucune n'a été publiée.

Aux USA, par contre, des milliers d'études scientifiques ont été menées et de nombreux livres et revues en véhiculent les conclusions. Pour le seul éditeur Aworth, par exemple, les revues suivantes traitent directement ou indirectement des problèmes liés à la recomposition familiale :

Journal of Couple & Relationship Therapy

---

<sup>1</sup> Lefaucheur Nadine, Sur la scène de l'anormalité familiale, *Les recompositions familiales aujourd'hui*. Paris : Nathan, 1993.

<sup>2</sup> Carbonnier Jean, *La famille*. Paris : PUF, 1993

<sup>3</sup> TF1 a consacré une émission sur la famille recomposée en mai 1995, la Cinquième en octobre 1999. Les magazine féminins ont publié des articles sur ce sujet en juin 1995 (Biba, Elle), décembre 1995 (Marie-Claire), janvier 1997 (Cosmopolitan), octobre 1997 (Biba), avril 2003 (Changer tout). La presse hebdomadaire générale a publié en octobre 1996 (Le Nouvel Observateur) et en juillet 1997 (l'Express). Le thème de la belle-mère a été abordé en novembre 2001 (Questions de femmes), avril 2002 (20 ans), septembre 2003 (L'Express).

<sup>4</sup> Sur un autre sujet, *la relation mère-fille*, une première vague de livres et d'articles spécialisés, entre 1990 et 1998, avait précédé l'intérêt de la presse féminine et préparé le succès significatif d'un petit nombre d'ouvrages publiés ensuite.



Journal of Divorce & Remarriage  
Journal of Family Psychotherapy  
Journal of Feminist Family Therapy  
Journal of Intergenerational Relationships  
Journal of Psychology & Human Sexuality  
Journal of Teaching in Marriage & Family  
Journal of Women & Aging

Il existe en outre une puissante association (*Stepfamily Association of America*) qui joue un rôle moteur dans la diffusion des conclusions de ces recherches. Sur cette base considérable de résultats plusieurs constructions théoriques ont été élaborées mais qui ne rencontrent que peu d'écho en France.

Au-delà des repères médiatiques, ceux relevant de l'imaginaire collectif (mythes, contes, œuvres artistiques) sont examinés en annexe 6.

## III – 3 - Aspects sociologiques

### III – 3 – 1 - Méthodes

Parallèlement à l'évolution des manifestations de la pathologie, nous observons des changements sociologiques ainsi que des modifications plus intimes de chacun comme, par exemple, la représentation de soi-même ou le sens donné à l'existence. Dans bien des sociétés traditionnelles, la notion d'individu est vague sinon inexistante, et le sens de la vie ne peut qu'être extérieur à la personne<sup>1</sup>. Au sein de notre civilisation occidentale, la réalisation de soi prévaut sur l'idée de destin et l'individu se caractérise essentiellement par la liberté de choisir, par son *initiative*, et par la possibilité d'accéder à ses désirs, s'il les connaît.

Bien des chercheurs se penchent sur l'écheveau mêlant les causes, les raisons et les explications. Une foule de concepts nouveaux ont été inventés sans qu'aucun nous permette de comprendre et surtout de prévoir. Comme nous le verrons, la recherche, pour être honnête et efficace, doit mettre les concepts à l'épreuve des faits en respectant une approche qui permette d'accorder quelque confiance à la preuve ainsi établie. La réalité est malheureusement complexe et caractérisée par la multiplicité et la dispersion des causes et, dans le cas de la famille, la simple mise en évidence d'une relation entre deux variables exige de neutraliser une multitude d'autres variables et donc de se focaliser sur un domaine ou un échantillon extrêmement restreints. Un travail considérable est nécessaire pour tout juste confirmer ou infirmer l'existence d'un lien ténu, pas même d'une cause, entre deux éléments. Pour compliquer encore la tâche, aucun chercheur n'est neutre par rapport à son objet de recherche et il existe une tendance, inconsciente et tenace, à confirmer nos propres croyances, individuelles, sociales ou culturelles.

L'un des faits incontournables que nous observons au niveau de la société est l'augmentation galopante du nombre de séparations. Ceux qui ont vécu une rupture restent ensuite seuls pendant plusieurs années puis retrouvent un nouveau partenaire avec lequel ils envisagent une liaison durable, voire une cohabitation, et parfois un mariage. L'aspect *conjugal* de la seconde union est familier car s'y mêle l'amour, la complicité et un soutien mutuel, en proportion variables selon les couples mais selon des modalités connues qui ont été mises à l'épreuve au cours de l'union précédente. Que ce soit la répétition du même, la tentation pour le contraire ou une évolution affective réelle, il existe un lien étroit entre la première et la seconde expérience conjugale. Ces mécanismes du choix d'objet sont maintenant bien compris aussi bien au plan psychologique (Lemaire, 1979) que sociologique.

La facette *parentale* est beaucoup plus difficile à cerner dans les familles recomposées. Le jeu à deux devient en effet une partie à trois entre parent gardien, beau-parent et "ex". En surface se nouent et se dénouent des intrigues dont l'enjeu est l'autorité parentale, déléguée ou non par le parent gardien au beau-parent, et revendiquée légitimement par l'ex. Ces joutes masquent parfois une couche plus profonde de problèmes liés à la rivalité, aux deuils mal faits, au ressentiment, aux remords, aux regrets et donc aux ava-

---

<sup>1</sup> C'est pourquoi, dans cette recherche, le terme « personne » a été préféré à celui de « sujet » ou « d'individu ». L'individualité est en effet une notion culturellement marquée, apparue au 16<sup>ième</sup> siècle, elle désigne un *homme sans maître*, un être qui se croit indépendant de la société.

tars d'une première vie affective et sexuelle qui a échoué et qui s'entrechoque avec les espoirs de la seconde.

Pour les enfants issus de la première union, la vie au sein du nouveau foyer est également beaucoup plus complexe. Ils vivent désormais avec le parent gardien et passent une partie de leur temps chez leur autre parent biologique. Chacun de ces deux parents a peut-être construit une vie conjugale avec une personne qui est aussi issue d'une séparation et en charge d'une progéniture. Les enfants connaissent donc le foyer du parent gardien, leur lieu de vie habituel, l'habitation de leur autre parent où ils vivent jusqu'à la moitié du temps, un ou parfois deux beaux-parents, des demi-frères ou demi-soeurs, enfants ayant en commun un parent biologique, et des quasi-frères et quasi-soeurs, enfants issus d'une union précédente du beau-parent, donc sans lien biologique mais appartenant néanmoins à la famille ou résidant dans un des foyers.

L'enfant ne peut donc être que perplexe car au lieu d'un seul couple, celui de ses parents biologiques, il se retrouve en relation avec trois entités duales étranges : ce qui reste du couple de ses parents, c'est-à-dire la partie parentale qui survit à la séparation, le nouveau couple conjugal de son père et le nouveau couple conjugal de sa mère. Ces deux derniers couples sont réels ou non, avec toutes sortes d'intermédiaires, car chaque parent biologique peut être seul, avoir le projet d'une liaison, avoir une véritable liaison, cohabitante, durable, formalisée par une cérémonie, féconde peut-être, et même parfois homosexuelle. Trois entités, donc, qui vont distribuer et se disputer l'autorité et l'amour sans que la société délivre le mode d'emploi ni le moindre indice pour le construire. Quant aux premiers ouvrages<sup>1</sup> qui ont tenté de donner des indications, ils ont souligné la confusion en prônant le détachement.

Alors que le psychologue, outre l'explication des mécanismes intimes des personnes et des familles, s'interroge sur les techniques pour soigner et réparer, le sociologue, qui étudie les phénomènes sociaux, a pour ambition de comprendre ce qui se passe collectivement et puise pour cela dans le savoir des anthropologues sur l'être humain et des ethnologues sur les sociétés. L'expérience étant éthiquement contestable, c'est essentiellement l'observation ou l'enquête qui permet au sociologue de collecter les faits dont il a besoin pour valider ou infirmer ses concepts. Des problèmes méthodologiques, semblables à ceux que rencontrent les psychologues, perturbent l'accès à la connaissance par l'introduction de biais. Ainsi, la *démarche comparatiste* pour l'étude des familles a été critiquée puis délaissée en France vers la fin des années 80 suite à une prise de conscience qui ressemble à celle des chercheurs américains dans le domaine de la psychologie (voir chapitre 4). Les avantages et inconvénients des approches qualitatives et quantitatives en sociologie sont comparables à ceux qui existent pour les études de psychopathologie clinique. L'absence d'une fonction comparable à celle de thérapeute dans sa discipline prive le sociologue d'un niveau d'observation plus intime. L'abondance de variables est clairement une des principales difficultés rencontrées, tout comme dans le champ de la psychologie.

### **III – 3 – 2 - Survol des recherches**

Les études sociologiques sur la famille recomposée ont commencé en France à la fin des années 80 (Théry, 1987) et ont donné lieu à d'importants travaux ultérieurs sous forme d'enquêtes, dont en particulier celle menée par la sociologue Sylvie Cadolle

---

<sup>1</sup> Le premier écrit en France fut : Combe Sonia, *Le parent en plus*. Paris : Anne Carrière, 1995.

(1998) dont la thèse de doctorat en sociologie est l'occasion d'un état de la question large et complet. Les conclusions de cette étude ont été reprises dans un livre (Cadolle, 2000).

A cette époque, la *démarche comparatiste* était l'objet de sévères attaques. Cette orientation méthodologique en sociologie consiste à établir une corrélation entre les caractéristiques sociales et la structure familiale, par exemple entre la séparation des parents et les résultats scolaires. Nous savons bien que de telles relations sont rarement causales, mais la collectivité, même scientifique, a tôt fait de créer des stéréotypes correspondant à l'idéologie du moment et les formes familiales non nucléaires étaient clairement considérées comme déviantes jusqu'à la fin des années 60 quand les chercheurs en sociologie ont commencé à critiquer et dépasser l'approche comparatiste. Malgré les réserves méthodologiques, comme la queue d'une comète, l'étude des liens entre structure familiale et troubles sociaux reste encore une tentation pour nombre de chercheurs. Il est probable que les nombreux travaux américains antérieurs à 1990 dans le domaine de la psychologie clinique, eux-mêmes fortement biaisés, ont influencé tous ceux qui y ont eu accès.

A y regarder de près, c'est-à-dire en jetant un regard critique sur l'ensemble des travaux, il est pourtant difficile de tirer des conclusions générales quant à l'existence de liens négatifs entre divorce, monoparentalité, recomposition et devenir des enfants : les résultats sont contradictoires, les mesures sont souvent imprécises et, surtout, les différences sont peu significatives alors que le nombre et l'intrication des facteurs ne permet jamais de décider lesquels sont prévalents (voir III – 4 – 5, page 54).

Les nouveaux courants de la sociologie ont donc eu recours à une approche spécifique pour aborder la recomposition. Cette démarche a été élaborée peu à peu en raison des fortes tensions entre, d'une part la vision normative des familles entretenue aussi bien par la communauté psychanalytique que par les milieux catholiques traditionnels, et, d'autre part, la nécessité de rendre compte des transformations de la société qui, comme une vague, balayaient le champ des disciplines sociales. Il arriva un moment où les concepts disponibles ne pouvaient plus rien expliquer et où les chercheurs durent réviser leurs paradigmes.

Le terme de « familles reconstituées » qui a été utilisé un temps dans les années 70 traduit bien cette hésitation entre le normatif et le créatif : l'idée sous-tendue était bien que ces nouvelles familles devaient reconstruire le monde idéal de la famille nucléaire et non créer une nouvelle forme de relation familiale. L'évolution affective des personnes après une séparation était donc déniée, et la liberté d'en jouir était peut-être enviée.

Mais, la croissance sans précédent du nombre de divorces à partir de 1963, conjointe à une baisse significative de la fécondité a suscité une remise en cause brutale des schémas antérieurs. Les analyses entreprises à posteriori<sup>1</sup> montrent que pour les femmes le mariage est devenu un choix parmi d'autres avec pour toile de fond une augmentation de la liberté et de l'autonomie pour les personnes, moins tributaires des lois de la famille ou du village en raison de l'enrichissement national et du support social de plus en plus important apporté par l'Etat. En parallèle, la construction du couple se fait plus par élection que par association et le mariage est devenu une décision et non une contrainte

---

<sup>1</sup> Théry Irène, Différence des sexes et différence des générations. L'institution familiale en déshérence, in *Esprit*, 12, 1996, p. 65-90.

sociale. En cas de rupture d'union, le problème n'est pas de refaire mais de faire sur de nouvelles bases prenant en compte les expériences antérieures.

Comme le souligne Sylvie Cadolle (1998), les chercheurs se sont alors efforcés de prendre en compte la dimension du temps dans l'étude des familles. Elle-même fait l'hypothèse que « avant même la séparation des parents, les relations nouées par l'enfant dans la première famille conditionnent déjà en partie l'organisation post-divorce, et la place que pourra prendre ou non son beau-parent. ».

Dans un nouvel élan éclosent alors des recherches considérant la famille recomposée comme une entité nouvelle et non comme un pansement à poser sur une blessure. La sociologue Irène Théry, sur la base de son article de 1987, anime avec enthousiasme ce nouveau courant. Les principales idées développées dans les travaux que nous allons évoquer sont les suivantes :

- le temps : les familles recomposées résultent d'une histoire complexe comprenant une union, une séparation, une période monoparentale et, enfin, une nouvelle union porteuse d'espoir. Il s'agit donc d'une entité indépendante des autres formes familiales. Le facteur temps, se traduit *in fine* par des variables liées à l'existence d'un parent et d'un beau-parent qui le remplace et par l'établissement d'une distinction entre famille et foyer.
- Le genre : l'hypothèse des psychologues américains sur la dissolution des rôles de genre est reprise sous une forme beaucoup plus nuancée qui reflète la diversité des usages selon le niveau socio-économique et culturel. Par ailleurs, la problématique du désengagement des pères est centrale. Mais, elle n'est pas spécifique à la recomposition qui ne serait qu'un facteur d'amplification du processus. La période monoparentale assez longue inscrirait profondément la « matricentralité » décrite par Sylvie Cadolle.
- Le rôle parental du beau-parent : il s'agit là d'un thème central des travaux sociologiques qui s'efforcent de définir des variables quantitatives ou qualitatives permettant de définir cet « ensemble de conduites concrètes attendues », (Cadolle, 1998, p. 360).
- La cohésion familiale : il y a accord avec les travaux américains sur le départ plus précoce des beaux-enfants, surtout des filles, et sur la moindre solidarité au sein des familles recomposées. Les explications, fondées essentiellement sur l'existence de conflits familiaux plus aigus, ne sont pas convaincantes et un large champ de recherche reste ouvert au plan psychologique.
- La vulnérabilité sociale : le lien entre le niveau socio-économique et la fréquence de la recomposition a été souligné par les démographes et étudié en détail par Claude Martin (1997). La recomposition apparaît dans son étude comme une réponse à l'isolement social et devrait, de ce fait, susciter une réflexion politique. Il s'agit en effet d'une des facettes de la recomposition, mais peut-être pas celle qui est prévalente.
- Filiation et parenté : le modèle familial français est très fortement ancré dans un système de parenté défini par le sang et la recomposition remet en cause cette perspective en proposant un choix parental de nature affective, par élection, donc sur la base d'une décision individuelle. Quoique peu à peu submergée par l'individualisme, la société française a le plus grand mal à accepter que ce soit

l'individu seul qui décide de sa propre filiation. De plus en plus, surtout dans le domaine de la famille, l'Etat revendique le droit de régir la vie des personnes.

### III – 3 – 3 - Enquêtes sociologiques en France

La première recherche sur une population de personnes ayant divorcé puis reconstitué un foyer a été menée par Irène Théry et Marie-Joséphine Dhavernas<sup>1</sup> auprès de 150 familles. La méthodologie combinait une analyse de dossiers de divorce ayant donné lieu à une enquête sociale et des entretiens auprès de 30 belles-mères et 30 beaux-pères. Les résultats montrent que le beau-parent n'est pas automatiquement érigé comme parent du seul fait de sa présence, même si celui ou celle dont il prend la place s'efface. En outre, dans une majorité des cas, il ne le désire pas. Il accepte cependant un rôle de support complémentaire, ni véritablement parent, ni ami, mais adulte présent avec une fonction de recours ultime mal définie dont les règles doivent être inventées pour chaque famille (Théry & Dhavernas, 1993). Selon cette étude et celles qui l'ont suivie dans la même veine deux voies sont possibles au niveau du rôle parental :

- l'*addition* d'une catégorie supplémentaire de parent, qui semble être le mode de construction préféré lors de la recomposition,
- ou le *remplacement* pur et simple d'un parent par un autre qui est le mode préféré dans les catégories socio-économiques les moins favorisées.

La seconde et importante recherche est un ensemble de deux enquêtes quantitatives menées en 1987 et 1990 par Claude Martin (1997) dans le Calvados.

La première enquête porte sur 1085 situations et nous renseigne le mode de vie du parent gardien : seuls 8% des hommes sont gardiens des enfants d'une première union<sup>2</sup>. Mais, ce qui est plus important, si 36% des parents gardiens ont une relation de type conjugal, seulement 9% l'ont sur un mode cohabitant qui est légèrement plus fréquent chez les femmes (30% vs 24%), les jeunes de moins de 30 ans et les diplômés.

La deuxième enquête vise à expliciter la trajectoire des acteurs après la séparation. Elle reprend 336 des familles interrogées lors de la première enquête et montre que les hommes s'engagent plus vite dans une nouvelle union alors que les femmes jeunes et d'un milieu social aisé préfèrent profiter de leur indépendance et établir des liens plus précaires. L'âge est également un facteur significatif puisque les plus jeunes préfèrent le mode cohabitant.

Cette seconde enquête révèle que, selon les niveaux socio-économiques et culturels, le divorce est vécu de façon plus ou moins conflictuelle, et, par voie de conséquence, les liens ultérieurs se construisent différemment. Dans les milieux défavorisés économiquement ou culturellement, la séparation prend la forme d'un conflit conduisant à une rupture des relations entre l'ex et les beaux-enfants. La logique du *remplacement* du parent par le beau-parent prévaut et s'appuie sur le recours au droit. Au contraire, dans les milieux plus favorisés les désunions prennent une forme plus consensuelle. Sans doute le moindre souci de stabilité économique permet une négociation plus sereine qui résulte en un maintien des liens entre parents et avec les enfants. Les travaux ultérieurs semblent montrer que la représentation d'une entente possible et donc d'une pérennité des liens, véhiculée par les *media*, diffuse peu à peu des milieux les plus favorisés vers les moins favorisés et que le *modèle additif* s'installe progressivement comme une

---

<sup>1</sup> Dhavernas & Théry, 1991, rapport de recherche pour la CNAF.

<sup>2</sup> Les données de l'INSEE en 1990 et 1999 sont sensiblement différentes.

norme. Enfin, Claude Martin note que le père le plus souvent s'efface, et, dans bon nombre de cas, disparaît.

L'enquête de Thierry Bloss (1996) porte sur les trajectoires des beaux-pères et assemble 30 témoignages de personnes issues de divers milieux sociaux. Il distingue deux modèles de beau-parenté : d'une part *l'intégration conjugale* d'un homme devenant le nouveau compagnon de la mère tandis que le père conserve sa place symbolique, et, d'autre part *l'intégration familiale* où le nouveau venu crée une nouvelle famille. La première catégorie, majoritaire, concerne des hommes d'expérience, déjà pères par ailleurs, qui souhaitent limiter leurs responsabilités parentales dans leur nouvelle union. La seconde catégorie, plus restreinte, assemble des hommes plus jeunes qui désirent assumer un rôle paternel. L'éclairage donné par Thierry Bloss vient donc ajouter une variable qui se croise avec l'aisance financière : l'histoire personnelle du beau-père. Enfin, la place de ce dernier dépend de la représentation qu'en a la mère, qui résulte elle-même de la relation entre père et mère. Le modèle de construction de la beau-parenté, selon cet auteur, se révèle donc complexe.

L'enquête de Sylvie Cadolle (2000), qui porte sur 60 dyades de beaux-parents et de beaux-enfants, innove puisque c'est la première étude qui s'intéresse au témoignage de ces derniers. Son hypothèse est que les relations nouées par les enfants dans la première famille déterminent l'organisation de la seconde. Les résultats montrent que l'idéal de pérennité du lien de filiation est réalisé dans tous les cas (familles avec beau-père ou avec belle-mère) par les mères et l'auteur introduit la notion de *matricentralité* qui a été reprise par de nombreux auteurs contemporains, sociologues ou cliniciens.

Dans les familles à beau-père, celui-ci est le plus souvent exclu et les beaux-enfants le considèrent comme illégitime s'il ne sait pas rendre la mère heureuse. Dans les familles avec belle-mère la relation avec les beaux-enfants est toujours intermédiée par la mère. Si la belle-mère est non gardienne et que la mère s'implique, les relations entre la belle-mère et les beaux-enfants sont limitées au minimum et tout va bien. Par contre, si la belle-mère est gardienne, elle devient exposée dans sa vie de couple car la mère se sent menacée. Si cette dernière s'implique, la rivalité parentale atteint son acmé, tandis que si la mère délaisse les beaux-enfants, la belle-mère devient « bonne à tout faire ».

Il faut noter que les représentations sociales de la maternité ont considérablement évolué ces dernières années. Les réflexions sur ce thème ont commencé en 1977 avec « L'histoire des mères »<sup>1</sup> qui introduit le doute quant à la confusion entre mère et maternité. Puis, l'ouvrage d'Elisabeth Badinter<sup>2</sup> suggère que l'amour maternel qui nous semble naturel ne l'était pas autant pour nos ancêtres. Le livre de la psychanalyste Geneviève Delaisi de Parseval et l'ethnologue Suzanne Lallemand<sup>3</sup> poursuit dans cette même veine qu'explore en détail Jean-Marie Delassus<sup>4</sup> qui propose le concept de *maternité psychique*. La psychanalyse, qui à son origine a fait de l'enfant l'enjeu de la complétude narcissique chez la femme, forcée de trouver une autre marque de cette complétude que l'appartenance à l'autre sexe, a renforcé cette idée d'instinct maternel. Mais, l'évolution de nos connaissances a peu à peu contribué à substituer à la notion de

---

<sup>1</sup> Knibielher Y. et Fouquet C., *Histoire de mères du Moyen Age à nos jours*. Paris : Montalba, 1977.

<sup>2</sup> Badinter Elisabeth, *L'amour en plus, histoire de l'amour maternel (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*. Paris : Flammarion, 1980.

<sup>3</sup> Delaisi de parseval Geneviève & Lallemand Suzanne, *L'art d'accommoder les bébés*. Paris : Odile jacob, 1998.

<sup>4</sup> Delassus Jean-Marie, *Le sens de la maternité. Cycle du don et génèse du lien*. Paris : Dunod, 2002 (première édition : 1995).

recherche de complétude celle d'une dynamique identitaire qui se déploie selon une dimension personnelle et une dimension sociale, la personne s'efforçant d'atteindre des objectifs personnels dans le cadre d'autorisations socioculturelles claires.

L'idée que la maternité est indispensable à la construction de l'identité féminine est relativement récente et se traduit en particulier par un renouveau de la réflexion chez certains analystes. Ainsi, le psychanalyste Alberto Eiguer<sup>1</sup> propose que, le champ du monisme phallique étant désormais labouré en tous sens, il est temps de se demander ce que devient la théorie si on présuppose au contraire un dualisme pulsionnel dont la nature reste à penser. Ce qu'il suggère est d'articuler le second terme de la dualité autour de la capacité, spécifique à la femme, d'enfanter, et donc d'en déduire une castration propre au féminin : "*pour la femme, l'enfant représente bien plus qu'un phallus.*" (page 36). Qu'est-ce qui peut donc être bien plus qu'un phallus ? L'auteur reconnaît que pour un homme, cette question est vertigineuse et, quoique ce ne soit pas explicite, il transparaît que le deuxième terme d'un dualisme pulsionnel doit s'appuyer sur un triple irréprésentable : la cavité profonde de la création, lieu du développement fœtal, la fente visible mais mystérieuse, nid de la jouissance féminine, et cette jouissance elle-même, énigmatique<sup>2</sup>. Trois irréprésentables intimement liés entre eux puisque "*le maternel s'inspire du féminin.*" (page 132).

Nous pouvons faire l'hypothèse que l'exigence procréative observée dans notre société depuis deux décennies, et supportée par de nombreuses innovations dans le domaine médical, traduit cette quête d'une identité féminine jusqu'ici brimée par les représentations sociales héritées du 19<sup>ème</sup> siècle.

### III – 3 – 4 - L'évolution sociologique

Les enquêtes sur la famille recomposée s'effectuent alors que la société occidentale connaît de profonds changements. Tout d'abord, la personne est devenue peu à peu la première responsable de son destin, que ce soit de ses succès ou de ses échecs, et s'est érigée au rang d'*individu*, « homme sans maître ». L'*hédonisme* représente une valeur centrale favorisée par un accès facile à des biens et services autrefois réservés à une élite. Enfin, le *pragmatisme* domine le champ du savoir quotidien tout en étant absent de la pensée commune et, par exemple, la connaissance médicale est accessible à tous sur Internet ce qui fragilise la position du professionnel.

En 1966, Michel Foucault<sup>3</sup> soutient l'idée que, comme un paradigme pour les sciences, un système de pensée et de discours tend à se construire peu à peu au sein d'un espace social défini. Cet ensemble définit le souhaitable et le non souhaitable pour l'homme et s'érige en monopole jusqu'à son remplacement par une autre construction collective. Il ne s'agit pas d'une culture mais d'un complexe de représentations plus superficielles qui engagent des comportements comme, par exemple, l'hédonisme ou la liberté de disposer librement de soi.

---

<sup>1</sup> Eiguer Alberto, *L'éveil de la conscience féminine*. Paris : Bayard, 2002.

<sup>2</sup> Tyresias, mandé pour apaiser la querelle entre Zeus et son épouse (savoir qui, de l'homme ou de la femme éprouve le plus de plaisir sexuel), et prié de dire son sentiment d'après sa propre expérience, puisqu'il a été homme et femme, répondit : "*Si en amour le plaisir est compté sur dix, les femmes obtiendraient trois fois trois et les hommes seulement un.*" (Appolodore, Livre III, Chapitre 6, Section 7). Robert Graves, *Les mythes grecs*. Paris : Fayard, 1993, page 298.

<sup>3</sup> Foucault Michel, *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines*. Paris : Gallimard, 1966.



Christopher Lasch<sup>1</sup> voit par exemple se dessiner une évolution incluant la décadence éducative, l'indifférenciation sexuelle, l'envahissement du privé par l'Etat et l'écrasement des figures paternelles. Pour lui, l'effritement des normes conduit à une sorte d'anarchie dont les seuls moteurs seraient le plaisir et l'efficacité industrielle, l'un et l'autre étant liés par des relations mutuelles de cause à effet. Notant que les femmes sont désormais isolées<sup>2</sup>, il souligne l'effondrement des grands systèmes de sens, des « grands récits » ou « méta-récits », comme la religion, et la multiplication des références. Gilles Lipovetsky<sup>3</sup> voit l'homme *postmoderne*<sup>4</sup> puis *hypermoderne*<sup>5</sup> comme le client d'un supermarché des idées qui préfère les petites vérités qu'il choisit lui-même aux grandes qui lui sont imposées par les sages. L'émancipation individualiste qui caractérise nos sociétés passe, pour cet auteur, par l'hyperconsommation, processus de jouissance sans cesse renouvelé par l'apparition de produits nouveaux<sup>6</sup>.

Jean-François Lyotard<sup>7</sup> partage cette vision d'un épuisement brutal des « méta-récits » au profit d'une vision renouvelée. D'autres<sup>8</sup> voient une évolution plus continue des idées. Ainsi, les recherches approchant quantitativement l'individualisme, telle celle du sociologue hollandais Geert Hofstede (1980) effectuée sur une très large population, homogène et répartie dans de nombreux pays, montrent que sa progression est liée à celle de la richesse nationale. Patrick Thomassin<sup>9</sup> décrit comment la différence individuelle, le « culte du moi », imprègne désormais nos sociétés occidentales au point de devenir, dans certains cas, une autosuffisance affective permettant de se passer de l'amour d'autrui.

Alors que dans les sociétés traditionnelles le groupe parvient à renforcer les références qu'il impose aux personnes (qui ne sont pas encore des *individus*) et sait en produire de nouvelles pour se protéger du changement, les sociétés occidentales promeuvent l'*obligation d'épanouissement personnel* et l'individu privé d'appartenance est donc sommé de produire ses propres valeurs. Notons que cette injonction de bien être est de nature paradoxale.

En conséquence, les nouvelles conduites s'articulent autour de la notion de performance, de bonheur et de développement de soi au détriment d'une logique de l'interdit qui prévalait jusqu'ici. Les contraintes imposées par le groupe d'appartenance et les lois biologiques devenant insupportables, la recherche de la liberté et d'une jeunesse éternelle mobilise la créativité de tous.

---

<sup>1</sup> Lasch Christopher, *La culture du narcissisme*, Climats. Paris : 1979.

<sup>2</sup> Lasch Christopher, *Les femmes et la vie ordinaire*, Climats. Paris : 1994.

<sup>3</sup> Lipovetsky Gilles, *L'ère du vide*. Paris : Gallimard, 1983.

Lipovetsky Gilles, *L'empire de l'éphémère*. Paris : Gallimard, 1987.

<sup>4</sup> La théorie postmoderniste s'efforce d'expliquer les changements survenus récemment dans les sociétés occidentales. Ce courant, qui résulte de l'échec de la théorie moderniste à fournir un modèle satisfaisant, est à son tour en passe d'obsolescence et fait place au concept d'hypermodernisme.

<sup>5</sup> Lipovetsky Gilles, *Les temps hypermodernes*. Paris : Grasset, 2004.

<sup>6</sup> Lipovetsky Gilles, *Le bonheur paradoxal : essai sur la société d'hyperconsommation*, Gallimard, 2006.

<sup>7</sup> Lyotard Jean-François, *La condition postmoderne*. Paris : Minuit, 1979.

<sup>8</sup> Par exemple : Couturier Yves & Carrier Sébastien, Le postmoderne, tache aveugle de la postmodernité ? Ou l'énonciation épistémique d'un méta-discours performatif libéral. *Esprit critique*, Vol 5, No 4, Automne 2003.

<sup>9</sup> Thomassin Patrick, *La construction du rapport à soi dans une médiation psychosociale. L'exemple de la psychothérapie de groupe*. Thèse de Doctorat : Université de Rouen, 1998.

Cependant, s'il a réussi à s'affranchir des règles d'un groupe social principal, l'individu occidental doit se soumettre à celles, diverses et parfois contradictoires, d'autres instances dont les plus investies actuellement sont le couple et le milieu professionnel. De façon caricaturale, puisque le bonheur devient obligatoire, son absence est donc suspecte et il est de bon ton de se plier aux normes du plaisir, ce qui impose, par exemple d'avoir une vie affective, sociale et professionnelle conforme. Être en couple, en famille, faire du sport, sortir, être assertif au travail, sont des contraintes qui se traduisent, finalement, par l'affiliation à des groupes. Ces multiples appartenances (à la famille, au milieu social, à l'entreprise, au parti politique, au club de sport) créent des conflits de loyauté dont la résolution passe par encore plus d'individualisme. Tel écologiste a des enfants adolescents qui gaspillent, travaille pour une entreprise qui pollue et fréquente des amis ou voisins ayant des opinions à l'opposé des siennes. L'appartenance simultanée à plusieurs sous-groupes impose un clivage des attitudes qui ne peuvent se réconcilier que par une priorité accrue accordée aux objectifs individuels.

En particulier, l'étude des familles recomposées montre que la société ne leur fournit aucune règle et que les normes de ces foyers se construisent peu à peu, depuis deux ou trois décennies, à partir de leur propre expérience.

Aux Etats-Unis, il existe de puissantes associations privées (en particulier la *Stepfamily Association of America*) qui recueillent et médiatisent les nouveaux fonctionnements familiaux dans une multitude de livres et de revues. En France, c'est par la loi sur le PACS que cette médiatisation s'opère. Une association française comme le « Club des Marâtres » se développe lentement alors que la *CoMamas Association* prospère outre-Atlantique.

Dans le même temps, les pathologies changent. Ou bien peut-être est-ce notre regard sur les pathologies qui change. Ou bien encore c'est la culture qui se déforme, elle qui définit ce que sont les symptômes légitimes des maladies du corps ou de l'âme. Rares sont les recherches sur l'évolution des pathologies effectuées par des historiens ou des sociologues, c'est-à-dire hors du champ médico-psychologique. Edward Shorter (1992) s'est penché sur les maladies psychosomatiques et souligne le lien entre théorie étiologique et signes de la maladie. Il partage ainsi, sans le citer, la vision de Georges Devereux<sup>1</sup> sur les « symptômes prêts à porter » fournis par chaque culture. Selon les post-modernistes, la souffrance identitaire serait la nouvelle norme sociale et Œdipe aurait été remplacé par Hamlet, les problématiques narcissiques ayant pris le pas sur les névroses.

Notre intuition nous porte à penser qu'il existe des liens, voire des analogies entre tous ces changements. Ainsi, par exemple, le psychiatre Jacques-Antoine Malarewicz<sup>2</sup> établit un parallèle entre recomposition familiale et fusion d'entreprise en raison de la similitude des mécanismes de disqualification des « nouveaux venus ». Il rapproche également les problèmes des enfants adoptés avec ceux des franchisés. Il compare enfin les comportements des bandes d'adolescents avec ceux des entreprises virtuelles, ce qui mérite d'être rapproché du « néotribalisme » défini par Michel Maffesoli<sup>3</sup>. Ce qu'il met au jour, ce sont les similitudes entre les relations dans des systèmes qui n'ont à première

---

<sup>1</sup> Devereux Georges, Normal et anormal (1956), in *Essais d'ethnopsychiatrie générale*. Paris : Gallimard, 1983.

<sup>2</sup> Malarewicz Jacques-Antoine, *Systémique et entreprise*. Paris : Village Mondial, 2003.

<sup>3</sup> Maffesoli Michel, *Le temps des tribus*. Paris : Méridiens Klincksieck, 1988.

vue rien de commun. En y regardant de plus près, il apparaît qu'effectivement, faute de références fournies par la société, la désinvolture permet de gommer la souffrance que suscitent les conflits de loyauté. Les techniques utilisées par les thérapeutes dans les situations familiales ou les consultants dans l'environnement professionnel relèvent d'une même logique.

### III – 3 – 5 - La famille et le travail

L'effritement de la dépendance au groupe dans les pays occidentaux et l'accentuation de l'individualisme, liée à la croissance de la richesse nationale, entraînent d'autres changements. Ainsi, on peut noter une plus grande indépendance entre les générations, l'émancipation de la femme, des modifications profondes des comportements reproductifs, la remise en question du mode de vie en couple et une recherche de l'épanouissement par la réalisation personnelle en termes sexuels ou professionnels. L'enjeu pour chaque personne est de se construire une identité individualisée, non plus en appui ou en opposition avec la société toute entière, mais avec la complicité d'un petit nombre de groupes qui ne sont plus subis mais choisis, et si possible indépendants entre eux.

Parmi ces groupes, lesquels ont un rôle prévalent ? Les thèses divergent selon les auteurs. Ainsi le sociologue François de Singly<sup>1</sup> développe l'idée que la famille est au centre de la construction de la personne et qu'elle « *a su se transformer pour assurer, tenter d'assurer, cette fonction centrale de production identitaire* ». Le psychanalyste Christophe Dejours pense au contraire que le travail est le principal moteur de l'accroissement de l'identité et constitue une troisième chance, après la petite enfance et l'adolescence, pour éprouver et s'approprier des états affectifs encore inconnus, c'est-à-dire ouvrir de nouveaux registres de sensibilité et donc grandir encore. L'un et l'autre reconnaissent que le conjoint joue un rôle déterminant dans la vie professionnelle de chaque personne tandis que le métier influe sur la vie privée. Selon François de Singly, le soi s'articule en une dimension « statutaire » et une autre « intime » entre lesquelles chacun oscille en réponse aux interventions de l'autre. Une épouse peut ainsi devenir le « coach » de son époux et consolider l'identité professionnelle de celui-ci. Elle est aussi femme et mère et contribue ainsi à la construction de l'identité personnelle de son mari. Les deux auteurs s'accordent également sur l'asymétrie entre hommes et femmes et Christophe Dejours parle même de *domination* ou de *relation tyrannique* exercée par les hommes, universel observé mais pour lequel aucune explication n'a pu être fournie.

Selon une autre perspective, il importe de noter que le couple est une nouveauté créée par la société occidentale. Comme le fait remarquer Robert Neuberger dans la préface au livre de Marie-Dominique Linder<sup>2</sup>, dans les sociétés traditionnelles le passage du célibat à la position de parent est très rapide et la cohabitation de plusieurs générations rend même absurde l'idée de « nid vide ». Par contre, le couple occidental est le résultat du clivage de plus en plus prononcé entre parental et conjugal en raison de l'exigence d'accomplissement personnel, même au sein d'une entité groupale comme le couple ou la famille. Cette scission étant opérée, chacune de ces entités évolue de façon indépendante puisque, depuis deux ou trois décennies, la société occidentale l'admet.

---

<sup>1</sup> De Singly François, *Le soi, le couple et la famille*. Paris : Nathan, 2002.

<sup>2</sup> Linder Marie-Dominique & Linder Théo, *Drôles de familles*. Paris : Hachette, 2002

Si l'on adopte enfin le point de vue de l'enfant, il est logique que celui-ci continue à compter sur le couple parental lorsque le couple conjugal est défaillant. Si ses géniteurs sont incapables de fournir le support dont il a besoin, l'enfant n'a d'autre solution que de se tourner vers le meilleur couple parental à sa disposition, celui que son père, ou bien sa mère, a reconstitué et il peut arriver que ce nouveau couple parental soit un couple homosexuel.

Les avatars du couple conjugal font l'objet de nombreuses études, thèses, enquêtes et analyses diverses. Dans cette même préface, Robert Neuberger souligne que son objet n'est plus la conception d'enfants mais le plaisir. La confiance fait place à la séduction avec, paradoxalement, une plus grande exigence de fidélité. Il fait également l'hypothèse que cette dynamique de surinvestissement du couple, qui induit des attentes considérables, répond à la pauvreté des appartenances actuelles. Il rejoint par là le courant de ceux qui pensent que l'identité se forge désormais au sein du foyer, à deux tout d'abord, puis ensuite à plusieurs.

### **III – 3 – 6 - De nouvelles maladies de l'âme ?**

Une autre question posée par l'évolution de la société est celle de l'évolution des pathologies adultes. De nombreux psychiatres ou psychanalystes ont remarqué et documenté l'apparition d'un mode de fonctionnement caractérisé par l'agir, les somatisations, les troubles de caractère et les tendances dépressives. Il semblerait en outre que ces différents symptômes soient plus ou moins interchangeable et qu'il soit parfois difficile de les cerner. Par exemple, après avoir été clairement défini jusqu'aux années 70, le syndrome dépressif se présente sous de nouvelles formes qui rendent plus difficile la catégorisation et donc la prise en charge thérapeutique. Le « vide », qui remplace peu à peu la « perte » dans le discours des patients, a moins de sens pour le thérapeute.

Selon le point de vue des sociologues, l'individu postmoderne est essentiellement préoccupé de lui-même et recherche donc des relations à autrui à la fois plus intenses et moins exigeantes. Cette apparente contradiction s'explique par une demande affective importante vis-à-vis de l'autre, mais dans le même temps un engagement moindre ou permettant de terminer sans douleur la relation lorsque celle-ci n'est plus satisfaisante. Cette attitude revendicative sans contrepartie, au summum de l'égoïsme, conduit évidemment à la fragilité des unions conjugales mais aussi à l'adhésion éphémère aux groupes qui offrent à l'individu les valeurs qu'il recherche. Opportunistes, les nouvelles tribus recrutent plus par la séduction que par une offre construite en termes de sens et les valeurs que l'homme postmoderne pense y trouver, réussite, bonne image de soi, émotions et liberté, sont violemment mises en valeur. Au niveau de la famille, celui qui rompt son union propose donc à ses enfants un support identificatoire où le courage n'est pas d'assumer le bonheur des siens au prix de son propre sacrifice mais de savoir leur infliger une souffrance permettant à tous un renouveau ultérieur.

Etablir un lien causal entre un style de vie centré sur la satisfaction immédiate et l'apparition des « pathologies du vide » est bien sûr un pas que nombre de cliniciens n'ont pas hésité à franchir en développant une logique héritée des concepts de la psychanalyse. Celle-ci a en effet établi depuis sa création que sa principale finalité était de corriger les défaillances de la symbolisation chez la personne ou, en d'autres termes, de

lui permettre de donner un sens à la réalité perçue, de se représenter ce sens et de pouvoir le formuler en mots.

L'explication est très tentante. Toutefois, des cataclysmes bien pires qu'une séparation n'ont pas dévasté le psychisme des générations antérieures. Ainsi, les guerres de 1914 et 1939, qui ont engendré des traumatismes et des pertes bien plus cruelles que le divorce, n'ont pas bousculé le paysage névrotique tenu solidement par les grands systèmes de sens alors proposés par la société.

### **III – 3 – 7 - Conclusion sur les changements de la société.**

Le psychologue peut difficilement s'affranchir d'une réflexion sur l'évolution sociologique lorsqu'il aborde la famille recomposée. Celle-ci constitue un système plus ouvert sur la société que la famille nucléaire, mais plus perméable à une absence de norme qui est tout aussi normative que les règles pesantes d'un environnement traditionnel structuré. De manière générale, d'ailleurs, le « ne fais pas... » et le « fais comme... » présentent l'avantage de ne pas cacher un paradoxe comme le « sois... » que nous propose souvent l'environnement postmoderne (sois heureux ! sois créatif ! ne sois donc pas si docile ! sois spontané avec les autres ! sois toi-même ! sois libre !). Passer de la règle, donc du domaine du « faire », à celui de l'attitude, dans le registre de « l'être », introduit une forme d'injonction qui peut s'articuler en un *double lien* complexe entre individu et société.

Une autre conclusion concerne le fait que le rôle du facteur socio-économique ou culturel a peut-être été trop négligé par le thérapeute ou le chercheur. Il est vrai que du temps de l'autorité paternelle dans les familles, le symbole « père » présentait l'avantage d'être quasiment identique dans tous les milieux et toutes les cultures. Si la « matricentralité » s'accroît effectivement, nous nous trouvons en présence d'un symbole « mère » qui a une tonalité différente selon le niveau économique, l'origine ethnique ou le milieu social.

Enfin, les entretiens de recherche, qui permettent d'accéder à une population représentative, mettent en évidence que les dynamiques familiales sont différentes dans les environnements touchés par la post-modernité par rapport à ceux qui restent ancrés dans un système de valeurs traditionnel. Ceci ne signifie pas que les pathologies individuelles ou familiales soient moindres mais qu'elles n'obéissent pas aux mêmes lois et que ceux qui traquent le savoir doivent considérer cet aspect.

## III - 4 - La recherche sur les familles recomposées

Avant de faire un point plus précis sur l'état des recherches sur la situation de belle-mère dans le champ psychologique (voir III – 5, page 78), nous devons faire le tour des connaissances acquises sur la famille recomposée (III – 4 – 6) ainsi que sur les domaines qui y sont liés comme le divorce (III – 4 – 7), le mariage et le remariage (III – 4 – 8), ou l'homoparentalité (III – 4 – 9). Selon les domaines les paradigmes sont différents alors qu'il s'agit du même objet, la famille. Nous devons donc, comme pour les sociologues, nous interroger tout d'abord sur les méthodes.

### III – 4 – 1 - Introduction

Finalement, que sait-on sur les familles recomposées ? Si les sociologues et les ethnologues nous ont apporté beaucoup de matériel sur le “comment” et un peu sur le “pourquoi” dans une perspective historique et sociale, les psychologues français n'ont que peu participé à la construction de connaissances sur les mécanismes internes de ce type de famille et de leurs acteurs.

Tout à fait étrange est le contraste entre l'investissement en France et aux USA. La synthèse de Coleman<sup>1</sup>, Ganong<sup>2</sup> & Fine<sup>3</sup> (2000), dénombre 850 recherches ou méta-études effectuées entre 1990 et 2000 outre-Atlantique et ce chiffre est largement sous-estimé puisque l'on peut évaluer les nouveaux travaux à environ 200 par an. La revue faite par Linda Nielsen<sup>4</sup> (1999) sur le seul domaine des *belles-mères* dénombre à elle seule 206 références. La plupart des études portent sur des groupes expérimentaux de grande taille et utilisent une approche quantitative. Environ 5% sont longitudinales.

Ce même contraste existe dans le domaine de la sociologie, quoique dans une moindre mesure, et, bien sûr, interpelle les chercheurs. L'écart d'amplitude, d'ailleurs faible, du phénomène de recombinaison familiale, ne permet pas de comprendre la différence de l'intérêt porté par chacun des deux pays. Certes, les pressions d'associations puissantes, qui soutiennent financièrement la publication des travaux, expliquent en partie la détermination des chercheurs américains, mais, il faut bien l'avouer, cela ne suffit pas à justifier la divergence. Par contre, les différences entre les modes de pensée sont explicatives. On sait en effet que les mécanismes de raisonnement préférés dépendent de la culture et la différence est particulièrement marquée entre la France et les USA<sup>5</sup>. Les français sont les plus portés au monde vers le raisonnement déductif, allant des concepts aux faits, tandis que les américains sont particulièrement inductifs, construisant les

---

<sup>1</sup> **Marilyn Coleman** : Professeur (Human Development and Family Studies) à l'Université du Missouri-Colombia, membre du Directoire de la *Stepfamily Association of America*. Elle travaille depuis 1977 avec Lawrence Ganong sur les rôles et stéréotypes au sein des familles recomposées.

<sup>2</sup> **Lawrence Ganong** : Professeur (Nursing and Human Development and Family Studies) à l'Université du Missouri-Colombia. Il partage les mêmes centres d'intérêt que Marilyn Coleman.

<sup>3</sup> **Mark Fine** : Professeur de Psychologie à l'Université de Dayton. Il travaille essentiellement sur un modèle socio-cognitif du fonctionnement familial et ses recherches portent sur les facteurs d'ajustement dans les familles monoparentales et recomposées.

<sup>4</sup> **Linda Nielsen** : PhD, Professeur (Adolescent Psychology and Women Studies) à l'Université de Wake Forest (Winston-Salem). Ses travaux portent principalement sur les adolescentes, les relations père-fille et les problématiques féminines.

<sup>5</sup> Voir en particulier :

Nissbett Richard, *The geography of thought*. London : Nicolas Brealey, 2003.

Moral Michel, *Le manager global, comment piloter une équipe multiculturelle*. Paris : Dunod, 2004.

concepts à partir des faits. En outre, alors que les premiers ont une approche plutôt synthétique, le tout représentant plus que ses parties, les seconds préfèrent un mode plus séquentiel, où chaque partie peut être cause d'une autre. Chaque mode de raisonnement ou approche des problèmes a ses avantages et inconvénients mais ces divergences, liées à la culture, ne se traduisent pas par des différences d'efficacité au niveau des résultats car c'est la combinaison de ces divers modes qui produit les progrès les plus significatifs au niveau de la recherche. Il reste que, collectivement, les travaux, dans leur ensemble, sont portés et marqués par ces préférences culturelles. En cas de résultats contradictoires, les américains sont plutôt tentés de *trancher*, en opposant des faits, alors que les français chercheraient plus naturellement à *argumenter*, en opposant des inférences. Les concepts pragmatiques mis au jour par les uns apparaissent *étriqués* aux autres tandis qu'à l'inverse, les théories générales de ces derniers semblent *fumeuses* aux premiers.

Les commentaires faits en France sur les recherches américaines dans le domaine de la famille ne prennent pas toujours en compte les différences culturelles qui concernent non seulement les modes de pensée mais aussi d'autres divergences relatives à l'image de la femme, aux styles communicatifs et aux attitudes vis-à-vis des règles ou de l'attribution causale.

### III – 4 – 2 - Questions épistémologiques

Avant de présenter les résultats des recherches sur la famille recomposée, il est important de rappeler brièvement les difficultés rencontrées par ceux qui contribuent à l'acquisition de savoirs afin de mieux mesurer les obstacles rencontrés dans l'étude de la famille.

Dans son état actuel, l'approche scientifique offre deux voies au chercheur : l'une est *quantitative* et l'autre est *qualitative*.

La première consiste à émettre une hypothèse sur ce qui est inconnu, puis mettre en œuvre une méthodologie éprouvée pour confirmer ou infirmer ce qui a été anticipé. Le résultat peut alors donner lieu à une interprétation. L'hypothèse étant *in fine* formulée sous la forme « *si, ... alors, ...* », l'approche est essentiellement déductive.

Exemple : Considérant l'absence de liens de sang entre quasi-frères et soeurs, on peut supposer que le *risque* de rapports sexuels au sein de la fratrie est plus élevé dans une famille recomposée que dans une famille nucléaire. Au niveau d'une recherche dans le champ de la psychopathologie clinique, le mot important dans l'hypothèse est "risque", car qui implique de comptabiliser non seulement les passages à l'acte au sein d'un groupe de familles recomposées et d'un groupe de référence de familles nucléaires mais également les intentions ou la tentation. Identifier ce "risque" nécessitera l'utilisation d'outils (analyse d'entretien, tests,...) susceptibles de le mettre au jour et de le mesurer. Ceci présuppose l'existence de tels outils, valides pour la population générale, qui n'existent pas pour la famille et qu'il faudra créer et valider. Peu d'études permettent de se faire une idée de la réponse à cette question. Aux USA, la méta-étude de Jean Giles-Simes<sup>1</sup> semble indiquer qu'il existe un risque plus élevé dans les familles à beau-père. Françoise Hurstel (1995) mis à l'épreuve l'hypothèse suivante : la fragilité des structures de parenté (en raison du manque de références sociales) met à l'épreuve l'interdit de l'inceste. L'expérimentation correspondante fut menée par Christiane Carré qui examina 70 génogrammes complétés d'entretiens semi-directifs. Les conclusions furent que la recombinaison est non pathogène et que si des pathologies existent, elles ont plutôt pour cause une conjonction entre l'histoire des parents, l'histoire relationnelle de la première famille et les traits de personnalité propres à chacun des acteurs. Les autres recherches quantitatives menées en France n'ont pas permis de progresser plus avant. Nous pouvons citer

---

<sup>1</sup> Giles-Simes Jean, Current knowledge about child abuse in stepfamilies. *Marriage and Family Review*. vol 26, n° 3-4, 1997, p. 215-230.

celles de Laure Razon<sup>1</sup> sur 52 situations incestueuses et celle de la juge Dominique Vrignaud<sup>2</sup> sur six cas dont cinq familles recomposées qui semblent disculper le beau-père. Les investigations menées par Agnès Martial (2000) auprès des tribunaux n'ont pas permis de réunir des données cohérentes permettant une analyse quantitative. Restent les opinions théoriques des psychanalystes comme Danièle Levy<sup>3</sup> qui disculpe le beau-père ou Jean-Pierre Winter<sup>4</sup> qui fait l'hypothèse que tant qu'il n'y a pas de loi (métaphore de la Loi) les membres de la famille sont exposés au feu de l'inceste. Ces dernières positions n'ont pas donné lieu à une mise à l'épreuve par les faits.

La démarche quantitative est solide dans son principe mais présente quelques inconvénients et dangers dans son application. Une hypothèse est en effet une attente aussi bien qu'une affirmation, elle est donc très proche d'une croyance et on sait que les représentations du chercheur parviennent, malgré lui, à s'insinuer dans les résultats<sup>5</sup>.

Les mécanismes qui font que l'inclination naturelle est de ne trouver que ce que l'on cherche ont fait l'objet de bien des études. Selon Georges Devereux<sup>6</sup>, la personnalité du chercheur agit comme le défaut d'un instrument de mesure, toujours dans le même sens. Rosenthal<sup>7</sup> et Goleman<sup>8</sup> pensent que l'image personnelle est en jeu au point de justifier un mécanisme d'auto-tromperie<sup>9</sup> en réponse à l'anxiété.

Hormis les effets de croyance, les effets de moyenne perturbent l'évaluation des résultats. Le recrutement d'échantillons très ciblés permet d'éviter ces effets de moyenne mais, dans ce cas, la problématique étudiée devient peu représentative et se pose le problème de la généralisation des résultats à un ensemble plus large de situations.

En outre, une famille est une entité en évolution permanente et, si les études transversales permettent de comprendre ce qui se passe à un instant donné, l'évolution sur le long terme ne peut être comprise que par des recherches longitudinales dans lesquelles une même situation familiale est examinée au fil du temps. Mais se pose alors avec acuité le problème de l'effet de la mesure sur ce qui a été mesuré puisque les acteurs devinent de mieux en mieux l'objet de la recherche et peuvent avoir tendance à se conformer aux désirs et croyances du chercheur.

Enfin, la définition de ce qu'est un « fait » est fortement imprégnée de culture. Dans les civilisations qui préfèrent le mode de raisonnement déductif, la France en particulier, le fait est défini par la théorie qui est à l'origine du raisonnement. Dans les cultures plutôt

---

<sup>1</sup> Razon Laure, *L'énigme de l'inceste*. Paris : Denoël, 1996.

<sup>2</sup> Vrignaud Dominique, Les comptes de l'inceste ordinaire, in *De l'inceste*. Paris : Odile Jacob, 1996, p. 131-169.

<sup>3</sup> Levy Danièle, Qu'est-ce que l'inceste pour la psychanalyse ? in *Les recompositions familiales aujourd'hui*. Paris : Nathan, 1993, p. 215-225.

<sup>4</sup> Jean-Pierre Winter, Des liens innommables, in *Recomposer une famille, des rôles et des sentiments*. Paris : Textuel, 1995, p. 55-68.

<sup>5</sup> Rosenthal Robert, *Experimenter effects in behavioral research*. New York: Appleton-Century-Crofts, 1966.

Voir aussi :

Rosenthal R. & Rosnow R. *Primer of Methods for the Behavioral Scienc*. New York: Wiley, 1975.

<sup>6</sup> Devereux Georges, *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Paris : Aubier, 1980.

<sup>7</sup> Rosenthal Robert, Interpersonal expectancy effects : the first 345 studies. *The Behavioral and Brain Sciences*, 3, 1978, p. 377-415.

<sup>8</sup> Goleman D. *Vital lies, simple truths : the psychology of self-deception*. New York: Simon & Schuster, 1985.

<sup>9</sup> En anglais « *auto-deception* » : un faux ami qui est la cause de bien des erreurs de traduction, aux lourdes conséquences pour la compréhension des articles.



portées vers l'induction, par exemple les USA, le fait est le résultat d'une mesure qui est elle-même le fruit de l'imagination de celui qui a inventé l'instrument de mesure. Il est facile de comprendre comment le *biais de croyance* peut se glisser au sein d'une recherche quelle que soit la culture.

Cependant, la communauté des chercheurs parvient quelquefois à identifier le *biais de croyance* véhiculé par le groupe. Aux USA, les méta-études sur la famille recomposée (synthèses périodiques portant sur un grand nombre de recherches) ont mis en évidence, à la fin des années 1990, que la popularité de certaines méthodes statistiques, comme l'analyse de la variance intergroupe<sup>1</sup> portant sur l'existence d'une pathologie en cas de reconstitution, reflétait un mode de pensée de la société de l'époque, à savoir le rôle néfaste du divorce et du remariage. Ainsi que le souligne Kuller<sup>2</sup>, la pression sociale s'exerce en favorisant la publication de résultats « conformes », même s'ils sont déjà connus, ainsi que de conclusions normatives. Malgré ces analyses, certains chercheurs américains sortent encore de leur réserve en recommandant, par exemple, des dispositions légales limitant le remariage<sup>3</sup>.

Il a ainsi été mis en évidence que la croyance « *le divorce est malsain pour les enfants* » a été active dans pratiquement toutes les recherches américaines jusqu'à la fin des années 80. Si nous nous interrogeons sur nos propres biais de croyance actuels en France, il est clair que l'idée de *matricentralité* (Cadolle, 2000), ou celle de *perte de la puissance paternelle* (Naouri, 1995, 2004), ou encore celle d'*enfant roi* (Marcelli, 2003), voire d'*enfant tyran* (Pleux, 2002), peuvent influencer l'organisation des recherches ou des observations cliniques.

### III – 4 – 3 - Les approches qualitatives

La deuxième voie méthodologiquement correcte dans la recherche est celle de la *démarche qualitative*. Elle a pour point de départ un questionnaire sur le *savoir disponible*, mais qui n'est pas de même nature que dans l'approche quantitative. Il ne s'agit plus d'établir une *loi générale* mais de se demander, par exemple, pourquoi les modèles existants ne peuvent rendre compte de tel cas particulier. Essentiellement exploratoire et inductive, cette approche vise à formuler une proposition générale novatrice à partir de situations isolées constituant des exceptions aux lois scientifiques établies.

Exemple : les études quantitatives américaines montrent une plus grande conflictualité dans les familles avec belle-mère. L'examen des familles où, justement, "tout se passe bien" est riche d'enseignements sur le rôle de facteurs tels que le mécanisme du choix d'objet, la personnalité des acteurs ou l'influence de l'ex-conjoint dans la dynamique du nouveau foyer.

Plus riche car elle affronte la complexité, la méthode qualitative est plus sensible encore au *biais de croyance*. En effet, le mode préféré de recueil des données est l'*entretien* et

---

<sup>1</sup> Méthode consistant à comparer une variable entre des groupes dits « expérimentaux » à un groupe de référence. Avant 1990, il y eut beaucoup de recherches visant, par exemple, à comparer la prévalence de la dépression infantile entre les familles recomposées et les familles nucléaires, parfois même qualifiées d'*intactes*.

<sup>2</sup> Kuller L. Invited commentary : Circular epidemiology, *American Journal of Epidemiology*. 150, p. 897-903, 1999.

<sup>3</sup> Popence D. The evolution of marriage and the problem of stepfamilies, In Booth & Dunn, *Stepfamilies: Who benefits ? Who does not ?* (p. 3-27) Erlbaum: Hillsdale, 1994.

la réalité du sujet est alors vue à travers le prisme socio-culturel du chercheur sans que d'autres outils, comme des tests validés, viennent pondérer cette subjectivité. Cependant, les réflexions méthodologiques récentes ont permis d'identifier les critères d'une recherche de qualité<sup>1</sup>.

Souvent confondue avec l'approche qualitative, *l'étude de cas*, c'est-à-dire l'examen de situations rencontrées lors de psychothérapies, est cependant différente et ne constitue pas toujours une troisième voie valide. Elle consiste à utiliser les informations recueillies au cours d'actes de soin en vue de construire de nouvelles connaissances. Si cette démarche est parfaitement justifiée pour élaborer de nouveaux outils thérapeutiques, elle est toutefois discutable lorsqu'il s'agit de bâtir un savoir nouveau. Au *biais de croyance* qui est alors à son acmé, puisque le but initial n'est pas de collecter des données mais de provoquer un changement, s'ajoute le *biais thérapeutique* qui consiste en l'impossibilité de comparer la population observée, en souffrance, à la population générale. En outre, une psychothérapie n'est pas une méthode de collecte de données qui permet de minimiser les dérives du processus de recueil. Alors que le chercheur s'efforce de neutraliser les effets de la mesure, puisque celle-ci modifie l'objet à mesurer, le thérapeute cherche au contraire à provoquer ces modifications.

Exemple : Le chercheur s'efforce de neutraliser le transfert en se gardant de toute intervention pouvant induire une réaction affective entre lui-même et la personne. Dans certaines recherches sensibles, les questionnaires sont remplis par le sujet sur ordinateur. Les conditions de la collecte des données doivent limiter tous les biais potentiels et il faut donc, si possible, recevoir les personnes dans un même lieu, à la même heure et poser exactement les mêmes questions sur le même ton, sans commentaires ou posture pouvant être interprété comme un encouragement ou une critique. Le thérapeute est évidemment dans une dynamique tout à fait différente puisque chacune de ses interventions vise à produire un effet.

Il y a, pour ceux qui s'intéressent à l'épistémologie, une réelle interrogation : quelle valeur peut-on donner à l'analyse d'une réalité que l'on façonne au cours du processus même de cette analyse ? La réponse que donne, par exemple, le psychanalyste André Green<sup>2</sup> est qu'il existe un savoir subjectif, propre à l'homme, obéissant à des règles autres que celles des sciences objectives, un savoir qui ne se réduirait pas à des lois et des chiffres.

Enfin se posent des problèmes déontologiques et éthiques. Alors que le chercheur est comme un explorateur qui peut aller où il veut, le thérapeute est comme un guide responsable de la personne qu'il accompagne et il ne peut se détourner du chemin pour satisfaire sa propre curiosité. Quant aux risques que font prendre l'un et l'autre à l'être humain, ils ne sont pas exactement de même nature mais limitent tout autant le champ de la connaissance.

Exemple : La famille recomposée est le fruit d'une histoire qui comporte une rupture. Les personnes qui participent à une recherche sur ce sujet sont exposées à réactiver des souvenirs parfois douloureux et le chercheur doit construire une méthodologie qui ne risque pas de provoquer de cruelles prises de conscience chez la personne qu'il écoute. Si de telles crises surviennent, il n'est pas toujours en mesure de permettre au sujet de son étude de la surmonter. Le thérapeute compte au contraire sur sa capacité à contenir pour permettre à la souffrance de s'écouler et se transformer. En ce sens, il a donc accès à des données que le chercheur s'interdit de mettre au jour.

---

<sup>1</sup> Denzin N. K. & Lincoln Y. S. (Eds), *Handbook of qualitative research*. Thousand Oaks: Sage, 1994.

<sup>2</sup> Green André, *La causalité psychique : entre nature et culture*. Paris : Odile Jacob, 1995.

Donc, quoique les personnes approchées par le thérapeute soient seulement la fraction de la population générale qui est en demande de soins, cet échantillon apporte une information précieuse que le clinicien perçoit et peut refléter dans ses publications.

Exemple : Le psychanalyste Jean Lemaire a publié en 2001 une analyse pertinente sur les nouvelles représentations du divorce<sup>1</sup>. Cet article fait suite à une autre publication<sup>2</sup> relative à la « culpabilisation de la culpabilité » qui s'inscrit dans le courant des réflexions des psychanalystes sur l'existence d'invariants psychiques. Son constat est le suivant : « de nombreux couples consultent aujourd'hui, non pour réorganiser des liens mis à mal par les avatars de leur existence, mais, de plus en plus souvent pour *réussir* leur divorce. Ils abordent la consultation thérapeutique pour éviter un surcroît de souffrance prévisible par l'action en divorce et par ses conséquences. ».

Il souligne ainsi l'émergence d'un troisième type de divorce. A l'origine la séparation était un moyen d'échapper à une relation devenue insupportable, puis, dans un deuxième temps, elle était devenu le constat d'un échec. Or, il observe qu'apparaissent des demandes de psychothérapies ayant pour objet le divorce qui devient ainsi promu, recherché. L'auteur interprète cette évolution comme l'apparition d'une idéologie, véhiculée par le corps social.

Cette analyse fait écho à celle de la sociologue Sylvie Cadolle (2000) qui écrit : « Depuis une dizaine d'années, cette norme du divorce amiable où les ex-conjoints continuent à se voir et à s'occuper ensemble des enfants, et où l'ex et le nouveau conjoint coopèrent, est diffusée de plus en plus instamment par les *media*. ».

Toutefois, les faits mis au jour par les sociologues Didier le Gall et Claude Martin (1993) démontrent le caractère souvent conflictuel des séparations dans les milieux les moins favorisés qui, semble-t-il, sont peu sensibles aux messages médiatiques positifs relatifs au divorce.

Cet exemple montre à quel point nous devons être prudents en face de « faits cliniques » car la confrontation avec d'autres sources, en l'occurrence sociologiques, montre que, entre autres, la variable socio-économique a pu être négligée ou que l'on peut faire l'hypothèse que l'influence des *media* modèle les représentations des demandeurs de soins. Si, comme semblent le montrer les enquêtes menées par les sociologues, le niveau économique est un facteur prévalent, il est hardi de tirer des conclusions générales d'une population en demande de soins issue d'un seul environnement social, celui que reçoit le thérapeute.

Bien souvent, le problème avec les études de cas cliniques n'est pas la qualité des observations dans le champ psychologique, qui sont d'une grande précision, mais le flou quant aux caractéristiques économiques, sociales et culturelles de la situation. Les recherches soulignent, par exemple, l'influence déterminante de l'habitat, sa taille ou son emplacement, sur l'acuité des conflits dans une famille recomposée, mais il n'existe que fort peu de vignettes cliniques qui fournissent une information structurée sur les conditions de logement des personnes dont il est question.

Malgré ces réserves, l'étude de cas représente une source de connaissance précieuse qui permet de remettre en question les concepts et d'en proposer de nouveaux.

Exemple : Alberto Eiguer<sup>3</sup> a récemment fait la synthèse de ses réflexions sur la réciprocité entre l'habitat et ses représentations inconscientes. Afin d'expliquer comment, dans les familles adoptives, recomposées ou homoparentales, le lien de filiation se construit en l'absence de liens de sang, il introduit le concept de *lien de cohabitation*. Celui-ci s'inscrit dans les courants les plus récents de la conceptualisation psychanalytique de la famille, où les notions de *lien* et de *transgénérationnel* ont pris une importance capitale.

---

<sup>1</sup> Lemaire Jean, Divorces à l'eau de rose. *Dialogue*, 151, mars 2001, p. 3-20.

<sup>2</sup> Lemaire Jean, La culpabilité interdite. *Dialogue*, 150, décembre 2000, p. 23-35.

<sup>3</sup> Eiguer Alberto, *L'inconscient de la maison*. Paris : Dunod, 2004.

Quoi qu'il en soit, il faut prendre en compte que le chercheur le plus rigoureux, en faisant passer un test de la façon la plus impersonnelle, influence la personne. Un jeu subtil de découverte des attentes de l'autre se noue à un niveau inconscient et se développe dans le domaine non-verbal. La science a démontré que cet échange est particulièrement riche quoique les explications de ce phénomène soient encore peu claires. Au niveau de la famille, les idées de Heinz von Foerster<sup>1</sup> et de Paul Watzlawick<sup>2</sup> sur la cybernétique de second ordre, à savoir l'impossibilité de séparer l'observateur du système qu'il observe, ont imprégné les systémiciens alors que se développait parallèlement l'idée de « néo-groupe » du côté des psychanalystes familiaux<sup>3</sup>.

L'existence de risques épistémologiques ne suffit donc pas à exclure l'étude de cas qui a l'avantage d'apporter des informations extrêmement riches quoique subjectives sur la population observée, qui est celle en demande de soins. La synthèse des cas apporte un éclairage sur l'évolution des problématiques qui, si elle ne conduit pas à un savoir apuré, ouvre des brèches dans les paradigmes<sup>4</sup> existants et offre au chercheur des perspectives qu'il n'aurait pas autrement entrevues. Elle exige toutefois de grandes précautions, en particulier celle d'avoir l'honnêteté intellectuelle de ne pas seulement voir ce que l'on cherche à prouver. Quant au *biais de croyance*, qui agit à un niveau non conscient, il doit également être contrôlé. Comment ? Ceci fait l'objet d'interminables discussions entre thérapeutes et chercheurs<sup>5</sup>,...

Nous pouvons illustrer ce point à l'aide des deux exemples suivant :

- E. Jarolavsky<sup>6</sup> (Buenos-Aires) a cherché à identifier les *indices du changement* au cours des thérapies psychanalytiques de couple. Pour cela il a enregistré des séquences au cours de telles interventions et analysé les éléments langagiers aux niveaux syntaxique, sémantique, pragmatique et temporel. Il a pu montrer que ce qu'il nomme le *trans-subjectif*, c'est-à-dire un effacement des limites des sujets, se traduit par des répétitions, de l'ironie, des disqualifications, des certitudes péremptoires, l'utilisation du thérapeute comme arbitre, etc,... Au contraire, l'*intersubjectif*, la reconnaissance de l'autre comme sujet, fait apparaître des métaphores, des doutes, des silences, l'allusion à un projet partagé et l'utilisation des trois temps. Ce clinicien allie donc des faits, une théorie, des observations cliniques pour proposer un lien entre cause et effet. Il propose une vision que nous pouvons discuter puisque les composants de cette analyse sont documentés et disponibles.
- Gérard Bonnet<sup>7</sup>, à propos de l'impact de la pornographie sur les enfants et adolescents écrit : « *on a observé que les enfants privés de façon précoce de la présence de l'un de leurs parents ou d'un environnement auquel ils étaient particulièrement attachés étaient plus sensibles que les autres à l'impact des images pornographiques* ». Il s'agit là d'une observation clinique particulièrement importante. Il serait donc utile de pouvoir qualifier la population observée (combien de cas, sources) et les caractéristiques des variables indépendantes (la « déprivation ») et dépendantes (la « sensibilité »).

---

<sup>1</sup> Howe R.H. & von Foerster H. Introductory comments to Francisco Valera's calculus for self-reference, *Int. J. General Systems*, vol. 2, 1975, pp 1-3.

<sup>2</sup> Watzlawick Paul, *L'invention de la réalité*. Paris : Seuil, 1988.

<sup>3</sup> Granjon Evelyn, *L'enveloppe généalogique de la famille*, in *L'œuvre ouverte*. Actes du COR, 1986.

<sup>4</sup> Un paradigme est un ensemble de théories, méthodes et résultats.

<sup>5</sup> Drapeau Martin & Letendre Robert, Quelques propositions inspirées de la psychanalyse pour augmenter la rigueur en recherche qualitative. *Recherches qualitatives*, 22, 2001, p. 73-92.

<sup>6</sup> Exposé fait au cours du Premier Congrès International de Thérapie Familiale Psychanalytique à Paris les 14, 15 et 16 mai 2004.

<sup>7</sup> Bonnet Gérard, *Défi à la pudeur, quand la pornographie devient l'initiation sexuelle des jeunes*. Paris : Albin Michel, 2003, p. 116.

C'est bien sûr par la combinaison critique des différentes démarches que la recherche progresse, pour autant que tous les acteurs, chercheurs, cliniciens et thérapeutes, veuillent bien coopérer dans un esprit d'ouverture. Mais, si le chercheur est par essence habité par le doute, les thérapeutes ont souvent tendance à privilégier leur théorie de référence car c'est par elle qu'ils peuvent provoquer chez leurs patients les changements attendus.

### III – 4 – 4 - Le biais de croyance du sujet

L'expérience princeps de Robert Rosenthal (1966) a inauguré un courant de réflexion sur l'impact des croyances et convictions du chercheur. Ces représentations se combinent en outre à celles des sujets de la recherche. Ces derniers, qui ne sont ni des souris ni passifs, réfléchissent, et leurs attentes et questionnements les conduisent à se conformer à ce qui est attendu. Ce phénomène, qui fait partie du vaste champ de ce que l'on appelle *l'effet placebo*<sup>1</sup>, peut être partiellement éliminé par la mise en œuvre de protocoles très stricts incluant en particulier le tirage au sort des sujets, la mise en place de procédures dites de *double aveugle*, l'uniformisation stricte des mesures et, enfin, l'évaluation des effets de la mesure sur ce qui doit être mesuré. Une telle approche expérimentale conduit idéalement à quatre groupes de sujets pour chaque expérience mais, même ce niveau de complexité ne garantit pas le gommage de l'effet placebo puisqu'il faut révéler l'objet de la recherche aux personnes afin de respecter les règles actuelles de l'éthique. Conscients qu'ils sont l'objet d'un enjeu, même si celui-ci a été expliqué de façon aussi générale que possible, les sujets de l'expérience infèrent ce qui est attendu et biaisent inconsciemment les résultats.

Exemple : Si une recherche porte sur les critères spécifiques du choix d'objet de la belle-mère, la révélation précise des hypothèses risque de provoquer un questionnement, voire une anxiété, chez les personnes. Le chercheur se contentera donc d'expliquer qu'il travaille sur les mécanismes familiaux mais, en restant trop vague, il suscite le plus souvent une plus grande curiosité. Le « consentement éclairé » des personnes passe donc par un compromis difficile à trouver.

Lorsque la recherche porte sur des groupes ou des familles, surtout s'il s'agit de familles recomposées, l'élimination du biais de croyance nécessite des méthodes beaucoup trop lourdes qui ne sont pas pratiquement réalisables. Une méthode simple et classique comme l'entretien semi-directif pose de difficiles problèmes de mise en œuvre : faut-il le mener individuellement, en couple, en famille ? S'il n'y a qu'un seul chercheur, est-il raisonnable d'interroger successivement les membres de la famille ? Les membres de la famille vont-ils s'inquiéter des différences de points de vue exprimées à un inconnu ? En quoi cela va-t-il modifier leur discours ?

Si ces difficultés sont bien comprises, les contraintes pratiques ne permettent pas toujours de les résoudre et il faut trouver un deuxième compromis, cette fois entre la rigueur et la nécessité de balayer une population aussi large que possible. La voie est donc étroite pour celui qui construit le savoir.

---

<sup>1</sup> L'article princeps de Hass en 1959 montre que le taux de réponse favorables à une substance inerte prescrite à la place d'une substance active est en moyenne de 30% avec d'importantes variations selon la pathologie. Pierre Pichot propose la définition suivante en 1961 : "*L'effet placebo est, lors de l'administration d'une drogue active, la différence entre la modification constatée et celle imputable à l'action pharmacologique de la drogue.*". Mais, on parle aussi d'effet placebo pour d'autres méthodes thérapeutiques que l'administration de molécules actives, où l'on distingue un *effet spécifique* et un *effet non spécifique* ou effet placebo.

### III – 4 – 5 - La complexité : des facteurs innombrables

Avant de passer en revue les travaux sur la famille recomposée, nous devons nous interroger sur les facteurs pouvant intervenir dans ce champ. Outre les attentes et croyances des sujets et des chercheurs qui atteignent leur acmé, le nombre de variables potentiellement actives est impressionnant. Nous pouvons en dresser une première liste à partir des résultats obtenus dans les recherches existantes et il apparaît comme évident que le contrôle de ces variables par la sélection de populations ciblées est impossible. Les conclusions des études quantitatives doivent donc être considérées avec la plus grande prudence en raison de l'entremêlement de ces nombreux facteurs que nous avons tenté de grouper par grandes catégories.

#### III – 4 – 5 – 1 - Premier groupe de facteurs : Interactions entre le beau-parent et l'ex

L'interaction entre le beau-parent et l'ex potentialise un conflit de *rivalité sexuelle*, lorsque le parent est encore attaché à son ex, auquel s'ajoute la *rivalité parentale*. Ces conflits imbriqués sont sous la dépendance de plusieurs facteurs et, de manière générale, sont très amplifiés si le beau-parent est une belle-mère et si l'ex est la mère :

##### ***Investissements de l'ex externes à la famille.***

Si l'ex est engagé(e) dans une activité professionnelle qui l'intéresse ou dans une nouvelle relation amoureuse, il ou elle prêtera beaucoup moins d'attention aux différences de conception éducatives. Il en est d'ailleurs de même pour le beau-parent.

La *vie sociale*, la *carrière professionnelle*, la *pratique d'un sport*, des *études*, une *passion*, constituent autant d'objets d'investissement agissant comme une soupape en détournant les acteurs, ex ou beau-parent, des conflits de *rivalité parentale*. Par contre, il semble que la *rivalité sexuelle* ne soit pas diminuée par un investissement externe à la famille, sauf peut-être par un engagement affectif intense.

##### ***Personnalité.***

On peut imaginer que, par exemple, la possessivité orale de l'ex peut se heurter à la possessivité anale du beau-parent. Outre la perte de liberté, l'enfant devient donc l'enjeu de querelles qui reflètent les fixations affectives de chacun. Repérer la personnalité de chaque acteur et analyser leur interaction pose des problèmes importants de mise en oeuvre sur le terrain. Par ailleurs les combinaisons de personnalité susceptibles d'aggraver ou calmer le conflit sont innombrables. Les chercheurs américains, après avoir délaissé cette voie, y reviennent. Une autre voie consiste à caractériser le système défensif de chacun à l'aide, par exemple, du questionnaire de Bond (Andrews & al., 1993).

##### ***Conception du rôle éducatif parental.***

Un ex anxieux peut craindre pour ses enfants si le beau-parent est laxiste ou affiche des conceptions libertaires en matière de sexualité, par exemple. En particulier, la belle-mère, mère elle-même ou susceptible de le devenir, a ses propres convictions sur la manière de se conduire avec les enfants. La nourriture, l'école, les loisirs peuvent cristalliser les différences d'idéaux entre mère et belle-mère et constituer le point de fixation des conflits. En d'autres termes, les conceptions éducatives sont un terrain de projection de la configuration de personnalité et constitueront un support privilégié pour

le développement des conflits interpersonnels. Lorsque ces conceptions éducatives concernent le corps (propreté, prévention des maladies, hygiène de vie), la conflictualité atteint son acmé.

### III – 4 – 5 – 2 - Deuxième groupe : Interactions au sein du nouveau couple

Le parent gardien est en quelque sorte “à la croisée des chemins” puisque son attitude instituera le beau-parent dans un rôle parental qu’il saura, voudra, ou pourra confirmer ou non. Une hypothèse est que le choix d’objet, qui vient en réaction au traumatisme de la récente rupture, a pour finalité de sélectionner une personne qui respectera les désirs des parents biologiques. Une autre est que le nouvel objet comblera les aspirations conjugales plutôt que parentales. Il existe de nombreux outils pour explorer ces interactions, en particulier celles relatives à l’entente conjugale (*Marital Adjustment Test* de Locke & Wallace, *Dyadic Adjustment Scale* de Spanier, etc,... voir Annexe 3)

#### ***Représentations et attentes du parent gardien concernant le beau-parent.***

Le parent gardien se représente le rôle que devrait avoir le beau-parent dans la nouvelle famille, rôle concernant la relation conjugale mais aussi celle avec les beaux-enfants. Ces représentations sont bien sûr imprégnées de ce qu’il a vécu avec l’ex dont on peut supposer qu’il partage une partie des idéaux. Si le rôle attendu du beau-parent est différent de ce que celui-ci entrevoit, et si, dans cette attente, transparaissent des idéaux de l’ex, on peut alors penser qu’un conflit puisse se développer au sein du nouveau couple.

#### ***Entente conjugale***

L’entente conjugale va au delà de la satisfaction libidinale et reflète avant tout la capacité à communiquer lorsque se présentent des difficultés. Plus profondément, elle traduit l’aptitude de chacun des conjoints à dépasser l’idéalisations initiale, puis à surmonter la désillusion qui en découle, pour finalement accepter l’autre tel qu’il est et ne pas demander à l’objet “couple” plus qu’il ne peut donner. L’entente conjugale peut donc être vue comme la distance entre le conjoint tel qu’il a été choisi et le conjoint tel qu’il se révèle. En particulier, l’attitude affective vis-à-vis des beaux enfants peut être différente de celle attendue et entacher les rapports de couple.

#### ***Entente parentale : Support donné par le parent gardien sur les questions d’éducation***

Les conjoints peuvent décider d’offrir un front uni face aux enfants, beaux-enfants et monde extérieur (ex en particulier) ou bien de laisser apparaître les différences entre leurs attentes et représentations. Il s’agit également de pouvoirs que le parent gardien délègue au beau-parent et qui sont susceptibles d’être contestés par l’ex.

### III – 4 – 5 – 3 - Troisième groupe : Interaction entre les parents biologiques

La rupture peut être plus ou moins achevée et les relations antérieures entre les parents, qu’elles aient été de type homme-femme ou parent-enfant, peuvent persister. Les facteurs correspondants émergent avec violence dans la clinique ou au cours des entretiens de recherche et donnent l’impression de balayer tous les autres. Malheureusement, il ne sont pas très facilement quantifiables.

### ***Culpabilité du parent gardien***

Le parent gardien peut se sentir responsable de la rupture et donc porter le poids de ses effets sur le bien-être des beaux-enfants. Il peut également porter le poids des souffrances de l'ex.

### ***Ressentiment de l'ex***

L'ex peut se sentir bafoué au point d'exercer des représailles sur le parent gardien en l'écartant, par exemple, des beaux-enfants, ou bien en exerçant une forme de harcèlement par des intrusions répétées au sein de la nouvelle famille.

## III – 4 – 5 – 4 - Quatrième groupe : Interaction entre le beau-parent et les beaux-enfants

### ***Sexe des beaux-enfants***

Les belles-filles sont réputées plus difficiles quoique les résultats des recherches soient contradictoires. Le croisement sexe/âge peut expliquer ces divergences, mais le croisement sexe/"structure familiale" également.

### ***Âge des beaux-enfants***

Les beaux-enfants jeunes seraient plus perméables au changement d'environnement dû à la recomposition. On peut aussi concevoir que le beau-parent est mieux accepté si celui-ci est impliqué très tôt dans l'éducation du bel-enfant.

### ***Lien à la famille antérieure***

Selon l'âge et le sexe des beaux-enfants, le beau-parent rencontrera donc plus ou moins de difficultés liées à la force de l'attachement à l'ancienne cellule familiale. Des *conflits de loyauté* qui peuvent en résulter chez les *beaux-enfants*. Ils concernent l'affection, la sécurité, les acquis relatifs à l'argent, à la liberté, aux copains et, surtout les *valeurs* qui peuvent être remises en question dans le nouveau foyer.

### ***Personnalité et motivations des beaux-enfants***

Les beaux-enfants peuvent, par exemple, profiter des tendances masochistes du beau-parent pour le persécuter. Un tel facteur est difficile à repérer car les pathologies infantiles et juvéniles, en particulier la dépression, présentent des tableaux cliniques atypiques. Ils peuvent aussi tenter de briser le nouveau couple dans l'espoir de voir se reconstituer l'ancien. Enfin, aussi bien la rivalité que les querelles de pouvoir peuvent se traduire par des attitudes agressives au sein du foyer. Ces mouvements, conscients ou inconscients, peuvent bien entendu susciter un sentiment de culpabilité lorsque le couple ne sait pas contenir la violence.

## III – 4 – 5 – 5 - Autres facteurs

### ***Structure familiale***

La structure familiale est considérée comme un des facteurs les plus déterminants par Hoge<sup>1</sup>, Andrews & Robinson (1990). On peut distinguer *a priori* 4 types de structure

---

<sup>1</sup> **Robert Hoge** : Ph.D. Professeur (Developmental and Forensic Psychology) à l'Université d'Ottawa (Carleton University). Son principal domaine de recherche est le jeune délinquant et il a développé des outils de mesure du risque de délinquance ainsi que des programmes de réhabilitation pour enfants, adolescents et adultes.



familiale : d'une part, au moment de la nouvelle union, le beau-parent peut être, ou non, *déjà parent*. D'autre part, ultérieurement, le *beau-parent* peut avoir, ou non, des *enfants de cette nouvelle union*.

#### ***Durée de la nouvelle union***

De nombreuses recherches longitudinales indiquent que "*les choses s'arrangent avec le temps*", ce qui peut signifier que l'écart entre la réalité et les idéaux se comble, et qu'une nécessaire désillusion succède à une idéalisation, mécanisme qui est analogue à celui de la formation d'un couple. Aussi bien une attente affective trop forte qu'une hostilité initiale peuvent évoluer vers une forme de respect mutuel, voire une profonde affection.

#### ***Estime de soi du beau-parent***

Le beau-parent doit déployer les ressources permettant de surmonter les difficultés d'une situation qui favorise des conflits intrapsychiques tels que la culpabilité, le sentiment d'illégitimité, l'aversion pour des enfants étrangers, etc... En particulier, l'estime de soi de la belle-mère est très souvent citée comme un facteur favorable à l'harmonie de la nouvelle famille.

#### ***Relation de l'ex à ses enfants (les beaux-enfants)***

Alors que les investissements de l'ex sont susceptibles de le détourner de la rivalité parentale, on peut penser que cette rivalité est renforcée si l'ex est si profondément attaché à ses enfants que rien ne peut l'en distraire. Les mères, en particulier, restent plus souvent liées à leurs enfants que les pères.

Outre les facteurs énumérés ci-dessus qui ont retenu l'attention des chercheurs, on peut en imaginer d'autres, peu évoqués dans les recherches, qui sont susceptibles de jouer un rôle dans la dynamique familiale. Ainsi :

- Les modalités de la rupture de la première union.
- La durée de la période monoparentale.
- Les modalités de la garde.
- La taille de l'habitation.
- Le type d'habitat (rural ou urbain).
- La situation socio-économique du couple nouvellement formé.
- Le niveau d'études des principaux acteurs.
- Les antécédents culturels des principaux acteurs.
- etc...

Il est aisé de concevoir qu'une telle avalanche de facteurs est susceptible de décourager l'investigateur. Cependant, nous avons souligné que, quoique les recherches *quantitatives* soient très difficiles, elles sont très abondantes aux USA et rares en France. Les études *qualitatives* effectuées selon une méthodologie rigoureuse sont également très nombreuses aux USA et à travers le monde mais encore exceptionnelles en France. Ce sont les *études de cas cliniques* qui font l'objet de la grande majorité des publications françaises. Enfin, alors que les « livres de recettes », revues spécialisées, et associations entretiennent un bouillonnement permanent sur le sujet dans les pays anglo-saxons, nous n'avons rien de tel en France. Même la presse féminine, traditionnel vecteur des problèmes entre famille et société, accorde relativement peu d'attention à la recomposition.

### III – 4 – 6 - Les recherches et théories sur la famille recomposée

#### III – 4 – 6 – 1 - Etat des recherches aux Etats-Unis

**Aux USA**, les recherches portent plus particulièrement sur les domaines suivants :

- Analyse des tendances démographiques : la moitié des mariages étant des remariages (contre environ 30% en France), beaucoup d'études portent sur l'histoire des acteurs et l'influence de divers facteurs tels que le sexe, le nombre d'enfants et la fertilité au sein du nouveau couple. Comme en France, les hommes s'engagent plus vite que les femmes dans une nouvelle union.
- Les relations au sein du nouveau couple : les études montrent que la femme américaine est beaucoup plus exigeante lorsqu'elle se remarie<sup>1</sup>. Les conflits avec le nouveau partenaire sont ouverts et portent en grande majorité sur l'éducation des beaux-enfants. Les remariages sont plus fragiles et les recherches montrent que ce qui détermine une nouvelle rupture n'est pas le niveau de conflit mais la façon de le résoudre. En particulier, le niveau d'engagement du mari dans la dispute est prédictif d'une possible rupture.
- L'effet de la recomposition sur les enfants et beaux-enfants : un tiers des études portent sur ce sujet. Les résultats scolaires, la santé mentale et les problèmes de comportement constituent l'essentiel des variables dépendantes envisagées jusqu'ici. Depuis peu, l'homoparentalité et les facteurs culturels (influence de la culture, acculturation et unions interculturelles) suscitent l'intérêt des chercheurs. Le *biais de croyance* relatif aux effets pathogènes du divorce, quoique clairement identifié, reste actif dans de nombreux travaux.
- Le fonctionnement des familles recomposées : La synthèse de Coleman, Ganong & Fine (2000), qui porte sur 850 études ou méta-études effectuées entre 1990 et 2000 aux USA, montre que ce thème représente un quart de études. La plupart portent sur le rôle paternel du beau-père, mais très peu sur la relation mère-enfant et encore moins sur la relation entre belle-mère et beaux-enfants. Les effets du mode de garde intéressent de plus en plus les chercheurs.
- Enfin, un nombre croissant d'études porte sur les facteurs sociaux et, en particulier, sur le regard que porte la société sur les nouvelles formes familiales ainsi que sur les effets des mythes et croyances. L'apport des structures d'aide et de soin donne lieu à un nombre croissant de recherches.

Les modèles théoriques utilisés dans ces recherches sont dérivés ou "ad hoc" de la théorie des systèmes, du cognitivisme et de modèles de la psychologie sociale. On peut noter en particulier les modèles suivants :

*Systems Theory* (Hetherington<sup>2</sup> & al, 1999 ; Hetherington & Clingempeel<sup>3</sup>, 1992), *Role Theory* (Skopin & al, 1993 ; Whitsett & Land, 1992), *Gender Theory* (MacDonald &

---

<sup>1</sup> Peut-être est-ce dû au « féminisme conquérant » qui est un des traits caractéristiques de la culture américaine. La « matricentralité » (Cadolle, 2000) est peut-être le pendant français ou européen de l'hégémonie féminine qui caractérise la société occidentale moderne.

<sup>2</sup> **Mavis Hetherington** : Professeur Emérite de Psychologie à l'Université de Virginie (Charlottesville), membre du Directoire de la *Stepfamily Association of America*. De réputation internationale, elle a travaillé sur le divorce et le remariage ainsi que sur la psychopathologie infantile.

<sup>3</sup> **Glen Clingempeel** : Professeur de Psychologie à l'Université Francis Marion (Florence). Il est connu pour ses travaux sur la dynamique du remariage.

DeMaris, 1996), *Exchange Theory* (Marsiglio<sup>1</sup>, 1992), *Social Ecology Theory* (Bogenschneider, 1997) et *Life Course Perspective* (Aquilino<sup>2</sup>, 1994).

Toutefois, trois modèles et leurs variantes sont utilisés en majorité dans les recherches :

- Le *Stress Model* qui fait l'hypothèse que la recombinaison induit un "stress" chez tous les membres de la famille. Diverses variantes proposent que *les effets sont cumulatifs* (Capaldi & Patterson, 1991), que *les compétences parentales sont érodées* (Hoffman & Johnson 1998), que *les effets économiques sont plus durement ressentis* ou que *l'absence de normes sociales crée une incertitude pathogène*.

- Le *Parent Involvement Model* suppose que les parents sont absorbés par leur nouvelle conjugalité (Downey, 1995 ; Pong, 1997).

- Le *Stepparent Style Model*, certainement le plus répandu, est voisin du précédent puisqu'il fait l'hypothèse que le *style parental* dans les familles recomposées est plus "désengagé" que dans les familles d'origine, en particulier pour les belles-mères (Kurdek<sup>3</sup> & Fine, 1993b). Ce modèle, qui définit trois *styles parentaux* (autoritaire, permissif et démocratique) a été introduit par Diana Baumrind (1966) et a été très utilisé par les chercheurs américains. Il a toutefois été contesté par Judith Rich Harris (1998) dont les recherches suggèrent que le *style parental* n'a aucune influence sur le comportement des enfants et beaux-enfants et que c'est l'environnement qui est le facteur prévalent dans tous les cas. Cette publication a déclenché une réaction très vive de la part d'institutions comme le NICHD (National Institute of Child Health and Human Development) et la fondation Robert Wood Johnson qui ont organisé un vaste débat sur le *style parental*<sup>4</sup>. Les conclusions de cette confrontation sont que les influences entre parents et enfants sont réciproques et que le style parental n'est qu'un des multiples facteurs (inné, style parental, environnement) agissant sur le comportement des enfants, chaque facteur influençant préférentiellement certains traits et interagissant sur les autres. Un intéressant prolongement de ces recherches, mené par Carolyn et Philip Cowan de l'Université de Berkeley, a été l'étude de l'effet d'interventions thérapeutiques sur le comportement des enfants. Dans cette recherche quantitative et longitudinale, les parents étaient assignés au hasard dans des groupes de parole traitant soit des questions de parentalité, soit des problèmes conjugaux. Les effets étaient ensuite mesurés au terme de deux et quatre années. Les enfants dont les parents avaient participé aux entretiens portant sur le conjugal ont significativement amélioré leurs résultats scolaires et diminué leur agressivité tandis que ceux dont les parents avaient participé aux entretiens sur la parentalité ont significativement réduit leur timidité et leur comportement d'évitement.

Les racines théoriques exactes des modèles élaborés aux USA ne sont pas toujours explicites et il s'agit souvent de théorisations isolées. Selon Coleman, Ganong & Fine (2000) les qualités explicatives ou prédictives de ces constructions sont "très moyennes" en raison de la complexité du domaine de recherche. Le nombre de variables externes

---

<sup>1</sup> **William Marsiglio** : Professeur à l'Université de Floride. Plus particulièrement intéressé par la masculinité, la paternité, les problèmes sexuels masculins.

<sup>2</sup> **William Aquilino** : Ph.D. Professeur (Human Development and Family Studies) à l'Université de Pennsylvanie. Ses recherches portent sur la transition entre adolescence et âge adulte et sur l'effet de ce changement sur les parents ou beaux-parents. Il est également engagé dans des études sur les problèmes méthodologiques dans les recherches sur la famille.

<sup>3</sup> **Lawrence Kurdek** : Professeur de Psychologie à l'Université de Dayton. Ses recherches portent sur l'adaptation des enfants aux nouvelles situations familiales.

<sup>4</sup> Borkowski John & al. *Parenting and the Child's World: Influences on Academic, Intellectual and Socioemotional Development*. Erlbaum. 2001.

est d'ailleurs considéré comme le problème principal rencontré par les chercheurs<sup>1</sup>, le second problème étant celui des biais dus aux croyances sociales, culturelles ou personnelles des chercheurs (par exemple : presque toutes les recherches portent sur les « problèmes » ou « effets négatifs » de la recomposition et presque aucune sur les « effets positifs »). Ces biais n'ont été reconnus que récemment et de nombreux articles reprennent d'anciens résultats pour soutenir une vision normative de la famille.

Exemple : Judith Wallerstein<sup>2</sup> est une psychologue dont le sujet de recherche depuis 30 ans est l'effet à long terme du divorce sur les enfants. Ses études longitudinales portent sur une large population d'enfants devenus adultes (131 situations), la méthode adoptée consistant en entretiens de tous les membres de la famille. Ses résultats montrent que les enfants souffrent, que les effets de cette souffrance s'étendent sur plusieurs décennies et conduisent à une propension élevée de dépendance aux substances hallucinogènes et à l'alcool, à une moindre réussite universitaire et professionnelle et à des pratiques sexuelles bouleversées. Ces résultats ont essuyé de nombreuses critiques portant sur les biais (biais de recrutement, biais thérapeutique, biais de croyance) et surtout sur la méthodologie. La comparaison est en effet faite avec la population générale et non avec des enfants vivant auprès d'un couple désuni mais non divorcé. Quoique les détracteurs de Judith Wallerstein aient avancé des arguments valides au plan méthodologique, ce sont ces travaux qui ont servi de base aux réflexions sur la création de freins légaux au divorce (délais, obligation de médiation, etc,...) aux USA.

De nombreux résultats montrent que le sexe et l'âge des enfants sont deux variables indépendantes très importantes quant à ses effets sur toutes les variables dépendantes de la plupart des études. (Clingempeel & al., 1984 ; Hetherington, 1987 ; Hetherington & Clingempeel, 1992 ; Santrock<sup>3</sup> & al., 1982 a&b ; etc...)

Plus récemment d'autres modèles sont apparus que nous pouvons scinder en trois grandes catégories :

- La perspective théorique du *risque et de la résilience* (Hetherington & Stanley-Hagan, 1999) qui présuppose que la réponse des membres de la famille face à la transition que représente la recomposition dépend de ce qui a précédé cette période et des processus déjà mis en œuvre dans les situations passées de crise. La famille recomposée est vue comme un système complexe hautement interactif.
- Un autre courant cherchant à identifier les facteurs individuels qui interviennent dans l'*adaptation* (« *adjustment* ») à la situation de recomposition. Au-delà des résultats relatifs au sexe et à l'âge des beaux-enfants, de nouveaux facteurs ont été mis au jour comme certaines combinaisons de genre entre adultes (parent ou beaux-parents) et beaux-enfants, particulièrement entre belle-mère et belle-fille (Gosselin & David, 2005). Les recherches sur les liens entre personnalité et fonctionnement familial ont été réactualisées en examinant la relation entre les dimensions du « Big Five »<sup>4</sup> et le stress interpersonnel (Lee-Baggey & al., 2005)
- Enfin, le courant le plus récent s'interroge sur les facteurs interpersonnels et systémiques intervenant dans l'adaptation à la recomposition. La *communication* in-

---

<sup>1</sup> **Peter K. Gerlach** : membre du bureau de la Stepfamily Association of America, ingénieur de formation. Chercheur et thérapeute, il dénombre plus de 100 variables dans les familles recomposées, ce qui, d'après lui, explique que les résultats soient fréquemment contradictoires.

<sup>2</sup> Wallerstein Judith, Lewis Julia & Blakeslee Sandra, *The Unexpected Legacy of Divorce : the 25 Years Landmark Study*, New York, Hyperion, 2000.

<sup>3</sup> **John Santrock** : PhD, Professeur à l'Université du Texas (Dallas). Il est connu pour ses recherches sur le *père gardien*.

<sup>4</sup> McRae R. & Costa P., *Personality in adulthood*. Guilford: New York, 1990.

tervient en premier lieu (Banker & al., 2004 ; Golish<sup>1</sup>, 2000, 2002, 2003 ; Taalina & al., 2002 ; Prior & Trinder, 2004). Les *alliances* entre parent biologique et beaux-enfants induisent d'importants problèmes au sein de la nouvelle famille (Dunn<sup>2</sup> & al., 2004, 2005 ; Felker & al., 2002). A l'inverse, une bonne alliance conjugale au sein du nouveau couple favorise une bonne relation familiale (Golish, 2003 ; Visser & al., 2003).

Enfin, il faut noter que d'après Hoge, Andrews & Robinson (1990) et Kurdek & Fine (1993a), la *structure familiale*, en tant que variable indépendante, a une valeur prédictive remarquable quant au stress et aux conflits familiaux et prévaut sur des variables telles que l'âge des adultes ou des enfants. Les configurations possibles conduisent toutefois à une très grande complexité.

Exemple : La recherche effectuée dans le cadre du DEA (Moral, 2003) portant sur 25 familles avec belle-mère confirme l'importance de la structure familiale sur la conflictualité au sein de la famille recomposée. En particulier, l'une des personnes interrogées, Yolande, a connu trois unions successives où elle a été belle-mère :

Dans la première union, les beaux-enfants avaient 7 ans (fille) et 4 ans (garçon). Au début de la relation, Yolande évoque ce sentiment d'être "*acceptée*" par les beaux-enfants, sentiment qui est également exprimé avec des mots tels que "*adoptée*", ou "*être aimée*" par les belles-mères dans une situation familiale similaire. Egalement, le petit garçon l'appelle spontanément "*maman*".

"...donc,... petit à petit ils m'ont *acceptée*, surtout qu'ils étaient quand même assez jeunes, donc la gamine avait 7 ans et j'ai quand même eu plus de mal parce que c'était une fille, donc partager son papa quand on est une fille c'est un peu problématique,... mais vis-à-vis du petit garçon, il était très très jeune, il avait 4 ans, à 4 ans on a besoin d'une maman et je suis donc devenue sa maman."

Huit années plus tard, alors qu'elle revoit ces enfants qui ont grandi, Yolande note une prise de distance de l'un et l'autre bel-enfant. La rivalité avec la petite fille se transforme en une complicité féminine avec des limites nettement marquées par la belle-fille qui n'accepte aucune intrusion dans certains domaines tels que l'intime ou la scolarité. On peut remarquer que si les adolescents redoutent en général l'intrusion des parents biologiques dans l'intime, ils acceptent mieux le contrôle de leur scolarité. Du côté du beau-fils, l'idylle maternelle se mue en une relation de type frère-soeur.

"...lui, quand il a besoin de quelque chose, quand il a un problème, eh bien il m'appelle, on en cause, euh,... je suis un peu une grande soeur. Parce que vraiment, pour la grande, je suis quand même restée la belle-mère... il y a un écart entre les deux enfants avec qui on a vécu la même chose en même temps..."

Dans la seconde union de Yolande, le beau-fils avait 14 ans et un enfant a été conçu par le couple. Yolande qui aime les enfants et qui vient d'avoir une relation affective forte avec deux jeunes enfants, est complètement surprise, prise de court, par ce qui se passe entre elle et son beau-fils.

"Et là, ça n'a pas **du tout** accroché avec le gamin,... mais alors, pas **du tout** hein ! C'est-à-dire que c'est un gamin,... qui,... je sais pas,... je pouvais pas quoi ! Je me suis même remise en question, j'en ai discuté avec ma propre famille, je sais pas ce qui m'arrivait parce que moi qui adore les enfants, ça ne passait pas ! Je ne pouvais pas, à en faire des crises d'urticaire..."

Ce même désarroi est exprimé sous diverses formes par les cinq autres belles-mères ayant un beau-fils adolescent. Dans trois de ces situations, la difficulté semble être attribuable à l'existence d'un lien très fort entre le père et le beau-fils qui forment une sorte de couple d'où la belle-mère est exclue. La mère est toujours absente du jeu mais aucune de ces belles-mères ne parvient à prendre un rôle maternel effectif malgré quelques tentatives en ce sens. Le grand beau-fils est comme "*imperméable*".

Dans la troisième union de Yolande, le beau-fils de 2 ans cohabite avec son propre fils qui a le même âge.

"...donc moi j'étais la belle-mère de son fils mais lui était le beau-père de mon fils, donc ils se sont partagé le même papa et quand effectivement, parce qu'il était tout jeune à l'époque, mon beau-fils

<sup>1</sup> **Tamara Afifi (Golish)** : PhD, Professeur à l'Université de Californie, elle s'intéresse plus particulièrement aux mécanismes de communication après un divorce et au cours du remariage. Elle a acquis une réputation de rigueur méthodologique et recherche de nouvelles approches quantitatives croisant plusieurs outils.

<sup>2</sup> **Judy Dunn** : Professeur au King's College de Londres. Elle s'intéresse aux mécanismes d'adaptation des enfants dans les familles recomposées.

*n'avait pas sa maman, ben il trouvait une maman de remplacement et il trouvait ça tout à fait normal parce que mon fils lui même prenait son papa quoi,...*"

Cette histoire illustre qu'une même personne a un vécu complètement différent selon la structure familiale et que ce vécu est le même que celui d'autres personnes immergées dans une même structure familiale. Cette recherche a permis d'identifier des catégories de familles recomposées au sein desquelles une dynamique psychologique particulière se développe.

Le problème de la complexité a conduit récemment les chercheurs américains à adopter une approche plus coordonnée et plus stratégique. Ainsi, les tendances actuelles vont-elles vers des études longitudinales centrées sur la compréhension du fonctionnement heureux des familles recomposées plutôt que sur leurs problèmes. Les limites des méthodes quantitatives étant atteintes, de nouvelles méthodes qualitatives sont envisagées (Deacon, 2000) : dessin, objets en pâte à modeler, jeux de rôles, représentations métaphoriques, etc...). La tendance va également vers la prise en compte de facteurs jusqu'ici laissés de côté : familles multiculturelles, homosexuelles, interactions multiples, impact socio-économique, etc.... Enfin, le manque de cohérence dû à la prolifération de modèles opportunistes incite la communauté des chercheurs à faire référence à des théories de plus grande ampleur que celles actuellement utilisées. Le paradigme psychanalytique, qui pourrait être utilisé, est toutefois très critiqué aux USA en raison des risques épistémologiques (biais de croyance, biais de recrutement des sujets et biais thérapeutique) et méthodologiques (difficulté au niveau de la quantification). En outre, il est considéré comme peu explicatif dans le cas de la famille recomposée comparé à la théorie systémique dont les concepts, comme la *loyauté*, sont plus volontiers acceptés par les théoriciens américains. Dans une revue récente des recherches nord américaines (USA et Canada) sur la famille recomposée Julie Gosselin et Hélène David (Gosselin & David, 2005) soulignent que, le rétablissement d'un fonctionnement stable pouvant prendre jusqu'à sept années dans ces familles, il serait indispensable de procéder à des études longitudinales sur des échantillons plus larges de familles homogènes. Ces deux auteurs proposent de centrer les recherches sur des familles comportant exclusivement des belles-mères et des belles-filles avec un mode de garde unique.

Nous avons insisté plus haut sur le fait que le mode de pensée aux USA et au Canada est essentiellement *inductif* et *séquentiel*, ce qui conduit chercheurs et thérapeutes américains à un pragmatisme extrême et la valorisation des faits empiriques. L'approche clinique outre-Atlantique est beaucoup plus directe et centrée sur la résolution pratique des problèmes, ce qui contribue au succès considérables des « livres de recettes » et magazines spécialisés. Quant aux universités, elles accordent une nette préférence à l'approche quantitative et imposent l'emploi d'outils de mesure tels que tests et échelles permettant en particulier une analyse de la variance intergroupes.

Les résultats obtenus aux USA sont également imprégnés d'autres éléments culturels qui ne sont pas transposables en Europe. Cependant, le travail effectué par les chercheurs américains est considérable et nous devons nous interroger sur l'existence d'éléments invariants.

Si l'on tente de rapprocher les modèles utilisés outre-Atlantique de ceux qui nous sont plus familiers, en particulier la psychanalyse, nous pouvons suggérer que le *Stress Model* évoque la prévalence du *sentiment de perte* (du conjoint, du couple, d'idéaux familiaux, de soi comme conjoint, de l'autre,...) au cours de la recomposition, alors que le *Parent Involvement Model* et le *Stepparent Style Model* suggèrent que la nouvelle

union réactive avant tout le *champ du sexuel*. Ces modèles illustreraient donc deux des facettes du processus de séparation-réunion, facettes plus ou moins apparentes selon la typologie des couples (ancien et nouveau) et la personnalité des acteurs. Ainsi, par exemple, pour reprendre la typologie proposée par Alberto Eiguer (1991, 1998), la rupture d'union d'un couple narcissique ou anaclitique ranime violemment le sentiment de perte tandis que celle d'un couple oedipien réveille plutôt la rivalité.

Ce que nous pouvons retenir ici est l'hypothèse de la persistance d'un travail de *deuil du couple précédent* au sein de la famille recomposée, travail que les chercheurs américains, très pragmatiques, cherchent à mesurer à travers le "Stress", "l'Involvement" ou le "Style", négligeant ainsi la variable *structure familiale*. De leur côté ceux qui préfèrent les théories dérivées de la psychanalyse prennent également en compte ce travail de deuil mais le modulent plutôt selon la problématique dominante des acteurs et négligent également la structure familiale. Dans l'un et l'autre cas, la multiplicité des variables externes constitue le principal obstacle à l'établissement de la preuve.

Par ailleurs, si le facteur *sexe des beaux-enfants* est une donnée importante montrant que les effets de genre ne se diluent pas dans la recomposition, d'autres facteurs s'y combinent tels que le *sexe du beau-parent*, le *lieu de résidence*, la *durée de l'union* et l'*âge des beaux-enfants* (Ihinger<sup>1</sup> & Pasley<sup>2</sup>, 1994, 1997).

### III – 4 – 6 – 2 - Recherches au Canada

Un courant de pensée issu de recherches américaines s'intéresse à l'impact de la présence d'enfants sur le couple alors que la plus grande majorité des études portent plutôt sur la question de l'impact du remariage sur les enfants. Au delà de cette question se pose celle des mécanismes sous jacents à l'interdépendance entre le conjugal et le parental.

Plusieurs méta-analyses<sup>3</sup> concluent à l'existence d'un lien modéré mais significatif entre la qualité de la relation conjugale et la qualité de la relation avec l'enfant ou le bel-enfant. Sur cette base, Marc Bigras et Daniel Paquette<sup>4</sup> ont entrepris une recherche quantitative portant sur les domaines suivants :

- L'effet négatif de l'enfant sur la qualité de la relation conjugale. Pour cette partie de l'étude, la population étudiée comportait 200 sujets.
- La qualité de la présence parentale lorsque la famille est soumise à des stress intra ou extra familiaux, la population étudiée étant ici d'une centaine d'enfants.

---

<sup>1</sup> **Marilyn Ihinger-Tallman** : Professeure de Sociologie à l'Université de l'Etat de Washington. Elle a beaucoup travaillé avec Kay Pasley sur le remariage et la coparentalité.

<sup>2</sup> **Kay Pasley** : Professeur (Human Development and Family Studies) à l'Université de Caroline du Nord (Greensboro), membre du Directoire de la *Stepfamily Association of America*. Elle s'intéresse tout particulièrement aux facteurs affectant la qualité de la relation conjugale. Depuis 1992 ses recherches portent sur l'identité paternelle. Enfin, depuis 1999 elle a lancé plusieurs autres projets dont un sur l'effet du facteur socio-économique sur la propension des femmes divorcées à se remarier.

<sup>3</sup> On notera :

Erel O. & Burman B., Interrelatedness of marital relations and parent-child relations: A meta-analytic review. *Psychological Bulletin*, 188, 1995, p. 102-132.

Emery R.E., Interparental conflict and the children of discord and divorce. *Psychological Bulletin*. 92, 1982, p. 310-330.

Grych J.H. & Fincham F.D., Marital conflict and children's adjustment: a cognitive-contextual framework. *Psychological Bulletin*, 108, 1990, p. 267-290.

<sup>4</sup> Bigras Marc & Paquette Daniel, L'interdépendance entre les sous-systèmes Conjugal et Parental : une analyse Personne-Processus-Contexte. *Psicologia : Teoria e Pesquisa Maio-Ago 2000*, Vol 16 n. 2, 2000, p. 91-102.

- Le soutien apporté par le père à travers la relation de couple dans le cas d'une population de mères adolescentes.

Les résultats combinés de ces trois études suggèrent que les systèmes conjugaux et parentaux sont interdépendants et obéissent aux schèmes suivants :

- la présence d'un enfant altère les processus de résolution des problèmes entre conjoints et affecte négativement le système conjugal.
- les conflits conjugaux sont le plus souvent associés à une attitude maternelle froide et distante vis-à-vis de l'enfant.
- les conflits conjugaux servent de modèle aux enfants et affectent leur développement socio-affectif.
- enfin, les événements extra familiaux ont un impact qui dépend à la fois du contexte familial et des caractéristiques, âge et sexe, des membres de la famille.

Bien sûr, ces recherches suggèrent l'idée que le bel-enfant au sein d'une famille recomposée est un facteur favorisant la discorde puisqu'il ne bénéficie pas en permanence de ses deux parents biologiques, c'est-à-dire de ceux qui peuvent faire la paix autour d'un pacte éducatif puisqu'ils sont co-responsables de l'existence de leur enfant.

C'est effectivement ce qui semble apparaître dans les études portant sur le mode de garde qui montrent que la présence des beaux-enfants altère la qualité de la relation conjugale et favorise les conflits entre les conjoints. Le beau-parent, la belle-mère en particulier, peut vivre le bel-enfant comme un « voleur de temps » ou comme un « vampire affectif ».

Une série de recherches concerne les mécanismes d'adaptation (« adjustment ») à la situation de reconstitution. Nous avons vu plus haut que les facteurs recherchés peuvent être soit individuels, comme par exemple, le sexe ou l'âge du bel-enfant (Saint-Jacques<sup>1</sup> & al., 2005), soit systémiques (Saint-Jacques, 1996 ; Saint-Jacques & al., 2000a, 2000b, 2002, 2004).

Enfin, une récente recherche a été menée par Julie Gosselin et Hélène David (2007 à paraître) en s'appuyant sur le paradigme du *risque et de la résilience* (Hetherington & Stanley-Hagan, 1999). Conduite auprès de 80 familles (54% avec beau-père et 46% avec belle-mère), cette étude part de l'hypothèse que la communication est le facteur prévalent agissant positivement sur l'adaptation familiale, quelque soit l'âge, le sexe et le mode de garde. L'originalité de ce travail quantitatif tient au fait que trois membres de la famille sont sollicités (un adolescent, un parent biologique et un beau-parent) à l'aide d'outils spécifiquement conçus pour la famille recomposée (voir annexe 3-3). L'analyse statistique des résultats (régression multiple) montre que :

- L'adaptation de chaque membre de la famille est le composite de facteurs communs (qualité de la communication, existence de conflits, durée de la cohabitation) et de facteurs spécifiques à sa position (âge, sexe, existence d'une alliance).
- L'alliance entre parent et bel-enfant a un effet positif sur la relation entre beau-parent et bel-enfant.
- Dans tous les cas la mère a un rôle central dans les relations au sein de la famille (conclusion qui rejoint celle de Sylvie Cadolle, 2000).

---

<sup>1</sup> **Marie-Christine Saint-Jacques**, PhD, est professeure adjointe à l'École de service social et chercheure régulière au Centre de recherche JEFAR depuis 2000. Elle s'intéresse à l'adaptation des enfants et des adolescents qui vivent des transitions familiales ou qui sont élevés dans des contextes familiaux à risque.



- La communication est effectivement le facteur prévalent de l'adaptation familiale.
- Le type de garde et la relation entre beau-parent et bel-enfant (intime ou distante, ouverte ou évitante) influencent également l'adaptation familiale.

Les recherches au Canada et au USA sont très actives en raison des études démographiques du *United State Bureau of the Census* (Visher & al., 2003) qui prévoient que, d'ici la fin du siècle, la majorité des familles seront recomposées et abriteront plus d'un tiers des enfants de moins de 18 ans. Les autorités entrevoient en effet un impact social majeur lié à cette évolution.

### III – 4 – 6 – 3 - Recherches en France

**En France**, l'intérêt pour la famille recomposée dans le champ de la psychopathologie clinique est bien moindre qu'aux USA. Les théories utilisées par les chercheurs sont moins variées, mais de plus grande ampleur, et s'articulent essentiellement autour d'adaptations des théories anthropologiques et psychanalytiques.

En particulier, nous pouvons distinguer deux courants.

- Le premier repose sur une théorie du couple inaugurée par Jean Lemaire (1979), qui présuppose que le couple se forme, au delà de la recherche d'une satisfaction libidinale, d'un support anaclitique et d'une référence parentale, par le *partage d'une problématique commune contre laquelle chacun des conjoints a établi des défenses complémentaires*. Cette problématique est typiquement une fixation (orale, anale, phallique) ou encore la dépression, ou même l'investissement de l'objet "couple". Une *collusion* inconsciente, terme dû à Jürg Willi (1977), constitue donc le ciment du couple. Dans cette perspective, la séparation des conjoints, qui d'après Anne Thévenot<sup>1</sup> (1993) relève de la même problématique que leur union, conduit à la recherche de nouveaux partenaires, semblables ou opposés au précédents, présentant à nouveau des caractéristiques qui s'inscrivent dans l'histoire du sujet même s'il est parfois possible de sortir de la répétition du même. Les couples modernes semblent échapper plus facilement aux missions confiées par les générations précédentes, ce qui est peut-être rendu possible par la valorisation sociale de l'individualisme ou par le recours plus fréquent aux services d'un psychothérapeute.

Ce courant qui s'appuie sur la psychanalyse n'a pas encore élaboré une théorie de la recomposition. Les réflexions actuelles s'efforcent de préciser les nouvelles typologies, telle par exemple celle du *couple duo*, les nouvelles règles de fonctionnement (Lemaire, 2001) et les nouveaux repères. Les principaux déterminants sont la réactivation de l'angoisse de perte et de l'angoisse de castration, toutes deux réveillées en même temps ou presque au cours de la recomposition.

- Le second courant, hérité de l'anthropologie sociale (Levi Strauss, 1983), décline les différentes articulations possibles des concepts de *parentalité* et de *conjugalité*. Le premier, apparu pour la première fois sous la plume de Paul-Claude Racamier (1961), tente d'apprécier les traits inconscients en jeu dans les relations entre générations<sup>2</sup>. Il se

<sup>1</sup> **Anne Thévenot** : Maître de Conférence à l'Université de Strasbourg. Elle est plus particulièrement intéressée par les facteurs intervenant dans le lien conjugal.

<sup>2</sup> La première apparition du terme proviendrait d'une traduction de l'article de Thérèse Benedek datant de 1959 (Benedek Thérèse, Parenthood as a development phase. *Journal of the American Psychoanalytic Ass.*, 1959, p. 389-416.). Le terme de *parentalité*, ainsi que de *maternité* (« ensemble des processus psycho-affectifs qui se développent et s'intègrent chez la femme lors de la maternité ») et de *paternité*,

distingue, bien sûr, du *système de parenté* qui est d'essence culturelle et qui définit les prohibitions sexuelles et matrimoniales. Le second, d'origine plus floue, décrit le lien entre époux et le rôle fondateur de la sexualité pour le couple.

Ces concepts sont eux-mêmes liés entre eux. Ainsi, l'anthropologie sociale postule que, dans les sociétés traditionnelles, *la parentalité fonde la conjugalité qui s'y soumet*. Pour le monde occidental moderne, le fait que la sexualité a pu s'affranchir de la procréation avec la mise au point de molécules anticonceptionnelles est complètement intégré et s'est développée l'idée que *la parentalité serait indépendante de la sexualité*. Dans ce même mouvement, le privé est surinvesti pour ce qui concerne la relation entre conjoints tandis que le bien-être des enfants devient de plus en plus la propriété des juges, c'est-à-dire, à nouveau, de la société. Si les limites de ce qui est admis entre adultes ont reculé<sup>1</sup>, la portée de l'autorité parentale a été réduite. Aussi bien l'individu que la société scindent de plus en plus nettement parentalité et conjugalité.

Pour la psychanalyse, la transmission de l'interdit de l'inceste n'est pas l'affaire de la société mais celle des parents, et, en particulier celle du père par son rôle séparateur et interdicteur. Mais, celui-ci ne peut prendre ce rôle que s'il est institué par la mère comme objet de son désir et c'est en ce sens que, pour ce courant théorique, *la conjugalité fonde la parentalité*.

La recomposition familiale interroge donc le lien entre *conjugalité* et *parentalité*. Selon les auteurs, la conjugalité est le principal enjeu ou bien c'est le contraire. Pour Anne Thévenot (2001), *conjugalité* et *parentalité*, intimement liés, sont susceptibles d'être remaniés dynamiquement au fil de l'évolution du couple, de la famille, des pertes et des nouvelles unions.

Une autre approche<sup>2</sup> consiste à scinder la parentalité entre une fonction *nourricière*, indépendante de la culture, consistant à répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant, et une fonction *filiative* qui serait constituée de l'ensemble des normes et valeurs fixées par le groupe, en particulier les interdits sexuels et la manière d'élever les enfants. Marika Moisseeff<sup>3</sup> propose que cette fonction filiative consiste à transmettre non seulement l'identité « *mais encore la capacité à transmettre cette identité* ». Apprendre aux enfants à devenir parents relève de la culture et doit donc être appris.

Enfin, le concept d'*inceste de deuxième type*, introduit par l'anthropologue Françoise Héritier (1994), a fait rêver plus d'un clinicien puisque la recomposition familiale crée des configurations potentielles de rencontre sexuelle avec deux consanguins du même sexe. Au-delà se pose le problème de l'identique et du différent entre deux femmes choisies par un même homme ou deux hommes choisis par une même femme. La

---

furent introduit par Racamier dans l'article de 1961 consacré aux causes psychiques de la psychose puerpérale. Dans cet article, Racamier ne détaille pas ce à quoi correspondent paternalité et parentalité. Le terme de parentalité est resté inusité plusieurs années tandis que celui de paternalité est mentionné à nouveau par Carel en 1974. C'est en 1985 que le terme de parentalité réapparaît sous la plume de René Clément.

<sup>1</sup> On peut noter que, dans le monde occidental, les lois et règlements régissant la vie sexuelle du couple ont quasiment disparu. La fameuse loi californienne de 1801 concernant l'interdiction de la sodomie, étendue en 1915 aux formes orales de relations sexuelles, a été amendée à la fin des années 60. Des lois similaires ont été abrogées dans divers états américains : Illinois (1962), Oregon (1972), Hawaii (1973), Ohio (1974), Californie (1976), Guam (1978), Iowa (1978), Alaska (1980). Ces lois ne visaient pas uniquement la communauté homosexuelle puisqu'elles ont été appliquées à de très nombreuses reprises dans des affaires familiales.

<sup>2</sup> Par exemple Godelier M. Inceste, parenté, pouvoir. *Psychanalyses*, 36, 1990, p. 33-51.

<sup>3</sup> Moisseeff Marika, Perspective anthropologique sur les rôles parentaux. in *Guérir les souffrances familiales*. Paris : PUF, 2004.

question de la place de l'autre, usurpée dans le lit conjugal, entre également dans cet espace conceptuel où la recomposition raviverait la problématique oedipienne, ce qui expliquerait la vive culpabilité observée dans de nombreuses situations de recherche ou cliniques.

### **III – 4 - 7 - Recherches sur les effets de la rupture d'union**

Nous avons mentionné plus haut que Coleman, Ganong & Fine (2000) estiment à environ un tiers des 850 références retenues le nombre des recherches portant sur l'effet de la recomposition sur les enfants. Ces auteurs soulignent que, compte tenu de l'attention portée par les pouvoirs publics américains, nombre de ces travaux ont été conduits par des Institutions Nationales sur une très grande échelle. La méthodologie la plus fréquente consiste à comparer un groupe d'adolescents vivant avec l'un de ses parents et un beau-parent, ou avec un seul parent, avec un groupe équivalent (en termes socio-économique, démographique, etc...) d'adolescents vivant avec les deux parents biologiques. Les variables dépendantes sont principalement centrées sur trois facteurs : les résultats scolaires, l'ajustement psychologique et les conduites déviantes.

Les résultats de ces recherches montrent une moindre performance scolaire des enfants de familles monoparentales ou recomposées mais l'examen détaillé des différences conduit à nuancer le jugement car les principales variations concernent l'abandon des études, les absences et le niveau des diplômes obtenus. Or, d'autres recherches montrent la tendance des beaux-enfants à quitter plus tôt le foyer parental et le rapprochement des séries de données permet de démontrer que le déficit de résultats scolaires est comblé lorsqu'on compare des tranches d'âge identiques.

Les problèmes psychologiques tels que la dépression et l'hyperémotivité ainsi que les conduites déviantes sont également réputés plus fréquents chez les beaux-enfants. Selon les recherches ces problèmes sont plus aigus chez les filles ou bien chez les garçons.

La plupart des chercheurs s'accordent sur une grande similarité entre les enfants dans les familles recomposées et ceux qui vivent dans une famille monoparentale quoiqu'une différence très significative apparaisse pour les filles vivant avec une belle-mère.

Mais, les différences mesurables entre familles nucléaires et familles recomposées ne sont pas significatives et c'est le souvent la notion de « risque » qui est avancée. Celle-ci est d'un maniement délicat car elle sous-entend une causalité directe sans prendre en compte les autres causes possibles, inverse ou indirectes.

D'autres études, longitudinales, visent plus précisément à comprendre les effets de la recomposition sur le long terme. Ceux-ci sont généralement négatifs sauf lorsque le remariage a eu lieu alors que les beaux-enfants étaient très jeunes. Mais, s'agit-il d'une causalité directe ou inverse ?

Une autre source est la revue faite par Linda Nielsen<sup>1</sup> sur les différences entre étudiants appartenant à des familles nucléaires (40% d'entre eux) et ceux issus d'un divorce dont une partie (25%, mais seulement 10% de ceux qui sont noirs) vit avec un beau-parent. Cette synthèse prend en compte 208 recherches.

L'auteur note que les garçons souffrent plus fréquemment que les filles mais que c'est également le cas dans les familles nucléaires et la différence n'est pas significative.

---

<sup>1</sup> Nielsen Linda, College students with divorced parents: fact and fiction. *College Student Journal*, vol 30, 1999. p. 542-573

Cependant, sur la base de nombreux résultats, il apparaît que les garçons dont la mère ne s'est pas remariée sont plus en difficulté que les autres. Les explications avancées concernent les difficultés économiques, celles relatives à la discipline (Parenting Style), la tendance à la dépression chez les personnes qui ne savent ou ne peuvent se remettre en couple, les relations de dépendance réciproque entre la mère et l'enfant et, enfin, le manque de liberté sexuelle de l'enfant. Linda Nielsen note que, quelle que soit la configuration, c'est la mère qui contrôle les relations affectives avec le père (ce qui est proche de ce que Sylvie Cadolle (2000) dénomme « matricentralité ») et qui est parfaitement résumée dans cette phrase recueillie lors d'une recherche : « I wish my mother had allowed me to like my father without guilt » (« J'aurais bien voulu que ma mère me permette d'aimer mon père sans m'en sentir coupable »). Si l'ajustement aux beaux-parents prend des années, résultat qui émerge de très nombreux travaux, il est beaucoup plus rapide si l'ex se remarie. Linda Nielsen conclut que la situation la plus favorable est celle où les deux parents biologiques s'unissent à nouveau et bâtissent chacun une nouvelle famille heureuse.

Dans une autre synthèse<sup>1</sup> couvrant 234 références, Linda Nielsen s'intéresse aux effets du divorce sur les pères et souligne que les représentations sociales ne prennent pas en compte la véritable souffrance des pères, ce qui perturbe le développement de relations affectives sereines entre ces derniers et les beaux-enfants. Il y aurait ainsi une sorte de collusion entre la tendance captatrice des mères et les attitudes collectives en termes d'image, de dispositions sociales ou même légales. Les revues faites par Linda Nielsen (qui excelle dans ces travaux de compilation) sont toujours très bien structurées et puisent dans différents courants de pensée mais sont culturellement marquées et offrent donc une analyse de représentations collectives très éloignées des nôtres. Le rôle déterminant des facteurs socio-économique et ethnique est-il seulement une spécificité de la culture américaine ? Par exemple, Linda Nielsen remarque que les mères supportent mal le remariage du père, mais plus encore pour les femmes dont le niveau socio-éducatif et économique est le plus élevé. L'analyse qu'elle en fait couvre plusieurs causes possibles, certaines d'origine psychologiques mais d'autres tout simplement pragmatiques comme l'obligation de travailler lorsque les charges familiales de l'ex ne permettent plus le même niveau de pension. Ces aspects pratiques existent aussi en France et nous devons donc nous interroger sur l'impact de ces mêmes facteurs sur la dynamique familiale.

Enfin, dans une revue de 76 travaux effectués de 1990 à 1999, le docteur Joan Kelly<sup>2</sup> (2000) compare les effets des conflits parentaux, de la violence parentale et du divorce sur les enfants, adolescents et jeunes adultes. Elle met en évidence que si les enfants de parents divorcés ont en moyenne plus de symptômes que ceux de la population générale, il n'en est plus de même si on les compare à ceux des familles de parents non divorcés où règne la violence ou les conflits conjugaux. Elle souligne en outre que les recherches de la dernière décennie qui ont éliminé le biais de croyance relatif aux effets dramatiques du divorce sont beaucoup moins catégoriques quant à l'existence de différences

---

<sup>1</sup> Nielsen Linda, Demeaning, Demoralizing, and Disenfranchising Divorced Dads: A Review of the Literature. *Journal of Divorce and Remarriage*, Vol 31(3/4), 1999, p. 139-177.

<sup>2</sup> **Joan Kelly** : PhD, Professeur Assistant au Département de psychiatrie de l'Université de Californie à San Francisco. Elle a été auparavant Directeur du centre de médiation de Corte Madera en Californie. Ses recherches ont porté sur la santé mentale des enfants de parents divorcés et sur les effets des conditions de garde.

significatives entre les enfants de parents divorcés et les autres car un plus grand nombre de variables relatives à la situation du couple parental sont prises en compte. Par ailleurs, le rôle des conflits post-rupture et les conditions de la garde sont également considérés par l'auteur qui a ultérieurement utilisé les résultats de la recherche pour émettre des recommandations pratiques vivement critiquées<sup>1</sup>.

Finalement, malgré l'abondance d'études quantitatives ou réflexions sur des situations cliniques, la question essentielle reste de prévoir les effets de la désunion sur la santé mentale des enfants et de comprendre ce que chaque voie, union boiteuse ou séparation réussie, offre ou enlève sur le long terme. Au-delà du traumatisme dû au désamour, puis à la rupture, la recomposition peut-elle réparer tout ou partie des dégâts ?

Cette question se divise en trois objets de recherche : le divorce est-il préférable à la prorogation d'une conjugalité vide, la recomposition est-elle réparatrice, et, l'ex abandonné reste-il un bon parent ?

Autant préciser tout de suite que nous n'avons aucune autre réponse que des opinions sur ces questions. Ainsi, par exemple, pour ce qui concerne les résultats scolaires considérés comme une variable dépendante, les sociologues de l'INED<sup>2</sup> et Claude Martin (1997) ont mis au jour des résultats contradictoires dont l'interprétation est difficile en raison de l'intrication des facteurs (milieu socio-économique, niveau de vie après séparation, présence du parent non-gardien, modalités de la rupture, etc...).

Du côté des psychologues, les avis divergent tout autant, aussi bien sur les facteurs agissant sur le psychisme de l'enfant que sur les conséquences. Les différentes opinions se fondent principalement sur l'observation clinique et plusieurs modèles ont été proposés, chacun supposant que l'un des facteurs est prévalent :

- *Le sentiment de perte* provoque la remise en cause du lien à chaque parent et attise la problématique de la loyauté<sup>3</sup>.
- L'existence d'un conflit entre les parents, avec l'enfant comme enjeu<sup>4</sup> ou comme instrument (Decherf et al., 2003) brise le développement affectif de l'enfant.
- *La disparition du père*, soulignée par les enquêtes sociologiques, se traduit par un « syndrome de carence d'autorité » qui est toutefois relativisé par plusieurs courants de la psychologie<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Les articles suivants résument la polémique :

Kelly, J. & Lamb, M. Using child development research to make appropriate custody and access decisions for young children. *Family & Conciliation Courts Review*. 38, (3), 2000, p. 297-311.

Lamb, M.E., & Kelly, J.B. Using the empirical literature to guide the development of parenting plans for young children: A rejoinder to Solomon. *Family Court Review*, 2001.

Solomon, J., Another look at the developmental research: Commentary on Kelly and Lamb's "Using child development research to make appropriate custody and access decisions." *Family Court Review*, 2001.

<sup>2</sup> Archamault Paul, *Séparation et divorce, quelles conséquences ?* INED, 2002.

<sup>3</sup> Poussin Gérard & Martin-Lebrun Elisabeth, *Les enfants du divorce, psychologie de la séparation*. Paris : Dunod, 1997.

<sup>4</sup> Le Foyer de Costil Claudine, Divorce : la place du tiers. *Le journal des psychologues*, Octobre 2004.

<sup>5</sup> En particulier : Le Camus Jean, *Le vrai rôle du père*. Paris : Odile Jacob, 2000.

Une constellation d'ouvrages pratiques<sup>1</sup> accompagnent cette réflexion mais ne contribuent pas à la production d'hypothèses qui pourraient être mises à l'épreuve des faits par les chercheurs.

### III – 4 – 8 - Recherches portant sur le mariage et le remariage

La recomposition est une nouvelle union et les recherches sur le mariage peuvent éclairer certains mécanismes du nouveau couple. Toutefois, les comparaisons quantitatives entre un premier couple et une recomposition sont rares.

Aux USA, une récente revue de 234 recherches sur le mariage<sup>2</sup> nous permet, aux différences culturelles près, de dégager quelques éléments importants sur le couple moderne. Les auteurs, John Gottman<sup>3</sup> et Clifford Notarius, analysent l'évolution des recherches quantitatives sur le mariage depuis les années 50. Celles-ci délaissent peu à peu les considérations sur la personnalité pour se tourner, pendant deux décennies, sur l'observation factuelle des interactions au sein du couple dans le cadre de la théorie des systèmes. Puis est apparue à partir des années 70 une approche multidimensionnelle incluant progressivement plusieurs aspects de la relation conjugale dont, en particulier, les affects. Ces travaux ont continué jusqu'à la fin des années 80 lorsqu'il est apparu que l'évolution sociologique balayait de nombreux facteurs jugés jusque là prévalents. La recherche américaine a alors pris en compte le changement de statut de la femme, la violence, les différences culturelles, l'augmentation de la longévité et l'existence de co-morbidités au sein des couples.

Etrangement, la perspective des spécialistes américains du mariage s'oppose à celle des spécialistes de la famille puisqu'elle présuppose que les facteurs de l'union en elle-même prévalent sur ceux induits par la recomposition ou, en d'autres termes, que l'histoire des acteurs est de peu d'importance par rapport à la dynamique actuelle de la relation.

Plusieurs éléments attirent notre attention dans cette masse considérable de recherches quantitatives.

- Dès les années 50, des travaux suggèrent que l'arrivée d'enfants au sein de la famille entraîne une chute considérable de la satisfaction conjugale<sup>4</sup>. Diverses autres recherches confirment qu'effectivement le passage à un rôle parental a pour conséquence une diminution de la qualité maritale<sup>5</sup>. Puis, quinze études longitudinales<sup>6</sup> offrent des résultats

---

<sup>1</sup> Par exemple :

Clerget Stéphane, *Séparons-nous... mais protégeons nos enfants*. Paris : Albin Michel, 2004.

Berger Maurice & Gravillon Isabelle, *Mes parents se séparent*. Paris : Albin Michel, 2003.

Neyrand Gérard ed., *L'enfant face à la séparation des parents*. Paris : La Découverte, 1994.

<sup>2</sup> Gottman John & Notarius Clifford, Marital Research in the 20th Century and a Research Agenda for the 21st Century, in *Marriage in the 20th Century in Western Civilisation, Family Process vol. 41 Number 2*, 2002.

<sup>3</sup> **John Gottman** : Professeur de psychologie à l'Université de Washington. Il est l'auteur de plus de 100 articles et a participé à plus de 30 livres sur le mariage et les systèmes familiaux. De formation scientifique il est définitivement en faveur d'une recherche quantitative approfondie sur les mécanismes conjugaux.

<sup>4</sup> LeMasters E. Parenthood as a crises, *Mariage and Family Living*. 19, 1957, p. 352-355.

<sup>5</sup> Lewis M. & Rosenblum L. *Effects of the infant on its caregivers*. New York: Wiley, 1974.

<sup>6</sup> Voir par exemple : Belsky J. & Pensky E. Marital change across the transition to parenthood. *Marriage and Family Review*, 12(3-4), 1988, p. 133-156.

convergents montrant que la naissance d'un enfant est à la fois une source de joie et de stress. Les conflits conjugaux sont multipliés par neuf, les rôles sexuels deviennent stéréotypés et la communication entre époux perd en qualité. Ces modifications sont également décrites dans plusieurs ouvrages de synthèse<sup>1</sup> publiés au cours des années 90. Ce qui est remarquable est que la satisfaction conjugale chute brutalement avec l'arrivée de l'enfant mais se restaure rapidement lorsque celui-ci atteint un âge compris entre trois ans et cinq ans<sup>2</sup>. Bien sûr, on peut penser que ce courant s'est auto-alimenté mais il est congruent des travaux effectués au Canada (voir plus haut) et il est possible que ce soit l'évolution des mentalités et la moindre contrainte sociale à « rester ensemble » qui permettent qu'apparaisse une relation jusqu'ici invisible entre parentalité et conjugalité. Les résultats obtenus peuvent expliquer en partie les difficultés rencontrées par les beaux-parents qui « héritent » brusquement d'enfants qu'il n'ont pas voulu, pas conçus et pas construits selon leurs propres valeurs.

- L'autre élément particulièrement important est que l'ensemble des recherches menées aussi bien aux USA que dans d'autres pays (Espagne, Allemagne, Pays-bas) montre que le facteur socio-économique est un des plus significatifs dans la dynamique des interactions conjugales qui s'avèrent extrêmement sensibles à l'incertitude financière ou professionnelle.

Ces approches sont éloignées des réflexions menées en France où le lien conjugal, structure du couple humain, est abordé comme un ensemble complexe comprenant des composantes propres à la relation entre conjoints (lien narcissique, lien objectal ou libidinal, problématique commune ou collusion), des éléments relatifs à l'appartenance (filiation, affiliation, alliance) et, plus récemment, d'autres facteurs tels que le lien de cohabitation. Dans ce paradigme d'inspiration psychanalytique, l'histoire des acteurs prévaut sur l'ici et maintenant et la différence des sexes balaie tout autre facteur. Le partage d'une problématique commune, et l'effort pour la juguler par des défenses complémentaires, ressort comme le principal moteur d'une union durable et l'échec de ce contrat inconscient est la cause principale de la désunion. La nouvelle union prend en compte l'expérience acquise et permet un progrès affectif pour chaque partenaire, ou bien répète le même scénario sous une autre forme et conduit à un nouvel échec.

Dans cette perspective très bien construite et très explicative pour la famille nucléaire, l'arrivée d'intrus, beau-parent ou beaux-enfants, n'est pas véritablement intégrée au niveau théorique. Il n'y a que très peu d'études quantitatives, uniquement transversales, et les hypothèses avancées par les cliniciens ne peuvent donc être départagées.

### **III – 4 – 9 - La question de la recomposition familiale homoparentale**

La rupture d'union peut conduire à une recomposition familiale où le nouveau couple est homosexuel. Les questions cliniques que pose cet environnement sont, d'une part l'aptitude parentale du couple et, d'autre part, les effets sur les enfants en termes d'identité sexuelle, de développement de la personnalité, de compétence sociale et de risque d'abus.

---

<sup>1</sup> Pour les plus récents :

Cowan C. & Cowan P. *When partners become parents*. New York: Basic Books, 1992.

Belsky J. & Kelly J. *The transition to parenthood: How a first child changes a marriage. Why some couples grow close and other apart*. New York: Dell Publishing, 1994.

<sup>2</sup> Lewis J. *The birth of the family: an empirical inquiry*. New York: Brunner/Mazel, 1989.

Les nombreux travaux existants distinguent plusieurs catégories de familles homoparentales selon qu'elles résultent d'une séparation hétéroparentale antérieure, d'une adoption, ou encore d'une naissance dans le contexte homoparental. Les recherches quantitatives sont beaucoup plus nombreuses hors de France.

Les synthèses bibliographiques<sup>1</sup> sur l'ensemble des travaux mentionnent quelques centaines d'études qui concluent à l'absence de différence entre les familles homoparentales et hétéroparentales au niveau des aptitudes parentales ou du développement des enfants. L'enquête de l'APA (American Psychological Association)<sup>2</sup> portant sur 256 familles conclut à un bénéfice considérable pour les enfants alors que le seul risque est d'être l'objet de moqueries à l'école. Comme pour le divorce voici quelques décennies, c'est le regard que porte la société qui serait le principal problème. Les études longitudinales étant rares, tous ces résultats doivent être analysés avec précaution car, là encore, le risque de biais est considérable. Il est vivement recommandé d'examiner avec attention chaque article afin de s'assurer que les travaux sont valides au plan méthodologique. Quelques recherches portent spécifiquement sur la famille recomposée<sup>3</sup> avec des conclusions identiques.

Les réflexions théoriques, menées en France par les psychanalystes, sont nombreuses et font l'objet de vifs débats entre pôles d'opinions opposées qui traduisent l'interdépendance normative entre le psychologique et le sociologique. Les uns (par exemple : Tony Anatrella, Jean-Pierre Winter) sont vivement opposés à toute idée d'homoparentalité, tandis que d'autres (Michel Tort, Sabine Prokhoris, Elisabeth Roudinesco, Geneviève Delaisi de Parseval) reconnaissent que la différence sexuelle des parents n'est pas le seul déterminant de l'évolution psychique de l'enfant. Les observateurs de ces querelles s'étonnent qu'un accord ne puisse se faire pour le recours concerté à des évaluations factuelles, transversales ou longitudinales, pour lesquelles nous disposons de nombreux outils. Mais, nous l'avons vu, les psychologues français sont peu portés à examiner les faits sur de larges populations et préfèrent la réflexion théorico-clinique.

### III – 4 – 10 - Etudes de cas cliniques

Nous avons vu que le cas clinique peut être source de connaissance malgré le biais de recrutement car il éclaire des aspects de la situation que les autres approches ne peuvent explorer.

La neuropsychiatre et thérapeute familiale Chantal Van Cutsem (2001)<sup>4</sup> présente sa riche expérience clinique dans son ouvrage consacré aux familles recomposées. Malgré la référence théorique systémique, il est clair qu'il est difficile pour l'auteur de se passer

---

<sup>1</sup> APGL, *Le petit guide bibliographique à l'usage des familles homoparentales et des autres*, 1997.

Nadaud Stéphane, *Approche psychologique et comportementale des enfants vivant en milieu homoparental*. Thèse de médecine : Bordeaux, 2001.

Gross Martine, Pluralité des familles homoparentales. in *Guérir les souffrances familiales*. Paris : PUF, 2004, p. 321-339.

<sup>2</sup> Johnson Suzanne & O'Connors Elizabeth, *Lesbian and Gay Parents, The National Gay and Lesbian Family Study*. APA: San Francisco, 2001.

<sup>3</sup> Lynch Jean, Considerations of Family Structure and Gender Composition: The Lesbian and Gay Step-family. *Journal of Homosexuality*, Vol.40 issue 2, 2000, p. 81-95.

<sup>4</sup> **Chantal van Cutsem** : Directrice d'une unité de pédopsychiatrie à l'hôpital Petite Maison à Chastre. Elle mène de nombreuses thérapies familiales en utilisant une référence théorique systémique.



de quelques emprunts à la psychanalyse en raison de la forte connotation sexuelle qui domine dans ce type de famille.

Selon cet auteur, la fonction maternelle est mieux définie dans notre société que la fonction paternelle et donne lieu à des représentations beaucoup plus précises. En conséquence, la belle-mère est naturellement amenée à assumer des tâches maternelles, le suivi médical par exemple, lorsque les beaux-enfants résident chez le père. Mais, s'il s'agit de questions touchant au corps de l'enfant, à son intimité, la compétition avec la mère devient alors aiguë.

La mère a également un rôle de médiation entre le père et les beaux-enfants. Si elle est absente, cette position médiatrice est spontanément reprise par la belle-mère. L'auteur souligne également que la grand-mère paternelle peut entrer en compétition avec la mère ou la belle-mère et que cette configuration est spécifique de la famille recomposée.

Si l'on compare les représentations de cet auteur à celles de Sylvie Cadolle, nous parlerions plutôt de « féminicentralité » que de « matricentralité » avec ce même arrière plan d'une image paternelle qui s'efface<sup>1</sup> ou plutôt se dissout en raison de son éclatement en diverses composantes : biologique, légal et affectif.

Les mécanismes propres à la fratrie au sein de la famille recomposée, c'est-à-dire les *conflits de loyauté* et les *alliances* qui en découlent, ne donnent pas lieu, selon l'auteur, à une dynamique spécifique dans les familles avec belle-mère par rapport aux familles avec beau-père. Il en est de même pour l'effet de l'arrivée d'un nouvel enfant au sein de la nouvelle union.

Chantal Van Cutsem s'interroge longuement sur la question de l'interdit de l'inceste dans ces familles où l'atmosphère est très "sexualisée" (selon l'expression de l'auteur) puisque la lune de miel des parents a lieu en présence des enfants. "*L'inexistence de liens biologiques et l'incertitude culturelle quant aux limites du lien amoureux rendent les situations confuses* (page 137)", dit-elle, en soulignant la nécessité de maintenir l'interdit.

Au niveau des techniques thérapeutiques, l'auteur signale un certain nombre de spécificités, en particulier relatives au temps. Ainsi, elle remarque que l'évocation du présent et du futur se fait facilement au cours des séances mais que celle du passé est beaucoup plus difficile (page 19). C'est effectivement une caractéristique de la clinique de la famille recomposée qui est notée par de nombreux auteurs ou thérapeutes<sup>2</sup>. Chantal Van Cutsem souligne la difficulté à se représenter la famille (page 23) qui devient une notion difficile à cerner pour tous les membres tant sont nombreux les liens. En particulier, la loi imposant au couple parental de survivre au couple conjugal, il est obligatoire de dialoguer, négocier, et communiquer, ce qui implique de penser les positions relationnelles, de concevoir une organisation pratique et de la mettre en œuvre malgré le désir souvent intense de tirer un trait et de s'éloigner. Les psychanalystes soulignent d'ailleurs que le deuil ne peut commencer que lorsque tout espoir est perdu, aussi, la nécessité de maintenir les liens au niveau parental est parfois vécue douloureusement par ceux qui, encore attachés, préféreraient consumer leur peine loin de l'objet d'un amour encore vivace.

Selon Chantal van Cutsem, la raison de la rupture de la première union est en lien étroit avec celle qui a ouvert le processus du choix amoureux. Cette dynamique particulière d'union et de désunion a été remarquée et analysée par de nombreux autres auteurs, en

---

<sup>1</sup> Un des chapitres a pour titre « Le père, ce héros ».

<sup>2</sup> Cependant, l'expérience montre que si des chaises vides sont subrepticement ajoutées parmi les sièges, le passé revient au galop (remarque de l'auteur : voir annexe 8).

particulier Anne Thévenot (1993), et correspondrait au fait que la première liaison stable serait un passage nécessaire vers l'état adulte. Au niveau familial, l'auteur fait l'hypothèse que les valeurs du foyer antérieur et de la famille d'origine sont reprises afin d'éviter la culpabilité que provoquerait une trahison<sup>1</sup>.

Chantal van Cutsem pense qu'il faut faire le deuil de l'histoire précédente mais que les ressources passées sont utiles au couple actuel. Elle propose d'introduire des rituels de désillusion ou de rupture afin de permettre l'entrée dans un processus de deuil. Rejoignant le courant américain, elle juge capital de dissocier clairement le couple parental du couple conjugal mais de s'efforcer de maintenir une communauté parentale solidaire.

### III – 4 – 11 - Les « livres de recette »

Il existe d'autres sources de savoir sur les familles recomposées, en particulier les ouvrages pratiques fournissant des conseils sur la façon de résoudre les situations les plus courantes. Ces livres sont le plus souvent rédigés sur la base d'observations cliniques faites par des thérapeutes, des conseillers familiaux, des médiateurs ou même parfois par des bénévoles sans formation. Le but recherché n'est pas la qualité épistémologique, ni l'introduction de nouvelles techniques thérapeutiques mais l'exposé de « recettes » permettant d'apporter une solution aux problèmes de la vie de tous les jours.

Outre l'aide pratique fournie aux familles en difficulté, l'apport de ces ouvrages dans le champ de la connaissance est de deux ordres :

- Les problèmes considérés comme les plus importants sont le fruit de très nombreuses observations, quoique sur une population biaisée puisqu'il s'agit uniquement de familles en demande (biais thérapeutique).
- Les conseils prodigués constituent la meilleure réponse possible des intervenants et forment peu à peu un ensemble de *nouvelles normes sociales*. L'analyse de ces ouvrages nous éclaire donc sur les références en construction.

Aux USA, les « livres de recettes » sont très nombreux<sup>2</sup> et les titres se comptent par centaines. La courte synthèse publiée par la *Stepfamily Association of America*<sup>3</sup> (SAA) offre une image précise des représentations sociales actuelles outre-atlantique. Ce livre précise également le programme de formation pour les nouvelles familles recomposées proposé la SAA qui connaît un grand succès.

Il comporte huit chapitres correspondant aux huit étapes nécessaires pour la mise en place d'un foyer serein. Le premier s'efforce de définir les caractéristiques spécifiques de la famille recomposée par rapport à une famille nucléaire, en particulier au niveau de l'existence de ressentis tels que : la confusion, l'échec, le rejet, la colère, l'isolement, voire le désespoir. L'auteur identifie les situations typiques qui déclenchent la frustration ou le découragement, comme par exemple le refus d'obéir ou les conflits avec l'ex. Le message délivré est que la famille recomposée se distingue très nettement de la famille nucléaire et que les éléments suivants doivent faire l'objet d'un travail au sein du foyer :

---

<sup>1</sup> Cette question fait partie des hypothèses avancées dans la recherche évoquée en II – 2, page 18. Les résultats ne permettent ni de confirmer ni d'infirmer l'idée que les beaux-enfants sont attachés aux valeurs de la famille antérieure. Ce sont souvent le père ou la mère qui imposent ces valeurs et la belle-mère s'efface en raison d'un sentiment d'usurpation ou d'intrusion dans une histoire qui ne la concerne pas.

<sup>2</sup> Une interrogation sur le seul site de *Barnes & Noble*, par exemple, donne 90 références.

<sup>3</sup> SAA Edt, *Stepfamilies Stepping Ahead: an eight-step program for successful family living*. New York: Stepfamily Press, 2000.

- Regard négatif de la société.
- Modalités de délégation de l'autorité au beau-parent par le parent.
- Attentes de la famille quant aux fonctions parentales déléguées
- Demandes de l'ex
- Injonction d'amour des beaux-enfants par le beau-parent
- Priorité donnée aux beaux-enfants par rapport au couple
- Problèmes de deuil non résolu (pour le parent abandonné)
- Phénomènes de rejet du beau-parent par les beaux-enfants

Le second chapitre s'intéresse aux croyances qui pèsent comme des normes sur le fonctionnement de la famille recomposée. Ainsi par exemple l'idée que l'amour pour les beaux-enfants devrait être immédiat et naturel, que le divorce est dévastateur pour la santé mentale des beaux-enfants, que les belles-mères sont méchantes, que la disparition de l'ex améliore les choses, que la recomposition suite à un décès est plus facile et que la garde alternée facilite l'adaptation. Chacun de ces mythes est démonté point par point.

Le troisième chapitre analyse les facteurs en jeu dans le fonctionnement des familles recomposées. En particulier, le fait que la recomposition est le résultat d'un échec et d'une perte, que l'histoire entre les parents et les beaux-enfants est bien plus ancienne que celle du nouveau couple, que l'ex existe et intervient, que, pour les beaux-enfants, il y a deux foyers et deux familles, et, enfin, qu'un rôle parental est attendu alors qu'il n'est défini par aucune règle sociale ou légale.

Le quatrième chapitre recommande l'adoption d'un certain nombre de postures pour faire face à la situation et propose de chasser systématiquement l'implicite ou le non-dit au sein de la famille sur les thèmes suivants : les pertes, les sentiments de tristesse, les nouveaux besoins, les valeurs et les règles de fonctionnement. Les auteurs insistent sur la nécessité d'accorder priorité au nouveau couple, aussi bien sur le plan social qu'intime. Plus difficile est la construction d'un accord sur les règles de fonctionnement entre parents et beaux-parents et face à la société. Pragmatiques, les auteurs conseillent de formaliser cet accord sous la forme d'un texte et, éventuellement, de le déposer chez un notaire. Il faut souligner ici que les ouvrages américains accordent une beaucoup plus grande importance aux facteurs sociaux que ceux publiés en France. Ceci correspond à une attitude culturelle anglo-saxonne beaucoup moins soumise et moins individualiste que celle que nous connaissons dans notre pays : s'il y a un problème avec l'école, par exemple, les familles concernées se regroupent, s'organisent, font appel aux associations, aux hommes de loi et, le plus souvent, obtiennent facilement gain de cause. De telles solutions sont moins faciles en France où les familles se montrent beaucoup plus passives vis-à-vis de l'Education Nationale, mastodonte lointain, et passent plus volontiers par des recours visant à modifier la réglementation.

Les chapitres finaux entrent dans le détail d'un programme d'inclusion et d'intégration permettant de construire à terme une « vraie » nouvelle famille tout en respectant les liens parentaux existant dans l'ancienne famille. Les recommandations prodiguées concernent essentiellement la manière de communiquer, de se détacher du passé pour construire un avenir et de reconnaître que *la nouvelle famille repose essentiellement sur la solidité du nouveau couple*. En quelque sorte, il faut se garder d'être avalé par la demande affective des beaux-enfants. Cette partie est très influencée par les recherches sur l'interaction entre conjugal et parental.

Les « livres de recettes » publiés en France ont une tonalité différente car ils adoptent un point de vue plus humaniste et tentent de promouvoir une attitude plutôt que de véritables recettes. Certains sont des traductions d'ouvrages américains<sup>1</sup> comme celui du Docteur Hawkins qui se place dans une perspective traditionnelle inspirée des préceptes bibliques. D'autres, comme celui de l'ethnologue Anne Cadoret<sup>2</sup>, insistent sur la prise en compte du « coparent » ou beau-parent de même sexe que le parent. Il est clair que chaque ouvrage adopte le point de vue de l'un des acteurs, comme le parent, le beau-parent ou les beaux-enfants, ou privilégie une catégorie de situation et s'intéresse plutôt au beau-parent avec ou sans enfants, voire au nouveau couple.

Chacun de ces ouvrages adopte un style, plutôt décontracté<sup>3</sup>, franchement humoristique en adoptant le point de vue des enfants<sup>4</sup> ou au contraire très sérieux, avec de nombreuses informations pratiques<sup>5</sup>. Le point de vue des belles-mères est abordé plus spécifiquement dans plusieurs ouvrages qui traitent également de la coexistence des fratries<sup>6</sup>.

Rejoignant le courant de pensée du Professeur Bill Pinsof<sup>7</sup>, le psychiatre Jacques-Antoine Malarewicz<sup>8</sup> s'interroge sur les caractéristiques du nouveau couple mais peut-être perd-il de vue que la femme puisse se réaliser dans un métier tout autant que l'homme.

Le livre de la psychanalyste Marie-Dominique Linder<sup>9</sup> assemble pratiquement toutes les questions qui se posent dans les familles recomposées en adoptant le point de vue des divers acteurs :

- le bouleversement des places au sein de la famille.
- les problèmes que posent l'existence de l'ex, mais aussi la douleur ressentie par l'ex s'il, ou elle, n'a pas la garde des beaux-enfants.
- les vicissitudes du partage de l'autorité parentale.
- Le rôle des divers ascendants.
- Le partage des places, de l'affection et de l'attention.
- Les règles, rituels et traditions.

---

<sup>1</sup> Hawkins David, *Quand vous vivez dans une famille recomposée : comment adoucir les heurts et vivre ensemble en harmonie*. Farel: Marne la Vallée, 2003. Traduction de : *When You're Living in a Step Family: How to Smooth the Bumps and Live Together in Harmony*. New York: Victor Books, 2001.

<sup>2</sup> Cadoret Anne, *Des parents comme les autres : homosexualité et parenté*. Paris : Odile Jacob, 2002.

<sup>3</sup> Oger Armelle, *La nouvelle famille : mon faux papa, ma vraie maman, mes quatre mamies, mon demi-frère, ma soeur et moi.*, Belfont, 1998.

<sup>4</sup> De Koch Basile & Barjot Frigide, *J'éduque mes parents*. Paris : Lattès, 2004.

<sup>5</sup> Leguy Anne & Gaillard Marlies, *Bien vivre la famille recomposée*. Paris : Vuibert, 2002.

Larouche Gisèle, *Du nouvel amour à la famille recomposée, la grande traversée*. Paris : Editions de l'homme, 2002.

Garbar Claire & Théodore Francis, *Les familles mosaïque*. Paris : Nathan, 2003.

<sup>6</sup> Laufer Danièle, *Traité de savoir vivre à l'usage des familles recomposées*. Paris : Calmann-Lévy, 1996. Antier Edwige, *L'enfant de l'autre*. Paris : Laffont, 2000.

<sup>7</sup> Family Process Issue from Summer 2002 (volume 41 number 2) entitled: Marriage in the 20th Century in Western Civilization

<sup>8</sup> Malarewicz Jacques-Antoine, *Repenser le couple*. Paris : Livre de poche, 2002.

<sup>9</sup> Linder Marie-Dominique & Linder Théo, *Drôles de familles : le guide pratique des familles recomposées*. Paris : Hachette, 2002.

Enfin, plus récemment, les psychothérapeutes Jean-Paul Sauzède et Anne Sauzède-Lagarde<sup>1</sup> offrent une grille d'analyse de la famille recomposée illustrée de nombreux témoignages.

### III – 4 – 12 – Conclusion sur l'état des connaissances sur la recomposition

Les recherches effectuées aux Etats-Unis ont pu assembler de nombreux faits mais ne débouchent pas sur des modèles explicatifs satisfaisants en raison de la complexité du champ. A l'inverse, les références de langue française s'appuient sur des constructions théoriques puissantes mais manquent d'éléments factuels permettant de trancher entre les hypothèses avancées.

Les chercheurs américains ou canadiens se sont efforcés de construire des théories spécifiques de la famille recomposée alors que la tendance en Europe est plutôt d'adapter les théories existantes, plus générales. Les deux continents ont en commun de minimiser dans leurs modèles des résultats apparaissant pourtant avec netteté comme, par exemple, le fait que le sexe des acteurs n'est pas neutre. Pourtant, les familles avec belle-mère ont une dynamique spécifique par rapport aux familles avec beau-père, les filles posent plus de problèmes que les garçons mais souffrent moins que ces derniers hors de celle-ci. L'étude des courants théoriques montre l'existence de puissants biais de croyance au point de rupture entre psychologique et sociologique.

Les recherches que nous avons survolées envisagent la famille recomposée *soit comme un groupe* d'un type particulier (intermédiaire entre une famille nucléaire et un groupe non familial) mettant des acteurs en interaction, *soit comme le résultat d'une histoire* qui passe par un premier choix amoureux, puis une première phase conjugale suivie d'une séparation inaugurant une période de deuil, et, enfin une nouvelle rencontre conduisant à une nouvelle union durable. L'actuel et le passé de la famille recomposée ne sont que rarement mis en lien dans les travaux théoriques.

---

<sup>1</sup> Sauzède Jean-Paul & Sauzède-Lagarde Anne, *Former une famille recomposée heureuse : comment faire pour que chacun trouve sa place*. Paris : InterEditions, 2005.

### III – 5 - Les études et recherches sur la situation de belle-mère

Les familles recomposées se divisent en deux grands groupes selon le sexe du beau-parent : soit la mère s'unit à un beau-père, soit c'est le contraire. Les pères étant moins souvent gardiens que les mères, les familles avec beau-père, au sens de l'INSEE, sont environ deux fois plus nombreuses que les familles avec belle-mère (voir III – 2 – 1, page 29). Les statistiques montrent que les pères s'unissent plus vite et plus fréquemment que les mères après le divorce, mais le temps passé par les beaux-enfants chez leur père est certainement moindre que le temps passé chez leur mère et le « foyer principal » est plus souvent maternel. On ne sait donc pas combien il existe réellement de familles recomposées avec belle-mère, sans doute plus que ne le mesure l'INSEE.

Les recherches quantitatives aux USA s'accordent pour confirmer un surcroît de conflictualité au sein des familles avec belles-mères mais l'existence de ces grandes tensions était déjà clairement perçue par la société qui le reflétait dans les mythes, contes et œuvres littéraires (voir annexe 6). Alors que les situations actuelles résultent plutôt de séparations que de morts en couches, les discordes subsistent. Cette situation soulève d'intéressantes questions cliniques, en particulier quant aux différences entre les multiples voies vers la maternité. Pourtant les études qui sont consacrées spécifiquement aux belles-mères sont peu nombreuses, en particulier en France.

Agnès Martial (2000, pages 117-146) fait une analyse particulièrement fine de l'historique du nom, du droit, des usages et de l'image de cette « mère mauvaise » dans le monde occidental et en Afrique. Il en ressort que les questions de *lignage* et de *patrimoine* sont au premier plan dans les sociétés patrilinéaires mais l'auteur admet que cela ne suffit pas à expliquer le caractère négatif et dangereux de la marâtre. Une analyse psychopathologique doit donc s'inscrire en complément de l'approche socio-anthropologique.

Nous disposons de nombreuses recherches américaines qui font presque toutes référence à des théories non psychanalytiques. Par contraste, il n'y a pas eu en France d'étude quantitative sur ce sujet. Par ailleurs, les réflexions théoriques visant à éclairer spécifiquement la situation de belle-mère, fondées ou non sur une expérience clinique, sont rares<sup>1</sup>.

#### III – 5 – 1 – Recherches aux Etats-Unis

Il existe plusieurs synthèses des recherches américaines sur la *belle-mère* offrant chacune une perspective différente. Notons en particulier : Quick, McKenry & Newman (1994), Ihinger-Tallman & Pasley (1997), Nielsen (1999) et les quelques références mentionnées dans Coleman, Ganong & Fine (2000), cité plus haut.

1 - La recherche de Quick<sup>2</sup>, McKenry<sup>1</sup> & Newman<sup>2</sup> (1994) est plus particulièrement centrée sur les relations entre belle-mère et beaux-enfants adolescents. L'état des lieux

---

<sup>1</sup> Citons cependant : Audibert Catherine, *Le complexe de la marâtre, être belle-mère dans une famille recomposée*. Paris : Payot, 2004.

<sup>2</sup> **Donna Quick** : Professeur (Family Studies) à l'Université du Kentucky (Lexington). Elle est une des rares à s'être spécialisée dans l'étude des belles-mères et, en particulier sur les relations entre belles-mères

passé en revue 14 études quantitatives consacrées aux relations entre belle-mère et beaux-enfants d'où il ressort que :

- Les belles-mères vivent leur situation avec difficulté (Duberman (1973) ; Nadler (1976) ; Santrock & Sitterle (1987)), *particulièrement si elles ne sont pas mères elle-mêmes*, du fait des relations à la mère biologique. Leur incapacité à gérer correctement les problèmes de discipline et la colère qui peut résulter de cette impuissance aggravent les difficultés (Brown, 1984).
- La belle-mère peut être perçue comme une *menace* pour les rôles établis dans la famille antérieure (Sauer & Fine, 1988), surtout si les enfants sont proches de leur mère biologique (Lutz, 1983).
- La qualité de la nouvelle relation conjugale influe très favorablement la relation de la belle-mère avec les beaux-fils (Brand & Clingempeel, 1987) ou, plus généralement, les beaux-enfants (Guisinger & al., 1989).
- Toutefois, ces études présupposent l'existence de problèmes au sein de ces familles et portent le plus souvent sur des populations trop peu nombreuses et dont la sélection n'est pas aléatoire.
- Enfin, les auteurs préconisent l'utilisation de méthodologies plus rigides (croisement de méthodes qualitatives et quantitatives et recours à plusieurs sources au sein de la famille) auxquelles ces études ne se sont pas pliées.

La recherche proprement dite de Quick, McKenry & Newman (1994) s'efforce d'éviter les faiblesses qu'elle dénonce. Elle porte sur 50 familles de race blanche et de milieu socio-économique homogène (*middle* et *upper-middle class*). Les résultats quantitatifs mettent en évidence que trois facteurs sont significativement corrélés à la qualité de la relation entre belle-mère et adolescent :

- l'estime de soi de la belle-mère (mesurée par l'échelle de Rosenberg, 1965).
- la bonne qualité de la relation conjugale (mesurée par le *Marital Comparison Level Index* de Sabatelli, 1984).
- la fréquence et la sincérité des accords entre père et belle-mère sur la manière d'élever les enfants. Ce facteur a en outre la plus grande valeur prédictive.

Le protocole comprend un entretien de recherche avec les différents membres de la famille et l'étude des réponses aux questions ouvertes éclaire les résultats quantitatifs en montrant que "*les choses s'arrangent avec le temps*", que l'aide apportée par les associations de soutien aux belles-mères (Stepfamily Association of America, CoMamas Association) est significative, que le principal problème rencontré est le manque d'intimité et que les membres de la famille ont chacun une vision différente des problèmes et de leurs solutions.

La discussion, ainsi qu'une réflexion critique sur cette recherche faite par Ihinger-Tallman & Pasley (1994) permettent de mettre au jour plusieurs questionnements :

- le facteur temps ("*les choses s'arrangent avec le temps*") n'est pris en compte dans aucune autre des études sur les belles-mères qui se sentent souvent "*en cours d'intégration dans la famille*". Rappelons que Furstenberg (1987), dans l'ensemble des familles recomposées, notait aussi une différence significative au niveau de l'acceptation

---

et beaux-enfants adolescents.

<sup>1</sup> **Patrick McKenry** : PhD, Professeur (Family Relations and Human Development) et Professeur adjoint (Black Studies) à l'Université d'Ohio (Columbus). Il travaille principalement sur l'adaptation des adolescents aux nouvelles situations familiales.

<sup>2</sup> **Barbara Newman** : Professeur (Family Relations and Human Development) à l'Université d'Ohio (Columbus). Ses recherches portent sur l'adolescence.

de la discipline et des relations affectives entre les familles ayant passé plus de 7 années de vie en commun et celles ayant eu moins de 3 ans de vie ensemble.

- le "niveau de consensus" entre époux semble être aussi un facteur non-spécifique de la situation de belle-mère puisqu'on le retrouve dans d'autres recherches qui le relient à la qualité de la vie conjugale dans tous les types de familles (Pasley & Sandras<sup>1</sup>, 1994 ; Bray<sup>2</sup> & al, 1994 ; Ganong & Coleman, 1994 ; Buehler<sup>3</sup> & Ryan<sup>4</sup>, 1994).

- la bonne qualité de la nouvelle relation conjugale peut, chez les beaux-enfants, accélérer le deuil d'une possible réconciliation entre parents biologiques.

- l'estime de soi est également un facteur important d'entente entre mère biologique et adolescents (Small, 1988) et serait donc encore un facteur non-spécifique de la situation de belle-mère.

- les conditions plus ou moins dramatiques de la rupture d'avec la mère peuvent constituer un facteur particulièrement important mais qui n'a jamais été pris en compte dans les recherches américaines.

2 - La revue faite par Ihinger-Tallman & Pasley (1997) couvre la période 1984-1997 et l'état des lieux (126 références) porte aussi bien sur la méthodologie que sur les résultats. Ce survol n'est pas exclusivement consacré aux belles-mères mais y accorde une très large place. Les auteurs distinguent avec netteté les éléments solidement établis de tendances moins claires mais néanmoins prometteuses. Ainsi, cinq domaines constitueraient un noyau dur de connaissances :

- des normes sociales commencent à se développer quant au rôle du beau-père. Les belles-mères ne sont pas évoquées.

- du temps est nécessaire pour que la cohésion familiale s'établisse.

- la relation entre belle-mère et beaux-enfants est définitivement la plus problématique en raison des interactions avec la mère, en particulier lorsque les beaux-enfants résident chez la belle-mère.

- les relations avec les filles sont, en général, plus difficiles dans les familles recomposées mais deviennent particulièrement conflictuelles dans le cas de belles-filles résidant chez la belle-mère (Bray, 1988 ; Clingempeel<sup>5</sup>, Brand & Ievoli, 1984 ; Hetherington, 1987, 1991 ; Hetherington, Cox & Cox, 1982 ; Santrock, Warshak, Lindberg & Medows, 1982).

- les enfants et beaux-enfants résidant chez les beaux-parents quittent le foyer plus tôt.

Les éléments suivants, moins bien établis en raison de résultats peu conclusifs ou contradictoires, nécessitent des recherches plus approfondies :

---

<sup>1</sup> **Eric Sandras** : Enseignant-chercheur à l'Université de l'Etat d'Oregon (Corvallis). Ses recherches portent sur la qualité de la relation conjugale.

<sup>2</sup> **James Bray** : PhD, Professeur au Département de Médecine Familiale du Collège de Médecine de Houston, Texas. Auteur de nombreux travaux sur le divorce, le remariage, la garde des enfants, les problèmes intergénérationnels. Il dirige l'étude longitudinale d'un projet fédéral sur les familles recomposées.

<sup>3</sup> **Cheryl Buehler** : Professeur (Child and Family Studies) à l'Université du Tennessee (Knoxville). Ses recherches portent sur les familles monoparentales et les relations entre parents divorcés.

<sup>4</sup> **Catherine Ryan** : Enseignant-chercheur à l'Université du Maryland (College Park). Elle travaille sur la situation post-divorce.

<sup>5</sup> **Gleen Clingempeel** : Professeur de Psychologie à l'Université Francis Marion (Florence). Il est connu pour ses travaux sur la dynamique du remariage.



- la qualité de la relation conjugale serait indépendante de la structure parentale (couple avec beau-père ou couple avec belle-mère) d'après la méta-étude de Vemer & al. (1989) qui porte sur 34 recherches.

- si les relations entre belle-mère et beaux-enfants sont plus difficiles lorsque ces derniers sont résidents, cette situation institue une meilleure relation conjugale.

- si des enfants sont conçus au sein de la nouvelle union, l'effet de ces naissances est encore mal compris car les résultats des recherches ne sont pas cohérents.

3 - Le survol fait par Linda Nielsen (1999) dénombre 206 références qui sont aussi bien des recherches que des observations cliniques, des témoignages ou des "*livres de recettes*".

- L'auteur note tout d'abord que les *attitudes sociales* contribuent aux difficultés rencontrées par les belles-mères, en particulier la possessivité des mères est encouragée ainsi que la "*maternité véritable*" (biologique) qui est idéalisée. A l'inverse l'image de la belle-mère véhiculée par les médias, représentation négative de femme hypersexuelle, séductrice et égoïste, joue en sa défaveur.

- Les difficultés des belles-mères sont également dues à la *mère* dont le *comportement parental* (« Parenting Style »), en particulier sa *possessivité*, sa *santé mentale* (plus spécifiquement sa tendance à la dépression) et ses *relations avec le père* (l'emprise) accroissent les problèmes. A l'inverse, ses *investissements* (vie sociale, amoureuse, professionnelle et intellectuelle) facilitent l'adaptation de la belle-mère.

- D'autres recherches sont centrées sur la *belle-mère* elle-même : ses *investissements*, son *indépendance financière*, et l'existence d'enfants issus d'une union précédente constituent des facteurs favorables. La *relation avec le père* est sans aucun doute le paramètre le plus important et, en particulier, le support apporté par le père doit être sans ambiguïté.

- Enfin, selon de nombreux auteurs, l'âge et le sexe des enfants sont des facteurs importants mais les recherches ne donnent pas des résultats consistants. Que la relation de la belle-mère soit plus facile avec l'un ou l'autre sexe est diversement appréciée. Pour les uns, les garçons sont plus agressifs que les filles lorsqu'ils sont déprimés, ils acceptent moins bien le divorce, et tentent souvent de jouer un rôle de protecteur pour leur mère. Pour les autres, la rivalité entre femmes l'emporte sur tout autre facteur. La situation de la belle-mère devient dramatique lorsque les beaux-enfants présentent des manifestations pathologiques telles que la dépression, des conduites antisociales ou des troubles caractériels.

Linda Nielsen conclut que la situation de belle-mère demande une grande solidité intérieure, d'autant que l'environnement, familial ou social, ne fournit en général aucun support.

4 - Coleman, Ganong, & Fine (2000), enfin, font référence à plusieurs études qui n'ont pas été citées plus haut portant spécifiquement ou non sur la belle-mère. Ainsi MacDonald & DeMaris (1996) soulignent la plus grande conflictualité des situations familiales avec une belle-mère. Church (1999) met en évidence que les belles-mères rechignent à assumer un rôle parental et se voient plutôt comme une "amie", surtout si le père est non-gardien. Erera-Weatherly (1996) pense que ce rôle est intermédiaire entre amie et parent. Les rapports difficiles s'accroissent significativement avec les filles selon Suh, Schutz & Johanson (1996).

Les études prennent souvent le parti de la belle-mère ce qui reflète un important *biais de croyance*. Une première raison est que, aux USA, de nombreuses associations de belles-mères supportent et supervisent des recherches avec, en arrière-pensée, la réhabilitation de la marâtre. La seconde et plus importante raison est que bien souvent les études sont menées par des belles-mères ou leurs proches ou encore des membres dirigeants d'associations actives dans le domaine de la recomposition familiale. Ainsi, par exemple, la *Stepfamily Association of America* (la plus importante en termes de nombre de membres) comporte dans son annuaire quelques grands noms de la recherche sur les familles recomposées : Kay Pasley (Professeur, Ohio State University, dirige le *Research Comitee* de la SAA), Mavis Hetherington (Professeur, University of Virginia) et Marilyn Coleman (Professeur, University of Missouri).

### III – 5 – 2 - Etudes en langue française

A côté de cette foison de travaux quantitatifs aux USA, on ne trouve que peu de recherches consacrées aux belles-mères en langue française. Celles-ci se réfèrent presque toutes à la théorie psychanalytique. A côté de ces études, les réflexions théoriques ou observations cliniques, qui s'appuient sur la théorie psychanalytique individuelle ou familiale, ou parfois sur la théorie des systèmes, sont également peu nombreuses.

Nous examinerons en détail les références les plus fécondes : Deutsch (1945), Laflamme & David<sup>1</sup> (2002), Gosselin & David (2005), Gosselin & al. (2006), Thévenot (2001) et Van Cutsem (2001).

Tout d'abord, la psychanalyste Hélène Deutsch (1945) nous a laissé une analyse riche et détaillée de la situation de belle-mère fondée sur sa propre expérience clinique. Elle voit trois déterminants principaux à la situation :

- le choix d'objet effectué par la belle-mère.

Ainsi, la belle-mère peut-elle se porter vers l'homme délaissé, vers le père d'enfants orphelins ou délaissés par leur mère, vers une fratrie abandonnée, ou vers un homme embarrassé de ses enfants ou, enfin, susceptible de la satisfaire sexuellement. Cette catégorisation est fortement marquée de puritanisme américain d'après-guerre.

- la nature de la relation d'objet.

Selon la personnalité de la belle-mère (histrionique, obsessionnelle, narcissique), la composante dominante de sa féminité (maternelle ou érotique) ou encore la référence parentale de son choix d'objet (référence paternelle ou maternelle), Hélène Deutsch envisage différents scénarii de vie familiale. Dans tous les cas, l'intensité de la relation sexuelle entre le père et la belle-mère déclenche la haine des enfants, mais celle-ci peut être apaisée par une belle-mère assez tendre et maternelle, et amplifiée lorsque la belle-mère affiche son versant féminin, surtout s'il est conquérant.

- l'âge, le sexe et le développement affectif des enfants.

Dans tous les cas, les enfants jeunes acceptent plus facilement l'arrivée d'une nouvelle compagne de leur père. Plus âgés, tout dépend du stade de développement affectif, des

---

<sup>1</sup> **Hélène David** : Professeure titulaire (Psychologie et psychanalyse) à l'Université de Montréal. Elle s'intéresse plus particulièrement à la féminité et à la maternité. Ses recherches portent sur les mères qui tuent, et le vécu de la maternité selon la structure de personnalité.

fixations prégénitales et du sexe de l'enfant. Ces éléments organisent le *conflit de loyauté* où se jouent la haine, la rivalité, voire des relations perverses.

Au-delà de ces situations typiques, Hélène Deutsch souligne que deux paramètres prévalent dans tous les cas. D'une part le *niveau de culpabilité de la belle-mère* vis-à-vis de l'épouse précédente et, d'autre part, le *soutien apporté par le père* dans cette situation complexe.

L'analyse d'Hélène Deutsch reste moderne malgré les changements sociologiques depuis sa parution. De nombreuses études quantitatives ont confirmé ses conclusions pourtant issues de l'observation clinique d'un nombre relativement restreint de situations.

Reprenant les idées d'Hélène Deutsch, Valérie Laflamme et Hélène David (2002) ont entamé une première recherche exploratoire permettant l'élaboration d'hypothèses pour une recherche plus approfondie (en cours). Celle-ci se fixe pour but de comprendre les facteurs de protection et de fragilisation de l'équilibre psychologique des belles-mères. La référence théorique est la psychanalyse.

- La première hypothèse avancée est que la belle-mère se voit placée en situation d'être "*en territoire occupé par l'ombre de la mère*". Elle doit donc se montrer psychiquement plus libre qu'une mère ou qu'une mère adoptive et son équilibre repose sur sa capacité à être soulagée de la culpabilité provoquée par la satisfaction que procure le triomphe oedipien. Ses propres enfants, issus d'une relation antérieure ou de la nouvelle relation, sont-ils susceptibles de contribuer à cette liberté intérieure ? Cette question est ouverte. Ces enfants peuvent en effet atténuer "*l'excès de sexuel*" attaché à la situation et cette première hypothèse explore donc les avatars de la reviviscence du complexe d'oedipe et de la *culpabilité* que celle-ci suscite.

- Une autre question soulevée par la position de seconde est celle de l'identique et du différent entre deux femmes choisies par le même homme. Valérie Laflamme et Hélène David voient le risque pour la belle-mère d'une autre source de culpabilité : celle de commettre un *inceste indirect homosexuel du deuxième type*, tel que défini par Françoise Héritier (1994).

- Plusieurs hypothèses interrogent ensuite le fait que la belle-mère est interpellée dans ses idéaux de femme et de mère. En effet, la "*maternité par alliance*" n'est pas la maternité biologique et la réalité souligne avec cruauté cette discontinuité. En outre, les idéaux féminins ne sont-ils pas ternis par cette image de "*sorcière libidinale*" bousculant la "*sainte mère*" ? La fracture entre Idéal du Moi et réalité ne met-elle pas à l'épreuve les capacités sublimatoires de la belle-mère, son aptitude à réajuster ses aspirations les plus intimes ?

Prise entre les deux culpabilités incestueuses (incestes de type 1 et 2 selon Héritier, 1994) et les deux ruptures d'idéaux (Idéal féminin et Idéal maternel), la belle-mère n'a guère que le conjoint vers qui se tourner et l'*entente conjugale* est envisagée comme un facteur clef. Ces hypothèses ont fait l'objet d'une mise à l'épreuve sur une population de 26 belles-mères<sup>1</sup>. Les données ont été reprises par Julie Gosselin, une autre doctorante

---

<sup>1</sup> Les outils utilisés sont les suivants : Mesure de stress psychologique, Mesure de résistance personnelle au stress, Perception de compétence parentale (PCP) et de compétence beau-parentale (PCBP) de Charbonneau et Robitaille (1988), Échelle d'estime de soi de Rosenberg, Échelle d'ajustement dyadique de Spanier, Soutien émotif du conjoint, Évaluation du support social, Inventaire de dépression de Beck, Inventaire des rôles sexuels de Bem.

du laboratoire de la professeure H el ene David, qui a centr e la recherche sur les familles o u les beaux-enfants sont adolescents.

Dans une revue des recherches sur la famille recompos ee comportant 65 r ef erences ces deux auteurs (Josselin & David, 2005) s'int eressent plus particuli erement  a celles portant sur la dyade belle-m ere--belle-fille. Les travaux montrent que le niveau de stress des belles-m eres est plus  elev e que celui des beaux-p eres et que les filles ont des relations plus probl ematiques avec leurs belles-m eres, surtout si l'enfant ne vit pas dans ce foyer. Les chercheurs indiquent que les p eres sont plus permissifs avec les filles et que les belles-m eres s'impliquent davantage dans l' ducation des filles. D'autres auteurs avancent la difficult e  a s'identifier  a l'enfant d'une autre ou  a accepter facilement une « r epr esentation » de la m ere biologique dans le foyer. L'ambigu it e du r ole maternel de la belle-m ere est  galement soulign ee par nombre de recherches.

Une autre  tude a  t e r ealis ee  a partir de 12 des 26 belles-m eres interrog ees par Val erie Laflamme (Gosselin & al., 2006) et est consacr ee  a la conciliation des r oles de m ere et de belle-m ere au sein de la famille recompos ee. Trois dynamiques  emergent lors de l'arriv ee des enfants du nouveau couple : l' volution de la relation beau-parentale, la gestion de la dynamique familiale et le d veloppement de l'identit e familiale. Les r esultats montrent que la belle-m ere qui est m ere biologique ressent moins de tension et de d tresse psychologique comparativement  a celle qui n'a pas d'enfants car l'arriv ee d'un enfant au sein du nouveau couple faciliterait l'acceptation de la belle-m ere. L' tude met en  vidence de grandes diff erences entre les familles recompos ees simples (la belle-m ere n'a pas encore d'enfant) et les familles complexes (la belle-m ere a d j a des enfants) qui vivent plus de difficult es. Enfin, Julie Gosselin  tablit un lien entre le niveau de d tresse psychologique du p ere et les difficult es adaptatives de la belle-m ere qui a besoin que sa place soit l egitim ee par un p ere lui-m eme l egitime.

De son c ot e, Anne Th evenot (2001) propose que la *parentalit e* ne soit pas de m eme nature pour les hommes et pour les femmes. Ainsi, elle constate dans sa pratique clinique que, *lorsque la belle-m ere assume une fonction parentale* (en raison de la pr esence des enfants dans le foyer ou bien de leur h bergement fr equent), les conflits de rivalit e avec la m ere sont significativement plus fr equents que dans une situation similaire entre une m ere et l'ex du beau-p ere. La nature du conflit ou de la rivalit e n'est qu'effleur ee dans son article et est suppos ee s'exprimer principalement dans l' ducation donn ee aux enfants. Quatre hypoth eses "gigognes" s'embo itent successivement.

- Une hypoth ese pr eliminaire (page 51) est que "*conjugalit e et parentalit e  tant intrins equement li es, leur liaison doit  tre remani ee lors d'une s eparation et/ou d'une recombinaison familiale.*"

- La seconde hypoth ese est que "*lorsque, dans certaines situations, ces remaniements n'ont pu se faire, il y a d placement des affects de la relation conjugale sur la relation parentale* (page 51)", et il est pr ecis e plus loin (page 52) qu'une situation de rivalit e parentale serait ainsi cr ee.

- La troisi eme hypoth ese est que "*la rivalit e parentale exprim ee parfois dans les recombinaisons familiales serait due au d placement d'une rivalit e sexuelle entre les adultes* (page 53)".

- La derni ere hypoth ese est que "*pour les femmes, cette rivalit e s'exprimera plus facilement que pour les hommes, la rivalit e entre hommes se jouant peut- tre dans d'autres registres que ceux de la paternit e* (page 56)".

Ce mode d'expression "f eminin" de la rivalit e sexuelle est-il d u  a des diff erences de structuration des identit es sexu ees ou  a la diff erenciation des fonctions parentales ?

L'auteur opte pour la deuxième explication car, si les pères et les mères peuvent assumer la fonction maternelle, la grossesse oriente naturellement la distribution des rôles. Toutefois, cette voie privilégiée, si elle concerne "*la grande majorité des femmes*", ne "*rive pas les mères à la fonction maternelle*".

Cette idée, dans son ensemble, est intéressante mais n'a pas été mise à l'épreuve des faits. En outre, on peut s'interroger sur les facteurs influant sur ce déplacement de la rivalité sexuelle. Par exemple dépendrait-il du deuil de la mère, plus ou moins bien accompli par le père, deuil incomplet qui laisserait à la mère un espoir empêchant les progrès de son propre deuil. Aussi, lorsque la rivalité parentale entre mère et belle-mère existe mais que la rivalité sexuelle n'a pas lieu d'être (si la mère a clairement rejeté le père), cette rivalité serait-elle due à des fixations prégénitales trop nombreuses chez l'une, l'autre ou les deux femmes, en particulier une accroche trop importante au stade narcissique phallique ? Enfin, on peut envisager que ce sont le père et la mère qui sont rivaux vis-à-vis des beaux-enfants et que la belle-mère est impliquée comme alliée du père. Dans ce cas, rivalité sexuelle et conflit d'alliance ("*l'amie de mon ennemi est mon ennemie*") peuvent être confondus.

## III - 6 - Réflexions théoriques

### III – 6 – 1 - Problématiques

La clinique de la famille recomposée ou les entretiens de recherche mettent fréquemment l'investigateur en face d'un « ex inoubliable ». Le discours de la personne évoque quelque chose qui a été laissé chez l'autre et qui ne peut plus être repris. Des retrouvailles, même après plusieurs décennies, donnent une impression de continuité et la clef des portes de l'autre fonctionne comme avant, un peu rouillée peut-être. De même, les relations entre belle-mère et belle-fille sont très particulières et sortent des schémas familiaux existant entre mère et fille. Les interactions observées entre quasi ou demi frères et sœurs échappent aussi aux logiques de la communication au sein de la famille nucléaire.

L'étude de la famille recomposée oblige à un retour vers une analyse plus fine des mécanismes interindividuels au sein de l'agrégat formé par les différents foyers d'une famille étendue complexe. Nous disposons pour cela d'un concept de *lien*, décliné selon diverses formes par les auteurs psychanalystes, et d'un concept d'*attachement* hérité du courant éthologiste. Ces deux approches évoluent peu à peu, sans faire de bruit, et on peut espérer que leur puissance explicative combinée permettra de construire de nouveaux modèles familiaux.

Au niveau des interactions entre acteurs, l'analyse du système défensif selon une perspective catégorielle, c'est-à-dire en considérant le type de personnalité de chacun, n'a débouché sur aucune conclusion simple et opérationnelle. Ce serait donc plutôt vers des approches dimensionnelles que nous devrions porter nos efforts.

Ce sont ces différentes directions que nous nous proposons d'explorer brièvement.

#### III – 6 – 1 – 1 - Le concept de lien

Différents auteurs, en particulier l'école psychanalytique britannique, ont contribué à élaborer une théorie du lien issue des observations sur les groupes ou les relations interpsychiques. La théorie des systèmes, la théorie psychanalytique individuelle, et celle de l'appareil psychique groupal ou familial, offrent des perspectives complémentaires. Par rapport à la notion d'interaction, propre aux diverses variantes de la théorie des systèmes, la notion de *lien* a l'avantage de traduire la diversité et la versatilité des rôles, en particulier sexuels, dans la famille : le jeu des investissements et des désinvestissements, dans une famille non pathologique, permet en effet à un membre de la famille d'être tour à tour parent, enfant ou conjoint.

A l'origine, pour Sigmund Freud (1915) le moteur de base est la pulsion, et son *but* en est le caractère qui lui paraît le plus essentiel. L'*objet* de la pulsion est en quelque sorte remplaçable, donc aléatoire. L'histoire du sujet se caractérise donc par des *changements d'objet*, mécanismes impliquant un détachement et un réinvestissement. Cependant, l'expérience de la satisfaction fixe le sujet sur un certain type d'objet qui, se trouvant surinvesti, est d'autant plus difficilement détachable, surtout si la satisfaction a été intense.

A partir de 1914 (donc après l'article "*Pour introduire le narcissisme*"), l'objet de la pulsion sexuelle peut être soit le Moi soit un objet externe et se repartit entre les deux avec des déplacements possibles au cours de l'existence. On parlera de *narcissisme primaire* et de *narcissisme secondaire*.

La révision théorique de 1920 ("*Au delà du principe de plaisir*") introduit le concept d'un champ pulsionnel bâti sur le dualisme Pulsion de vie / Pulsion de mort. La position de Freud se résume alors à deux sortes de liens : des *liens narcissiques* avec quête du semblable (*je m'aime donc tu es semblable à moi*) et des *liens objectaux* avec tendance à la fusion (*je t'aime donc tu es moi*).

Mélanie Klein (1957), suivie par toute l'école anglaise, a introduit un modèle de relation mère-enfant qui a profondément marqué la psychanalyse. La notion d'*envie* a permis la construction de celle d'*identification projective*, défense visant à supprimer la source de l'envie et qui a été ensuite utilisée comme élément de base de plusieurs théorisations du lien.

Wilfred Bion (1959), dans "*Attaque contre les liens*", définit le lien comme la composition de deux défenses spécifiques : une *identification projective de communication*, dont le message serait "*sens ce que je sens*.", et une réponse en retour de la mère fantasmatique, l'*identification introjective*, qui relativiserait la souffrance de l'enfant. Ce qui est transmis recherche l'identique chez l'autre et y déclenche un processus identificatoire. Ce lien, comme celui de Winnicott, est donc de nature narcissique.

Donald Winnicott (1965) envisage un concept de lien, assez semblable à celui de Bion, dans lequel l'union entre mère et enfant est exempte de conflit. A l'encontre de Sigmund Freud et de Mélanie Klein qui voient dans le déplaisir ou la douleur une valeur structurante, Winnicott voit la source de l'équilibre dans une relation sans trop de frustration.

Donald Meltzer (1975) de son côté, a développé la notion d'*identification adhésive* définie comme un mécanisme précoce d'investissement de la surface corporelle de l'objet et préalable à la relation d'objet. Conçu comme neutre, ce mécanisme est antérieur à toute autre relation et donc préalable à l'identification projective telle que conçue par Mélanie Klein.

José Bleger (1971) enfin, partant des notions de *symbiose* et de *synchrétisme*, étudie les relations dans les groupes. Le synchrétisme, caractéristique individuelle et groupale, est un état de non discrimination, inconscient, qui se distingue de l'interaction.

Robert Viry (1998), en s'inspirant des concepts lacaniens, distingue les *liens horizontaux* (lien amoureux, lien conjugal et lien fraternel) des *liens verticaux* (liens de filiation). Le phallus, représenté par le lien horizontal entre homme et femme vivant en couple, doit se verticaliser vers l'aval, afin de *se reproduire*, pour que la relation reste stable. A l'inverse, la persistance et la prévalence de liens verticaux vers l'amont (attachés aux parents) met en danger le couple.

Dans un autre ordre d'idées, partant de l'étude des groupes effectuée par André Béjarano (1971), et Didier Anzieu (1975), les théoriciens de l'école française de Thérapie Familiale Psychanalytique ont contribué à remodeler ces théories dans le cadre de la vision freudienne des investissements narcissiques et libidinaux. Ainsi Alberto Eiguer (1987, 1998) a proposé une nouvelle définition de ces liens :

Dans un premier temps (Eiguer, 1987), il définit le lien comme *l'addition de deux investissements réciproques et simultanés*. Chacun projette sur le lien les représentations inconscientes des objets internes et de leur relation. Ultérieurement, ce concept a été affiné à la suite des travaux des psychanalystes familiaux sur la typologie familiale et, en particulier, sur le couple pervers. Une *seconde définition* des liens, plus générale, a

été donnée par Alberto Eiguer (1998) qui s'appuie sur la notion d'identification plutôt que sur celle d'investissement d'une relation interne. Ainsi :

- le *lien narcissique* est une identification moïque à l'identique
- le *lien objectal* est une identification de l'autre inconscient à l'autre réel.

Le principal avantage de cette reformulation est la prise en compte, outre les parents, de tous les objets transgénérationnels, donc des valeurs (mythes) ou non-valeurs (secrets) qu'ils représentent.

Les travaux entrepris plus récemment par René Kaës visent à donner au concept une pertinence en regard des objectifs et théories de la psychanalyse. En effet, la relation de l'un à l'autre (relation d'objet), n'est pas identique à la relation de chacun à l'autre (lien) qui implique que chaque psyché contient une part extra psychique. Une révision des concepts et des méthodes s'avère donc nécessaire. Par ailleurs, les sujets en lien forment un ensemble, par exemple un couple, qui obéit à des règles propres limitant les pulsions et les idéaux et qui secrète des barrières le protégeant des menaces externes. Une censure groupale inconsciente, spécifique aux liens familiaux, a pour effet de limiter l'association libre, par exemple, ce qui n'est pas aussi patent dans un travail purement groupal. Cette restriction psychique est traditionnellement attribuée à l'oedipe mais les travaux les plus récents des théoriciens de la psychanalyse envisagent l'existence de mécanismes différents.

Parler de lien entraîne donc *de facto* une réflexion sur le lien, sur le sujet en lien et sur l'entité contenant le lien et les sujets liés. Cette construction épistémologique est en cours.

Au niveau des méthodes d'investigation sur le lien, nous ne disposons malheureusement pas d'outils dont les qualités métrologiques ont été éprouvées sur de larges populations. L'auteur<sup>1</sup>, dans le cadre d'une réflexion méthodologique sur la relation mère-fille, a pu s'interroger sur la qualification et la quantification des liens narcissiques et objectaux en utilisant une approche projective consistant à demander au sujet de construire une histoire à partir des éléments de deux versions différentes d'un même conte (en l'occurrence, *la Petite Sirène*). L'idée poursuivie était que les fragments d'histoire sélectionnés, en les pondérant correctement, pouvaient servir à établir une qualification et une mesure des liens narcissiques et objectaux. Les essais exploratoires menés auprès d'une population limitée se sont révélés prometteurs. Mais, comme nous l'avons déjà souligné, introduire de nouveaux outils nécessite un énorme travail de validation. En outre, le lien étant dynamique puisqu'il est le reflet des investissements et désinvestissements, la *fidélité* d'un outil de mesure est problématique.

En dernier lieu, il faut noter que des approches non psychanalytiques, comme la théorie systémique à travers des notions telles que le *double-lien* ou le *legs*, ou l'ethnopsychiatrie à travers des enjeux culturels tels que *dettes*, *appartenance ethnique*, *affiliation*, proposent d'autres schémas de lien.

---

<sup>1</sup> Moral Michel, Les deux versions de la Petite Sirène, ou comment la relation mère-fille pèse sur le choix du mari de la fille. *Dialogue*, 156, 2002, p. 89-103.



### III – 6 – 1 – 2 - L'attachement

Sur la base des travaux de Konrad Lorenz sur l’empreinte, John Bowlby s’est efforcé de trouver une explication à l’existence d’une attirance durable entre personnes. Il introduisit le concept d’*attachement* et montra<sup>1</sup> qu’il représentait un besoin vital permettant à l’individu de se protéger contre les agressions externes. Plus tard, Mary Ainsworth contribua de façon significative à la construction du paradigme en inventant une méthodologie expérimentale connue sous le nom de « situation étrange »<sup>2</sup>. Les travaux empiriques utilisant cette approche, complétés par ceux de Mary Main<sup>3</sup>, conduisirent à une typologie du comportement des enfants vis-à-vis de leur mère (enfants « secure », « anxieux-évitants », « anxieux-ambivalents »). Les travaux ultérieurs eurent pour objet d’expliquer le choix de l’une ou l’autre de ces stratégies d’attachement et ont révélé que les caractères innés de l’enfant s’effaçaient devant les interactions avec l’environnement. Les recherches sur les jumeaux monozygotes séparés ont également contribué à confirmer l’importance de l’environnement par rapport au capital génétique dans la construction de la personnalité. Par environnement, il faut entendre aussi bien la famille que la culture, chacune apportant une réponse aux questions relatives à la relation au pouvoir, au groupe, à l’inconnu, à l’autre sexe, au temps, à l’espace. Les modes de pensée, de communication, d’être et d’utilisation de la libido sont également imprimés profondément par la famille et la société.

D’autres travaux ont montré que le schéma initial d’attachement se perpétue dans la vie adulte, en particulier dans la vie de couple, et se passe de génération en génération. Plus précisément, c’est la représentation qu’ont les adultes de leur vie passée qui est transmise<sup>4</sup>, représentation parfois modulée par celles communiquées par la société, comme, par exemple dans le cas du divorce.

Mais, si la relation parentale tend à se reproduire à l’identique, la relation conjugale offre une plus grande liberté et permet aussi bien à un réaménagement des représentations qu’un renforcement des schèmes existants. Toutefois, les travaux montrent que le choix du conjoint est le plus souvent orienté vers une personne qui favorise le décalque du lien d’attachement. Par une voie différente, les éthologues mettent au jour un phénomène qui est proche de la notion de « référence parentale dans le choix d’objet » propre à la psychanalyse (Lemaire, 1979). Alors que les psychanalystes privilégient la différence des sexes comme activateur du processus de référence parentale dans le choix conjugal, les éthologues voient des mécanismes beaucoup plus primaires. De nombreuses recherches, telle celle de Myriam Steele<sup>5</sup>, montrent que la qualité des relations et défenses des parents sont prédictifs de la nature de l’attitudes des enfants : les « secure mothers » ayant seulement 22% de « insecure infant » alors que les « insecure mothers » ont 72% d’« insecure infant ». L’idée du *fantôme* dans la chambre de l’enfant (Ghost in the nursery), c’est-à-dire que les défenses du passé sont réutilisées dans le

---

<sup>1</sup> Bowlby John, *Attachment and Loss. Volume I: Attachment*. New York: Basic Books, 1969.

<sup>2</sup> Ainsworth Mary & al. *Patterns of Attachment: A Psychological Study of the Strange Situation*. Hillsdale: Erlbaum, 1978.

<sup>3</sup> Main Mary & Solomon John, Discovery of an insecure disorganized/disoriented attachment pattern, in *Affective Development in Infancy*. 1988, p. 95-124.

<sup>4</sup> Main Mary & al. Security in infancy, childhood, and adulthood : a move to the level of representation, in *Growing Points of Attachment Theory and Research. Monographs of the Society for Research Child Development*, 50 (1-2 serial n°209), 1985, p. 66-104.

<sup>5</sup> Steele Myriam & al. Measuring the ghost in the nursery: an empirical study of the representation between parents mental representation of childhood experiencing and the infant security of attachment. *Anna Freud Centre, Journal APA*, 41, 4, 1993, p. 957-999.

présent, est une notion à rapprocher du *transgénérationnel*, qui traduit que les conflits psychiques des ascendants laissent une trace (une crypte) dans la construction de la psyché des descendants.

Si la notion d'attachement selon Bowlby n'est que peu colorée de sexuel, ce concept est cependant explicatif quant à la persistance de liens indestructibles suite, ou malgré, une séparation. Plusieurs auteurs ont suggéré l'idée que l'existence de marqueurs non psychiques, tels que l'odeur, la texture de la peau, la modulation de la voix ou la posture, contribuerait aussi à la pérennité quasi inexplicable du lien.

Le psychanalyste Christophe Dejours, sur la base des réflexions de Jean Laplanche sur le genre, propose une explication plus nuancée de la persistance de l'attraction envers certaines personnes<sup>1</sup>.

Jean Laplanche pense que le genre est le résultat d'un travail psychique de traduction effectué par l'enfant en réponse à un message chargé de sexuel émis par l'adulte. L'idée avancée par Christophe Dejours est que « l'onde porteuse » de ce message énigmatique est justement l'aptitude à la communication de l'enfant mise en évidence par Bowlby. La capacité innée d'attachement du bébé déclenche des comportements de recherche de contact qui provoquent en retour des conduites de soin de la part de l'adulte. Celles-ci sont involontairement imprégnées des contenus du monde adulte sexué, voire érotique. Par une construction qui lui est propre, c'est-à-dire indépendante des représentations de l'émetteur, l'enfant construit son propre inconscient à partir des éléments du message complexe qu'il reçoit.

Exemple : Adrien, accompagné de sa fille de deux ans, consulte avec sa nouvelle épouse afin de résoudre un problème de mésentente conjugale. Alors que le couple se dispute, la petite fille trébuche en jouant, se fait mal à une main et hurle de douleur. Je dis « Oh, mais tu as *bobo* à ta *mimine* ! demandes à maman de faire *frotte-frotte* et ça va passer. ». La belle-mère intervient, irritée « C'est stupide de parler ainsi : elle n'a pas une *mimine*, mais une main. ». L'enfant, qui avait cessé de pleurer, tourne la tête vers son père, étonnée. Celui-ci s'agite dans son fauteuil ne sachant que dire. La belle-mère lui jette alors un regard qui le cloue sur place.

Selon la perspective des différents modèles que nous avons survolés, c'est bien l'environnement qui marque la personne d'une empreinte indélébile déterminant la nature de ses relations ultérieures. Dans le cas de la famille recomposée, on peut supposer que l'empreinte de l'ex sur les beaux-enfants, elle-même empreinte d'un objet plus ancien, entre en concurrence avec celle que va laisser le beau-parent. La rivalité entre celui-ci et l'ex porte donc sur les valeurs transmises à l'enfant, ce qui apparaît avec force dans la clinique, mais aussi, en arrière-plan, sur la trace affective, sur cet attachement que chacun sait, inconsciemment, indélébile.

### III – 6 – 1 – 3 - Théories de l'amour

L'amour n'a fait l'objet d'aucune théorie. Il existe d'innombrables observations ou considérations sur l'état amoureux, de nombreux concepts qui approchent indirectement cette forme d'attraction durable entre personnes, mais les auteurs ne se sont que rarement attaqué de front à la forteresse.

---

<sup>1</sup> Dejours Christophe, Pour une théorie psychanalytique de la différence des sexes, introduction à l'article de Jean Laplanche, in *Sur la théorie de la séduction, Libres cahiers pour la psychanalyse*. Paris : In Press, 2003, p. 55-67.

Les études de cas cliniques menées par Bert Hellinger<sup>1</sup>, en utilisant la techniques des constellations familiales, ont permis de mettre en évidence trois composantes indépendantes au niveau du couple : l'amour, le lien, et la précédence. Les résultats montrent que le *lien*, dont la force est indépendante de l'amour, perd en intensité avec la succession des unions, ce qui est à rapprocher de l'exigence croissante des femmes selon les recherches menées aux USA. La *précédence*, qui est un élément d'ordre, confère, selon la culture ou les règles sociales, des caractéristiques immuables comme le fait, par exemple, le droit d'aînesse.

En tant que variable indépendante, la précédence n'intervient pratiquement dans aucune étude bien qu'elle puisse avoir une importance majeure dans les familles recomposées. En effet, être ou ne pouvoir être le premier ou la première dans le corps ou le cœur de l'autre apparaît brutalement dans les entretiens cliniques ou de recherche.

L'amour, enfin, est là mais reste, pour les sociologues ou psychologues, une notion insaisissable. Les psychanalystes sont plus ou moins en accord avec une vision où quatre composantes se mêlent en proportions variables pour constituer le lien :

- Le sexuel, ou l'érotique, ou encore la possibilité, exercée ou potentielle, de satisfaction libidinale.
- Le narcissique ou encore la possibilité de satisfaire l'amour de soi par l'autre : en aimant l'autre, je m'aime plus.
- Une troisième composante qui, selon les auteurs, pourrait s'appeler attachement, tendresse, complicité défensive ou encore collusion.
- Enfin, le social, le couple s'affichant comme tel aux yeux des autres.

Le mystère de l'amour résiderait peut-être dans la nature exacte de ce troisième élément rebelle à la conceptualisation. Entre le renforcement mutuel des défenses (Lemaire, 1979), la tendresse comme résidu de l'attachement selon la *théorie de la séduction généralisée* de Jean Laplanche<sup>2</sup>, ou une dépendance elle aussi dérivée de l'attachement mais qui pourrait facilement être retournée en emprise, selon la proposition de Christophe Dejours, nous mesurons bien que c'est là que se joue l'enjeu épistémologique.

Exemple : On peut faire une analogie avec la physique nucléaire : dans l'antiquité, la notion de molécule suffisait, puis est apparue l'idée de l'atome comme représentant unique et indissociable d'une matière. Avec les progrès de la science, une structure plus fine de l'atome devint nécessaire et le modèle de Bohr fut imaginé, associant électrons, protons et neutrons. Puis, différents isotopes furent identifiés, ruinant le concept d'unicité. Plus tard, les particules élémentaires elles-mêmes ont dû être scindées en composants ultimes que l'on a appelé *quarks*. La physique moderne bute maintenant sur le problème des moyens et méthodes pour confirmer ou infirmer ses concepts car un quark est plus petit que ce que nous savons mesurer. Il ne peut donc être mis en évidence que par des méthodes indirectes.

Les sciences humaines font face au même défi : l'accumulation de concepts permet de repousser l'inconnu, en l'occurrence l'essence de l'amour, au sein d'un ensemble vague dont les frontières se resserrent au fur et à mesure de l'affinement des observations et de l'apparition de nouvelles explications. La recherche d'invariants, sociologiques ou psychiques, donne lieu par ailleurs à d'intéressantes réflexions comme, par exemple celle de Gérard Bonnet<sup>3</sup>, mais ce sont surtout les méthodes qui manquent pour valider ou invalider les innombrables nouveaux concepts, un par article environ, par la

---

<sup>1</sup> Neuhauser J. *We Liebe gelingt : die Paartherapie Bert Hellingers*. Heidelberg : Carl Auer, 2000.

<sup>2</sup> Laplanche Jean, *Nouveaux fondements pour la psychanalyse*. Paris : PUF, 1987.

<sup>3</sup> Bonnet Gérard, L'inconscient et le changement social ou les invariants psychiques face aux mutations actuelles. *Dialogue*, 150, 2000, p. 13-21.

confrontation au réel. Nous disposons bien d'un accès privilégié aux représentations de l'autre par le langage mais les méthodes d'analyse du discours ne sont pas encore assez élaborées pour établir un lien clair entre les concepts et les contenus langagiers. Les méthodes projectives permettent d'aller un peu plus loin. Quant à notre compréhension du non-verbal, il faut bien avouer qu'elle est encore limitée.

### **III – 6 – 2 – Parentalité, conjugalité et autorité paternelle**

#### III – 6 – 2 – 1 - Parentalité et conjugalité

*Parentalité et conjugalité* sont des notions particulièrement pertinentes dans le cas des familles recomposées puisque le couple conjugal se brise et se reforme tandis que le couple parental perdure mais affronte l'émergence d'un partage qui est source de nombreux conflits. Le mot *parentalité* n'a pas le même sens pour les psychologues et pour les sociologues. S'il s'agit toujours de ce qui fait que l'on est parent, une vision interne à la personne s'oppose à une vision externe qui est modulée selon des réalités telles que le sang, la loi, les normes sociales, les usages et selon des variables plus centrées sur « ego » telles que le sentiment d'affiliation ou l'affection.

Quant à la *conjugalité*, si elle représente ce qui se passe au sein du couple pour les psychologues c'est-à-dire, selon les référentiels théoriques, un ensemble de liens ou une groupalité, elle est définie par un regard extérieur au couple pour les sociologues. Ainsi, par exemple, le mariage est devenu moins une convention sociale, ou un sacrement pour la vie entre un homme et une femme, qu'un acte symbolique, gratuit puisque la société ne peut l'imposer, agissant comme un message destiné aux autres, marquant un engagement, réfléchi, vers une vie nouvelle. Le passage de la cohabitation, souvent avec des enfants, au mariage, peut même s'opposer, dans certains milieux, à l'idéal d'indépendance. Différents auteurs s'accordent pour penser que la conjugalité est maintenant caractérisée par une quête d'authenticité assumée par les époux conduisant à une extrême exigence réciproque quant aux fonctions de conjoint et de parent. Par contre, le couple occidental est beaucoup moins assujéti à l'obligation d'appartenir à une famille élargie et, autant la personne est devenue individu, autant le couple moderne recherche sa place par rapport aux ascendants de chaque conjoint. Si le mot *individu* permet désormais de désigner « l'homme sans maître », le langage n'a pas encore produit un terme équivalent pour le couple, mais on peut supposer que cela ne saurait tarder.

Il est intéressant de tenter de scinder la parentalité en plusieurs composantes permettant de mieux comprendre la dynamique des familles nouvellement reformées.

Une première division entre *fonction nourricière* et fonctions de nature *symbolique* éclaire déjà nettement le tableau.

En effet, notre culture occidentale produit des règles extrêmement précises sur la *fonction nourricière* mais aucune instruction quant au rôle du père ou de la mère dans la transmission des valeurs, de l'acquisition d'une identité, d'un sentiment d'appartenance, ni aucun interdit relatif à l'emprise pathogène d'un parent sur ses enfants. L'autonomisation est l'affaire de chacun qui se débrouille comme il peut, parfois grâce ou malgré des ascendants particulièrement envahissants ou intrusifs. La société

n'intervient pour légiférer que sur l'âge de la majorité et sur les procédures à appliquer lorsque les choses vont vraiment très mal, c'est-à-dire en cas d'actes ou de violences mettant en danger la santé physique ou mentale de l'enfant. La seule action qui peut être imposée ne porte alors que sur la pérennité de la fonction nourricière, sans aucun travail sur les causes ni sur les conséquences des dysfonctionnements de la famille d'origine. Lorsque celle-ci est défaillante, les dispositions légales se limitent à assurer la survie de l'enfant, par un ensemble de mesures sociales ou, à l'extrême, par le placement dans une famille d'accueil. Toutefois, les structures du Système de Santé ou du réseau associatif s'efforcent d'offrir des soins aux enfants qui souffrent ou ont souffert de dysfonctionnements familiaux et peuvent parfois proposer une aide thérapeutique au niveau familial. Sauf exception, par exemple l'hospitalisation à la demande d'un tiers (HDT), il n'existe pas d'obligation de soins dans le Système de Santé français et ceci en constitue d'ailleurs un des principes de base.

Pour comprendre les *fonctions symboliques* de la parentalité, nous pouvons observer ce qui se passe dans les sociétés traditionnelles qui ont bien compris que la mère est naturellement captatrice et que le rôle du père, ou d'un oncle là où le système de filiation est matrilineaire, est d'assurer la séparation entre la génitrice et son enfant. Outre la fonction séparatrice, la psychanalyse insiste également sur la fonction interdictrice du père.

Ce rôle paternel n'est pas limité à ces deux fonctions, séparatrice et interdictrice, puisqu'il est également nécessaire de les transmettre ainsi que d'autres éléments que nous pouvons qualifier provisoirement de *valeurs*. La mère est tout autant impliquée dans la transmission de la parentalité et bien d'autres personnes ou groupes interviennent dans ce processus : la famille élargie, ce que nous pourrions appeler le « village », c'est-à-dire un voisinage de familles partageant les mêmes visions, et, enfin la culture qui est un ensemble de représentations et de significations partagées par le groupe étendu.

Selon le genre du parent, selon la structure de la société, ces différentes strates véhiculent des systèmes de valeurs qui imprègnent peu à peu la personne. Dans l'environnement occidental, la famille élargie est souvent dispersée et, sauf exception, le modèle « villageois » a une influence de plus en plus restreinte puisque chacun peut appartenir à plusieurs groupes indépendants entre eux. Le noyau familial est donc fortement investi et tissé, avec la culture, la trame de la personne. Il est intéressant de remarquer que tandis que la famille et la culture tirent à elles la construction identitaire, dans le même temps les préoccupations des théoriciens du social et du soin se tournent vers le communautarisme, l'acculturation et le transgénérationnel. L'attention donnée depuis peu à ce dernier concept dans les théories psychanalytiques<sup>1</sup> et systémiques<sup>2</sup> reflète la prise en compte, par les thérapeutes, des valeurs transmises au travers des mythes familiaux, voire le « mal » infligé par les « fantômes » ancestraux.

De manière générale, l'identité se construit à partir des éléments reçus des groupes auxquels la personne appartient (groupe du genre, homme ou femme, famille, profes-

---

<sup>1</sup> Eiger Alberto, *Thérapie familiale psychanalytique : une synthèse entre la psychanalyse du groupe et l'anthropologie de la parenté*. Paris : PUF, 2004.

<sup>2</sup> Angel Pierre & Duriez Nathalie, *Introduction à la psychopathologie familiale*. in *Guérir les souffrances familiales*. Paris : PUF, 2004.

sion, ethnie, pays) et qui définissent aussi bien les conduites affectives, que le normal et le pathologique, l'intelligence et le raisonnement, les attitudes et les motivations, les modes de communication, les buts et aspirations, le développement des aptitudes et, surtout, l'utilisation de la libido.

Dire que la société occidentale devient plus individualiste signifie que les références à une identité assignée par le groupe sont moins prégnantes et que la personne peut recourir à une part plus grande d'auto-édification. Cela implique aussi qu'au sein de l'ensemble des assignations, la personne peut décider de réorganiser les priorités et, par exemple, ne pas confirmer certains éléments de l'histoire familiale au profit des valeurs promues par l'environnement professionnel.

François de Singly<sup>1</sup> nous rappelle que la famille est un concept inventé et ne correspond à aucune réalité autre que les représentations que nous en donnons. Il souligne que l'importance donnée à la famille comme élément principal de la construction identitaire est une vision qui a été partagée par les psychologues (au sens large) et les sociologues jusque vers la fin des années 1980 mais que les seconds commencent à douter de l'importance de la « prime éducation » dans la construction de l'identité. Les groupes occidentaux produisant de moins en moins de références, les personnes n'ont d'autres choix que devenir des individus et doivent se bâtir sur la base de leur propre expérience qui, de nos jours, inclut la rencontre avec d'autres milieux socio-économiques, d'autres cultures, d'autres valeurs personnelles. Les assignations groupales, et en particulier les assignations familiales, sont bousculées par ces rencontres.

Dans le cas de la famille recomposée, l'imprécision concernant les limites de la famille est au centre des préoccupations de l'enfant. Il peut en effet faire référence aux valeurs du couple de ses parents biologiques, à celles du parent qui l'a gardé pendant la période monoparentale, ou à celles du nouveau couple. Difficile dilemme qui apparaît avec une précision redoutable dans la clinique.

### III – 6 – 2 – 2 - Impact du sociologique sur le psychologique

Une question importante est celle de la prise en compte des acquis de la sociologie au sein de la psychologie. Que font les personnes, devenues individus, des changements qu'elles subissent et, au-delà, que font les thérapeutes de la souffrance, inopinée peut-être, de ces nouvelles populations ?

François de Singly pose le problème de façon précise : la société évolue comme un fleuve qui forme son lit et produit de nouveaux comportements. Faute de références fournies par le groupe, les individus produisent spontanément leurs propres normes sociales, pour le meilleur et pour le pire dirions-nous. De nouvelles conduites apparaissent qui bousculent le savoir acquis. Les psychologues doivent se déterminer par rapport à un réel où la définition de la norme sociale qui détermine leur vision de l'individu aura changé à leur insu.

Ainsi, par exemple, le sociologue Jean-Claude Kaufmann souligne (Le Monde de 28 mai 2004) que le risque associé à l'homoparentalité réside avant tout, pour les enfants, dans le regard que porte la société sur cette liberté prise par l'individu. Alors que la

---

<sup>1</sup> De Singly François, Pour une sociologie de la pathologie des relations familiales. in *Guérir les souffrances familiales*. Paris : PUF, 2004.

famille s'appuie depuis mille ans sur une idée de devoir issue de la chrétienté, la mutation des quarante dernières années institue *de facto* la famille comme un lieu d'authenticité, d'humanité, de sentiments partagés et d'amour. Ceci implique que l'acte symbolique du mariage ne s'inscrive plus au début de l'histoire, comme acte marqueur socialement inévitable, mais comme une décision lorsque les conditions d'un engagement, c'est-à-dire d'un changement d'identité, sont réunies. Ces rituels de la transition identitaire sont d'autant plus encouragés que la société incite à l'individualisation. Ainsi, par exemple, dans les milieux socio-économiques les plus favorisés, les cérémonies de mariages deviennent de plus en plus festives, dans un style qui ne souffre aucun écart par rapport à des usages établis. Pourtant, chacun est convaincu de faire œuvre originale.

Une des pistes consiste à remarquer que l'une des évolutions les plus marquantes de la société occidentale est le passage du péché, défini par la religion, au pathologique, défini par la science. Celle-ci a été représentée dans un premier temps, à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, par la médecine, puis, plus récemment, par la psychologie, la sociologie et l'anthropologie qui se disputent le champ de l'autorisé et de l'interdit. De violentes batailles, portant successivement sur la masturbation, la contraception, l'avortement, l'homosexualité et l'adoption, ont permis de faire glisser l'intime du public au privé.

L'autorisé et l'interdit peuvent être vus comme les facettes de la relation à l'autorité qui, selon le philosophe Marcel Gauchet<sup>1</sup>, évolue au fil des siècles en entraînant avec elle la personnalité de l'être humain. De « traditionnelle », celle-ci devient « moderne » avec l'intériorisation des normes collectives qui se traduit par un conflit entre désir individuel et règle sociale. Cette position de l'homme implique évidemment l'existence d'un sentiment d'appartenance. Enfin, avec la disparition de toute obligation vis-à-vis du groupe apparaît la personnalité « contemporaine » qui s'affranchit de la dette et écarte l'idée que l'autorité joue un rôle structurant (Gauchet, 1998).

Il est toutefois difficile de démêler les causes des effets et, si l'homme peut se libérer du poids du groupe, c'est aussi parce que celui-ci le veut bien et porte son attention sur autre chose. Les faits inclinent certains théoriciens à penser que si la *vox populi* ne porte plus aucun jugement ni ne profère aucune injonction, la société tient à savoir, à tout prix, ce que recèle l'intime, en particulier celui des alcôves, celles des parents aussi bien que celles de leurs adolescents. Voyeurisme ou recherche de modèles identificatoires ? Peu importe en fin de compte : la vie des autres est objet d'une curiosité que les *media* alimentent sans aucune réserve et que le psychiatre et psychanalyste Serge Tisseron, dans un article publié dans « Le monde » du 4 mai 2001 à propos de « Loft Story », attribue à l'angoisse maternelle d'être séparée de ses rejetons. « Où que tu sois, maman te regarde, ne la déçois pas ! ».

Ce même auteur, lors du congrès de la Société de Thérapie Familiale Psychanalytique de l'Ile de France (STFPIF) le 25 janvier 2003, questionnait les changements que nous observons chez nos enfants, en particulier le glissement du conflit fondamental depuis un couple d'opposés "*transgresser-être puni*" vers un nouveau couple de type "*être célèbre-être abandonné*". Il note que, dans le même temps, les parents s'efforcent de rester jeunes, revendiquent ce droit et en particulier celui de poursuivre longtemps une sexualité épanouie voire créative. Dans cette ambiance où les messages liés au sexuel sont beaucoup plus explicites, les enfants raccourcissent leur phase de latence et

---

<sup>1</sup> Gauchet Marcel, *La Démocratie contre elle-même*. Paris : Gallimard, 2002.

s'affirment plus tôt. Ils restent cependant globalement intéressés par l'acquisition de connaissances et de compétences permettant l'accès à un métier gratifiant, bref, l'abondance de contenu excitant n'en a donc pas fait des pervers.

Serge Tisseron évoque alors cet *ancien temps* où les femmes étaient frustrées par le pouvoir paternel et dispersaient leurs rêveries grandioses sur un grand nombre d'enfants qui, contrairement à Tanguy (personnage du film "Tanguy"), quittaient le plus tôt possible le domicile parental. Les temps ont changé, les femmes disposent maintenant de leur corps tant sexuel que maternel et l'homme a de moins en moins de prise sur elles, surtout dans les familles recomposées. L'enfant vit plus longtemps sous le régime du maternel et de ses rêves qu'il faut satisfaire sous peine de décevoir.

La thèse de Serge Tisseron est alors la suivante : la famille reste le lieu privilégié de la structuration de l'individu qui résulte de contraintes arbitraires imposant un conflit intérieur entre soumission et rébellion. Nous étions auparavant dans une logique où l'arbitraire était l'interdit de la satisfaction sexuelle qui conduisait, dans le meilleur des cas, à une classique névrose, c'est-à-dire à un conflit entre désir et censure intérieure. Nous sommes désormais dans un système où il faut être à la hauteur de l'idéal maternel et échouer équivaut donc à une transgression susceptible d'être punie non par une castration symbolique mais par le rejet et la perte d'amour.

De son côté, le pédopsychiatre A. Lazartigues (2001) examine ces mêmes changements qu'il rapproche des concepts de conjugalité et de parentalité. Son analyse des faits observables est très proche de celle de Serge Tisseron : plus forte présence maternelle, plus grande visibilité de la chose sexuelle, exigences individuelles accrues et idéal hédonique. Toutefois, pour cet auteur, l'évolution prévalente n'est pas le glissement de l'interdit vers la performance mais le passage d'un fonctionnement familial fondé sur l'autorité à un fonctionnement familial fondé sur le consensus. Loin de l'optimisme de Serge Tisseron, il voit dans cette mutation un grand danger dont la principale manifestation serait la disparition progressive de la culpabilité au profit de l'émergence de comportements impulsifs tandis que la dépendance à l'environnement s'accroît. Son pronostic social prévoit le remplacement progressif de la personnalité névrotique par une personnalité dépendante-perverse, c'est-à-dire que les enfants d'aujourd'hui deviendront des adultes au cynisme efficace qui ne sauront s'intéresser à l'autre que s'il leur est utile. La recomposition familiale fonctionnerait alors comme une puissante machine à fabriquer ces adultes de demain puisque se combinent le traumatisme d'une rupture, la proximité avec la mère délaissée, puis l'accueil d'un intrus et enfin l'établissement d'un système familial où les effets structurants de la prohibition de l'inceste sont émoussés.

De tels points de vues cliniques sont nombreux et nous pouvons remarquer que, si les observations sont convergentes, leur interprétation et les hypothèses sur les causes sont sensiblement divergentes. Nous ne disposons malheureusement pas de données épidémiologiques qui permettraient de confirmer ou d'infirmer l'analyse de Lazartigues, ni de recherche à l'appui des idées proposées par Tisseron. Les vagues successives de réflexions théoriques se brisent sur le roc des faits sans que celui-ci soit entamé.

### III – 6 – 2 – 3 - La question de l'autorité paternelle

Une autre question largement débattue depuis quelques années est celle de l'érosion de l'autorité paternelle et, corollairement la montée de la toute puissance maternelle. Dans



le cas de la recombinaison familiale, ce problème prend une tonalité aigue puisque nous avons vu que les enfants restent en moyenne quatre années dans un foyer monoparental, le plus souvent celui de la mère, avec des séjours plus ou moins fréquents dans le foyer de leur autre parent biologique. Ultérieurement, la nouvelle union introduit un beau-père qui ne se voit conférer qu'une partie de l'autorité parentale ou une belle-mère qui la dispute à la mère. Le concept de « matricentralité » proposé par Sylvie Cadolle cristallise le débat.

La discussion sur la place du père dans la famille actuelle a commencé avec la parution d'un livre du pédiatre Aldo Naouri (1985) qui n'a pas eu beaucoup d'écho à l'époque mais qui préfigurait les positions actuelles de cet auteur. Durant les deux dernières décennies, les psychanalystes ou chercheurs, comme Françoise Hurstel (1996), ont consigné de nombreuses observations montrant que la place du père fait l'objet de questionnements quant à une éventuelle position maternelle, comme dans le film « Trois hommes et un couffin », ou conviviale, en opposition avec l'image traditionnelle du patriarche distant. Dans un ouvrage plus récent, Aldo Naouri (2004) constate, à partir de son expérience de clinicien, l'apparition de troubles nouveaux chez les enfants au niveau des grandes fonctions, le sommeil par exemple, du langage et du comportement. Les comportements de l'enfant tyran ou hyperactif représentent les prototypes de ces conduites inconnues jusqu'ici. La thèse de l'auteur est que le père s'efface devant une mère trop puissante.

Ce point de vue est tempéré par la psychanalyste Caroline Eliacheff<sup>1</sup> qui pense que c'est le conservatisme des cliniciens qui ne leur permet pas de comprendre la logique des nouvelles formes familiales, recomposées en particulier.

De son côté, la pédopsychiatre Diane Purper-Ouakil<sup>2</sup> reconnaît l'existence d'enfants tyrans mais réfute l'incrimination des parents qui contribue, en les culpabilisant, à aggraver le phénomène. Elle pense que les causes et les effets du phénomène sont multiples et que cet écheveau exige d'autres solutions que celles actuellement mises en œuvre. L'analyse en profondeur des mécanismes psychiques des enfants « qui poussent à bout » est complexe et sollicite l'attention de ceux qui se heurtent à ce comportement dans leur pratique clinique. Les points de vues développés sont riches et nombreux. Par exemple, le psychanalyste Albert Ciccone<sup>3</sup> propose plusieurs hypothèses relatives à la quête d'un objet perdu, au refus de l'héritage ou à l'échec de l'intégration de la limite. Ces réflexions ouvrent de larges perspectives théoriques mais souffrent d'un manque de mise à l'épreuve par les faits.

Le point de vue d'autres cliniciens<sup>4</sup> est que l'autorité n'est pas un apanage paternel et que c'est précisément cet ingrédient qui manque aux enfants. Il faudrait pouvoir concilier liberté et autorité, mais les adultes, par amour ou faiblesse, hésitent à confronter l'enfant à la frustration. A l'inverse, les parents sont pris dans le flot d'un changement de société qui modifie leurs représentations de l'enfant, conscientes ou inconscientes, et celui-ci se construit selon ces nouveaux schémas qu'il retourne à son tour vers ses gé-

---

<sup>1</sup> Eliacheff Caroline, *La famille dans tous ses états*. Paris : Albin Michel, 2004.

<sup>2</sup> Purper-Ouakil Diane, *Enfants tyrans, parents souffrants*. Paris : Flammarion, 2004.

<sup>3</sup> Ciccone Albert et al. *Psychanalyse du lien tyrannique*. Paris : Dunod, 2003.

<sup>4</sup> Guilbert Danièle & Huerre Patrice (sous la direction de), Questions d'autorité, *Enfance et psy*. Dossier n° 22, mars 2003, Erès.

niteurs. C'est la perspective prise par Janine Abécassis<sup>1</sup> qui assemble le point de vue de plusieurs spécialistes sur ce sujet.

Au niveau de l'anthropologie sociale, Maurice Godelier<sup>2</sup> voit trois grandes mutations en occident :

- la prolifération du divorce et de la recomposition familiale induit un glissement vers une parenté moins biologique et plus sociale et le remplacement de l'autorité paternelle par une autorité parentale inscrite dans la loi. La famille n'est donc plus définie par le couple.
- La parentalité et la reproduction n'étant plus liées, l'enfant devient un désir en tant que tel qui, là est la surprise, se révèle incroyablement intense.
- Le désir d'enfant n'étant plus lié à la sexualité, tout le monde a donc droit à un enfant, ce qui inclut tous les couples, par exemple ceux n'ayant pas de vie sexuelle, ou ceux qui sont homosexuels.

Bien sûr, la question qui se pose est celle du rôle de l'enfant pour ceux qui le désirent avec autant de force. Au conformisme social se mêlent sans doute des besoins plus intimes tels qu'une demande affective grandissante, ou une intolérance à la carence affective<sup>3</sup>, qui traduirait un phénomène de société.

Les réflexions les plus récentes, comme celles du psychologue Jean le Camus<sup>4</sup>, vont vers une représentation paternelle portée au-delà des rôles interdicteur et séparateur qui prend en compte la fonction de stimulus social et d'incitateur. Le nouveau père doit pouvoir séparer de la mère, transmettre, savoir être affectueux, proche et laisser une image de « gentil papa ».

---

<sup>1</sup> Abécassis Janine (sous la direction de), *L'enfant à l'épreuve de la famille*. Paris : Erès, 2004.

<sup>2</sup> Godelier Maurice, *Métamorphoses de la parenté*. Paris : Fayard, 2004.

<sup>3</sup> La surconsommation de psychotropes en France irait dans le sens de cette hypothèse.

<sup>4</sup> Le Camus Jean, *Comment être père aujourd'hui*. Paris : Odile Jacob, 2005.

## IV - Méthodologie

La méthodologie mise en œuvre pour la présente recherche prend en compte les difficultés rencontrées au cours de la recherche préliminaire effectuée pour le DEA et nous nous sommes efforcés de supprimer les biais qui avaient alors été identifiés. En particulier, la population a été recrutée de façon plus diversifiée et le protocole de recueil des données a été resserré. Toutefois, alors qu'il avait été initialement prévu d'avoir également un entretien avec le père, cette approche a été abandonnée pour des raisons d'homogénéité, trop peu de pères acceptant la démarche. La population étudiée est donc de 40 belles-mères.

Nous décrirons successivement :

- les outils
- la population
- le recueil des données
- le traitement des données

Afin d'alléger la présentation, seul l'essentiel est présenté ici. Les détails ont été reportés dans des annexes.

### IV – 1 - Outils

Afin d'atteindre les buts de notre recherche, nous avons pris le parti d'éclairer la situation selon trois angles différents : individuel, conjugal et familial. Pour cela, nous avons retenu les outils suivants :

- *l'entretien semi-directif* qui reste la source d'information la plus riche et la plus complète sur la dynamique de la famille. Il est approprié à la population et fournit les indices permettant la validation ou l'invalidation des hypothèses. Il est utilisé avec la belle-mère.

- le DSQ (*Defense Style Questionnaire*) de Bond & al. (1983) permettant d'approcher le style défensif de la belle-mère. Parmi les multiples variantes de l'analyse des réponses, nous avons opté pour celle d'Andrews & al. (1993).

- le DAS (*Dyadic Adjustment Scale*) ou *Echelle d'Ajustement Dyadique de Spanier* (1976, 1979), dans sa version française (Baillargeon & Al, 1986) en utilisant les moyennes et écarts types de la population générale féminine de langue française. Cette échelle permet de mesurer l'ajustement conjugal selon quatre dimensions : *consensus, satisfaction, affectivité et cohésion*.

Les propriétés métrologiques du DSQ et du DAS ainsi que les points forts ou faiblesses de ces outils en termes de validité, fidélité et sensibilité sont explicités en détail en annexe 3.

La sélection de ces outils a fait l'objet d'une étude qui est résumée dans cette même annexe 3 et dont les conclusions sont les suivantes :

- en termes d'analyse de la personne, les approches catégorielles (par exemple de DSM IV) ont été utilisées à de nombreuses reprises afin d'établir des relations entre

fonctionnement familial ou conjugal et personnalité des acteurs. Les résultats sont peu concluants et contradictoires. C'est pourquoi l'idée poursuivie a été de se demander s'il existe un lien entre certaines défenses ou styles défensifs de la belle-mère et les conflits dans la famille recomposée. Cette option conduisant naturellement vers un outil dimensionnel d'analyse de la personnalité et, le plus utilisé est le DSQ.

- En termes d'analyse du fonctionnement familial ou conjugal, il existe à la fois trop et trop peu d'outils. Trop, car les recherches américaines en ont créé des centaines (813 avant 1975 d'après Straus & Brown (1978)) qui n'ont été que peu réutilisés. Pas assez, car bien peu sont de portée générale. Le DAS, au niveau conjugal, présente plusieurs avantages : il est valide, fidèle et a une version testée sur une population francophone canadienne.

Le génogramme est apparu comme le véhicule le plus approprié pour assembler la majorité des informations issues des différentes sources. Toutefois, il a été nécessaire de l'enrichir de nouvelles conventions graphiques relatives à la nature des relations interindividuelles. Ces conventions sont détaillées en annexe 4.

Quoiqu'il existe des outils de mesure des mécanismes intrafamiliaux dans les familles recomposées (voir Annexe 3 – 3, page 151) nous avons renoncé à les utiliser car ils ont été mis au point dans une culture différente et n'ont été traduits au Canada que postérieurement au recueil de nos données.

## IV – 2 – Population

La population étudiée assemble 40 belles-mères. Le recrutement puise à plusieurs sources afin d'assurer la diversité. Les sources sont les suivantes :

- a - Relations personnelles (9 sources) : 14 situations.
- b - Annonce dans la revue "Psychologies" : 4 situations.
- c - Annonce dans le quotidien « Libération » : 4 situations
- d - Etudiantes en formation continue : 8 situations
- e - Demande dans divers colloques : 1 situations
- f - « Club des marâtres » : 9 situations

Une description simplifiée de cette population de 40 belles-mères est présentée ci-dessous. L'analyse démographique est faite en **annexe 1**.

En résumé, nous avons :

- 26 belles-mères qui n'étaient pas mères avant l'union avec le père.  
Parmi elles, 14 ont donné naissance à 20 enfants.  
1 est enceinte.
- 14 belles-mères déjà mères de 26 enfants avant l'union avec le père.  
Parmi elles, 4 ont donné naissance à 6 enfants.

Les belles-mères actuellement mères sont donc au nombre de 28 :  
Les 14 qui n'étaient pas mères avant l'union actuelle.

Les 14 déjà mères avant l'union actuelle.  
Plus une enceinte au moment de l'entretien.

L'âge moyen de la belle-mère au moment de l'union est 33 ans  
Celui du père au moment de l'union est 38 ans  
L'union a eu lieu en moyenne il y a 8 ans  
Quatre des pères sont veufs

Les beaux enfants ont en moyenne :  
18 ans pour l'aîné(e) (40 dont 25 filles)  
17 ans pour le second (27 dont 15 filles)  
15 ans pour le troisième (5 dont 3 filles)  
12 ans pour le quatrième (2 dont 2 filles)

Le mode de garde se répartit comme suit :  
Permanente : 8  
Alternée : 14  
Un week-end sur deux : 15  
Irrégulière : 5

Le *principal biais* que nous pouvons noter par rapport à la population générale est la forte proportion de personnes ayant effectué un travail psychothérapeutique individuel ou familial : 12 sur les 40. Quatre confirment ne pas avoir entrepris un tel travail et 24 n'ont pas précisé ce point.

On peut noter le profil socio-économique est plutôt élevé. Nous avons déjà remarqué ces caractéristiques dans l'échantillon de la recherche préliminaire. On peut avancer l'hypothèse que, outre le profil socio-économique et culturel du chercheur lui-même qui a joué un rôle dans la sélection (par relation ou par appel), le désir de participer à une telle recherche exige un niveau de questionnement sur soi, sur le sens de la vie et sur le bonheur qui écarte peut-être certaines personnalités ou situations. Les discussions avec quelques personnes hésitantes ou ayant renoncé montrent en effet que la peur de découvrir « quelque chose » sur soi ou sur l'union contractée joue un rôle dans la décision de participer ou non. L'homogénéité du profil socio-économique et culturel a par contre l'avantage de réduire l'effet de ce facteur.

A noter que nous avons 2 situations où une femme a eu plusieurs compagnons successifs ayant des enfants d'une union précédente et a pu faire l'expérience d'être belle-mère dans des configurations familiales différentes. Nous avons déjà une situation de ce type dans la recherche préliminaire, celle-ci nous a permis de mettre en évidence que la structure familiale (nombre et âge des beaux-enfants) est un facteur très important (Moral, 2003).

#### **IV - 3 – Procédure de recueil des données**

Nous nous sommes efforcés de concilier les contraintes méthodologiques et éthiques, ces dernières ayant reçu priorité. Par souci d'homogénéité, les pères étant majoritaire-

ment réticents et les mères presque toutes hostiles, le choix a été fait de prendre la belle-mère comme seule source d'information au niveau parental. De la même façon, l'autorisation parentale étant problématique dans de nombreuses situations, il n'a pas été retenu de rencontrer les enfants et beaux-enfants.

#### **IV - 3 - 1 - Recrutement des situations (principe de justice)**

Nous avons vu que le recrutement a été varié. Aucune candidate n'a été rejetée. Trois ont préféré ne pas participer après avoir reçu les indications sur l'objet de la recherche et les règles relatives au respect des personnes.

#### **IV - 3 - 2 - Lieu de la recherche**

Il a été proposé aux sujets d'être reçus dans mon cabinet à Paris, ce qui a été accepté dans la plus grande majorité des cas (37 sur 40). Lorsque cela n'a pas été possible, par exemple en raison de l'éloignement géographique, une visite au voisinage du domicile ou du lieu de travail a alors été proposée en second lieu. Il n'y a eu aucun entretien par téléphone.

#### **IV - 3 - 3 - Respect**

Aucune situation en lien de soin direct n'a été sélectionnée. Deux ont été amenées par des collègues psychologues sans donner lieu à communication d'information en retour.

Tous les sujets ont été informés précisément des buts de la recherche de façon à recevoir leur consentement éclairé (voir annexe 2).

Les noms, prénoms, lieux et dates ont été modifiés dans les documents de travail afin de garantir l'anonymat des sujets. Aucune référence personnelle ne figure dans les documents finaux fournis à l'Université.

#### **IV - 3 - 4 - Bienfaisance**

La recomposition familiale est un phénomène social significatif insuffisamment investigué au plan psychologique. Cette recherche se propose de collecter des éléments factuels permettant d'apporter un éclairage sur des faits méconnus ou niés, d'interpeller des croyances et de réévaluer certains préjugés. Ces données visent à enrichir la connaissance de ce phénomène. Les résultats pourront permettre de modifier l'image sociale de la belle-mère, avoir des retombées pratiques, principalement informatives, sur ce type de population, mais peut-être aussi apporter des éléments de réflexion aux professionnels du soin.

Les risques sont liés à la prise de conscience d'une problématique au cours de l'entretien. La situation d'écoute peut en effet aviver une souffrance jusqu'ici déniée par le sujet et susciter une demande qui ne pourra être satisfaite immédiatement. L'intérêt porté à certains aspects de la vie familiale actuelle, l'évocation de l'insatisfaction qui en résulte et la mise en mots de celle-ci peut être une source d'angoisse susceptible de provoquer le désir de modifier cette situation.

Afin de limiter ces risques, les personnes ont été sollicitées principalement comme *partenaires* susceptible d'aider à une meilleure compréhension d'un domaine encore inexploré en apportant de l'information. L'importance de leur *contribution* sous forme de *témoignage* a été soulignée.

#### **IV - 3 - 5 - Recueil proprement dit**

Les données ont été recueillies sous la forme d'un entretien semi-dirigé articulé autour de questions permettant de solliciter le sujet sur chaque hypothèse (voir Annexe 2). L'avertissement éthique, le guide d'entretien ainsi que les commentaires relatifs à la mise en situation figurent également en annexe 2. Les entretiens ont été enregistrés avec l'accord des personnes.

La passation des deux questionnaires a eu lieu au terme de l'entretien, la personne étant laissée seule.

#### **IV - 3 - 6 - Conditions du terrain**

L'expérience de la recherche préliminaire a permis de constater que la plupart des belles-mères sont pressées de livrer leur témoignage et ne s'intéressent que peu, au début de l'entretien, aux buts et aux hypothèses de la recherche ni aux considérations relatives au respect de la personne.

C'est pourquoi j'ai proposé, en début d'entretien, de reporter les questions à la fin, sous la forme d'une discussion libre non enregistrée. Une fois l'entretien terminé, toutes ont reçu des réponses sur mes motivations et les idées sous-tendues dans la recherche. Toutes ont demandé à avoir connaissance des résultats sous une forme ou une autre.

L'entretien a été l'occasion pour toutes de reconstruire leur histoire et de formuler en mots une plainte ou un bonheur qui n'était pas toujours bien compris au départ. Il n'y a pas eu de prise de conscience dramatique au cours des entretiens. Il a donc parfois été possible de formuler avec prudence quelques relances ayant valeur interprétative afin de susciter l'expression de problématiques "plus profondes".

Comme dans la recherche préliminaire, il est apparu de nombreux thèmes connexes comme par exemple :

a - *L'attitude des familles de la mère, du père, ou de la belle-mère.* Il apparaît que dans plusieurs cas les interventions non désirées de l'une de ces familles ont un rôle déterminant dans la dynamique des conflits. Toutefois, ce n'est pas un facteur généralement significatif.

b - *Le désir d'enfant.* Ce thème domine évidemment dans le cas des belles-mères qui ne sont pas encore mères ou ne peuvent l'être.

c - *La cohérence des principes éducatifs entre le père et la belle-mère.* Dans certains cas les valeurs et positions éducatives du père et de la belle-mère entrent en conflit d'autant plus aigu que cette dernière n'a pas délégué de l'autorité de la part du père.

d - *Les causes des séparations* (celle du père d'avec la mère, celle de la belle-mère d'avec son ex-conjoint lorsqu'il y en a eu un). Cet élément apparaît spontanément et permet de savoir qui avait été abandonné dans les cas où l'angoisse de perte domine.

e - *La force évocatrice de l'image de la marâtre dans les contes.* Cet élément, fréquemment évoqué dans la recherche préliminaire et plus rarement présent dans la recherche actuelle, permet d'apprécier comment l'image négative de la belle-mère dans les contes imprègne la situation vécue.

f - *La position de la belle-mère dans la famille.*

g - *L'investissement maternel de la belle-mère envers les beaux-enfants.*

h - *La délégation de l'autorité paternelle à la belle-mère.*

i – *La communication intrafamiliale visant à résoudre les conflits*. Nous avons vu que cette question fait l'objet de nombre des recherches actuelles outre-Atlantique.

Au niveau de mes propres réactions affectives, j'avais déjà mené une réflexion lors de la recherche préliminaire et noté que certaines personnes suscitent des affects contre-transférentiels assez nets au cours de l'entretien, mais que ces mouvements affectifs ne se retrouvaient pas comme tels lors de la ré-écoute et la transcription. Ainsi, par exemple, lors de l'un des entretiens de cette première recherche, je m'étais senti envahi et avec l'impression que la personne répétait toujours la même histoire, au point d'interrompre l'entretien alors qu'à la relecture il paraissait évident que quelque chose d'important allait être abordé.

Conscient de ces mécanismes, qui, comme ci-dessus, relèvent de l'*évitement*, je me suis efforcé de laisser le plus vaste champ à l'autre.

Outre les questions méthodologiques, ce phénomène soulève évidemment celle de l'utilisation du contre-transfert comme source d'information dans le cours d'une recherche. Quoique celui-ci soit considéré comme une source d'information fiable par certains chercheurs, j'ai préféré, lors de l'analyse du discours, rester au plus près des locutions et éviter des interprétations hardies.

L'accumulation des histoires de vie a provoqué chez moi une grande curiosité et aucun ennui. Les différences de vécu ont peu à peu construit une image polymorphe de l'objet de la recherche très éloignée des stéréotypes véhiculés par les *media*. Par rapport à la recherche préliminaire où beaucoup de situations étaient théâtralisées (nous avons d'ailleurs noté que l'appel à participer par une annonce dans un seul hebdomadaire spécialisé dans la vulgarisation de la psychologie avait créé un biais de recrutement important), la population de la recherche actuelle donne une représentation beaucoup moins dramatique de la vie quotidienne.

#### **IV - 4 - Traitement des données issues de l'entretien**

Au niveau de l'analyse des données, les difficultés rencontrées résultent de la complexité des mécanismes familiaux et du très grand nombre des facteurs. Les enseignements tirés de la recherche préliminaire ont permis d'éviter des tâtonnements.

Trois objectifs ont été poursuivis :

- Trouver une méthode d'analyse permettant de comprendre la dynamique générale de la situation et son évolution dans le temps.
- Etablir des liens logiques entre les différentes sources (entretien, questionnaires).
- Isoler les sous-ensembles de résultats susceptibles de se prêter à une analyse quantitative.

L'idée directrice a été de respecter le témoignage, c'est-à-dire d'éviter la perte d'information lors de la mise en forme.

##### **IV - 4 - 1 - Homogénéité**

Les différences dues au mode de recueil ont été minimisées en procédant selon un protocole rigoureusement homogène quant au lieu (cabinet sauf dans 3 cas), au dispositif (face à face) et à la séquence (l'entretien, puis les questionnaires).



#### IV - 4 - 2 - Mise en forme

Les enregistrements ont été transcrits par une personne autre que le chercheur en tenant compte de deux nécessités : la *fidélité* et la *lisibilité*. Bien sûr, la transcription dégrade le contenu verbal mais l'utilisation de critères bien définis permet de limiter la perte des informations telles que la tonalité, le rythme, les intonations.

La méthode choisie pour transcrire a consisté à reproduire dans leur intégralité les *hésitations* (figurées par,...), les pauses respiratoires (virgules), *rires*, *silences*, *soupirs* et *réminiscences* du locuteur (mention "rire", "silence", "soupir", "réminiscence", etc...), *contradictions* dans le discours (signalées par ?) ainsi que tous les *accidents du discours* tels que répétitions, bafouillages, lapsus, mots tronqués, trébuchements. Les modifications d'intonation fortes sont figurées entre parenthèses. Les points figurent la fin d'une phrase. Enfin, les locutions d'autres personnages faites par le locuteur sont figurées en italiques.

En respect des règles de l'éthique, l'accès au corpus a été limité au strict minimum de personnes et il n'en a pas été donné d'exemplaire aux archives de l'Université.

#### IV - 4 - 3 – Analyse de contenu des entretiens

La méthode d'analyse inspirée de celle de Marie Christine d'Unrug (1974) visant à repérer les *séquences significatives* dans le discours permettant la validation ou l'infirmité de nos hypothèses et la recherche de thèmes prévalents. Sont donc recherchées les locutions permettant aussi bien de qualifier que de quantifier les variables indépendantes telles la loyauté des beaux-enfants vis-à-vis de l'ancienne famille ou l'acuité du conflit oedipien, et la variable dépendante, la conflictualité.

La loyauté, l'oedipe et, dans une moindre mesure, la conflictualité, n'ont pas fait l'objet de recherches visant à construire des instruments de qualification ou de mesure permettant d'en établir l'existence ou une relation d'ordre entre plusieurs situations. Des tables ont donc été établies afin d'assurer fidélité et sensibilité (voir plus loin et en annexe 5).

Chaque séquence significative est numérotée et donne lieu à une interprétation reportée sur un génogramme dont la symbolique graphique a été enrichie de plusieurs éléments supplémentaires correspondant à nos axes de recherche (voir figure Annexe 4, figure A4-1). Les symboles nouveaux ont été choisis de façon à être évocateurs, en particulier :

- \* La « polarité » de la relation entre les acteurs (mère, père, belle-mère, beaux-enfants) se situe dans l'opposition (le symbole choisi est un éclair), dans un ajustement serein (le symbole choisi est une balance) ou dans une imitation de nature identificatoire (le signe = a été choisi).
- \* La nature de la relation : celle-ci relève de la loyauté (le symbole choisi est un écusson) ou bien le comportement peut être interprété comme reflétant le mécanisme oedipien inconscient (le symbole choisi est un triangle).
- \* Les moyens relationnels mis en œuvre dans la relation : séduction, domination, intrusion, ou bien indifférence (nous avons utilisé

différents pointillés).

- \* Les liens conjugaux, mesurés par le questionnaire de Spanier.
- \* Le niveau d'entente entre fratries (estimé d'après l'entretien).

D'autres éléments sont également documentés sur le génogramme sous forme explicite : la délégation de l'autorité paternelle, l'investissement maternel de la belle-mère, mode de garde.

Le génogramme ainsi documenté constitue un résumé synthétique de la situation qui est ensuite reporté dans les différents tableaux synthétiques de l'annexe 5.

Un exemple complet de l'analyse d'un entretien et du génogramme qui en résulte est assemblé en annexe 7.

#### IV - 4 - 3 - 1 - Loyauté et oedipe

Rappelons ici le contour des notions de loyauté et d'oedipe que nous avons délimité en introduisant la problématique.

Ivan Boszormenyi-Nagy (1972, 1984) a proposé le concept de **loyauté** comme fondement conceptuel de sa théorie de la thérapie contextuelle. Son œuvre, qui tente une intégration entre les visions intrapsychique et interpersonnelle (Boszormenyi-Nagy, 1965), s'interroge sur la nature des mécanismes qui assurent l'homéostasie au sein de la famille et il place la loyauté comme l'ingrédient sur lequel se fonde l'existence de la famille et comme un des contributeurs principaux de l'homéostasie. Elle se définirait comme : « Préférence donnée à une relation par rapport à une autre ou préférence donnée à un groupe par rapport à un autre. » (Ducommun-Nagy, 2006). Les parents ayant acquis leur légitimité aux yeux de l'enfant, celui-ci se montrera loyal pour rembourser sa dette envers eux pour l'aide qu'ils lui ont apportée. Des loyautés horizontales s'installent de la même façon entre pairs. « *Le contexte de loyauté est issu soit d'un rapport biologique de parenté soit d'attentes de réciprocité résultant d'un engagement relationnel. Dans les deux cas, le concept de loyauté est de nature triadique. Il implique que l'individu choisisse de privilégier une relation au détriment d'une autre* ».

Enfin, la loyauté est invisible et n'apparaît que si elle est sollicitée, soit comme un choix qui s'affirme, soit par une attitude passive, soit enfin par une attitude d'opposition.

Des conflits de loyautés peuvent émerger entre loyautés verticales et loyautés horizontales. Nagy introduira alors la *loyauté clivée* pour définir le processus dans lequel l'enfant est pris lorsqu'il ne peut être loyal à un parent sans être déloyal au second parent

Le conflit oedipien est d'une nature différente puisqu'il s'organise autour du désir inconscient de la possession sexuelle du parent de sexe opposé et celui d'écartier le parent de même sexe considéré(e) comme rival(e). Au cours des périodes où s'active ce conflit, si des éléments de la réalité matérielle viennent à séparer les parents (divorce, décès d'un des parents), l'enfant peut vivre cette séparation comme la réalisation de son projet oedipien inconscient. L'apparition d'un adulte prenant la place du parent écarté peut donc réactiver le conflit oedipien inconscient et réveiller de la haine à l'égard de cet adulte, ce qui peut induire des comportements révélant ce mouvement affectif. La belle-mère devrait donc être l'objet de l'agressivité des belles-filles, tandis que les

garçons pourraient voir le père comme un possible rival avec des comportements observés symboliques d'une problématique sous jacente relative à la différence des sexes.

Partant de ce contour, l'examen des *séquences significatives* permet d'identifier des éléments que nous pouvons classer sans hésitation dans l'une ou l'autre catégorie de conflit tandis que d'autres sont plus difficiles à caractériser. Ainsi, par exemple, les deux séquences suivantes tirées du corpus sont :

Conflit oedipien : « Avec F. (belle-fille), il y avait bon... des disputes et des caprices surtout quand il y avait un lien fort entre Q. (père) et moi, en particulier... donc... disons... un lien sexuel fort. ».

Conflit de loyauté : Un jour, alors que je faisais un pot-au-feu, ma belle-fille me dit, «Ah mais il n'y a pas de sauce ! Parce que maman fait une sauce» donc c'est vrai que cela m'a un peu agacée et je me souviens de lui avoir dit «Bon ! Ben moi je ne fais pas de sauce !»

Dans une première approche, nous avons donc classé d'un côté ce qui relève d'une symbolique fortement teintée de différence sexuelle, et de l'autre ce qui est lié à des valeurs familiales. Mais, comme mentionné plus haut, d'autres séquences sont beaucoup plus difficiles à catégoriser. Ainsi, par exemple :

« On a compris que N. essayait si je puis employer ce mot [sourire] de pourrir sa petite sœur par rapport à moi. C'est à dire lui lancer des informations (négatives). »

Dans les cas similaires à celui-ci, le conflit, quelle que soit sa nature (oedipe ou loyauté) dérive soit vers une stratégie comportementale d'alliance, soit vers une stratégie comportementale visant à isoler « l'ennemi(e) ». Nous avons décidé que les jeux d'alliance, surtout au sein de la famille, relèvent de la logique de la loyauté. Toutefois, les actes visant à isoler la belle-mère doivent être distingués de ceux visant à séparer les nouveaux époux.

Le détail de critères de classement des séquences significatives est donné et illustré en annexe 5. De façon synthétique nous avons créé les catégories suivantes :

Comportements reflétant un conflit oedipien :

- Provocations sexualisées (se montrer nue, etc..)
- Actes visant à séparer le père et la belle-mère
- Agressivité accrue si père et belle-mère sont sexuellement proches

Comportement reflétant un conflit de loyauté :

- Exclusion ou évitement de la belle-mère
- Rabaissement ou discrédit de la belle-mère
- Comparaison entre valeurs de l'ancien et du nouveau foyer
- Arbitrages entre parent et beau-parent
- Problèmes liés à l'argent

Par ailleurs, nous avons également identifié les séquences permettant d'identifier les signes de loyauté à la mère.

#### IV - 4 - 3 – 2 – Conflictualité

Le problème de l'évaluation de la conflictualité tient aux deux éléments suivants :

- les manifestations de la conflictualité varient de famille à famille, selon les âges et selon le sexe. Les petits enfants refusent de manger ou pleurent. Si les adolescentes "claquent les portes", les garçons du même âge manifestent plutôt un silence boudeur ou un irrespect agressif. Etablir une hiérarchie entre des événements tels qu'une salle de bains en désordre et le refus de nourriture est extrêmement difficile.

- pour les enfants jeunes qui sont en recherche affective, les attitudes agressives sont atypiques et peuvent donc être attribuées à la situation de recomposition elle-même. Par contre, pour les adolescents qui vivent de toutes façons une crise, il est plus difficile de définir ce qui tient à l'existence d'une belle-mère. Nous avons toutefois noté des comportements clairs comme de fouiller dans la lingerie de la belle-mère. D'autres conduites sont plus difficiles à interpréter.

Nous avons défini 5 niveaux de conflictualité qui peuvent être calculés à partir de la moyenne des évaluations effectuées pour chaque séquence significative à partir de l'échelle suivante :

Niveau de conflit 1 (NC 1) : pas de conflit.

NC 2 : appréciations négatives de la part de la belle-mère :

*Exemples : « ça n'allait pas bien. »  
« il se passait des choses. »  
« il y a eu des histoires. »*

NC 3 : résistance passive, propos désagréables, opposition, refus d'obéir, évitement, dénigrement.

*Exemples : refus de mettre la table  
« Elle (la belle-mère) vit aux crochets de mon père. »*

NC 4 : actes agressifs sans explicitation de l'agressivité.

*Exemples : objets empruntés et perdus ou abîmés  
Dégradations dans le foyer de la belle-mère*

NC 5 : conflit ouvert avec violence et propos explicites.

#### IV - 4 - 3 – 3 – Lien fraternel entre les fratries

Nous avons défini 3 niveaux :

Niveau 1 – distance, hostilité

*Exemple : » Je ne suis pas sûre qu'il accepte encore très bien l'arrivée de sa petite sœur »*

Niveau 2 – fraternité reconnue et explicitée

*Exemple : « Ça s'est assez bien passé. Ils ont été assez contents d'avoir un petit frère. »*

Niveau 3 – grande affection

*Exemple : « Les quatre ensemble s'entendent très bien, en particulier les deux petites qui sont ensemble en classe, sont vraiment super copines. »*

Pour ce qui concerne le lien fraternel, les locutions de la belle-mère sont en général claires et sans ambiguïté.

#### IV - 4 - 3 – 4 – Délégation de l'autorité paternelle

Nous avons défini 3 niveaux :

Niveau 1 – délégation faible ou nulle, ou encore refusée

*Exemple : « quand je fais une remarque et qu'il me dit –mais.. mais ça ne te regarde pas. »*

Niveau 2 – délégation moyenne

*Exemple : « j'ai du mal parce que sur ce coup je ne suis pas très soutenue par Guillaume qui sur le principe est pour mais finalement dans l'application des règles de vie n'est pas toujours.. »*

Niveau 3 – délégation forte ou conquise

*Exemple : « on a plein de sujets conflictuels dans le reste de la vie mais sur ce sujet là (les beaux-enfants), on s'entend très bien où surtout -et c'est pour cela que ça s'est très bien passé- il m'a laissée une énorme place. »*

#### IV - 4 - 3 – 5 – Investissement maternel de la belle-mère

Nous avons défini 3 niveaux :

Niveau 1 – Investissement faible ou nul

*Exemple : « ça me pèse d'avoir une présence, étrangère, parce que c'est pas mes enfants quoi. »*

Niveau 2 – Investissement moyen

*Exemple : « Et moi en fait je réalisais que si je sortais épuisée de ces week-ends, c'est parce que je m'interdisais.. je ne faisais que le côté rigolo, je ne faisais que les chatouilles, les sorties, les machins mais sur le reste je n'intervenais pas. »*

Niveau 3 – Investissement fort

*Exemple : « Je faisais n'importe quoi pour que ça se passe bien, et voilà. Donc ça m'est arrivé de la garder quand elle était malade, à la maison, »*

### **IV - 5 - Conclusion sur la méthodologie**

Ihinger & Pasley (1997) indiquent que ce n'est que vers 1992-1993 que les recherches américaines commencent à différencier l'âge des beaux-enfants, les accords de garde, la cause du divorce et les données socio-économiques. Elles déplorent la tendance à abuser

du *style parental* comme variable indépendante et recommandent de s'intéresser aux structures familiales et à leur changement à l'occasion de la recombinaison, donc à aller vers des études longitudinales de groupes pour lesquels un maximum de variables externes est neutralisé. Mais, même avec une très grande population, les chercheurs américains n'ont pu sélectionner des groupes de familles recomposées homogènes.

De leur côté, Coleman, Ganong & Fine (2000), sur les mêmes prémisses, pensent que la priorité doit aller vers *l'étude des facteurs favorables au bon fonctionnement de la famille recomposée*. Ils redoutent que la neutralisation des variables soit finalement réductrice et prônent des approches diversifiées et créatives qui prennent en compte la complexité.

Les deux équipes s'accordent sur la fragilité du paradigme : beaucoup de résultats mais peu de concepts et, surtout, des méthodologies encore inadaptées.

Plus récemment, Gosselin & David (2004) s'accordent avec les chercheurs américains sur la nécessité d'une plus grande rigueur méthodologique dans les travaux empiriques. Tout d'abord en différenciant les foyers avec beau-père de ceux avec belle-mère (distinction pourtant difficile au niveau de la famille), ensuite en sélectionnant des populations aussi larges et aussi ciblées que possible, en engageant un plus grand nombre d'études longitudinales et enfin en recueillant les données auprès de tous les membres de la famille. De telles recherches, beaucoup plus complexes, demandent des moyens importants.

En France, l'étude de cas reste l'approche privilégiée, ce qui conduit à une parcellisation des résultats et à l'absence de continuité entre chercheurs. Il est en effet rare que les faits relevés par l'un soient repris dans d'autres publications.

Notre approche s'efforce de réintroduire le quantitatif dans l'étude de la famille. Nous sommes conscient que, compte tenu du nombre de facteurs, le contrôle des variables externes est difficile, voire impossible. Les biais dus au recueil ont été réduits, mais la neutralisation des variables externes par sélection d'une population homogène est trop contraignante. Quant aux techniques de balancement ou de contre balancement<sup>1</sup> au niveau du contrôle des variables, elle ajouteraient encore aux contraintes.

A la suite de l'étude préliminaire, nous avons jugé que l'effort devait porter principalement sur la diversification du recrutement. Augmenter la taille de la population aurait nui à la diversité sauf à utiliser des moyens très onéreux.

---

<sup>1</sup> Les techniques de balancement et contre balancement consistent à faire varier l'ordre de présentation des conditions expérimentales afin de supprimer l'effet de séquence. Dans la présente recherche, par exemple, il aurait été plus rigoureux de s'assurer que le fait d'avoir l'entretien clinique avant les questionnaires est neutre. Pour cela une population de 80 belles-mères aurait été nécessaire et 40 d'entre elles auraient rempli les questionnaires avant l'entretien tandis que les 40 autres l'auraient rempli après l'entretien. Une différence statistique entre ces deux groupes aurait signalé un effet de séquence. Nous avons fait l'hypothèse qu'il n'y a pas d'effet de séquence.

## V - Résultats

*“...je, j’ai, ... vraiment du mal à la supporter dans son caractère, dans son tempérament, elle est tout ce que, ... et voilà : je ne me trouvais pas de ressemblance avec elle, comme j’en trouve avec mon fils, parfois je me dis “tiens, il est comme moi”, ...”*

Jeanne, belle-mère

Le matériel assemblé est constitué de :

- Entretiens auprès de 40 belles-mères, enregistrés, retranscrits puis analysés.
- Questionnaires DSQ et DAS pour chaque belle-mère.

Le détail des analyses effectuées sur cette base est assemblé en annexe 5.

### V - 1 - Analyse des entretiens avec la belle-mère

Ainsi que décrit en IV – 4 (page 104), les entretiens ont donné lieu à une représentation du système familial sous la forme d’un génogramme enrichi de quelques symboles supplémentaires afin de représenter au mieux les éléments recherchés pour la validation des hypothèses. Les exemples de génogrammes présentés dans l’annexe 5 ont bien sûr subi des modifications visant à protéger l’identité des personnes.

Le contenu des génogrammes est résumé dans les tableaux A5 - 1 (page 161), A5 - 2 (page 163) et A5 - 3 (page 165) de l’annexe 5.

Le guide d’entretien a été conçu pour donner une grande liberté au sujet pour exprimer l’histoire et le fonctionnement de la famille. Les réponses aux questions ouvertes n’ont que rarement apporté *directement* les éléments permettant de valider ou d’infirmer les hypothèses. Les indices ont donc été recherchés dans l’ensemble du matériel.

Les difficultés rencontrées tiennent à la mise au point d’un système de représentation fidèle, c’est-à-dire peu interprétatif. Ainsi, la recherche de significations sous-jacentes aux hésitations et répétitions n’a pas donné de résultat intéressant car demandant une interprétation hardie qui ne pouvait pas garantir une bonne fidélité inter-juges. Les lapsus, mots coupés ou exclamations de colère, qui permettent un accès à l’intime, n’ont pas été analysés non plus car peu fréquents dans le corpus et accessibles par d’autres voies. Ainsi, par exemple, quelques allusions ou mots coupés permettent de penser qu’il existe des problèmes sexuels venant se mêler ou s’ajouter au tableau. Mais, la facette *affectivité* du DAS donne la même indication pour l’ensemble de la population étudiée.

La recherche des *passages significatifs* s’est effectuée en deux temps :

A - Une première lecture du corpus permettant de relever “à l’intuition” un certain nombre de propositions ou de phrases qui résument de façon évocatrice le propos de la belle-mère concernant le fonctionnement du système familial. Compte tenu de la richesse du matériel, ce repérage ne s’est pas limité aux seuls contenus directement liés

aux hypothèses.

B - Lors d'une deuxième lecture du corpus, les thèmes identifiés lors de la première lecture ont servi de grille d'analyse, permettant ainsi le repérage systématique des signes correspondants.

Pour ce qui concerne la variable dépendante, la *conflictualité*, nous nous sommes heurtés à plusieurs difficultés :

- selon la durée de l'union la belle-mère livre des souvenirs lointains ou à un vécu immédiat. Le présent donne du sens au passé, l'entache et induit un risque relatif de *biais rétrospectif*.

- le conflit est une interaction et, dans plusieurs situations, des réponses appropriées de la part de la belle-mère le désamorcent.

## V - 2 - Analyse des questionnaires

Nous n'avons pas rencontré de problème particulier à ce niveau si ce n'est que nous avons noté que chaque personne utilise un jeu restreint de réponses dans les échelles de 1 à 9 du DSQ (la totalité de l'échelle ou une partie seulement). La population étant assez nombreuse et la consigne ayant été énoncée de façon claire et uniforme, nous ne questionnons pas la validité des résultats.

Les résultats des questionnaires sont résumés dans les tableaux A5 - 4 (détail des résultats numériques, page 167) et A5 - 5 (forme simplifiée, page 168).

## V - 3 - Mise à l'épreuve des hypothèses

### V - 3 - 1 - Hypothèse 1

***L'existence, et parfois la présence, des beaux-enfants et l'ex-conjoint influencent les nouveaux conjoints et la dynamique de leur couple : la survenue des conflits est liée à un style défensif particulier et à la nature du lien qui unit les conjoints.***

Cette hypothèse repose sur le présupposé, supporté par un grand nombre de recherches, que la conflictualité est plus élevée dans les familles recomposées avec une belle-mère (voir III – 5, page 78). Elle présuppose également que la conflictualité est le résultat d'une interaction complexe comportant des boucles de « feed-back » et de « feed-forward »<sup>1</sup>, c'est-à-dire des conduites aussi bien réactionnelles qu'anticipatoires de la part de chacun des acteurs. Dans notre hypothèse, la variable indépendante est l'existence, voire la présence, de l'ex-conjoint et des beaux-enfants et donc leurs interventions dans la vie du nouveau couple. Ces interactions vont avoir un impact sur le

---

<sup>1</sup> Le « feed-back » est un effet correctif du système sujet sur le système objet en réponse à un signal informatif de ce dernier. Par exemple, la belle-mère a institué une règle, ne pas laisser la baignoire sale, qui est transgressée par son beau-fils et elle élève le ton pour tenter de faire respecter la règle, c'est-à-dire que le bel enfant nettoie la baignoire après son bain. Le « feed-forward » est une action du système sujet sur le système objet qui anticipe son comportement et cherche à le réguler sur la base d'un modèle prédictif fondé sur l'histoire. Par exemple la belle-mère évite de faire les courses le vendredi avant l'arrivée de son beau-fils afin d'éviter qu'il ne dévaste le contenu du réfrigérateur avec ses copains (comme il l'a déjà fait bien souvent). Elle espère ainsi qu'il ira se réunir ailleurs avec ses pairs.



style défensif des conjoints ainsi que sur les caractéristiques de leur relation qui peuvent être considérés comme des variables indépendantes. Mais, ces modifications du fonctionnement du nouveau système conjugal auront en retour des effets, amplificateurs ou amortisseurs, sur la relation à l'ex-conjoint et aux beaux-enfants.

Le système étant complexe, le style défensif, l'ajustement conjugal et la conflictualité ont donc aussi bien un statut de variable indépendante que de variable dépendante et interagissent entre eux. L'objet de l'hypothèse est donc de mesurer les différences avec une population générale et d'avancer prudemment des hypothèses explicatives sur les écarts éventuels.

Pour la mise à l'épreuve de cette hypothèse nous disposons des réponses au questionnaire de style défensif de la belle-mère mesuré par l'échelle DSQ de Bond & al. (1983), des réponses données par la belle-mère au questionnaire d'ajustement conjugal DAS de Spanier (1976) et des indices recueillis dans l'entretien avec la belle-mère.

### V - 3 - 1 - 1 – Style défensif de la belle-mère

Nous avons procédé à l'analyse de la population des belles-mères par rapport à la population générale en appliquant le Test Z aux résultats du DSQ. La moyenne et la variance d'une population de référence étant connue (Andrew & al., 1993), nous pouvons tester l'hypothèse d'une différence significative entre la population étudiée de belles-mères et la population générale féminine.

Au seuil de 0,005 le groupe d'observation (40 belles-mères) se distingue significativement de la distribution de référence par les éléments suivants :

Défenses plus actives : *Humour,*  
*Anticipation,*  
*Pseudo altruisme,*  
*Rationalisation,*  
*Somatisation.*

Défenses moins actives : *Isolation,*  
*Agression passive,*  
*Idéalisation,*  
*Inhibition.*

Partant de ce constat, nous pouvons proposer les hypothèses suivantes pour expliquer les différences observées :

- La personnalité d'origine de la belle-mère la prédispose à accepter, voire rechercher, cette situation de co-parentalité. Ainsi par exemple, le *pseudo-altruisme* plus actif pourrait conduire certaines femmes à un choix d'objet particulier comme « l'homme encombré de ses enfants », l'homme délaissé, le père d'enfants orphelins ou délaissés par leur mère, la fratrie abandonnée, etc.. Ces choix ont été évoqués par Hélène Deutsch (1945) et se retrouvent dans les locutions des belles-mères au cours des entretiens.
- La situation, et le stress qu'elle provoque, sollicitent les défenses permettant de faire face (humour, anticipation, rationalisation, somatisation, levée des inhibitions) ou favorisent au contraire une attitude moins pugnace et plus passive (iso-

lation, idéalisation, agression passive).

Afin d'éclairer la question nous avons appliqué le test Z à la partie du groupe d'observation constitué des belles-mères déjà mères avant l'union avec le père ou devenues mères depuis cette union (soit 29 personnes sur 40 en comptant celle qui est enceinte). L'idée étant la suivante : si l'état de belle-mère induit une modification du profil défensif, dans quelle mesure l'état de mère intervient-il dans cette modification ?

Les résultats au même seuil de 0,005 sont que les belles-mères qui ont des enfants se distinguent significativement de la population de référence pour les défenses suivantes :

Défenses plus actives : ***Humour,***  
***Anticipation,***  
***Rationalisation,***  
***Somatisation.***

Défenses moins actives : ***Isolation,***  
***Agression passive***  
***Inhibition***  
***Clivage***

*Pseudo-altruisme* et *Idéalisation* ont disparu tandis que et le *Clivage* apparaît dans la liste des défenses significativement différentes. Si nous comprenons intuitivement que les femmes ayant connu la maternité soient moins portées vers le *pseudo-altruisme* et retrouvent un niveau d'*idéalisation* dans la moyenne générale, un niveau de *clivage* inférieur à celui de la population de référence est plus difficile à expliquer.

Nous pouvons proposer que l'entente au sein des fratries entre demi-frères et sœurs et quasi-frères et sœurs, qui est très bonne dans 50% des situations (voir tableau A5 - 1, page 161), est un facteur d'apaisement au sein de la famille et contribue à une reconnaissance des qualités et défauts de chacun par la belle-mère.

#### V - 3 - 1 - 2 - L'ajustement conjugal

L'ajustement conjugal mesuré avec le DAS a été comparé à celui d'une population de référence (Baillargeon & al., 1986) en utilisant le Test Z. Si la mesure globale de l'ajustement et celles de trois de ses composantes (affectivité, cohésion, consensus) ne sont pas significativement différentes, la quatrième composante, la *satisfaction*, est significativement moindre au seuil 0,005.

Si, comme précédemment, nous appliquons le test Z à la partie du groupe d'observation constitué des belles-mères déjà mères avant l'union avec le père ou devenues mères depuis cette union (soit 29 personnes sur 40) la satisfaction redevient typique au seuil de 0,005 mais reste moindre au seuil 0,006. On peut conclure que, par rapport à une population de référence, les belles-mères non mères sont très insatisfaites tandis que celles qui ont connu la maternité le sont encore mais moins.

Nous nous sommes par ailleurs assuré de l'existence de corrélations entre l'ajustement conjugal et l'ancienneté de l'union d'une part et le mode de garde d'autre part. Les

coefficients de corrélation sont les suivants :

Ancienneté de l'union avec :	
Consensus	: 0,20
Satisfaction	: 0
Affectivité	: -0,05
Cohésion	: -0,10
<b>Ajustement</b>	<b>: 0,06</b>

Mode de garde avec :	
Consensus	: 0,10
Satisfaction	: 0,03
Affectivité	: 0
Cohésion	: 0,15
<b>Ajustement</b>	<b>: 0,08</b>

Le premier groupe de résultats est à comparer aux résultats d'études pragmatiques américaines et canadiennes sur la chute de satisfaction conjugale lors de l'arrivée d'un nouveau-né (voir III – 4 – 6 – 2, page 63, et III – 4 – 8, page 70). Nos données semblent indiquer que, dans la famille recomposée, la dynamique de l'union n'est pas modifiée avec le temps. Le couple recomposé n'est pas dérangé par l'arrivée de l'enfant, il commence avec des enfants déjà faits. Rappelons que la notion de couple, avec en arrière plan une idée hédoniste d'intimité, est moderne et occidentale.

Le deuxième groupe de résultats est plus surprenant, peut-être en raison des discussions ayant actuellement lieu en France et aux USA quant aux risques présumés de la garde alternée pour les enfants (voir III – 1 – 2 -1, page 24, et III – 4 – 7, page 67). Ce que ces données semblent indiquer est que ce n'est pas la *présence* des beaux-enfants qui a un impact sur la *satisfaction* conjugale (puisque nous avons vu ci-dessus que seule cette composante de l'ajustement était significativement différente chez les belles-mères) mais plutôt leur *existence*. Bien sûr, cette conclusion peut heurter et nous convenons que de plus amples recherches doivent être menées.

Enfin, l'absence de corrélation confirme l'extrême diversité des situations de recomposition et le risque à tirer des conclusions hâtives d'études qui ne présentent pas de garanties méthodologiques suffisantes.

#### V - 3 - 1 – 3 – Les sources du conflit

Au travers du contenu des entretiens, nous pouvons rechercher le facteur majeur de la survenue des conflits entre belle-mère et beaux-enfants. Nous avons identifié les éléments suivants :

- Le comportement du bel-enfant
  - La position d'aîné
  - La belle-fille
  - Le beau-fils
- La survenue de la mère ou son comportement
- Le comportement du père

Les problèmes liés à la garde  
 Discussions avec le père  
 Irruption inopinée d'un bel-enfant  
 Rivalités inter-fratries

L'analyse des entretiens montre que des conflits surviennent dans 35 familles sur 40 et que ces conflits interviennent directement entre la belle-mère et le ou les beaux-enfants, à l'initiative de ces derniers dans la majorité des cas : sur 35 situations conflictuelles, la belle-mère indique qu'elle est partie prenante ou source du conflit dans 5 situations seulement. Peut-être veut-elle préserver ainsi son image.

Les manifestations conflictuelles peuvent être classées comme suit (tableau A5 - 2, page 163) :

Agressivité verbale (ton ou paroles) :	13 cas
Manifestations de rivalité (jugements ou critiques)	10 cas
Actes agressifs :	12 cas
Fouille des affaires personnelles de la belle-mère	
Objets cassés ou abîmés, biens dévastés	
Objets perdus (auxquels la belle-mère tient beaucoup)	
Objets subtilisés	
Tentatives pour séparer père et belle-mère ou gêner leur intimité :	5 cas
Demande provocatrice d'arbitrage par le père :	9 cas
Opposition, rejet ou provocations :	21 cas
Manifestations brutales de loyauté vis-à-vis de la mère :	14 cas
Evitement, isolation	4 cas

Ces manifestations conflictuelles sont bien partagées entre garçons et filles sauf lorsqu'il y a rivalité avec la belle-mère ou que le père est sollicité pour arbitrer, procédés que préfèrent les filles.

Nous n'avons relevé aucune manifestation agressive des beaux-enfants vis-à-vis des membres de la fratrie (demi ou quasi frères et sœurs).

#### V - 3 - 1 - 4 – Corrélations avec la conflictualité

L'examen des corrélations entre conflictualité et défenses (voir annexe 5) met en évidence que, bien que certaines défenses de la belle-mère diffèrent significativement de celles de la population générale, le lien entre ces défenses et l'acuité des conflits est ténu. En effet, les coefficients de corrélation sont les suivants :

Conflictualité avec :	
Pseudo-altruisme	: -0,23
Humour	: -0,22
Anticipation	: 0,04
Agression passive	: -0,15
Somatisation	: -0,10
Défenses matures	: -0,23
Défenses névrotiques	: -0,04
Défenses immatures	: -0,12

### V - 3 - 1 - 5 – Conclusion

Si nous avons mis en évidence des différences significatives au niveau du système défensif de la belle-mère et de son ajustement conjugal, des liens avec la conflictualité n'ont pu être mis en évidence. Nous avons déjà souligné que la multiplicité des facteurs rendait l'approche quantitative difficile.

Nous ne sommes donc pas en mesure de confirmer ou d'infirmier cette hypothèse.

### **V - 3 - 2 - Hypothèse 2**

***Dans certaines configurations familiales (beaux-enfants de moins de seize ans), la résolution de ces conflits passe par la résolution du conflit de loyauté vécu par les beaux-enfants qui peut se superposer, être utilisé ou se confondre avec le conflit oedipien.***

L'exemple ci-dessous tiré de la situation 26, séquences 021 et 022, résume précisément l'idée avancée dans l'hypothèse : si le conflit de loyauté avec la belle-mère est résolu par une communication appropriée, alors, les aspects oedipiens du conflit sont balayés en même temps.

26 (021 022) : Alors plusieurs fois, au tout début : «*Ah ben ma maman, elle ne fait pas comme ça.*» ou «*Ma maman ne dit pas ça.*» et ça a été très rapidement réglé parce que je lui ai dit «*Tu sais ta maman, c'est la plus merveilleuse des mamans et donc, si elle dit qu'il faut faire autrement, tu dois faire autrement. Tu dois te conformer à ce que ta maman dit.*» Et là, à partir de ce moment-là, elle a senti que... enfin, je n'ai plus jamais eu de réflexion de ce type-là quoi. Ça lui a permis elle, je pense, de se confort... enfin de la rassurer, de se dire que je n'étais pas en compétition. Oui je crois... c'était assez étonnant mais j'ai vu juste sur son visage un sourire radieux [*rire*] ouf, donc elle cela lui permettait justement de ne pas...

La question est de savoir ce qu'il en est sur l'ensemble de la population étudiée.

### V - 3 - 2 - 1 – Analyse des résultats

Les tableaux 1 et 2 ci-dessous résume les éléments assemblés pour les *aînés* des beaux-enfants de la population étudiée dans le tableau détaillé A5 -1 (page 161) et tente de classer les diverses manifestations, conflictuelles ou non, rapportées par la belle-mère. Dans ces deux tableaux les lignes correspondent au trois étapes suivantes repérées à partir du discours de la belle-mère :

Initialement : dans les quelques mois suivant le début de l'union,  
Étape 2 : dans les années qui ont suivi,  
Actuellement : au moment de l'entretien.

Les colonnes reflètent la variété des comportements observés. Les manifestations du conflit oedipien peuvent ainsi être positives ou négatives. La loyauté envers la famille précédente peut être à l'origine d'un conflit avec la belle-mère tandis que dans d'autres situations, le bel-enfant adopte au contraire des valeurs de celle-ci en l'imitant ou s'y identifiant (souvent au niveau de l'attitude par rapport au corps ou à l'habillement).

Cette adoption des valeurs de la belle-mère ne modifie pas la loyauté à la mère mais peut créer des tensions avec celle-ci. Enfin, dans quelques cas, le conflit ne pouvait être classé.

Aîné des beaux-enfants	Oedipe		Pas de conflit	Loyauté		Conflit non classé	Ne sais pas
	Positif	Conflit		Identification	Conflictuelle		
Initialement	2	<b>8</b>	17	0	<b>11</b>	<b>2</b>	0
Etape 2	2	<b>7</b>	24	0	<b>5</b>	<b>2</b>	0
Actuellement	2	<b>2</b>	25	7	<b>3</b>	<b>1</b>	0

Tableau 1 : résumé du tableau A5-1 (toutes situations, aînés)

L'ensemble des situations conflictuelles passe donc de 21 (8+11+2, soit 53% des situations), à 14 puis finalement à 6. Si, comme dans l'hypothèse, nous ne considérons que les beaux-enfants de moins de 16 ans au moment de l'union entre père et belle-mère, c'est-à-dire 30 situations, le nombre de situations conflictuelles initiales passe de 17 (57% des situations), à 10 pour finir à 3 :

Aîné des beaux-enfants	Oedipe		Pas de conflit	Loyauté		Conflit non classé	Ne sais pas
	Positif	Conflit		Identification	Conflictuelle		
Initialement	2	<b>5</b>	11	0	<b>11</b>	<b>1</b>	0
Etape 2	2	<b>5</b>	19	0	<b>3</b>	<b>2</b>	0
Actuellement	2	<b>0</b>	20	6	<b>3</b>	<b>0</b>	0

Tableau 2 : résumé du tableau A5-1 (beaux-enfants de moins de 16 ans au moment de l'union, aînés)

Les conflits n'apparaissent pas toujours au tout début de l'union. Dans le cas du conflit oedipien inconscient, nous savons qu'il a une plus forte acuité vers l'âge de 5 ans et au moment de l'adolescence. Nous pouvons donc attendre que les manifestations oedipiennes varient avec l'âge et que, dans certaines situations, le tout début de la relation entre le bel-enfant et la belle-mère soit serein puis traverse ensuite une période de crise. Les manifestations du conflit de loyauté devraient être plus homogènes avec l'âge. C'est bien ce que nous observons et qui est illustré dans le tableau 3 ci-dessous. Pour l'aîné, nous constatons que le total des occurrences de manifestations conflictuelles oedipiennes est de 10 alors que le tableau 2 indiquait 5 occurrences au départ et 5 dans une deuxième étape. Les manifestations conflictuelles de la loyauté pour ces mêmes aînés sont au total de 12, à peine plus élevées que les 11 relevées au départ dans le tableau 3. Nous pouvons conclure que le conflit de loyauté est immédiat tandis que les manifestations oedipiennes surviennent aux phases critiques du développement affectif.

	Oedipe		Loyauté		Conflit non classé	Ne sais pas
	Positif	Conflit	Identification	Conflictuelle		
Ainé	2	<b>10</b>	0	<b>12</b>	<b>1</b>	0
Deuxième	0	<b>6</b>	1	<b>6</b>	<b>2</b>	0
Troisième	2	<b>0</b>	2	<b>3</b>	<b>0</b>	0
Quatrième	0	<b>0</b>	2	<b>0</b>	<b>1</b>	0

Tableau 3 : résumé du tableau A5-1 (Occurrence des conflits pour chacun des beaux-enfants de moins de 16 ans au moment de l'union)

En résumé, nous constatons que :

- le conflit de loyauté survient dès le début puis se résout rapidement.
- le conflit oedipien est secondaire dans la moitié des cas où il survient. Ceci est probablement dû au décalage entre le moment de l'union et l'apparition d'un des stades du développement affectif chez le bel-enfant.
- Les conflits oedipien et loyauté touchent *chacun* un quart environ des beaux-enfants, soit au total environ la moitié des situations.
- Dans l'autre moitié des situations, une relation sereine s'établit spontanément dans la majorité des cas et d'autres formes de relation (oedipe positif, identification, conflit non classé) peuvent apparaître.

Si nous examinons plus attentivement les 10 situations où survient une manifestation d'un conflit oedipien chez l'aîné, il ressort (voir tableau 4 ci-dessous) qu'il s'agit en majorité de filles dans des situations où l'ajustement conjugal ou affectif mesuré est un peu plus élevé que pour l'ensemble des belles-mères (30% contre 27%), où la belle-mère a souvent pris part à la séparation du père et de la mère (4 situations sur les 7 observées pour l'ensemble des belles-mères) et où le corpus contient des indices d'une très bonne entente sexuelle entre le père et la belle-mère ou la mise en avant de la féminité de celle-ci. L'investissement maternel n'a pas de rôle apparent.

Situation	1	3	9	10	22	26	30	33	37	38
Etape	Départ	Etape 2	Etape 2	Etape 2	Etape 2	Départ	Départ	Etape 2	Départ	Départ
Fille ou garçon	<b>Fille</b>	<b>Fille</b>	Garçon	<b>Fille</b>	<b>Fille</b>	<b>Fille</b>	<b>Fille</b>	Garçon	<b>Fille</b>	<b>Fille</b>
Age au moment de l'union	5	9	9	6	4	6	6	7	6	3
Ajustement conjugal	Bas	Moyen	<b>Haut</b>	Moyen	Moyen	Bas	Bas	<b>Haut</b>	<b>Haut</b>	Bas
Dont ajustement affectif	Bas	Moyen	<b>Haut</b>	Moyen	<b>Haut</b>	Moyen	Moyen	Moyen	<b>Haut</b>	Moyen
Investissement maternel	Moyen	Fort	Faible	Fort	Moyen	Faible	Moyen	Moyen	Faible	Moyen
Belle-mère cause de la rupture ?	Non	Non	<b>Oui</b>	Non	Non	<b>Oui</b>	Non	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	Non

Tableau 4 : Profil des 10 situations (aîné des beaux-enfants ayant moins de 16 ans) où survient un conflit oedipien.

Dans les 12 situations où se manifeste un conflit de loyauté pour l'aîné, celui-ci se résout dans 5 cas par une explicitation ou la mise en place de règles du fonctionnement familial. Dans 2 cas, il persiste malgré ces mesures. Dans les 5 cas où il n'est pas fait mention d'une communication accrue au sein de la famille, le conflit de loyauté se résout naturellement dans 4 de ces situations.

Dans les 10 situations où il survient un conflit oedipien, 6 donnent lieu à explicitation.

#### V - 3 - 2 - 2 – Conclusion

Notre hypothèse sous tendait l'idée que dans les nouvelles configurations familiales le conflit de loyauté serait prévalent et que le paradigme psychanalytique de la famille nucléaire ne pouvait plus expliquer le fonctionnement de ces nouvelles entités.

L'hypothèse est donc confirmée, mais pas avec l'ampleur attendue.

Il semble en effet que la dynamique de la famille recomposée soit très complexe. Nous pouvons toutefois tirer les enseignements suivants :

- Quoiqu'en théorie ils ne devraient pas s'exclure, les conflits sont très rarement mixtes et sont donc soit de nature oedipienne, soit de loyauté.
- Lorsque le couple formé par le père et la belle-mère n'attise pas trop les représentations de la différence des sexes chez l'enfant, en particulier chez la fille, et valorise la famille, le conflit, s'il y en a, bascule plutôt du côté de la loyauté et est immédiat.
- La communication explicite au sein de la nouvelle famille semble un facteur favorable pour résoudre les conflits quelle que soit leur nature, mais les données sont incomplètes.
- Dans les cas où survient un conflit oedipien, il correspond à un stade affectif. Notre démographie est telle qu'il ne survient immédiatement que dans la moitié des cas.

#### **V - 4 – Autres résultats**

Disposant d'un corpus particulièrement riche, nous avons recherché des indices au-delà des hypothèses afin de donner d'autres éclairages sur celles-ci et nourrir la connaissance actuelle sur la famille recomposée avec belle-mère. L'annexe 5 assemble le détail des résultats ainsi que les méthodes utilisées pour les obtenir.

##### **V - 4 - 1 – Position de la belle-mère (voir annexe 5, tableau A5-3, page 165)**

Le tableau A5-3 montre que l'image que donne la belle-mère d'elle-même est éclatée puisque peu de rubriques dominant. Le regroupement des qualificatifs utilisés en quelques champs sémantiques mériterait peut-être une étude séparée. Nous nous contenterons de souligner les faits suivants :

- Rapportée à l'ensemble de la population étudiée, la belle-mère se voit essentiellement dans les positions suivantes :



Epouse ou compagne : 22,5 %  
 Mère de substitution : 15 %  
 Intruse : 15 %  
 Educatrice ou copine : 12,5 %

- Si nous sélectionnons les 23 belles-mères qui se sont unies avec le père alors que l'aîné des beaux-enfants avait 10 ans ou moins, les rubriques prévalentes restent les mêmes avec les pourcentages suivants :

Epouse ou compagne : 22 %  
 Educatrice : 17 %  
 Mère de substitution : 26 %  
 Intruse : 9 % (à égalité avec « modèle féminin », « adulte référent », « pas mère en tout cas », dévouée mais stricte », et « marraine »)  
 Copine : 4 %

Nous pouvons faire l'hypothèse que le fait d'avoir été choisie par le père donne à la belle-mère une légitimité suffisante pour ne pas se considérer comme une usurpatrice et être avant tout dans cette position conjugale. La société admet en effet que l'union est le résultat du libre choix de chacun et que la belle-mère a cessé d'être une « créature séductrice » qui détourne les pères de leur devoir et s'impose auprès des beaux-enfants. Nous pouvons également constater que la belle-mère se conçoit elle-même comme investie de missions éducatrices vis-à-vis des beaux-enfants alors que la société ne lui accorde aucun droit. Lorsque les beaux-enfants sont jeunes, les fonctions de type maternel deviennent prévalentes mais ne concernent qu'une belle-mère sur quatre environ.

#### **V - 4 - 2 – Délégation de l'autorité paternelle (annexe 5, tableau A5-3, page 165)**

Les belles-mères évoquent toutes avec insistance le problème de la délégation de l'autorité par le père qui, lorsqu'elle est faible, est considérée comme la principale source de tension au sein de la nouvelle famille. Dans un certain nombre de cas, la belle-mère s'attribue cette autorité de haute lutte ou bien au contraire la refuse (voir plus loin).

Il est fort peu question de la délégation de l'autorité par la mère comme si, dans le foyer du nouveau couple, les règles prévalentes ne tenaient aucun compte des règles établies par l'ancien couple sauf avis contraire du père.

Considérant l'ensemble de la population étudiée, la délégation est :

Nulle ou faible	: 55 %	mais Conquise	: 18 %
Moyenne	: 8 %		
Forte	: 38 %	mais Refusée	: 10 %

Les belles-mères ont donc pour moitié un pouvoir éducatif ou domestique limité mais parfois conquis, ou bien, pour l'autre moitié moyennement ou fortement délégué mais parfois refusé. Celles qui ne bénéficient que d'une faible délégation se placent dans des positions variées entre « soubrette » (3 situations) et « distante » (3 situations).

Si, comme plus haut, nous nous intéressons à celles qui se sont unies alors que l'aîné des beaux-enfants avait 10 ans ou moins, l'autorité conquise passe de 18 % à 26 % et va de pair avec un investissement maternel plus fort. Dans 5 situations, la délégation de l'autorité paternelle est faible et l'investissement maternel de la belle-mère faible également.

Il n'y a pas de corrélation entre la délégation de l'autorité et les défenses ou la conflictualité. Le coefficient de corrélation entre la délégation de l'autorité et l'investissement maternel de la belle-mère est 0,54.

Nous pouvons faire l'hypothèse que la culpabilité du père, omniprésente, est le facteur qui empêche la délégation de l'autorité et que cette culpabilité est d'autant plus intense que les beaux-enfants sont plus jeunes.

#### **V - 4 - 3 – Investissement maternel de la belle-mère (tableau A5 - 3, page 165)**

Les belles-mères parlent de leur investissement maternel, surtout si les beaux-enfants sont jeunes. Pour l'ensemble de la population étudiée, cet investissement est majoritairement faible ou moyen et seulement 27 % s'investissent fortement et ce pourcentage monte à 35 % lorsque l'aîné des beaux-enfants a 10 ans ou moins au moment de l'union entre le père et la belle-mère.

Il n'y a pas de corrélation entre l'investissement maternel et les défenses significativement différentes.

Les beaux-enfants ont une mère biologique, sauf dans trois situations de veuvage, et la belle-mère moderne ne cherche pas à entrer en concurrence avec celle-ci.

#### **V - 4 - 4 – Relation entre père et mère (annexe 5, tableau A5 - 1, page 161)**

Les entretiens permettent d'appréhender la nature des relations entre le *père* et la *mère* à travers le regard de la belle-mère.

Cette relation est appréciée selon deux critères :

- *Intrusion* de la mère dans le nouveau foyer, ou au contraire *distance*. Les locutions de la belle-mère sont assez précises pour permettre d'évaluer avec précision la part de l'une ou l'autre attitude. Dans 20 situations, la mère est intrusive. Le reste se répartit entre les mères absentes car décédées (3 situations) et celles qui sont distantes (15 situations).
- *Nature de la relation* entre père et mère appréciée selon qu'il existe une attirance résiduelle de la part de la mère (8 situations), une relation sereine (1 situation) ou bien une hostilité manifeste dont l'origine est soit la rancune consécutive à un abandon, soit la jalousie ou la possessivité contrariée (11 situations). Les éléments recueillis indiquent une relation conflictuelle dans 19 situations.

Le thème de la culpabilité ou de la crainte d'être une intruse est si fréquent chez la belle-mère que nous pouvons supposer que celle-ci est dans l'impossibilité de se représenter le fonctionnement antérieur et donc les valeurs de l'ancienne famille. Les mettre en mots attiserait le sentiment d'usurpation qui est fréquemment perceptible en arrière-plan. Une autre interprétation est que la belle-mère est mise à l'écart de ce conflit

entre le père et la mère.

#### **V - 4 - 5 – Relation entre mère et belle-mère (annexe 5, tableau A5 – 1, page 161)**

Les entretiens permettent de la même façon d'appréhender la nature des relations entre la *belle-mère* et la *mère* selon les mêmes deux critères :

- *Intrusion* de la mère dans la vie conjugale ou familiale de la belle-mère, ou au contraire *distance*. Dans 19 situations, la mère est intrusive. Le reste se répartit entre les mères absentes car décédées (3 situations) et celles qui sont distantes (16 situations).
- *Nature de la relation* entre belle-mère et mère appréciée selon qu'il existe une hostilité manifeste ou une relation sereine. Dans 22 situations il y a des rapports difficiles entre les deux femmes, dont 12 sous forme intrusive. Parmi ces 21 situations, 11 peuvent être qualifiées de manifestations d'hostilité jalouse, même dans des cas où c'est la mère qui a provoqué la séparation d'avec le père. Tout se passe comme si celui-ci était « propriété à vie » de la mère. Il y a tout de même 5 cas de relations sereines.

Dans les cas (7) où c'est la belle-mère qui a été cause de la rupture, la proportion d'attitudes hostiles et intrusives de la part de la mère est sensiblement la même. Il n'y a pas de relation claire entre l'investissement maternel de la belle-mère et les manifestations hostiles de la mère.

#### **V - 4 - 6 – Motivations des personnes ayant participé à la recherche**

Une majorité des femmes qui ont participé à cette recherche avaient le sentiment de vivre quelque chose de particulier qu'il importait de partager, de faire connaître et, accessoirement, de comprendre. La représentation d'une construction affective heureuse, héritée de leur histoire personnelle et des schémas habituellement véhiculés par la société, est bousculée par la réalité de l'existence de ces « intrus » avec qui il faut bien composer. Les entretiens ont facilité l'émergence de la prise de conscience de la complexité du système familial créé par la recomposition : présence de beaux-enfants, certes, mais aussi, culpabilité du père, attitude de la mère, influence des ascendants, etc. L'absence de règles fournies « clef en main » par le corps social crée une sorte de vide qui a, croyons-nous, poussé les personnes vers cette recherche.

#### **V - 5 – Conclusion**

Nous pensons avoir mis au jour quelques caractéristiques du fonctionnement de la famille recomposée avec belle-mère. La méthodologie utilisée ne nous a pas permis d'aller jusqu'au bout de certaines analyses mais nous espérons que ceux qui investiront dans des recherches sur ce sujet trouveront ici les bases pour aller plus avant.

Il ressort que les principaux paradigmes actuellement utilisés, en particulier en thérapie, doivent sans doute être revisités pour prendre en compte les éléments mis en évidence dans le présent travail. Il paraît improbable qu'une théorie intégrative puisse voir le jour dans l'immédiat. Sans doute les techniques thérapeutiques peuvent aller dans le sens de plus d'éclectisme afin de donner la meilleure réponse aux problématiques rencontrées.

## VI – Discussion

*“...mais je pense que le rôle du père est déterminant, je vous l’ai peut-être pas dit, mais c’est vrai que si le père affiche sa relation de couple face aux enfants c’est plus facile pour la belle-mère...”*

Amandine, belle-mère

### VI - 1 - Rappel des buts de la recherche

Nous avons pour but principal de confronter une réalité sociologique aux principes fondamentaux de deux courants théoriques. La richesse du corpus permet de recueillir de nombreux éléments susceptibles d’éclairer les voies ultérieures de recherche.

### VI - 2 - Analyse des résultats

Nos espoirs ne se sont pas toujours concrétisés. Les entretiens révèlent peu l’effet de l’histoire des sujets ni celle de leur personnalité. Des facteurs que nous avons négligés, comme, par exemple, les familles du père ou de la mère, s’avèrent quelquefois prévalents. La notion de conflictualité demande une réflexion approfondie et il n’est pas sûr que ce soit la variable dépendante la mieux adaptée. Les tentatives de quantification de la conflictualité effectuées outre Atlantique n’ont pas encore atteint un niveau de validité et de fidélité suffisant mais les futures recherches devront tenir compte de l’existence de tels outils.

Nous avons pu comparer nos résultats à ceux des autres recherches sur le même sujet qui rencontrent les mêmes difficultés dont l’origine est la multiplicité des facteurs. Les résultats semblent montrer que ce que nous pourrions nommer le « niveau de sexualisation » de la relation entre père et belle-mère joue un rôle moteur dans la manifestation du conflit oedipien inconscient chez l’enfant. L’outil quantitatif utilisé ne donne malheureusement pas une bonne indication puisque *l’ajustement affectif* dans le test de Spanier est un composite dont les qualités métrologiques sont moyennes. *L’ajustement conjugal*, quant à lui, s’il a de bonnes qualités métrologiques, intègre trop d’éléments. La vie sexuelle n’étant pas abordée spontanément dans les entretiens, nous n’avons pu analyser plus finement le lien entre l’activation de représentations sexuelles au sein de la famille et la manifestation du conflit oedipien.

La difficulté à établir des relations entre les variables nous montre que la multiplicité des facteurs conduit à une extrême diversité des situations qui interdit, pour l’instant, toute généralisation sauf si l’on poursuit un but idéologique. Les résultats contradictoires entre ceux qui veulent bien se soumettre à une approche pragmatique doivent nous inciter à la plus grande prudence et s’il nous semble que la voie quantitative est la seule possible, les limites de la méthodologie doivent être exposées avec autant d’honnêteté et de sincérité que possible. Nous restons admiratifs devant la prise de conscience, douloureuse sans doute, des chercheurs américains à la fin des années 90, réalisant que leur biais de croyance ruinait des milliers d’années-homme d’efforts de recherche (voir III –

4 – 6 – 1), et nous sommes convaincus qu'une plus grande rigueur épistémologique et méthodologique nous permettra de progresser dans la connaissance.

## **VI - 3 - Limites de la recherche**

### **VI - 3 - 1 - Limites liées aux antécédents des hypothèses**

Les antécédents étant tous observables (présence, absence) ou mesurés (style défensif, ajustement conjugal) n'ont pas posé de problème particulier

### **VI - 3 - 2 - Limites liées aux conséquents des hypothèses**

Nous avons déjà souligné quels problèmes soulèvent les notions de *nature* ou d'*acuité du conflit* entre belle-mère et beaux-enfants ou au sein de la famille.

La méthodologie mise en œuvre a eu pour objet de définir le plus de critères objectifs pour classer et quantifier la variable dépendante. Mais, la conflictualité au sein des familles reste une notion à définir, conceptualiser et opérationnaliser, à moins d'en trouver une autre plus pertinente et plus opérationnalisable. La complexité du domaine de recherche nous contraint à une grande modestie.

### **VI - 3 - 3 - Limites liées à la population étudiée**

Quoique de grands efforts aient été faits pour diversifier la population, celle-ci présente au moins deux biais : d'une part sa représentation socio-économique et culturelle est calquée sur celle du chercheur, d'autre part, le nombre de sujets ayant eu un travail psychothérapeutique ou ayant fait, ou faisant, des études de psychologie est très élevé.

L'analyse de l'effet de ces biais peut être résumée comme suit :

- L'effet de variables externes telles que la taille du logement ou le rôle de la vulnérabilité économique sur les unions (facteurs repérés par Claude Martin, 1997) est minimisé.
- Par ailleurs, cette population "*avertie*" sur les aspects psychologiques est sans doute avide d'explications et a peut-être fourni plus volontiers les informations utiles au chercheur.

En revanche, le niveau socio-culturel élevé des personnes les conduit sans doute à livrer un matériel interprété à l'aune de leurs connaissances. Nous pouvons donc redouter un biais de croyance des sujets.

Enfin, les tests statistiques ont été faits en comparant notre population de niveau socio-culturel élevé aux populations fournies par Baillargeon & al. (1986) et Andrews & al. (1993) qui sont représentatives d'une plus grande diversité sociale.

### **VI - 3 - 4 - Limites liées à la multiplicité des variables externes**

Nous l'avons souligné, l'existence de très nombreuses variables externes constitue le principal problème des recherches sur la famille. Dans le cas des familles recomposées, ces variables sont plus nombreuses encore, ce qui nous incite à une extrême prudence

quant à la possibilité de généraliser les résultats. L'éclairage donné, nouveau dans le champ psychologique, permet toutefois d'envisager de nombreuses nouvelles directions de recherche.

### **VI - 3 - 5 - Biais de croyance du chercheur**

Nous avons souligné que les études américaines antérieures à 1990 ont été biaisées par la croyance en un effet négatif de la recomposition sur les performances scolaires et sociales des beaux-enfants ainsi que sur l'effet pathogène de telles configurations familiales. L'identification de ce biais, par les chercheurs américains eux-mêmes, a ensuite permis d'entreprendre des travaux beaucoup plus féconds (Kelly, 2000). On sait par les expériences inaugurées par Rosenthal (1966) que les croyances du chercheur peuvent influencer significativement les résultats. Je me suis donc posé la question de l'impact de mes propres croyances sur les résultats de cette étude.

Les indices permettant de mettre en évidence de tels biais sont de trois sortes :

- Premièrement la proximité vis-à-vis du thème de la recherche qui peut se traduire par des convictions, des certitudes, explicites.

A ce niveau, les discussions initiales au cours du séminaire de recherche montrent au contraire une grande fraîcheur de ma part à l'égard du thème. Toutefois, quelques situations thérapeutiques rencontrées par ailleurs on parfois un peu dramatisé mon point de vue. Ce n'est qu'au prix d'une réflexion approfondie sur les trois populations rencontrées (population de 25 belles-mères du DEA, population des patients en demande, population de la présente recherche) que j'ai pu prendre conscience que le principal danger n'est pas au niveau du biais de croyance mais au niveau d'inductions hâtives.

- Deuxièmement les zones aveugles au cours de l'entretien, les questions oubliées ou les relances qui brisent l'élan du locuteur.

Quoique ce point ait été clairement identifié au cours de la recherche préliminaire, il reste dans le corpus de telles traces. Là encore, nous devons rester humbles et accepter cette imperfection.

- enfin, les tentations interprétatives portant vers un certain résultat qui paraît plus "logique" pour le chercheur.

Nous savons par les travaux qui ont suivi l'expérience princeps de Rosenthal que ces tentations ont pour objet de confirmer l'hypothèse en sélectionnant les faits favorables à celle-ci ou en « tordant » un peu l'interprétation de ces faits. La préférence des revues scientifiques pour les hypothèses confirmées participe également au biais de croyance. S'il est vrai que j'aurais préféré voir la famille recomposée avec belle-mère basculer franchement vers une problématique de loyauté, je me suis efforcé de prendre les faits tels qu'ils sont. Restent les mécanismes inconscients qui peuvent faire préférer une séquence plutôt qu'une autre dans le corpus. Seul une analyse test-retest, en l'occurrence le regard du Directeur de Recherche, permet de limiter l'effet de ces mécanismes.

Cette réflexion a eu lieu et se poursuit, mais ne sera pas développée ici car ce point de rencontre entre la recherche et la problématique du chercheur, si il est important pour la discussion et pour aborder les travaux ultérieurs, appartient au domaine personnel.

### **VI - 3 - 6 - Limites dues à la méthodologie**

Il serait préférable, dans de futures recherches d'aborder plusieurs personnes de la même famille comme cela a été fait dans quelques recherches aux USA ou au Canada. Une telle approche pose le problème du recrutement des familles car l'expérience de la présente recherche montre qu'il y a de fortes réticences de la part des ex et des beaux-enfants majeurs, sans compter la nécessaire autorisation des parents biologiques lorsque les enfants sont mineurs. Tous ces obstacles nous ont amené à renoncer à cette méthode afin d'obtenir une population de taille suffisante.

Une autre limite est due au manque d'outils quantitatifs qui, s'ils se développent aux USA et au Canada, n'ont pas encore été validés pour une population française.

Enfin, l'analyse des entretiens de recherche n'a pas permis de distinguer finement entre les différentes formes de conflit et d'identifier les cas où les deux formes sont échangées et où l'une des formes, oedipienne ou de loyauté, sert à l'autre comme expression de l'hostilité envers la belle-mère. Egalement, certaines formes de manifestation agressive sont socialement correctes et l'influence du milieu socio-économique et culturel n'a pas été prise en considération.

### **VI - 4 - Confrontation aux résultats existants**

Les nombreuses études américaines et canadiennes constituent la référence à laquelle nous nous pouvons nous comparer car il n'y a pas encore eu de recherche quantitative en France. Mais, compte tenu de la différence culturelle, cette comparaison est-elle vraiment possible ?

Contrairement aux résultats des études américaines, les nôtres ne placent pas la mère au centre des préoccupations de la belle-mère et ceci est sans doute dû à une moindre idéalisation de la maternité biologique en France. Contrairement aux belles-mères d'outre-atlantique, le rôle maternel n'est pas évité, il est même recherché. Enfin, il n'est pas question en France de "*réhabilitation de la marâtre*", les femmes cherchant tout simplement à être heureuses et nous n'avons pas un lobby puissant de "*comammas*" (néologisme américain inventé par les associations qui encouragent la coopération entre mère et belle-mère, idée également au centre du film "*Stepmother*", dont le titre français est : "*Ma meilleure ennemie*").

La question de la distinction entre conflit oedipien et conflit de loyauté n'a pas été posée comme telle aux USA et au Canada et la comparaison ne peut donc être faite. Par contre de nombreuses études examinent le rôle positif du facteur "*entente conjugale*", ou l'attitude du père, ou le niveau de consensus entre le père et la belle-mère, ou, plus récemment, la qualité de la communication au sein de la nouvelle famille et les modalités de la garde. Nous avons vu que les coefficients de corrélation entre ces facteurs dans la population étudiée sont très faibles.

Effectivement, « Les choses s'arrangent avec le temps. » (Furstenberg, 1987) puisque une plus grande fréquence de relations sereines entre belle-mère et beaux-enfants est observée au fil du temps. En revanche, nous avons noté que le temps n'avait pas d'incidence sur la satisfaction conjugale.

## **VI - 5 - Contribution, apports majeurs, de l'étude**

L'apport principal a été de mettre en évidence que les conflits se partagent entre deux catégories que nous avons qualifiées selon une terminologie correspondant aux deux principaux courants théoriques de la famille. La question est de savoir si, par exemple, le fait pour un bel-enfant de vouloir séparer le père et la belle-mère qui s'enlacent correspond effectivement à une manifestation oedipienne au sens où l'entendent les psychanalystes. Nous sommes peut-être en présence de mécanismes intrafamiliaux qui nécessitent un nouveau paradigme sans rapport avec ceux des théories développées pour la famille nucléaire.

## **VI - 6 - Perspectives et questions ouvertes**

Les questions ouvertes sont nombreuses et nous pouvons peut-être les classer en catégories concentriques :

- En premier lieu celles relatives au fonctionnement du nouveau couple. La culpabilité du père et la présence des beaux-enfants, selon leur sexe, leur âge et le mode de garde, sont les principaux champs.

- En second lieu celles relatives au fonctionnement du foyer avec les questions de la délégation de l'autorité et de l'investissement maternel de la belle-mère qui, si elles ont été effleurées, constituent un vaste domaine de recherche. La position maternelle est violemment sollicitée dans ces situations où la problématique du désir d'enfant semble dominer le tableau. Les liens avec l'adoption, l'infertilité, la filiation, restent à explorer, peut-être au travers d'une clinique différentielle des voies d'accès à la maternité (adoption, insémination avec donneur d'ovule, FIV à répétition, etc,...).

- En troisième lieu, celles relatives au fonctionnement de la famille, c'est-à-dire incluant l'influence de la mère et des ascendants.

- En quatrième lieu les interactions avec l'environnement, c'est-à-dire l'école, les amis, les voisins, le fisc, etc...

- Enfin, il existe une étroite relation entre le fonctionnement de la famille recomposée et l'évolution de la société. Le regard plus neutre de celle-ci à l'égard des enfants du divorce a grandement contribué à rendre banales les nouvelles organisations familiales. La question de l'homoparentalité est un autre exemple de champ de recherche ouvert.

D'autres questions méritent attention comme celle d'une théorie adaptée à la nouvelle donne familiale.

## **VI - 7 - Conclusion de la discussion**

Il ressort nettement que la profusion de variables externes trouble le tableau et que les recherches futures devront affronter trois défis :



- un premier défi méthodologique : afin de neutraliser un maximum de variables externes, la sélection de populations ciblées, mais sans doute très difficiles à recruter, devient nécessaire.

- un second défi méthodologique : des méthodes adaptées permettant de dépasser le manifeste, par exemple des tests projectifs spécialement conçus pour la famille recomposée, restent à inventer ou perfectionner et à valider.

- un défi théorique : les théories actuellement disponibles, que ce soit les *constructs* américains, les extensions familiales de la psychanalyse ou la théorie des systèmes, sont peu explicatives dans le cas de la famille recomposée. Les nombreuses réflexions en cours, productrices d'hypothèses, souffrent du manque de mise à l'épreuve des faits. Enfin, de nombreux faits sont encore ignorés par les théoriciens.

## Conclusion générale

L'épistémologie des sciences humaines se trouve prise entre deux feux. D'un côté les risques de biais, multiples, graves, qui menacent le chercheur ou le clinicien : croyances culturelles ou héritées de l'environnement socio-économique, identité de genre, convictions personnelles, recrutement de la population observée, rejet de certains concepts, etc... D'un autre côté la science qui ne peut progresser sans créativité, c'est-à-dire une sorte de folie qui pousse à franchir les barrières malgré l'interdit ou la convenance, car les frontières d'un paradigme sont surtout faite de soumission et de conformisme. La recherche dure en psychopathologie, par souci méthodologique, se limite à des quantifications réductrices tandis que l'approche purement clinique prend, « l'air de ne pas y toucher », des risques épistémologiques considérables.

Parallèlement, sans se soucier le moins du monde des problèmes que cela pose à la science, la famille recomposée s'installe dans une société en profonde mutation. Elle s'appuie pour ce faire sur une sorte de trépied sociologique dont le premier axe est la faillite des grands systèmes de sens, le second est l'individualisme galopant qui s'oppose ou alterne avec le troisième qui est le besoin de chacun de créer un groupe primaire protecteur de type conjugal ou familial.

Nos conceptions de la technique psychothérapeutique sont bousculées par la rapidité de cette évolution et le clinicien oscille entre conservatisme et observation créative. Les chercheurs sont découragés par la complexité du champ de recherche ou l'enserment dans un réductionnisme étroit qui peine à suivre le mouvement d'un horizon sans cesse en recul.

Dans le champ de la Psychologie Clinique le cadre de référence est la famille nucléaire alors que la réalité sociologique est que nous vivons une période de transition et que de nouvelles formes familiales hétéroclites émergent et sont en passe de bouleverser nos schémas antérieurs.

Un des objectifs de cette recherche était de fournir une carte de notre savoir actuel afin que ceux qui s'intéressent à ce domaine puissent s'y lancer sans passer par le fastidieux travail de déblayage bibliographique et puissent identifier parmi les différents courants ceux qui reflètent le mieux la réalité en marche. Nous espérons avoir apporté une perspective aussi large et honnête que possible.

Un autre objectif était de défricher le champ des méthodes. Le rêve de tout chercheur est de trouver une approche pragmatique simple pour explorer un domaine complexe. C'est parfois possible mais nous devons admettre humblement que nous n'avons pas réussi à trouver ce « raccourci ». D'autres le découvriront.

Les deux questions initiales, relatives à l'état de nos théories de la famille et à l'adéquation de nos techniques thérapeutiques, ont donné lieu à l'exploration de labyrinthes conceptuels encore envahis par les doutes de nos penseurs. Nous ne pouvons que

rester humbles face au défi épistémologique et seuls ceux qui sont aveuglément porteurs d'une idéologie peuvent proférer leur vérité sans ciller. Nos connaissances actuelles ne permettent de trancher aucune des questions que nous nous posons sur l'avenir des beaux-enfants et ceux qui sont en charge de familles recomposées en souffrance doivent inventer au jour le jour les solutions aux problèmes qui surgissent inopinément.

Si nous acceptons l'idée d'une transition majeure de notre société qui favorise l'apparition de nouvelles formes familiales jusqu'ici inconnues ou marginales, nous nous devons, en tant que chercheurs, de comprendre les facteurs qui rendent difficile cette émergence. Ainsi, par exemple, nous avons vu que les recherches américaines explorent depuis peu le rôle de la communication au sein de la famille recomposée et que la production de règles de fonctionnement explicites est peut-être un des facteurs favorables. Mais, nous avons entrevu qu'à l'inverse ces règles sont parfois volatiles, cela d'autant plus que le système familial est complexe. Le phénomène de beau-parentalité répétitif (« sérial belle-mère ») que nous avons identifié comme encore marginal illustre parfaitement l'une des difficultés à venir : les familles aux ramifications multiples et inhabituelles seront-elles capables de mettre en place un niveau de règles stables permettant de gérer la complexité ? Cette difficulté est-elle une cause possible de la croissance des conduites déviantes ?

Un tel foisonnement de questionnements suscité par un environnement en transformation rapide ne peut être abordé que par une approche pragmatique. Certes nous avons besoin de penseurs capables de construire de grands schémas, mais l'urgence est au recueil de faits exploitables par la science, ce qui commence par le soin apporté à rassembler une population expérimentale.

Enfin, au terme d'une vie au contact d'autres cultures, j'ai remarqué le goût prononcé des penseurs français pour le raisonnement déductif, en opposition avec l'approche inductive de nos collègues anglo-saxons. Chaque démarche a ses avantages et inconvénients et il n'est pas question de les opposer mais au contraire de profiter de ce qu'elles ont de complémentaire. Les moyens de communication modernes nous permettent de facilement entrer en contact avec ceux qui forgent la même connaissance à travers le monde et cette richesse est encore largement inexploitée.

# Bibliographie

## 147 Références

- Anzieu Didier, *Le groupe et l'inconscient*. Paris : Dunod, 1975.
- Aquilono William, Impact of childhood family disruption on young adults' relationships with parents. *Journal of Marriage and the Family*, 56. 1994, p. 295-313.
- Andrews Gavin, Pollock Christopher, Stewart Gavin. The Determination of Defense Style by Questionnaire. *Arch Gen Psychiatry*, 46, 1989, p. 455-460.
- Andrews Gavin, Singh Michelle, Bond Michael. The Defense Style Questionnaire. *Journal of Nervous and Mental Disease*, 181, 1993, p. 246-256.
- Baillargeon Jacques, Dubois Gilles & Marineau René. Traduction française de l'échelle d'ajustement dyadique. *Canadian Journal of Behavioral Science*, 18(1), 1986, p. 25-34.
- Banker, B.S., Gaertner, S.L., Dovidio, J.F., Houlette, M., Johnson, K.M. & Riek, B.M. Reducing step-family conflict: the importance of inclusive social identity. in Bennett, M. & Sani, F. (Eds.). *The development of the social self*. New York: Psychology Press, 2004, p. 267-288.
- Baumrind, Diana, Effects of authoritative parental control on child behaviour. *Child Development*, 37(4). 1966, p. 887-907.
- Bejarano André, Résistance et transfert dans les groupes. in *Le travail psychanalytique dans les groupes*. Paris : Dunod, 1971.
- Benache Simone, Médée. *Revue Française de Psychanalyse*. Vol. 4, Paris. 1982, p. 773-793.
- Benoit Jean-Claude, *Le traitement des désordres familiaux*. Paris : Dunod, 1995.
- Bettelheim Bruno, *Psychanalyse des contes de fées*. Paris : Laffont, 1976
- Bion Wilfred, Attaque contre les liens. *Nouvelle Revue de Psychanalyse*. 25 (1982), 1959, p. 285-298.
- Bleger José, *Le groupe comme institution et le groupe dans l'institution*. Buenos Aires : Nueva, 1971.
- Bloss Thierry, *Education familiale et beau-parenté. L'empreinte des trajectoires biographiques*. Paris : L'Harmattan , 1996.
- Bogenscheider, K. Parental involvement in adolescent schooling: A proximal process with transcontextual validity. *Journal of Marriage and the Family*, 59, 1997, p. 718-733.
- Bond M, Gardner ST, Christian J, Siegel JJ, Empirical study of self-rated defense styles. *Archives of General Psychiatry*, 40, 1983, p. 333-338.
- Bonsack C, Despland J. & Spagnoli J. The french version of the Defense Style Questionnaire. *Psychotherapy and Psychosomatics*, 67, 1998, p. 24-30.
- Boszormenyi-Nagy Ivan, *Intensive family therapy*. New York: Harper & Row, 1965.
- Boszormenyi-Nagy Ivan, Loyalty implications of the transference model in psychotherapy. *Arch Gen Psychiatry*, 27, 1972, p. 374-380.

- Boszormenyi-Nagy Ivan & Spark Geraldine, *Invisible loyalties*. New York: Brunner, 1973.
- Brand E. & Clingempeel, Gleen, Interdependencies of marital and stepparent-stepchild and children psychological adjustment: Research findings and clinical implications. *Family Relations*, 36, 1987, p. 140-145.
- Bray James. Children's development in early remarriage. In : E.M.Hetherington & J.D. Arasteh (Eds.), *The impact of divorce, single parenting, and stepparenting on children* (p. 279-298). Hillsdale: Erlbaum. 1988.
- Bray James, Berger Sandra & Boethel Carol, Role Integration and Marital Adjustment in Stepfather Families, In : Kay Pasley (Ed.), *Stepparenting : issues in theory, research and practice*, Westport : Greenwood, 1994, p. 69-86.
- Brown K. *Stepmothering in stepmother and combination families: The strains and satisfaction of making the role of stepmother*. Doctoral dissertation. Austin : University of Texas, 1984.
- Buehler Cheryl & Ryan Catherine. Former-Spouse Relation and Noncustodial Father Involvement during Marital and Family Transitions: A closer Look at Remarriage following Divorce. In : Kay Pasley (Ed.), *Stepparenting: issues in theory, research and practice*. Westport : Greenwood, 1994, p. 127-150.
- Cadolle Sylvie, *Le beau-parent. Des représentations communes aux trajectoires identitaires*. Thèse de troisième cycle sous la direction d'Irène Théry, Paris, Institut d'études politiques, 1998.
- Cadolle Sylvie, *Etre parent, être beau-parent*. Paris : Odile Jacob, 2000.
- Capaldi D. M. & Patterson G. R. Relation of parental transitions to boys' adjustment problems: I. A linear hypotheses. II. Mothers at risk for transitions and unskilled parenting. *Developmental psychology*, 27, 1991, p. 489-504.
- Church E., Who are the people in your family ? Stepmother's diverse notions of kindship. *Journal of Divorce and Remarriage*, 31, 1999, p. 83-105.
- Clingempeel Gleen, Brand E. & Ievoli R. Stepparent-stepchild relationships in stepmother and stepfather families: A multimethod study. *Family Relations*, 33, 1984, p. 465-473.
- Coleman Marilyn. Ganong Lawrence & Fine Mark, Reinvestigating Remarriage: Another Decade of Progress. *Journal of Marriage and the Family*, 62, 4, 2000, p. 1288-1307.
- Deacon Sharon, Creativity within Qualitative Research on Families: New Ideas for Old Methods. *The Qualitative Report*, Vol. 4, Numbers 3 & 4, March Issue, 2000.
- Decherf Gérard, Knera Laurence & Darchis Elisabeth, *Souffrances dans la famille – Thérapie familiale psychanalytique d'aujourd'hui*. Paris : In Press, 2003.
- Deutsch Hélène, Les belles-mères. In : *La psychologie des femmes (vol. 2/ Maternité)* (p. 373-390). Paris : PUF, 1945.
- Downey, D. B. Understanding academic achievement among children in stephouseholds: The role of parental resources, sex of stepparent, and sex of child. *Social Forces*, 73, 1995, p. 875-894.
- Duberman, L. Step-kin relationships, *Journal of Marriage and the Family*. 35, 1973, p. 283-292.
- Ducommun-Nagy Catherine, *Ces loyautés qui nous libèrent*. Paris : Jean-Claude Lattès, 2006.
- Dunn, J., Cheng, H., O'Connor, T.G. et Bridges, L. Children's perspectives on their relationships with their non-resident fathers: influences, outcomes and implications. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 45 (3), 2004, p. 553-566.
- Dunn, J., O'Connor, T.G. et Cheng, H. Children's responses to conflict between their different parents:

- Mothers, stepfathers, nonresident fathers, and nonresident stepmothers. *Journal of clinical child and adolescent psychology*, 34 (2), 2005, p. 223-234.
- d'Unrug Marie Christine, *Analyse de contenu et acte de parole, de l'énoncé à l'énonciation*. Paris : Editions Universitaires, 1974.
- Eiguer Alberto, 1987, *La parenté fantasmatique*. Paris : Dunod, 1987.
- Eiguer Alberto, *La thérapie psychanalytique du couple*. Paris : Dunod, 1991.
- Eiguer Alberto. *La clinique psychanalytique du couple*. Paris : Dunod, 1998.
- Ereda-Weatherly, P. On becoming Stepparent: factors associated with the adoption of alternative step-parenting styles. *Journal of Divorce and Remarriage*, 25, 1996, p. 155-174.
- Felker, J.A., Fromme, D.K., Arnaut, G.L. et Stoll, B.M. A qualitative analysis of stepfamilies. *Journal of Divorce and Remarriage*, 38 (1/2), 2002, p. 125-142.
- Freud Sigmund, La sexualité dans l'étiologie des névroses, in *Œuvres complètes, volume III, " Textes psychanalytiques divers "*. . Paris : PUF, 1989, p. 236-237.
- Freud Sigmund, *Pour introduire le narcissisme*. in *La vie sexuelle*, Paris : PUF, 1914, p. 81-105.
- Freud Sigmund, *Pulsion et destin des pulsions*, in *Métapsychologie*. Paris : Folio, 1915, p. 11-43.
- Freud Sigmund, *Au delà du principe de plaisir*, in *Essais de psychanalyse*. Paris : Payot, 1920, p. 41-115.
- Furstenberg, F. F. Jr. The new extended family: The experience of parents and children after remarriage. In : Kay Pasley & Marilyn Ihinger-Tallman (Eds.), *Remarriage and Stepparenting : current research and theory* (pp. 42-61). New York: Guilford. 1987.
- Ganong Lawrence & Coleman Marilyn, Stepchild-Stepparent Relationship: Changes over time. In Kay Pasley (Ed.), *Stepparenting : issues in theory, research and practice* (p. 87-104). Westport : Greenwood. 1994.
- Gauchet Marcel, Essai de psychologie contemporaine - I. Un nouvel âge de la personnalité. *Le Débat*, n°99, mars-avril 1998
- Goldrich M. & Gerson R., *Génogrammes et entretien familial*. Paris : ESF, 1990.
- Golish, T.D. Is openness always better? Exploring the role of topic avoidance, satisfaction, and parenting styles in stepparents. *Communication Quarterly*, 48 (2), 2000, p. 137-158.
- Golish, T.D. "I'd rather not talk about it": Adolescents' and young adults' use of topic avoidance in stepfamilies. *Journal of Applied Communication Research*, 30 (1), 2002, p. 78-106.
- Golish, T.D. Stepfamily communication strengths: Understanding the ties that bind. *Human Communication Research*, 29 (1), 2003, p. 41-80.
- Gosselin Julie & David Hélène, Défis et contraintes des recherches sur les familles recomposées : l'exemple de la relation belle-mère\_belle-fille. *Psychologie française*, 50, 2005, p. 241-254.
- Gosselin Julie & al. Etre mère dans la famille recomposée : défis de la conciliation des rôles de belle-mère et de mère biologique. *Psychologie française (2006)*,doi:10.1016/j.psfr.2006.08.001.
- Gosselin Julie & David Hélène, Risk and resilience factors linked with the psychological adjustment of adolescents, stepparents and biological parent. *Journal of Divorce and Remarriage*, à paraître en 2007.
- Guisinger, S., Cowan, P.A. & Schuldberg D. Changing parent and spouse relations in the first year of remarriage of divorced fathers. *Journal of Marriage and Family*, 51, 1989, p. 445-456.

- Harris Judith. *The Nurture Assumption*. New York : Free Press. 1998.
- Héritier Françoise, *Les deux soeurs et leur mère*. Paris : Odile Jacob, 1994.
- Héritier Françoise, *Masculin/Féminin, la pensée de la différence*. Paris : Odile Jacob, 1996.
- Hetherington Mavis, Cox, M. & Cox, R. The effect of divorce on parents and children, in M. Lamb (Ed.). *Nontraditional families* (p. 233-288), Hillsdale: Erlbaum, 1982.
- Hetherington Mavis, Family relations six years after divorce, in: K. Pasley (Ed.), *Remarriage and step-parenting today: Current research and theory* (p. 185-205), New York: Guilford, 1987.
- Hetherington Mavis. The role of individual differences and family relationship in children's coping with divorce and remarriage. In: P. Cowan & E.M. Hetherington (Eds.). *Family transitions* (p. 165-194). Hillsdale: Erlbaum. 1991.
- Hetherington Mavis & Clingempeel Gleen, Coping with marital transitions: A family systems perspective. *Monographs of the Society for Research in Child Development*, 57(2-3, Serial No. 227), 1992.
- Hetherington Mavis, Henderson S. & Reiss D. in collaboration with Anderson, E. ; Bridges, M. ; Chan, R. ; Insabella, G. ; Jodl, K. ; Kim, J. ; Mitchell, A. ; O'Connor, T. ; Skaggs, M. & Taylor, L. Adolescent siblings in stepfamilies: Family functioning and adolescent adjustment. *Monographs of the Society for Research in Child Development*, 64 (4, Serial No. 259). Malden, Blackwell, 1999.
- Hetherington M. & Stanley-Hagan M. The adjustment of children with divorced parents: A risk and resilience perspective. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 40(1), 1999, p. 129-140.
- Hoffmann, J.P., & Johnson, R.A. A national portrait of family structure and adolescent drug use. *Journal of Marriage and the Family*. 60, 1998, p. 633-645.
- Hofstede Geert, *Cultures Consequences: International Differences in Work Related Values*. Beverly Hills: Sage, 1980.
- Hoge Robert, Andrews D. & Robinson D. Patterns of Child and Parenting Problems within Six Family Types. *Canadian Journal of Behavioural Science*, 22, 2, Apr 1990, p. 99-109.
- Hurstel Françoise, La construction de la parenté : approche psychanalytique, in : *Quels repères pour les familles recomposées*. Paris : LGDJ, 1995, p. 107-118.
- Hurstel Françoise, *La déchirure paternelle*. Paris : PUF, 1996.
- Ihinger-Tallman Marilyn & Pasley Kay, Stepfamilies in 1984 and Today. A Scholarly Perspective. *Marriage and Family Review*. 26, 1-2, 1997, p. 19-40.
- Ihinger-Tallman Marilyn & Pasley Kay, Building bridges: Reflections on theory, research and practice, In : Kay Pasley (Ed.), *Stepparenting: issues in theory, research and practice*. Westport: Greenwood, 1994, p. 239-250.
- Kelly Joan, Children's Adjustment in Conflicted Marriage and Divorce: A Decade Review of Research. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, (39), 8, 2000, p. 963-973.
- Klein Mélanie, *Envy and Gratitude* in *Envy and Gratitude*. London: Free Press, 1957, p. 176-235.
- Kurdek Lawrence & Fine Mark, The relation between family structure and young adolescents' appraisals of family climate and parenting behaviour. *Journal of Family Issues*, 14. 1993a, p. 279-290.
- Kurdek Lawrence & Fine Mark, Parent and nonparent residential family members as providers of warmth and supervision to young adolescents. *Journal of Family Psychology*, 7. 1993b, p. 245-249.

- Lacharité Carl, LaFrenière Peter & Bigras Marc, L'élaboration et la validation concomitante du Q-Sort sur la relation conjugale. *Revue Canadienne des Sciences du Comportement*, 23(2), 1991, p. 159-173.
- Laflamme Valérie & David Hélène, La femme a-mère : maternité psychique de la marâtre. *Revue Française de Psychanalyse*, Vol. 1. Paris, 2002, p. 103-117.
- Lazartigues A. La famille contemporaine "fait"-elle de nouveaux enfants ? *Neuropsychiatrie Enfance Adolescence*. Elsevier, 49, 2001, p. 264-275.
- Lee-Baggey D. Preece M. & DeLongis A. Coping with interpersonal stress: Role of the Big Five Traits, *Journal of Personality*, 73(5), 2005, p. 1141-1180.
- Le Gall D. & Martin C., *Recomposition familiale, usage du droit et production normative*. Paris : CRRTS/CNAF, 1990.
- Le Gall D. & Martin C. Transitions familiales, logiques de reconstitution, in *Les recompositions familiales aujourd'hui*. Paris : Nathan, 1993, p. 137-158.
- Lemaire Jean, *Le couple : sa vie, sa mort*. Paris : Payot, 1979.
- Lemaire Jean, Divorces à l'eau de rose in Figures de l'après divorce. *Dialogue 151*. Paris : Eres, 2001, p. 3-20.
- Leridon H. & Villeneuve-Gokalp C. Entre père et mère, in : INED/INSEE, *Situations Familiales*. Paris, 1985.
- Levi-Strauss C, *Le regard éloigné*. Paris : Plon, 1983.
- Lutz P. The stepfamily: An adolescent perspective. *Family Relations*, 32, 1983, p. 367-375.
- MacDonald W. & DeMaris A. Parenting stepchildren and biological children: the effects of stepparent's gender and new biological children. *Journal of Family Issues*, 17, 1996, p. 5-25.
- Marcelli Daniel, *L'enfant chef de la famille, l'autorité de l'infantile*. Paris : Albin Michel, 2003.
- Marsiglio W. Stepfathers with minor children living at home: Parenting perceptions and relationship quality. *Journal of Family Issues*, 13, 1992, p. 195-214.
- Martial Agnès, 1992, Thèse de Doctorat en Anthropologie Sociale. Toulouse : Ecole des Hautes Etudes Sociales, 2000.
- Martin Claude, *L'après divorce, lien familial et conjugalité*. Haute Bretagne : Presses Universitaires de Rennes, 1997.
- Meulders-Klein & Théry I. *Quels repères pour les familles recomposées*. Paris : LGDJ, 1995.
- Meltzer Donald, *Explorations dans le monde de l'autisme*. Paris : Payot, 1975.
- Minuchin Salvador, *Familles en thérapie*. Paris : Delarge, 1974.
- Moral Michel, *Relations entre belle-mère et beaux-enfants dans les familles recomposées*. Mémoire de DEA, Paris V, Juin 2003.
- Nadler J. The psychological stress of the stepmother. *Dissertation Abstracts International*, 37, 5367B, 1976.
- Naouri Aldo, *Une place pour le père*. Paris : Seuil, 1985.



- Naouri Aldo, *Le couple et l'enfant*. Paris : Odile Jacob, 1995.
- Naouri Aldo, *Les Pères et les Mères*. Paris : Odile Jacob, 2004.
- Nielsen Linda, Stepmothers: why so much stress ? A review of the research. *Journal of Divorce and Remarriage*, 30, 1999, p. 115-148.
- Pasley Kay & Sandras Eric, Marital quality and Marital Adjustment in Stepfather Families, in Kay Pasley (Ed.), *Stepparenting : issues in theory, research and practice* (p. 51-68). Westport : Greenwood. 1994.
- Pleux Didier, *De l'enfant roi à l'enfant tyran*. Paris : Odile Jacob, 2002.
- Pong S.-L. Family structure, school context, and eighth grade math and reading achievement. *Journal of Marriage and the Family*, 59, 1997, p. 734-746.
- Pryor, J. & Trinder, L. Children, families, and divorce, In Scott, J., Treas, J. & Richards, M. (Eds.). *The Blackwell companion to the sociology of families*, Blackwell Publishing, 2004, p. 322-339.
- Quick Donna ; McKenry Patrick C. & Newman Barbara M. Stepmothers and their Adolescent Children: adjustment to new family roles. In : Kay Pasley (Ed.) *Stepparenting : issues in theory, research and practice*, (p. 105-126). Westport : Greenwood. 1994.
- Racamier Paul-Claude, La mère et l'enfant dans les psychoses post-partum. *Evolution psychiatrique*, 4, 1961, p. 525-570.
- Rosenberg M. *Society and the adolescent self-image*. New Jersey: Princeton, 1965.
- Rosenthal Robert, *Experimenter Effects in Behavioral Research*, New York; Appleton-Century-Crofts, 1966.
- Sabatelli R.M. A marital comparison level index: A measure for assessing outcomes relative to expectations. *Journal of Marriage and the Family*, 46, 1984, p. 651-662.
- Saint-Jacques Marie-Christine, L'ajustement des enfants et des adolescents qui vivent en famille recomposée : État de la question, In. Alary, J. & Ethier, L.S. (Eds.). *Comprendre la famille: Actes du 3e symposium québécois de recherche sur la famille*, Presses de l'Université du Québec, QC, 1996, p. 9-31.
- Saint-Jacques, M.-C. & Chamberland, C. Que nous apprend une lecture écologique de l'adaptation des jeunes de famille recomposée, In. Simard, M. & Alary, J. (Eds.). *Comprendre la famille: Actes du 5e symposium québécois de recherche sur la famille*, Presses de l'Université du Québec, QC, 2000, p. 117-140.
- Saint-Jacques, M.-C., Drapeau, S. & Cloutier, R. La prévention des problèmes d'adaptation chez les jeunes de familles séparées ou recomposées, In. Vitaro, F & Gagnon, C. (Eds.). *Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents, Tome I Les problèmes internalisés*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2000, p. 353-388.
- Saint-Jacques, M.-C., & Parent, C. *La famille recomposée : une famille composée sur un air différent*. Montréal : Éditions de l'hôpital Sainte-Justine, 2002.
- Saint-Jacques, M.-C., & Cloutier, R. Les nouvelles familles : recomposition familiale et adaptation des enfants. *Psychologie Québec*, 21 (2), 2004, p. 18-23.
- Saint-Jacques, M.-C., Poulin, A., Robitaille, C. & Poulin, I. L'adaptation des enfants et des adolescents de familles recomposées, In. Saint-Jacques, M.-C., Turcotte, D., Drapeau, S. & Cloutier, R. (Eds.). *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale : Bilan d'une réalité complexe et pistes d'action*, Presses de l'Université Laval, 2005, p. 65-98.
- Santrock John. & Sitterle K.A. Parent-child relationships in stepmother families, in Kay Pasley & Marilyn Ihinger-Tallman (Eds.), *Remarriage and Stepparenting : current research and theory* (p. 273-299). New York: Guilford. 1987.

- Santrock John, Warshak R.A. Lindberg C. & Meadows L. Children and parent's observed social behavior in stepfather families. *Child development*, 53, 1982, p. 472-480.
- Santrock John, Warshak R.A. & Elliott G.L. Social development and parent-child interaction in father-custody and stepmother families, in: M.E. Lamb (Ed), *Nontraditional families : parenting and child development* (p. 289-310). New Jersey: Hillsdale, 1982.
- Sauer L.E. & Fine M.A. Parent-child relationships in stepparent families. *Journal of Family Psychology*, 1, 1988, p. 434-451.
- Shorter Edward, *From Paralysis to Fatigue, A History of Psychosomatic Illness in the Modern Era*. New York: Free Press, 1992.
- Skopin A. R. ; Newman B. M., & McKenry P. Influences on the quality of stepfather-adolescent relationships: View of both family members. *Journal of Divorce and Remarriage*, 19, 1993, p.181-196.
- Small S. A. Parental self-esteem and its relationship to child rearing practices, parent-adolescent interaction, and adolescent behaviour. *Journal of Marriage and the Family*, 50, 1988, p. 1063-1072.
- Spanier Graham, Measuring dyadic adjustment: New scales for assessing the quality of marriage and similar dyads. *Journal of Marriage and the Family*, n° 38, 1976, p. 15-28.
- Spanier Graham, The measurement of marital quality., *Journal of Sex and Marital Therapy*, 5, 1979, p. 288-300.
- Statistique Canada, La diversification de la vie conjugale au Canada, *Enquête sociétale générale, Cycle 15 (no 89-576-XIF)*, ON, Ottawa, 2002.
- Straus M. & Brown B. *Family measurement techniques: Abstracts of published instruments, 1935-1974*. Minneapolis: University of Minnesota Press, 1978.
- Suh T. ; Schutz C.G. & Johanson C.E. Family structure and initiating non-medical drug use among adolescents. *Journal of Child & Adolescent Substance Abuse*, 5, 1996, p. 21-36.
- Taanila, A., Laitinen, E., Moilanen, I. Et Jarvelin, M.-J. Effects of family interaction on the child's behavior in single parent or reconstructed families. *Family Process*, 41(4), 2002, p. 693-708.
- Théry Irène, *Recomposer une famille, des rôles et des sentiments*. Paris : Textuel, 1995.
- Théry Irène, Remariages et familles recomposées, des évidences aux incertitudes. *L'année sociologique*, 37, 1987, p. 119-152.
- Théry I., Dhavernas M.J. La parenté aux frontières de l'amitié : **statut** et rôle du beau-**parent** dans les familles recomposées, in M.-T. Meulders-Klein, I. Théry (éds.), *Les recompositions familiales aujourd'hui*, Paris, Nathan, 1993, p. 159-187.
- Thévenot Anne, *Les femmes et le divorce : étude psychologique*. Strasbourg, Thèse de Doctorat, 1993.
- Thévenot Anne, Le parental et le conjugal dans les recompositions familiales. *Dialogue*, 151, 2001, p.51-60.
- Tzeng, O. *Measurement of love and intimate relations*, Greenford : Greenwood Publishing Group, 1993.
- Van Cutsem Chantal, *La famille recomposée : entre défi et incertitude*. Paris : Erès. 2001.
- Vemer E. ; Coleman M. ; Ganong L. & Cooper H. Marital satisfaction in remarriage: A meta-analysis. *Journal of Marriage and the Family*, 51, 1989, p. 713-725.

Villeneuve-Gokalp C. Les familles recomposées. in : *INSEE, Données sociales*, Paris, 1993.

Viry Robert, *Psychopathologie de la vie amoureuse*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 1998.

Visher, E.B., Visher, J.S. et Pasley, K. Remarriage families and stepparenting. in F. Walsh (Ed.). *Normal Family Processes*, New York, Guilford Press, 2003, p. 153-175.

Whitsett D. & Land H. Role strain, coping, and marital satisfaction of stepparents. *Families in Society*, 73, 1992, p. 79-91.

Willi Jürg, *La relation de couple, le concept de collusion*. Paris : Delachaux et Niestle, 1977.

Winnicott Donald, 1965, *De la pédiatrie à la psychanalyse*. Paris : Payot, 1977, p. 42-43.

## Annexe - 1 Structure de la population étudiée

### A1 - 1 - Description de l'échantillon

La population étudiée est décrite en détail dans le Tableau A1- 8, page 143, établi à partir des éléments recueillis dans les entretiens.

Cette population, constituée de 40 belles-mères, est brièvement analysée ci-après selon plusieurs critères démographiques (âge, ancienneté de l'union, nombre d'enfants, etc..). Nous donnons pour mémoire les éléments correspondants de la population des 25 belles-mères étudiées dans le cadre du DEA :

Pour des raisons d'accessibilité nous avons privilégié une population vivant en région parisienne. Toutes ont poursuivi des études postérieures au baccalauréat.

#### A1 - 1 - 1 - Démographie

Population Doctorat	<b>TOTAL : 40</b>			
Age au moment de l'union		20-30	31-40	41 et plus
Belles-mères déjà mères	14	2	8	4
Belles-mères sans enfant d'une union antérieure	26	10	13	3
% déjà mères	35%	17%	38%	57%

Tableau A1-1 : Population de la recherche actuelle

Population DEA	<b>TOTAL : 25</b>			
Age au moment de l'union		20-30	31-40	41 et plus
Belles-mères déjà mères	11	3	8	0
Belles-mères sans enfant d'une union antérieure	14	11	2	1
% déjà mères	44%	14/25	10/25	1/25

Tableau A1-2 : Population de la recherche préliminaire (pour mémoire)

La différence d'âge entre le père et la belle-mère est de 4,2 années (8,5 années dans la population DEA) pour l'ensemble de la population étudiée mais de :

5,2 années pour les belles-mères sans enfants d'une union précédente.

2,3 années pour les belles-mères déjà mères.

L'âge moyen de la belle-mère au moment de l'union (34,2 années) est différent selon

qu'elle soit déjà mère (38,1 années) ou non (32,1 années).

#### A1 - 1 - 2 - Le nombre d'enfants

Les belles-mères mères antérieurement à leur union actuelle forment des familles qui se distinguent par le nombre moyen d'enfants : 2,5 pour les belles-mères sans enfant d'une union précédente contre 4,3 pour les belles-mères déjà mères. Cet écart important était le même dans la population de la recherche préliminaire mais alors que dans celle-ci la différence d'âge moyen de la belle-mère au moment de l'union était d'environ 3 ans, il est de 6 ans pour la population de la recherche actuelle. Le tableau A1-3 ci-dessous semble pourtant montrer que si les belles-mères ont déjà des enfants leur propension à en faire de nouveaux est faible.

Population Doctorat		Nombre d'enfants de la belle-mère	Nombre de beaux-enfants	Nombre d'enfants issus de la nouvelle union
<b>Belles-mères déjà mères</b>	<b>14</b>	<b>26</b>	<b>28</b>	<b>6</b>
dont : nouvelle union avec enfant	4	6	13	6
dont : nouvelle union sans enfant	10	20	12	0
<b>Belles-mères sans enfant(s) d'une union antérieure</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>46</b>	<b>20</b>
dont : nouvelle union avec enfant	14		24	20
dont : nouvelle union sans enfant	12		22	0
<b>Total des situations</b>	<b>40</b>	<b>26</b>	<b>74</b>	<b>26</b>

Tableau A1-3 : Nombre d'enfants dans la population de la recherche actuelle

Population DEA (rappel)		Nombre d'enfants de la belle-mère	Nombre de beaux-enfants	Nombre d'enfants issus de la nouvelle union
<b>Belles-mères déjà mères</b>	<b>11</b>	<b>15</b>	<b>26</b>	<b>2</b>
dont : nouvelle union avec enfant	2	2	6	2
dont : nouvelle union sans enfant	9	13	20	0
<b>Belles-mères sans enfant(s) d'une union antérieure</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>25</b>	<b>11</b>
dont : nouvelle union avec enfant	7		13	11
dont : nouvelle union sans enfant	7		12	0
<b>Total des situations</b>	<b>25</b>	<b>15</b>	<b>51</b>	<b>13</b>

Tableau A1-4 : Nombre d'enfants dans la population de la recherche préliminaire (pour mémoire)

Lorsque la belle-mère a un ou plusieurs enfants d'une précédente union la nouvelle union est moins féconde que si elle n'est pas encore mère elle-même. Ceci doit être examiné à la lumière de l'ancienneté de la nouvelle union.

Ancienneté de l'union	0-5 ans	6-10 ans	Plus de 10 ans
<b>Déjà mères au moment de l'union</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>3</b>
Nouveaux enfants (situations)	1	1	2
<b>Pas encore mères au moment de l'union</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>8</b>
Nouveaux enfants (situations)	1	7	5

Tableau A1-5 : Nombre d'enfants dans la population de la recherche actuelle

Ancienneté de l'union	0-5 ans	6-10 ans	Plus de 10 ans
<b>Déjà mères au moment de l'union</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>2</b>
Nouveaux enfants (situations)	0	2	0
<b>Pas encore mères au moment de l'union</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>2</b>
Nouveaux enfants (situations)	4	1	2

Tableau A1-6 : Nombre d'enfants dans la population de la recherche préliminaire (pour mémoire)

Nous voyons donc qu'alors que dans la recherche préliminaire les nouveaux enfants sont conçus plutôt rapidement lorsque la belle-mère n'est pas encore mère au moment de l'union, dans la recherche actuelle les belles-mères sans enfants conçoivent plus tard. Pour celles qui sont déjà mère, le désir modéré de procréation ne dépend pas de l'ancienneté de l'union.

### A1 - 1 - 3 - Conditions de l'entretien

	Téléphonique	Face à face	dont cabinet
Type d'interview	0	40	37

Tableau A1-7 : Conditions de l'entretien

### A1 - 2 - **Détail des caractéristiques de la population étudiée.**

Le tableau A1-8 page suivante assemble toutes les données sur la population de la recherche actuelle.

TABLEAU A1-8 : Caractéristiques de la population étudiée																																	
Source	BEAUX-ENFANTS						ENFANTS de la NOUVELLE UNION				ENFANTS de la BELLE-MÈRE					CONDITIONS DE LA GARDE				BELLE-MÈRE		BELLE-MÈRE											
	e1	Age e2	Age e3	Age e4	Age e5	Age e6	e1	Age e2	Age e3	Age e4	e1	Age e2	Age e3	Age e4	Durée depuis l'union (années)	Age de la belle-mère lors de l'union	Age du père lors de l'union	Thérapie en cours ou terminée	Lieu d'habitation	Permanente	Alternée	WEEK	Irégulière	Déjà mère	Nombre d'enfants	Beaux enfants	Nouveaux enfants	Pas encore mère	Beaux enfants	Nouveaux enfants			
1	Psy	F	5												4	35	34	OUI												1	1		
2	Psy	G	13	F	10										7	30	31	OUI					x							1	2	1	
3	Psy	F	11,5	F	8,5										1,5	42	41	OUI					x+							1	2		
4	Psy	G	16	G	13										4	36	43	OUI												1	2		
5	Fac	G	27	G	25										12	36	38	NON					x										
6	Rel VP	F	31	G	26										12	31	44	?					x			1	2	2	2				
7	Rel SV	F	9												6,5	37	36	OUI												1	1		
8	Fac	F	16	F	14										11	22	31	?					x							1	2	2	
9	Fac	G	15	G	12										6	37	36	?					x			1	3	2					
10	Rel	F	21	G	19										15	22	34	OUI					x							1	2	3	
11	Rel JA	G	34	F	28										16	29	42	OUI												1	2		
12	Rel AL	F	12												4	36	36	OUI															
13	Coloq	F	20	F	18	F	16	F	13						2	32	45	OUI					x			1	3	1					
14	Libé	G	14												1,5	35	36	?													1	1	
15	Fac	G	24	G	23	F	14	F	11						10	44	40	?					x			1	2	4					
16	Fac	F	34	F	30										16	42	41	OUI															
17	Rel BG	F	6	F	3										1,5	39	41	OUI					x							1	2	2	
18	Libé	F	20	F	17	G	8								4	36	49	OUI					x								1	3	
19	Libé	F	9	F	6										1	35	36	NON															
20	Libé	F	33												13	42	42	OUI					x								1	1	
21	Marâtres	F	23	G	20,5										15	29	29	OUI					x							1	2	2	
22	Marâtres	F	16												12	35	38	OUI					x							1	1	1	
23	Marâtres	F	28	G	25	G	13								6	28	42	?													1	3	
24	Marâtres	G	30	F	28										23	30	43	?					x								1	2	2
25	Marâtres	F	7,5												4,5	21	28	OUI					x								1	1	
26	Fac	F	12												6	35	43	?															
27	Rel AL	G	27	G	22										19	25	31	NON													1	2	1
28	Rel EB	F	18	G	14										6	36	45	?															
29	Fac	G	12												5	37	39	NON					x								1	1	1
30	Rel EB	F	12	F	9,5										6	30	39	OUI															
31	Rel HD	G	20	F	16										10	35	38	?					x								1	2	1
32	Rel HD	F	11												8	26	37	NON															
33	Rel SR	G	16												9	29	40	?															
34	Fac	G	14												2,5	35	38	?															
35	Rel XF	F	33	G	29	F	26								5	50	55	OUI															
36	Marâtres	F	20	F	13,5										6	46	37	?					x										
37	Marâtres	F	12	F	9										6	25	31	?															
38	Marâtres	F	10,5												7	33	31	?					7/7										
39	Marâtres	G*	24	G	12										3	49	37	?															
40	Rel PA	F	18	F	14										9	35	38	?					7/7										
Total			40	27	5	2	18	7	1	14	10	2																					
dont filles			25	15	3	2	9	3	1	9	5	0																					
dont garç			15	12	2	0	8	4	0	6	5	2																					
Moyenne			18,4	17,2	15,4	12,0	6,5	8,2	6,0	18,6	16,8	10,5			7,9	34,2	38,4																

Enfant ou bel-enfant : F = fille, G = garçon, F\* ou G\* : enfant issu d'un lit antérieur Source : Psy : Psychologie Magazine, Libé : Libération

Age : âge actuel de l'enfant ou bel-enfant Marâtres : Club des Marâtres, Rel : relation + initiales

Déjà mères lors de l'union	Age moyen	18,3	17,7	18,7	12,0	6,4	6,0	0,0	18,6	16,8	10,5	6,8	38,1	40,4
Pas encore mères lors de l'union	Age moyen	18,4	17,0	10,5	0,0	6,6	9,1	6,0	0,0	0,0	0,0	8,5	32,1	37,3

## **Annexe - 2**

### **Guide d'entretien**

Le guide d'entretien présenté ci-dessous est celui qui a été préparé avant le début du recueil des données. S'agissant d'un entretien semi-directif, il était prévu de laisser les sujets aussi libres que possible d'apporter ce qu'ils jugeaient important.

#### **A2 - 1 - Annonce pour le recrutement de sujets**

*“Je mène une recherche universitaire sur les familles recomposées et je recherche le témoignage de femmes remariées avec un homme qui a des enfants d'une précédente union. Si vous êtes dans cette situation et si vous habitez Paris ou ses environs, votre participation consistera en un entretien d'environ une heure. Votre contribution, strictement anonyme, permettra de mieux comprendre comment fonctionnent les familles recomposées. Pour plus d'information, écrire ou téléphoner à Michel Moral, 14 rue de l'Avre, 75015 Paris, tel 06 73 31 27 36.”*

#### **A2 - 2 - Présentation de la recherche**

Avant l'entretien proprement dit, le texte suivant, avait pour objectif de présenter la recherche, ses buts, et de susciter le consentement éclairé du sujet :

*"Je mène une recherche sur les familles recomposées. C'est un domaine encore peu exploré alors que cette situation est de plus en plus fréquente. Le but de cette étude est de mieux comprendre ce qui se passe dans ces familles et, pour cela, je m'intéresse à une trentaine de ces situations. Comme nous ne savons pas grand-chose, ce que vous pourrez me dire sera d'une très grande aide.*

*Avant de commencer, je voudrais vous préciser que, s'agissant d'une recherche, vous pouvez vous en retirer à tout moment sans que cela ait aucune conséquence pour vous.*

*J'ai choisi de m'intéresser aux relations avec les enfants. Dans la famille, les deux parents n'ont pas toujours les mêmes idées concernant l'éducation des enfants. Lorsqu'il y a une nouvelle union, d'autres idées s'ajoutent aux premières et peuvent se contredire ou au contraire se renforcer. Par ailleurs les enfants interviennent de diverses façons dans la vie de l'ancien et du nouveau couple.*

*Ce que je souhaite connaître, c'est quelles sont vos idées, vos habitudes, vos manières de faire dans ce domaine vis-à-vis des enfants de votre conjoint.*

*Nous avons le temps de parler : nous disposons d'environ une heure et quart. Ce que vous me direz restera confidentiel car les résultats seront traités globalement en respectant l'anonymat. Je préférerais pouvoir enregistrer cet entretien si vous l'acceptez, cela me permettrait d'être plus disponible.*

*A la fin de cet entretien, j'aurais quelques questions à vous poser pour vous situer*



*socialement. Je vous demanderais aussi pourquoi vous avez accepté de participer à cette recherche. Vous pourrez également faire les commentaires ou les remarques que vous voudrez, ou poser les questions que vous souhaitez.*

## **A2 - 3 - Guide d'entretien**

### **A2 - 3 - 1 - Questions**

*Question 1 : “Tout d’abord, combien y a-t-il d’enfants ? Des filles ou des garçons ? de quel âge ? Si cela est possible pouvez vous me dire les prénoms, cela facilitera notre entretien. «*

*Question 2 : “Et comment est-ce que cela se passe effectivement ? Nous pourrions commencer par une situation concrète, comme par exemple, le repas du soir. **Si nécessaire, relances** : comment se passe-t-il ? à quelle heure ? dans quelle tenue ? avec ou sans la télévision ? etc...”*

*Question 3 : “Comment imaginiez-vous que cela allait se passer avec les enfants de votre mari ? **Si nécessaire, relance** : Est-ce que vous vous voyiez comme une éducatrice, une confidente, une amie, un soutien, ou bien peut-être aviez-vous une autre idée encore ?*

*Question 4 : “Pensez-vous que votre conjoint vous voulait dans ce registre ?”*

*Question 5 : “Pouvez-vous me décrire d’autres situations ? par exemple le partage de la salle de bains, ou bien les sorties, ou peut-être autre chose ?”*

*Question 6 : “Avez-vous discuté de cette vie familiale avec votre conjoint avant votre union ?”*

*Question 7 : « Comment les enfants vous voient-ils en tant que compagne de leur père ? ont-ils des attitudes particulières ? »*

*Question 8 : “Savez-vous comment cela se passait dans la famille précédente ?”*

*Question 9 : “Savez-vous comment vit l’ex-épouse de votre mari ? Si nécessaire : est-elle remariée ? A-t-elle une occupation professionnelle ? Laquelle ?”*

*Question 10 : “Est-ce plus difficile avec la, les, filles, ou avec le, les, garçons ?*

### **A2 - 3 - 2 - Positionnement social**

*“Je voudrais vous poser quelques autres questions. Ainsi :*

*- Quel est votre âge ?*

- *Depuis combien de temps êtes-vous mariée ?*
- *Quel est votre profession ainsi que celle de votre mari ?*
- *Quel est votre niveau d'études ?*
- *Pourquoi avez-vous accepté de participer à cette recherche ?*

### **A2 - 3 - 3 - Conclusion de l'entretien**

*"Si vous souhaitez avoir des informations sur les résultats, laissez moi vos coordonnées et je vous les communiquerai. Toutefois vous devez savoir que le temps pour effectuer tous les entretiens, analyser les résultats et rédiger la publication sera d'environ dix-huit mois. Je vous remercie d'avoir pris part à ce projet."*

## Annexe 3

### Discussion sur le choix des outils

L'outil choisi dans une recherche doit en satisfaire les buts et posséder les qualités métrologiques qui permettent d'accorder aux résultats un crédit de confiance. Il était important de sélectionner de préférence un outil reconnu et largement utilisé, même si, conceptuellement, d'autres échelles offrent une plus grande ouverture. Il est également critique d'éviter d'utiliser un outil qui n'a pas été validé sur une population générale française ou au moins francophone.

#### A3 – 1 - Choix du DAS

La satisfaction conjugale a donné lieu à la validation de très nombreux questionnaires, le premier étant sans doute celui de Terman<sup>1</sup>, mis au point en 1938, qui fut remplacé par le *Marital Adjustment Test* de Harvey Locke et Karl Wallace<sup>2</sup> publié en 1959. Celui-ci fut simplifié et rendu plus convivial par Graham Spanier (1976, 1979) qui créa la *Dyadic Adjustment Scale* en 1974<sup>3</sup>. Ce questionnaire assez court est très complet, fiable et valide dans son ensemble et dans chacune des dimensions qu'il explore (consensus, satisfaction, cohésion et expression affective). Les outils mis au point ultérieurement eurent pour objet d'examiner plus en détail une seule des dimensions, le plus souvent la satisfaction : *Marital Satisfaction Inventory* de Douglas Snyder<sup>4</sup>, *Marital Adjustment Protocols* de Clifford Notarius et Nelly Vanzetti<sup>5</sup>, *Marital Satisfaction Scale* de Roach, Frazier et Bowden<sup>6</sup>, *McMaster Family Assessment Device* de Epstein, Baldwin et Bishop<sup>7</sup>, *Family Environment Scale* de Moos et Moos<sup>8</sup>, *Marital Alternatives Scales* de Richard Udry<sup>9</sup>, *Inventory of Family Feelings* de Lowman<sup>10</sup>, ainsi que les travaux de Booth, Johnson & Edwards<sup>11</sup>, Hendricks<sup>12</sup>, Sabatelli (1984), Schumm & al<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Terman L. *Psychological factors in marital happiness*. McGraw Hill, New York, 1938.

<sup>2</sup> Hunt R.A. The effect of item weighting on the Locke-Wallace Marital Adjustment Scale. *Journal of Marriage and the Family*, 40, p. 249-256, 1978.

Locke Harvey & Wallace Karl, Short marital adjustment and prediction test: Their reliability and validity. *Marriage and Family Living*, 2, p. 251-255, 1959.

<sup>3</sup> Spanier G. & Cole C. Towards clarification and investigation of marital adjustment. *International Journal of Sociology of the Family*, 6, p. 121-146, 1974.

<sup>4</sup> Snyder Douglas, *Marital Satisfaction Inventory (MSI) manual*. Los Angeles: Western Psychological, 1981.

<sup>5</sup> Notarius Clifford & Vanzetti Nelly, The Marital Agenda Protocols, in Filsinger (Ed.) *Marriage and Family Assessment: a sourcebook for family therapy*, Beverly Hills: Sage 1983.

<sup>6</sup> Roach Arthur, Frazier Larry & Bowden Sharon, The Marital Satisfaction Scale: Development of a measure for intervention research. *Journal of Marriage and the Family*, 41, 1981, p. 537-545.

<sup>7</sup> Epstein Nathan, Baldwin Lawrence & Bishop Duane, The McMaster Family Assessment Device. *Journal of Marital and Family Therapy*, 9, 1983, p. 171-180.

<sup>8</sup> Moos Rudolf & Moos Bernice, *Family Environment Scale Manual*. Palo Alto: Consulting Psychologists Press, 1981.

<sup>9</sup> Udry Richard, Marital Alternatives and Marital Disruption. *Journal of Marriage and the Family*, 43, 1981, p. 88ç-897.

<sup>10</sup> Lowman Joseph, Measurement of family affective structure. *Journal of Personality Assessment*, 44, 1980, p. 130-141.

<sup>11</sup> Booth A., Johnson D. & Edwards J. Measuring marital instability. *Journal of Marriage and the Family*, 45, 1983, p. 387-394.

<sup>12</sup> Hendricks S. A generic measure of relationship satisfaction. *Journal of Marriage and the Family*, 50,

et Lacharité & al (1991). La plupart de ces échelles sont décrites dans les revues de Norman Fredman et Robert Sherman<sup>2</sup> et Tzeng (1993).

	Population pour la validation	Validité	Fidélité interne	Fidélité test-retest
<i>Marital Adjustment Test</i>	118 couples Américains	Faible	0,9	Pas de données
<i>Dyadic Adjustment Scale</i>	218 couples Américains Canadiens	Bonne	0,96	Pas de données
<i>Marital Satisfaction Inventory</i>	111 couples Américains	Bonne	Pas de données	Pas de données
<i>Marital Adjustment Protocols</i>	Pas de données	Moyenne	Pas de données	Pas de données
<i>Mc Master Family Assessment device</i>	503 personnes Américains	Moyenne	0,83	Pas de données
<i>Family Environment Scale</i>	1000 personnes Américains	Bonne	0,61 à 0,78	0,68 à 0,89
<i>Marital Alternative Scale</i>	100 couples Américains	Moyenne	0,70	Pas de données
<i>Inventory Family Feelings</i>	34 familles	Bonne	0,98	0,96

Tableau A3-1 : Métrologie des outils de mesure du fonctionnement familial

Notons que le DAS est le seul qui a été validé pour une population non américaine. Les recherches menées au Canada ont en effet permis de disposer d'une version française validée du questionnaire de Spanier dont les qualités métrologiques sont excellentes, sauf pour la dimension d'expression affective, peu fidèle. Mais, nous savons que l'expression des sentiments est formatée par le groupe social ou culturel et est indépendante de l'existence des affects eux-mêmes (Baillargeon & al., 1986).

Les outils cités ci-dessus permettent d'apprécier la satisfaction avec une bonne fiabilité mais ne fournissent que peu d'information sur la contribution des différentes composantes de la relation à la satisfaction. D'autres familles d'outils ont été développées afin de fournir cet éclairage. Gottman<sup>3</sup> et Rogers & al.<sup>4</sup> entrevoient trois niveaux d'analyse : la structure de la communication et l'expression affective entre conjoints, la structure de la séquence des interactions, et, enfin, la représentation que se font les conjoints de la relation conjugale. D'autres auteurs (Hinde<sup>5</sup>, Huston et Robins<sup>6</sup>) ont mis en évidence un lien entre les comportements et les éléments subjectifs, en particulier affectifs. Enfin,

1988, p. 93-98.

<sup>1</sup> Schumm, W., McCollum, E., Bugaighis, M., Jurich, A., & Bollman, S. Characteristics of the Kansas Family Life Satisfaction Scale. *Journal of Marriage and the Family*, 48, 1986, p. 381-387.

<sup>2</sup> Voir Fredman Norman & Sherman Robert, *Handbook of measurements for marriage and family therapy*. New York: Brunner Mazel, 1987.

<sup>3</sup> Gottman J. Temporal form: towards a new language for describing. *Journal of Marriage and the Family*, 39, 1982, p. 461-479.

<sup>4</sup> Rogers C., Millar F. & Bavelas J. Methods for analysing marital conflict discourse. *Family Process*, 24, 1985, p. 175-188.

<sup>5</sup> Hinde R. *Towards understanding relationships*. New York: Academic Press, 1979.

<sup>6</sup> Huston T. & Robins E. Conceptual and methodological issues in studying close relationship. *Journal of Marriage and the Family*, 44, 1982, p. 901-925.

Lacharité & al. (1991) ont centré la conception de leur outil (le Q-RC) sur la perception du couple par les conjoints selon des dimensions que ces auteurs considèrent comme fondamentales de la relation : *intimité, négociation et réciprocité*.

Nous disposons donc deux approches en langue française : dans la première (DAS), que nous pouvons qualifier de *descriptive*, les différentes dimensions du couple sont mesurées selon des critères prédéfinis tels que la satisfaction sexuelle, affective, sociale ou le consensus. Dans la seconde (Q-RC), *évaluative*, ce qui est recueilli auprès des conjoints n'est pas un niveau d'ajustement, mais la représentation qu'ils ont du couple.

C'est vers la première option que nous nous sommes orienté en sélectionnant le DAS de Spanier (1976). Nous disposons de la moyenne et de la déviation standard pour une population féminine francophone dans Baillargeon & al. (1986, tableau 2, p. 29).

## A3 – 2 - Choix du DSQ

### A3 – 2 – 1 – Choix d'une approche dimensionnelle

Dans cette recherche, il est fait l'hypothèse que la personnalité va jouer un rôle important dans la dynamique de la famille recomposée avec belle-mère. Cependant, les tentatives pour relier un profil de personnalité ou une structure (au sens de la psychanalyse) à des comportements familiaux ont échoué hormis le cas de pathologies profondes. C'est pourquoi une approche dimensionnelle a été préférée. Celle relative aux mécanismes de défense nous a paru la plus prometteuse.

A la suite d'Anna Freud en 1936, de nombreux chercheurs se sont efforcés d'identifier et qualifier les mécanismes de défense du Moi qui sont des activités inconscientes dirigées contre les pulsions ou leurs représentants idéatifs ou fantasmatiques et les affects qui y sont liés. Il n'existe pas de consensus sur le nombre et la nature des processus défensifs (Laplanche et Pontalis en décrivent 17, Bergeret 25, Bibring et Valenstein 43, etc..) et donc il n'existe pas non plus d'accord sur une classification ou sur un outil de mesure.

Au niveau des mesures, Il existe quatre méthodes principales, l'entretien, le questionnaire, le test et le test projectif :

- Au niveau des *entretiens*, les travaux de George Vaillant<sup>1</sup> sont les plus connus mais quoique la validité et la fidélité soient bonnes, le processus était beaucoup trop lourd.
- L'idée d'un *questionnaire* émergea naturellement mais aucun de ceux qui furent proposé ne reçut un accueil suffisant jusqu'à celui conçu par Michael Bond (1983) qui trouva écho positif dans la communauté scientifique et connut des développements significatifs.
- Des *tests* ont été imaginés dès la fin des années 60 et les plus connus sont le *Defense Mechanism Inventory* (DMI) de Gleser et Ihilevich<sup>2</sup> et le *Defense Mechanism Profile* (DMP) de Johnson<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Vaillant Georges, Natural History of Male Psychological Health. V. The Relation of Choice of Ego Mechanisms of Defense to Adult Adjustment. *Archives of General Psychiatry*, 33, 1976, p. 535-545.

<sup>2</sup> Gleser G. & Ihilevich D. An Objective Instrument for Measuring Defense Mechanisms. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 33, 1969, p. 51-60.

<sup>3</sup> Johnson N. *Test-Retest Reliability of the Defense Mechanism Profile*. Fort Lauderdale: Nova University,

- Les *tests projectifs* ont été utilisés pour révéler les mécanismes de défense mais sont, d'après Bonsack & al. (1998) peu fidèles et valides.

Parmi tous ces outils, le Defense Style Questionnaire (DSQ) de Bond (1983) est clairement le plus utilisé et est le seul à avoir fait l'objet d'une validation auprès d'une population francophone et d'une traduction en langue française (Bonsack & al., 1998).

La version initiale à 67 questions, dont les propriétés métrologiques furent étudiées avec une population de 209 personnes, fut étendue à 88 questions en 1986 et servit de base aux variantes ultérieures qui se sont appuyées sur des groupes de référence beaucoup plus grands et qui s'efforcèrent de se rapprocher des classifications des mécanismes défensifs du DSM (Andrews & al., 1989 ; Andrews & al., 1993).

Nous avons pris le parti d'utiliser la version dite « 72-item DSM-III-R labeled Defense Style Questionnaire » qui a été administré à un groupe de contrôle de 388 personnes et un groupe de 324 patients. Le questionnaire lui-même comporte les 88 questions initiales dont seulement 72 entrent dans le calcul des scores de 20 défenses. Pour ces défenses nous disposons de la moyenne et de la déviation standard (Andrews & al., 1993, p 251, table 2).

### **A3 – 2 – 2 - Défenses : définitions**

*Sublimation* : canalise les réponses inadaptées vers des solutions socialement acceptables.

*Humour* : souligne l'aspect amusant dans les situations de stress et, appliqué à soi-même, tend à relâcher le conflit.

*Anticipation* : la prévision des conséquences émotives permet d'envisager des solutions réalistes. S'oppose à l'impulsivité.

*Suppression* : évitement de la pensée, des désirs et des sentiments pénibles liés à la situation.

*Inhibition* : restriction de la mise en œuvre des désirs en les maintenant hors de la conscience.

*Pseudo-altruisme* : sacrifice de soi qui peut-être une *formation réactionnelle* (à l'agressivité par exemple), une forme de masochisme ou un désir de contrôler l'autre.

*Idéalisation* : attribution aux autres de qualités exagérément positives.

*Formation réactionnelle* : substitution de pensées ou sentiments inacceptables par leur contraire.

*Projection* : attribution à l'extérieur (les autres, le monde) des pensées, désirs et affects inacceptables pour la personne.

*Agression passive* : expression d'une agression envers les autres de façon indirecte et non combative.

*Passage à l'acte* : réponse au conflit par des actes ou des conduites plutôt que par la réflexion ou les sentiments.

*Isolation* : séparation des idées et des sentiments.

*Dévaluation/omnipotence* : représentations exagérément dévaluées ou surévaluées de la personne.

*Rêverie autistique* : substitution d'une rêverie diurne aux relations interpersonnelles.

*Déni* : refus de reconnaître les aspects douloureux de la réalité externe ou de l'expérience subjective qui seraient évidents pour les autres.

*Déplacement* : transfert d'un sentiment vis-à-vis d'un objet (le plus souvent menaçant) vers un autre.

*Dissociation* : détachement de la réalité interne ou externe.

*Clivage* : coupure en deux du Moi, ou de l'objet, qui se manifeste par des renversements soudains des pensées ou sentiments de la personne.

*Rationalisation* : utilisation d'explications rassurantes mais erronées pour dissimuler ses propres motivations.

*Somatisation* : manifestations corporelles de dérèglements d'origine psychique

### **A3 – 3 - Instruments spécifiques à la recomposition familiale**

Il existe quelques outils de mesure spécifiques à la famille recomposée. Certains ont été traduits pour la population francophone du Canada par l'équipe d'Hélène David à l'Université de Montréal (Julie Gosselin, Véronique St-Gelais, Alexandra Poirier), mais ces versions françaises n'ont pas encore été complètement validées et publiées (. Ils sont décrits ici pour mémoire mais n'ont pas été sélectionnés.

#### **A3 – 3 – 1 - Stepfamily Adjustment Scale (SAS)<sup>1</sup>**

Le SAS est une échelle multiple dont l'objet est de mesurer l'adaptation psychosociale à la vie au sein d'une famille recomposée. Le questionnaire existe en trois versions ; *adolescent*, avec 45 questions groupées en quatre échelles, (1) exclusion psychologique du beau-parent et problèmes relationnels entre beaux-parents et beaux-enfants, (2) problèmes de frontière, (3) problèmes relationnels entre le parent biologique et les beaux-enfants, et (4) présence d'un enfant dans le processus de décision familial. ; *beau-parent*, avec 40 questions groupées en trois échelles, (1) problèmes relationnels avec les beaux-enfants, (2) dissatisfaction des membres de la famille, et (3) manque de support du parent biologique ; et *parent*, avec 43 questions groupées en trois échelles, (1) exclusion psychologique du beau-parent, problèmes de frontière, (2) manque de support, et (3) problèmes relationnels entre beaux-parents et beaux-enfants. Pour chaque question, la réponse s'étend sur une échelle de 1 à 4. L'analyse factorielle montre un alpha de Cronbach de 0,83 pour l'échelle globale et des alphas de 0,75 à 0,83 pour les sous échelles.

#### **A3 – 3 – 2 - Stepparent-Stepchild Communication Scale (SSCS)<sup>2</sup>**

Cet instrument comprend 20 affirmations relatives au contenu et aux processus de communication entre parents, beaux-parents et beaux-enfants. Les items sont groupés en deux sous échelles, (1) communication positive et (2) problèmes de communication. Pour chaque question, la réponse est indiquée sur une échelle de 1(accord) à 5(désaccord). L'analyse factorielle montre un alpha entre 0,88 (pour la version "adolescent") et 0,90 (pour la version "beaux-parents").

---

<sup>1</sup> Crosbie-Burnett, M. Application of family stress theory to remarriage: A model for assessing and helping stepfamilies. *Family Relations*, 38, 1989, p. 323-331.

<sup>2</sup> Barnes, H., & Olson, D. H. *Parent-Adolescent Communication Scale*. Family Inventories Package. Minneapolis: Life Innovations Inc, 2003.

### **A3 – 3 – 3 - Child's Attitude Toward the Stepparent Scale (CATS) & Stepparent's Attitude toward the Stepchild Scale (SATS)<sup>1</sup>**

Chacune de ces échelles mesure les problèmes de communication entre beaux-parents et beaux-enfants sur une échelle unique. Aussi bien le CATS que le SATS sont construits à partir de 25 items avec une réponse de 1(rarement) à 5(toujours). La limite définie pour l'existence d'un conflit familial est 30. Le coefficient alpha varie de 0,94 à 0,97, ce qui indique une validité interne excellente.

---

<sup>1</sup> Hudson, W.W. A measurement package for clinical workers. *The Journal of Applied Behavioral Sciences*, 18(2), 1982, p. 229-238.



## Annexe 4 : Conventions graphiques

### A4 - 2 - Représentation graphique des situations

Chaque situation familiale a été résumée et représentée en utilisant les conventions graphiques du génogramme. Ces conventions sont rappelées page suivante. Afin de faciliter la lecture, le symbole de la belle-mère est figuré en traits épais.

Au niveau de chaque situation familiale, *nous sommes convenus de repérer tous les âges et dates d'événements familiaux par rapport à la date de l'entretien.*

Nous avons indiqué :

- **Numéro d'ordre de l'entretien**

- **Prénom** : pseudonyme attribué aléatoirement.

- **Métier** : tel qu'indiqué par la personne.

- **Psychothérapie** : oui, non, TF (thérapie familiale) ou n'en a pas parlé (?).

- **Âges** : pour le père, la mère, la belle-mère et les beaux-enfants, il s'agit de l'âge au moment de l'entretien.

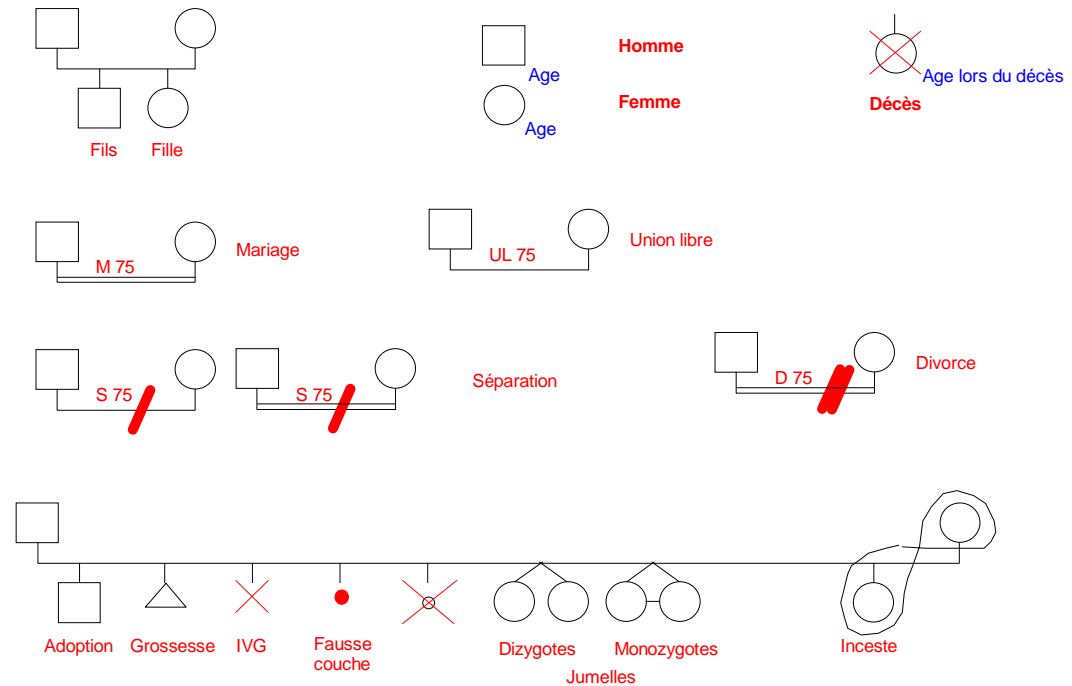
- **Événements familiaux** : Union libre (UL), Mariage (M), séparation (S), divorce (D), ils tous sont repérés par rapport au moment de l'union entre le père et la belle-mère.

- **Conventions supplémentaires** : afin de caractériser les interactions entre les différents acteurs, nous avons introduit des conventions supplémentaires. Ainsi, les relations entre père et mère et entre mère et belle-mère sont représentées par des lignes en traits pointillés indiquant une intrusion (---) ou une prise de distance (- - - -). Ces conventions sont détaillées page suivante.

Deux exemples sont donnés ensuite. Afin de protéger les personnes, noms, âges et métiers ont été modifiés.

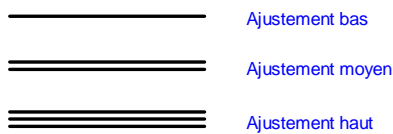
# CONVENTIONS GRAPHIQUES

## Conventions du GENOGRAMME (Goldrich & Gerson, 1990)

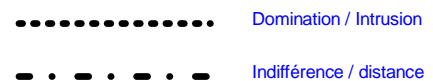


## Conventions supplémentaires utilisées dans la recherche

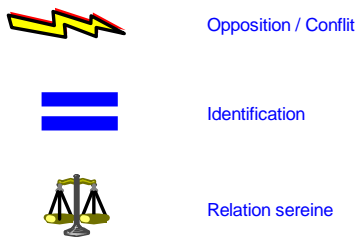
### Liens conjugaux, liens entre fratries



### Liens entre ex et père ou belle-mère



### Valence du lien



### Type de lien

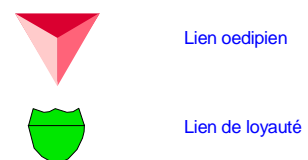


Figure A4 – 1 : Conventions graphiques

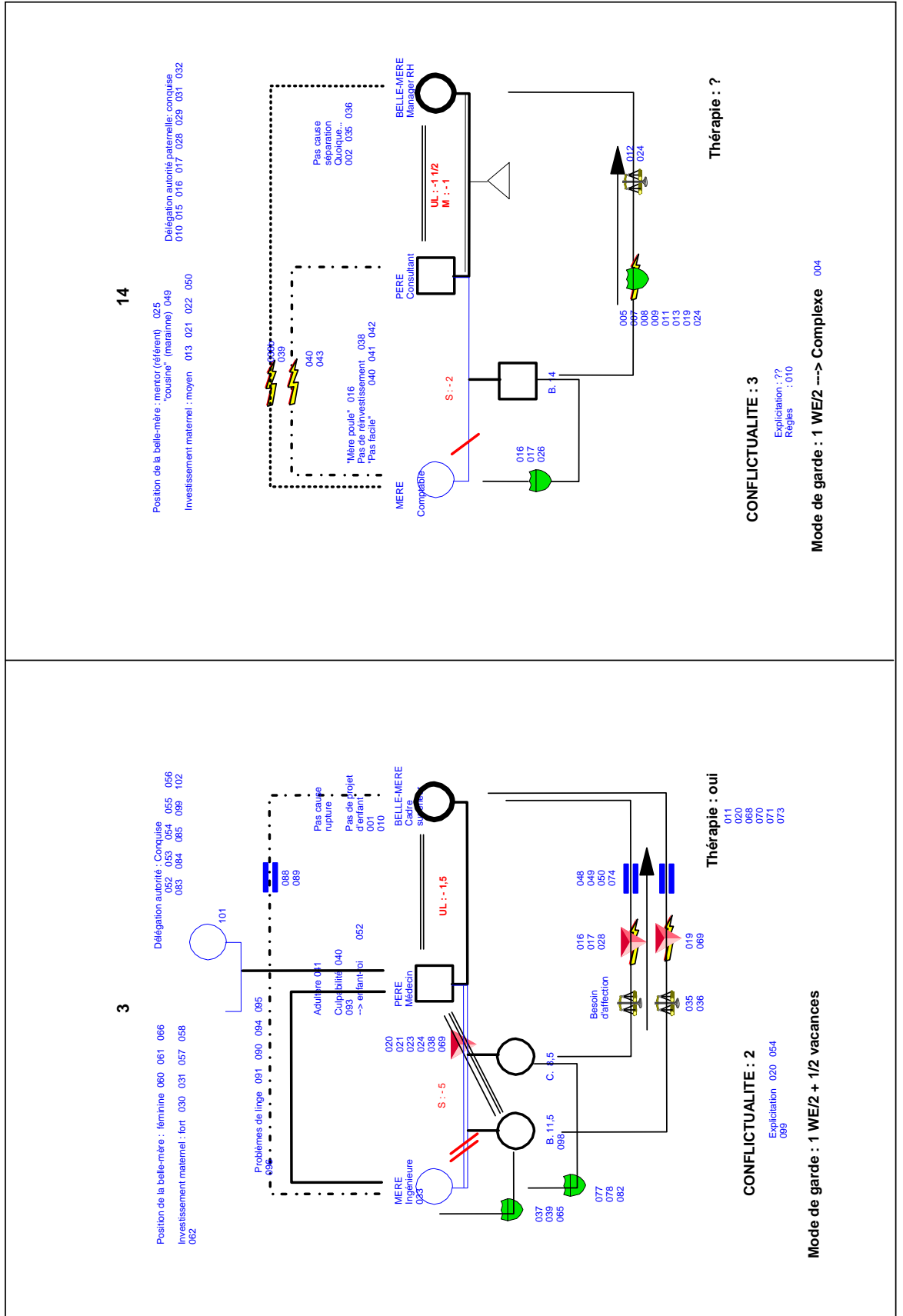


Figure A4 - 2 : Deux exemples de génogrammes documentés

## Annexe 5 – Détail des résultats

*Les références données pour les exemples indiquent le numéro de la situation et le numéro de la séquence au sein de l'entretien.*

Comme indiqué dans la Méthodologie, nous avons décidé de classer les conflits entre ceux qui relèvent d'une logique oedipienne et ceux qui relèvent d'une logique de loyauté. Nous avons également décidé de critères de catégorisation pour la loyauté à la mère et la relation sereine, voire identificatoire, du bel-enfant à la belle-mère.

Nous illustrerons nos choix de nombreux exemples extraits des entretiens.

### **A5 – 1 - Conflits**

#### **A5 – 1 – 1 – Conflit oedipien**

Les critères de sélection prennent en compte que l'acte conflictuel est coloré d'éléments sexuels. Ainsi

*Provocations sexualisées (se montrer nue, etc..) :*

03-023 : elle (la belle-fille) s'est pointée en avril à la montagne avec une nuisette en soie fendue jusqu'à la taille, décolleté jusqu'au milieu du ventre et moi bien sûr, (sourire) j'ai eu une réaction assez vive, en demandant au père –tu peux rétablir ça ?

03-069 : Elle disait à son père –papa, tu me déshabilles ? alors le père il s'exécutait, il lui enlevait le tee-shirt, pantalon, tout ça, et puis au moment où les bras du père, les mains du père passaient au niveau du torse, elle resserrait les bras et puis elle me regardait.

*Actes visant à séparer le père et la belle-mère*

04- 079 : Il dit –c'est mon papa. Il prenait sa main. S'il nous voyait nous embrasser, il disait –arrêtez de vous embrasser, c'est dégoûtant.

04-080 : il rentrait dans la chambre par exemple, au milieu de la nuit pour une raison x ou y , il pouvait.. –j'ai mal au ventre, j'ai mal à la tête, j'ai peur..

08-059 : Bon, en grandissant, c'était.. elle se mettait entre nous deux quand on regardait la télévision.

38-008 : on ne fermait jamais la porte de notre chambre et quand elle était là, elle pouvait débarquer à n'importe quel moment. Enfin bon, le soir, elle dormait, mais bon le matin elle débarquait, elle sautait sur notre lit à 7h du matin, elle faisait un câlin à son papa, et je me sentais pas très bien, c'est à dire que ça ne me faisait pas hyper plaisir..

## ***Agressivité accrue si père et belle-mère sont sexuellement proches***

22-002 : Elle a été agressive voire avec des manifestations assez violentes, où elle se tapait la tête contre les murs, où elle me disait –je ne veux pas que tu dormes avec mon papa.

22-059 : Donc une fois, on s'est réellement engueulées parce que j'en avais marre qu'elle s'habille avec des strings extrêmement apparents et je veux dire, c'était un peu trop quoi. Donc son père ne voulant pas lui dire, je le lui ai dit.

### **A5 – 1 – 2 – Conflit de loyauté**

Les critères de sélection prennent en compte que l'acte conflictuel exprime un arbitrage entre mère et belle-mère. Ainsi :

### ***Exclusion, rejet ou évitement de la belle-mère***

31-002 : au début, son fils était plutôt en rejet de ma présence et de ce que je représentais par rapport à l'éclatement de sa famille.

### ***Opposition ou violence***

24-024 : A midi moins dix, ils téléphonaient –ou ils ne téléphonaient pas d'ailleurs- qu'ils ne venaient pas. Comme si c'était un hôtel restaurant. Je commençais à en avoir un peu marre parce que c'est un manque de respect quand même

26-006 : De façon symbolique, il fabriquait des avions en papier et il m'en a envoyé un en pleine figure. Je me souviendrai toujours que le premier repas qu'on a fait ensemble, parce que la première fois qu'on s'est vu, c'était un dîner,

28-007 : C'est à dire, il déteste le gras alors il voulait que je mange tout le gras qu'il y avait dans mon assiette alors qu'il avait compris puisque son père lui avait dit que je n'aimais pas non plus enfin bon donc il était tendu et il m'a fait passé tout un tas d'épreuves

33-017 : Il ne m'a jamais dit « t'as rien à me dire, tu n'es pas ma mère » ça je ne l'ai jamais entendu mais il me répondait. Il soupirait, il levait les yeux au ciel, il partait en claquant la porte, il me répondait qu'il en avait marre, que oui, je le faisais suer, des choses comme ça. Il me tenait tête.

### ***Rabaissement ou discrédit de la belle-mère***

36-024 : qu'elle disait à qui voulait bien l'entendre que elle se demandait ce que son père faisait avec moi, que j'étais avec lui pour l'argent.

### ***Comparaison entre valeurs de l'ancien et du nouveau foyer***

19-027 : tout de suite c'est : « je ne veux pas vivre avec toi, je veux vivre avec maman, de toutes façons maman, elle m'a dit que je pourrais choisir à 11 ans » ou à 13 ans je ne sais plus.

### ***Problèmes liés à l'argent***

36-010 : Alors je lui dis –mais tu as donné le chèque ? –oui, oui, oui je l'ai donné. Ne t'inquiète pas je l'ai donné. Elle ne l'avait pas donné.

## **A5 – 2 – Loyauté à la mère (Tableau A5-1)**

Nous avons aussi recherché les séquences indicatives d'une loyauté à la mère. Cette loyauté peut être exprimée par le bel-enfant ou bien considérée comme acquise par la mère et acceptée par le bel-enfant comme dans l'exemple suivant :

36-054 : Il (le père) n'en a pas encore parlé à sa fille. Mais il a eu la mère des filles au téléphone, je ne sais plus à quel propos, pour le week-end avec sa cadette, je pense que c'était ça et au dîner «elle a dit à F. (le père) : «de toutes façons, le voyage à New York, ta fille ne viendra pas. ». Donc vous voyez, il y a des messages qui sont passés comme ça, qui passent par la mère.

## **A5 – 3 – Autres éléments**

### **A5 – 3 – 1 – Investissement maternel de la belle-mère (tableau A5-3)**

Nous avons recherché les séquences indicatives permettant d'évaluer l'investissement maternel de la belle-mère vis-à-vis des beaux-enfants selon une échelle faible-moyen-fort. L'attribution d'un indice « faible » est liée à une sorte de maladresse dans la relation au bel-enfant. L'indice « moyen » traduit une compétence maternelle exercée par devoir et l'indice « fort » reflète un plaisir à exercer un rôle maternel dans la nouvelle famille. Les exemples suivants illustrent notre choix.

#### ***Faible :***

36 031 : Comme je ne comprenais pas ce qui se passait dans cette relation, je lui disais «mais qu'est-ce que j'ai fait ? Peut-être que je suis une mauvaise personne aussi. Alors que avec mes enfants, bon mes enfants, moi je sais leur dire les choses mais avec les amis de mes enfants cela se passe bien, il y a toujours pas mal de jeunes gens à la maison.

#### ***Moyen :***

12 014 : Je .. alors bien sûr c'est forcément mon interprétation, je pense que P. (père) m'a créditée du rôle d'accueil de sa fille dans le clan familial recomposé, rôle qui, à ses yeux, ne devait pas lui échoir.

#### ***Fort :***

05 015 : Alors on rentrait... le linge était multiplié par 6. Quand il fallait faire à manger, c'était pas deux patates, c'était trois kilos. Tout était démultiplié. (*rire*). Mais quand même, c'était un sacré rythme. Un bon rythme, un bon rythme de vie.

### **A5 – 3 – 2 – Délégation de l'autorité paternelle (tableau A5-3)**

De la même façon, nous avons recherché les séquences indicatives de la délégation de l'autorité paternelle selon une échelle faible-moyen-fort distinguant les situations où le père interdit à la belle-mère d'intervenir, de celles où le bel-enfant a un rôle dans l'intermédiation et de celles où la délégation est claire et explicite.

#### ***Délégation faible.***

36 032 : « tu sais N.(belle-fille), tu n'es pas dispensée de me dire au revoir.» donc elle l'a mal pris, mon mari l'a mal pris parce que j'avais fait une réflexion *directement* à sa fille et là elle est partie dans sa chambre en pleurant. Il m'a dit «oui, tu ne sais pas lui parler !» Je lui ai dit «écoute F., ça va. Maintenant ça va.

### ***Délégation moyenne***

34 027 : Ou souvent il essaye... ce qui se passe aussi c'est que R. (beau-fils) essaye de venir me mettre de son côté je dirais parce qu'il a peur de la réaction de son père.

### ***Délégation forte***

22 043 : Ben P. (père), à partir du moment où il y a une femme à la maison... Au départ, je trouvais qu'il déléguait tout quoi.

## **A5 – 3 – 3 – Relation entre père et mère ou entre mère et belle-mère (tableau A5-1)**

Enfin, nous avons cherché à qualifier les liens entre père et mère et entre mère et belle-mère selon deux dimensions :

- la première est le comportement de la mère vis-à-vis de chacun des nouveaux conjoints en recherchant des indices d'une *intrusion* ou d'une *prise de distance* par la mère.

### ***Intrusion***

36 036 : Et on en a eu récemment. Mais à un moment donné, on eu une période... moi si vous voulez, j'ai mis un peu de distance parce que j'ai constaté que c'était quelqu'un qui se serait volontiers.. Disons.. un peu.. Imposer dans notre vie.

- la seconde est la nature de la relation selon qu'elle soit sereine, évocatrice d'une attirance conjugale non résolue, conflictuelle ou non, ou bien conflictuelle.

### ***Attirance non résolue***

36 037 : En fait c'est une.. Bien qu'elle soit partie, elle revient souvent sur le passé, sur le ... elle a même à un moment donné proposé à mon mari de revivre avec lui. Parce qu'elle s'est retrouvée seule aussi. Son mari.. elle s'est mariée et son mari est parti. Donc elle lui a proposé de revivre avec lui.

## **A5 - 3 - 4 – Conclusion**

Les critères de classification des séquences significatives sont sujets à un jugement subjectif. Pour réduire cette subjectivité nous avons explicité autant que possible les règles de classification. Nous ne pouvons éviter que l'expression des conflits puisse puiser ses modèles dans le socialement correct, dans les feuilletons télévisés ou que ce qu'en dit la belle-mère soit déformé.

## **A5 – 4 – Tableaux récapitulatifs**

Une fois établis les génogrammes, leur contenu a été intégré dans des tableaux récapitulatifs en vue d'une étude quantitative des résultats.

### **A5 – 4 – 1 – Analyse des génogrammes 1**

Ce tableau récapitule les différentes interactions au sein de la famille.

Pour les relations entre belle-mère et beaux-enfants, le tableau reprend, pour chaque bel-enfant, la nature du lien à trois époques : immédiatement après l'union (initialement), dans une deuxième étape ultérieure (étape 2) et au moment de l'entretien (actuellement).

Pour chaque bel-enfant il est indiqué s'il s'agit d'une fille ou d'un garçon, son âge au moment de l'union, la nature de la relation à la belle-mère et enfin la nature de la relation à la mère.

Les codes sont les suivants :

- o : comportement oedipien positif
- o- : comportement indiquant une problématique oedipienne active et conflictuelle
- T : relation sereine, pas de conflit
- L : loyauté
- L- : conflit de loyauté
- ! : conflit non classé
- i : comportement d'imitation ou identificatoire
- ? : pas d'indice dans l'entretien

Dans une deuxième partie, le tableau assemble les relations entre père et mère, entre mère et belle-mère, entre fratries et la dernière ligne indique si la belle-mère est cause ou non de la rupture entre le père et la mère.





## **A5 – 4 – 2 – Analyse des génogrammes 2**

Ce tableau récapitule les différentes composantes du conflit. Sont présentés successivement du haut vers le bas :

Tout d'abord le niveau de conflictualité avec le détail par bel-enfant si celui-ci est hétérogène.

L'ajustement conjugal, sur une échelle de 1 à 3 (voir tableau A5-5) et le mode de garde sont ici pour mémoire. Le mode de garde codé selon :

- 1 : permanente
- 2 : alternée
- 3 : un week-end sur deux et la moitié des vacances
- 4 : irrégulière

Le ou les déclencheur(s) ou initiateur(s) du conflit font l'objet d'une analyse montrant que ce sont essentiellement les beaux-enfants qui l'initient.

La manifestation du conflit qui est analysée selon son mode d'expression et le sexe du bel-enfant.

Enfin, nous avons relevé les modes de résolution du conflit, par explicitation ou par mise en place de règles. Cet élément n'étant pas recherché à priori, les résultats ne sont qu'indicatifs puisqu'ils n'ont pas fait l'objet d'une analyse systématique.



### **A5 – 4 – 3 – Analyse des génogrammes 3**

Ce tableau récapitule différents éléments relatifs à la belle-mère. Les colonnes colorées correspondent aux situations où l'aîné des beaux-enfants a moins de 10 ans. Sont présentés successivement du haut vers le bas :

L'image de la belle-mère telle qu'elle l'exprime.

Les éléments permettant d'évaluer la délégation de l'autorité paternelle

L'investissement maternel de la belle-mère vis-à-vis des beaux-enfants.



#### **A5 – 4 – 4 – Analyse des questionnaires**

Deux tableaux récapitulent les résultats de l'analyse statistique des questionnaires.

Le premier, A5 – 4, fournit :

Les moyennes des résultats des questionnaires pour chaque personne

Les moyennes pour la population de la recherche,

Le résultat du test Z au seuil de 0,005 par rapport aux populations étudiées par Andrews & al., (1993, table 2, p. 251) et Baillargeon & al. (1986, tableau 2, p. 29). Sont indiqués en rouge les différences significatives entre les deux populations.

La moyenne et la déviation standard pour ces deux populations.

Le second tableau, A5 – 5, a pour but de donner une autre lecture aux données. Il positionne les résultats par rapport à la moyenne plus ou moins l'écart type pour la population générale :

B : résultat inférieur à la moyenne moins l'écart type.

m : résultat entre la moyenne moins l'écart type et la moyenne plus l'écart type.

H : résultat supérieur à la moyenne plus l'écart type.

Si la population étudiée était semblable aux populations de référence, la répartition serait 10 B, 20 m et 10 H.

Tableau A6-4 : Analyse des questionnaires, détail																												
	Conscience	Satisfaction	Affinité	Cohésion	AJUSTEMENT	MATRES	Stimulation	Humour	Anticipation	Suppression	NECROTIC/Inhibition	Paucité de réalisation	Formation d'émotion	MATRES	Projection	Agresion passive	Préagressivité	Isolation	Dévaluation	OMG	Révélation	OMG	Déplacement	Dissociation	Change	Réévaluation	Formation	
1	30,00	18,00	6,00	5,00	59,00	7,00	7,33	7,00	6,00	7,33	3,13	2,33	4,00	3,00	3,25	3,61	3,00	4,17	3,00	2,00	6,00	2,00	2,33	3,00	1,67	7,00	6,50	
2	54,00	37,00	8,00	17,00	116,00	6,40	5,33	8,00	7,00	6,00	2,56	2,00	7,00	1,33	2,13	3,30	2,00	4,00	3,67	3,25	5,00	2,00	2,00	3,00	3,33	1,67	4,00	4,50
3	40,00	35,00	8,00	16,00	99,00	8,70	8,33	9,00	9,00	8,67	6,06	5,67	5,00	5,00	6,88	3,80	1,20	4,00	5,83	3,00	2,00	2,50	5,00	4,33	3,67	8,00	8,00	
4	59,00	47,00	11,00	18,00	135,00	7,70	5,67	9,00	9,00	8,00	4,31	5,67	8,50	2,33	3,50	3,34	1,30	3,75	3,83	1,50	3,33	3,00	1,00	5,67	3,67	3,00	9,00	7,00
5	58,00	42,00	12,00	19,00	131,00	7,10	7,00	8,50	7,50	6,00	4,25	3,33	8,50	3,00	4,00	3,00	1,60	3,50	3,83	2,25	2,00	1,00	3,50	5,67	1,00	1,00	8,00	5,50
6	58,00	45,00	10,00	19,00	132,00	6,10	5,67	9,00	7,00	4,00	3,69	2,00	5,00	4,33	3,75	2,50	1,30	2,88	3,00	1,50	1,33	2,00	1,00	3,33	3,67	1,00	8,00	6,00
7	37,00	30,00	10,00	12,00	89,00	7,50	8,00	9,00	7,50	6,00	3,56	1,67	8,00	3,67	3,13	2,48	2,00	2,50	4,17	1,00	1,67	1,00	2,50	3,67	1,00	1,00	7,00	2,50
8	48,00	41,00	8,00	20,00	117,00	5,50	5,33	8,50	5,00	4,00	3,06	1,00	4,00	1,00	4,38	2,91	1,20	3,63	5,33	1,00	2,00	4,00	7,00	1,00	1,67	3,00	7,00	1,50
9	57,00	43,00	11,00	18,00	127,00	6,80	7,00	8,00	6,50	6,00	4,00	1,67	7,00	5,00	3,88	3,36	2,40	2,75	6,17	1,50	4,67	2,00	3,50	2,00	4,33	2,67	5,00	2,00
10	60,00	41,00	9,00	17,00	127,00	6,80	3,67	8,00	8,50	8,00	3,00	1,67	7,00	4,67	1,88	2,91	2,40	2,88	2,67	1,25	1,33	2,00	2,00	3,33	1,67	1,67	6,00	7,50
11	49,00	36,00	8,00	17,00	110,00	5,20	3,67	4,50	7,00	6,00	3,25	1,00	2,50	1,67	4,88	2,91	2,40	2,88	2,67	2,75	4,67	6,00	2,00	4,33	1,33	1,00	8,00	1,00
12	36,00	20,00	5,00	12,00	73,00	6,10	5,67	7,50	4,00	7,00	2,63	1,67	4,00	2,67	2,63	2,86	2,50	2,50	4,17	2,25	1,67	1,00	4,50	2,67	3,67	1,33	7,00	1,00
13	47,00	37,00	10,00	20,00	114,00	5,80	7,00	6,50	6,00	4,00	2,88	2,33	5,50	3,00	2,38	3,43	1,70	4,25	5,83	2,25	2,67	2,00	2,00	5,00	1,67	3,33	7,00	2,50
14	56,00	46,00	10,00	17,00	129,00	5,60	4,67	9,00	5,00	4,67	3,13	1,67	7,00	1,00	3,50	3,11	1,70	2,63	5,00	1,50	3,33	1,00	3,00	2,67	5,67	2,33	9,00	2,50
15	56,00	43,00	12,00	19,00	130,00	5,20	6,67	5,00	5,00	4,00	4,88	4,33	5,00	5,00	5,00	3,68	3,40	3,25	3,00	2,75	5,00	5,00	2,00	3,67	4,00	3,00	5,00	6,00
16	49,00	32,00	8,00	19,00	108,00	7,60	8,00	8,00	7,50	6,33	3,88	3,00	4,00	1,33	5,13	3,39	2,30	4,13	4,50	1,00	2,67	3,00	1,50	5,67	3,67	1,67	9,00	3,00
17	51,00	40,00	11,00	22,00	124,00	6,70	8,00	8,00	8,50	5,33	2,56	3,33	6,00	3,00	1,25	3,20	2,90	2,25	5,67	1,00	3,33	9,00	2,50	3,33	1,33	1,00	7,00	4,00
18	55,00	32,00	9,00	17,00	113,00	5,40	4,67	8,00	4,00	5,33	4,13	5,00	6,00	3,00	3,75	2,88	2,30	2,63	3,50	2,00	2,00	1,00	1,00	1,33	1,00	3,33	8,00	1,00
19	59,00	40,00	12,00	18,00	129,00	6,10	4,67	8,50	5,50	6,33	3,81	2,00	7,50	3,33	2,13	2,52	1,90	2,13	2,67	1,25	2,00	1,00	1,00	2,67	3,33	2,33	7,00	6,50
20	36,00	27,00	8,00	10,00	81,00	6,50	4,00	6,50	6,50	9,00	3,56	7,33	7,50	1,00	2,13	3,73	1,90	3,88	3,67	2,75	3,67	2,00	3,00	3,33	3,00	4,67	8,00	3,00
21	47,00	24,00	8,00	7,00	86,00	6,80	8,33	6,00	8,50	4,00	3,44	1,33	9,00	2,33	3,25	2,75	1,80	2,63	2,83	2,25	5,33	1,00	3,00	4,00	2,00	2,33	4,00	2,00
22	55,00	39,00	11,00	15,00	120,00	6,70	8,33	8,00	7,50	3,67	4,88	1,33	9,00	7,33	4,25	2,84	1,00	2,50	5,67	3,00	1,67	3,00	2,50	1,00	3,00	2,00	4,00	4,50
23	49,00	35,00	7,00	17,00	108,00	5,40	5,00	7,50	3,50	5,67	4,31	2,00	7,50	4,67	4,25	2,82	1,30	2,75	4,83	1,50	2,00	1,00	2,50	2,67	2,33	2,33	7,00	6,50
24	57,00	39,00	11,00	21,00	128,00	5,10	4,00	5,50	7,00	4,67	3,06	2,33	7,50	3,33	2,13	2,52	1,90	2,13	2,67	1,25	2,00	1,00	1,00	2,67	3,33	2,33	7,00	6,50
25	50,00	35,00	7,00	13,00	105,00	4,10	2,67	6,00	4,00	4,33	2,94	4,00	4,00	1,00	3,00	5,23	3,00	4,50	8,17	7,50	3,67	5,00	3,50	3,33	3,67	7,67	8,00	5,00
26	56,00	33,00	7,00	11,00	107,00	6,60	5,00	8,50	5,50	7,67	5,31	5,67	8,00	3,33	5,25	3,70	2,30	3,88	4,67	2,75	4,67	8,00	1,50	5,67	2,67	1,67	4,00	5,50
27	38,00	27,00	8,00	15,00	88,00	6,90	5,67	8,00	6,50	7,67	4,31	5,67	8,00	3,33	5,25	3,70	2,30	3,88	4,67	2,75	4,67	7,00	1,00	3,67	1,67	1,67	4,00	5,50
28	53,00	34,00	9,00	14,00	110,00	4,60	4,00	8,00	3,50	3,67	4,31	3,00	4,00	4,33	4,88	3,02	2,30	2,13	5,17	1,75	2,67	1,00	2,00	3,33	4,67	2,67	6,00	2,00
29	43,00	22,00	7,00	21,00	93,00	7,00	4,33	8,50	8,50	7,67	3,75	3,00	3,50	1,00	5,13	3,30	1,40	4,25	3,67	2,00	3,00	2,00	1,00	5,00	2,33	3,67	9,00	6,00
30	43,00	34,00	9,00	13,00	99,00	5,50	4,67	4,50	5,50	7,00	4,38	3,00	5,00	4,67	4,63	3,48	1,90	3,00	4,50	2,50	3,67	7,00	1,50	5,00	3,33	2,33	7,00	6,50
31	48,00	24,00	5,00	14,00	91,00	4,00	3,67	8,00	5,00	1,00	2,94	2,67	3,50	3,67	2,63	2,77	1,00	2,75	5,50	1,50	1,00	4,00	3,50	3,67	4,00	1,00	7,00	2,00
32	39,00	29,00	5,00	6,00	79,00	5,70	4,67	7,00	5,50	6,00	4,88	4,33	8,50	3,33	4,75	4,11	2,10	2,13	7,67	3,75	2,33	8,00	5,50	6,67	3,33	5,00	7,00	2,00
33	61,00	45,00	8,00	15,00	129,00	6,20	6,33	7,50	5,00	6,00	2,88	1,00	4,50	1,00	3,88	2,14	1,60	2,13	1,00	1,25	4,00	1,00	1,00	3,00	3,00	1,00	6,00	4,00
34	57,00	41,00	9,00	18,00	125,00	6,30	5,67	8,00	6,50	5,67	4,88	3,33	7,00	5,00	4,88	3,16	1,50	3,13	2,67	5,00	2,67	1,00	3,00	3,00	4,33	2,33	8,00	5,50
35	52,00	36,00	11,00	21,00	120,00	7,40	8,00	9,00	7,00	6,67	4,56	3,67	2,50	2,33	2,32	2,52	1,50	2,25	3,33	2,00	1,00	6,00	1,00	2,67	2,33	2,33	6,00	1,00
36	57,00	41,00	10,00	21,00	129,00	8,20	7,67	8,00	8,00	8,33	4,56	3,00	3,50	4,67	5,38	3,25	2,60	3,00	5,33	2,50	6,67	1,00	3,50	1,00	1,33	3,00	1,00	1,00
37	57,00	46,00	12,00	21,00	136,00	7,50	7,00	9,00	7,00	7,33	3,19	2,33	6,00	2,33	3,13	1,95	1,00	3,00	1,50	1,00	1,67	1,00	1,00	3,67	2,33	1,00	7,00	1,50
38	48,00	29,00	8,00	14,00	99,00	6,20	8,00	3,50	7,00	5,67	4,63	5,00	7,50	3,67	4,13	4,02	3,60	4,25	5,50	1,00	1,00	9,00	1,00	3,67	2,33	6,33	1,00	9,00
39	42,00	32,00	9,00	18,00	101,00	6,30	6,33	5,00	9,00	5,33	5,13	3,67	5,00	5,67	5,50	3,16	1,40	1,00	3,83	4,00	5,00	1,00	6,00	3,33	3,00	5,00	9,00	3,50
40	54,00	43,00	11,00	17,00	125,00	7,20	5,88	9,00	6,00	6,00	3,69	3,33	8,00	1,67	3,50	3,11	2,00	3,50	2,50	5,00	4,50	1,00	1,00	1,00	2,67	2,00	8,00	5,00
MOYENNE GROUPE	50,03	35,50	8,95	16,10	110,88	6,33	5,88	7,53	6,45	5,80	3,84	3,02	5,93	3,20	3,68	3,18	2,00	3,08	4,33	2,39	3,15	3,33	2,50	3,46	2,68	2,73	6,63	4,19
TEST Z	0,22	-3,77	1,24	0,00	-1,21	2,35	0,05	3,88	2,59	0,05	-2,35	-2,67	2,67	-2,94	-1,05	-0,86	-2,21	-3,43	0,93	5,32	-1,61	-1,47	-1,53	2,33	0,04	-2,13	10,12	3,59
MOYENNE	49,80	36,90	8,50	16,10	113,40	5,95	5,88	6,44	5,72	5,76	4,25	3,73	5,14	4,00	4,06	3,31	2,38	3,74	4,11	3,69	3,55	3,95	2,88	2,88	2,86	3,25	3,01	3,05
DEVIATION	6,40	5,70	2,30	4,30	14,80	1,03	1,55	1,77	1,79	1,36	1,11	1,69	1,86	1,72	1,32	0,93	1,10	1,21	1,52	1,54	1,57	2,88	1,57	1,57	1,50	1,56	2,26	2,02





## A5 – 4 – 5 – Corrélations

Nous avons cherché les corrélations entre les différents éléments recueillis à l'aide des questionnaires et identifiés dans les entretiens.

Les coefficients de corrélation sont les suivants :

Délégation de l'autorité paternelle avec :

Investissement maternel	: 0,5
Conflictualité	: -0,22
Satisfaction conjugale	: 0,08

Investissement maternel avec :

Pseudo-altruisme	: 0,22
Mode de garde	: 0,19
Conflictualité	: -0,15
Défenses matures	: 0,18

Conflictualité avec :

Pseudo-altruisme	: -0,13
Humour	: -0,03
Anticipation	: -0,02
Agression passive	: -0,05
Somatisation	: -0,06

Satisfaction conjugale avec :

Conflictualité	: 0,22
Investissement maternel	: 0,1
Défenses immatures	: -0,26

De nombreuses autres corrélations ont été examinées, en particulier :

Entre la délégation de l'autorité et les défenses de la belle-mère les coefficients de corrélation ne dépassent pas 0,08.

Entre le mode de garde et les différentes composantes de l'ajustement conjugal les coefficients de corrélation ne dépassent pas 0,15.

## Annexe 6 – Mythes, contes et histoires

Le survol des productions graphiques ou littéraires relatives à l'histoire du mariage et du remariage permet de comprendre que si le phénomène n'est pas nouveau, notre représentation collective évolue. L'examen des mythes, contes et œuvres d'imagination permet de distinguer les problèmes inscrits dans l'éternité de ceux qui empruntent à la culture ou, plus généralement, aux lois du fonctionnement collectif et qui évoluent donc inexorablement avec le temps. Cependant, les efforts considérables faits aux USA pour réhabiliter la marâtre reflètent-ils un changement profond de l'attitude collective ou s'agit-il d'une sorte de conjuration qui serait alors vouée à l'échec ?

### A6 – 1 - La mort, la séparation et le divorce

La notion de divorce ou de séparation pour cause de mésentente est relativement récente, et, le plus souvent le beau-parent n'apparaît dans les mythes et contes que comme le remplaçant d'un père ou d'une mère décédé. Il existe toutefois quelques cas particuliers comme la répudiation, pour cause politique, ou parce que la lignée risque de ne pouvoir être perpétrée, ou encore parce que le mariage n'a pu être consommé. Si l'abandon des enfants par la mère est une thématique fréquente, elle se fait plus souvent à l'initiative ou sous la pression du père pour des raisons économiques comme dans *Le petit Poucet*. Lorsqu'il n'y a plus rien pour nourrir la famille, les enfants sont alors sacrifiés. Contrairement à notre société moderne où l'enfant est l'objet d'un surinvestissement important, dans les contes le *conjugal* passe avant le *parental* et le lien entre époux est plutôt dans le registre du soutien mutuel que dans celui de l'amour, sauf pour les princes épousant des bergères.

Les mythes et contes ne traversent les siècles que parce qu'ils véhiculent du sens. Ces histoires nous parviennent sans la moindre modification depuis leur origine ou bien comme une myriade de textes aux thématiques voisines, ou encore comme le résultat d'une consolidation laborieuse au travers de multiples versions successives. La charge affective, intacte malgré les siècles et les bouleversements sociaux ou culturels, mérite donc toute notre attention. Leur articulation se prête à de nombreuses interprétations que nous ne discuterons pas en détail pour nous concentrer sur les aspects en rapport avec notre sujet.

Contes et mythes constituent un réservoir d'hypothèses d'une richesse inouïe qui permettent au chercheur de réveiller une créativité parfois égarée dans les méandres arides de la rigueur scientifique. Quant aux histoires inventées par les auteurs modernes, elles constituent le vivier d'où émergeront les mythes de demain.

### A6 – 2 - Médée

*Médée* est un mythe stupéfiant qui assemble dans l'histoire d'un seul personnage plusieurs configurations différentes de beau-parent et de beaux-enfants, ce qui est tout à fait unique et remarquable. Simone Benache (1982), qui en donne une analyse très détaillée,

montre comment s'est construit ce personnage depuis la Théogonie d'Hésiode au 8<sup>ème</sup> siècle avant JC jusqu'à Euripide en 431 avant JC. Nous ne considérerons ici que les traits essentiels de la version finale du mythe.

Il reste de *Médée* une image de sorcière et de tueuse dont le nom signifie d'ailleurs *rusée*. Sa tante paternelle, *Circé*, était une célèbre magicienne et les deux femmes avaient en commun la réputation de pouvoir soumettre les hommes par l'effet de leurs philtres. Pourtant, ce n'est pas par l'usage de ses drogues que *Médée* a construit sa vie sentimentale.

- Le premier aspect de l'histoire de *Médée* est qu'elle a elle-même fait partie d'une famille recomposée comportant une belle-mère. A la suite du décès de la nymphe caucasienne *Astérodié* avec laquelle il avait eut un fils nommé *Apsyrtos*, le père de *Médée*, *Aéetes*, roi de Colchide, a en effet épousé *Idyie*, la plus jeune océanide, dont il eut deux filles, *Médée* et *Chalsiopé*. *Apsyrtos* est donc le demi-frère de *Médée*.

- Dans un deuxième temps, elle devint la première femme de *Jason*. Ce dernier et *Médée* avaient tous deux été atteints par les flèches d'*Eros*, le fils d'*Aphrodite*, dans le cadre d'un complot tortueux initié par *Héra*. *Aphrodite*, à la demande d'*Héra*, avait en effet demandé à *Eros* de rendre *Médée* amoureuse de *Jason* mais le dieu de l'amour, fantasque et maladroit, avait laissé un de ses traits atteindre *Jason* et les deux jeunes gens étaient donc fous épris l'un de l'autre. Pour satisfaire celui à qui elle s'était donnée et qui allait devenir son époux, *Médée* n'hésita pas à trahir son propre père : celui-ci ne pouvait en effet conserver son trône que tant qu'il possédait la toison d'or, protégée par deux redoutables dragons. *Médée* confia à *Jason* les secrets permettant de s'emparer de l'objet symbolique, réduisant ainsi à néant la légitimité de son père en tant que roi. Fuyant ensuite avec son amant, elle sacrifia sans hésiter son demi-frère, qu'elle découpa en morceaux afin de ralentir ses poursuivants. *Aéetes* perdit un temps précieux à recueillir la dépouille de son fils afin de lui donner une sépulture et se laissa distancer par les fuyards. Arrivée en Thessalie, *Médée* tua *Pélias*, l'homme qui avait envoyé *Jason* dans la quête réputée impossible de la toison d'or et qui avait assassiné ses parents.

- Plus tard, *Jason* répudia *Médée*, devenue son épouse, pour lui préférer la fille du roi de Corinthe, *Créuse*, belle jeune femme mais surtout princesse grecque alors que *Médée* était une barbare. Folle de rage, *Médée* tua alors sa jeune rivale, le père de celle-ci et égorgea deux de ses propres enfants.

- Enfin, dans un quatrième temps, *Médée* devient elle-même belle-mère en s'unissant à *Egée*, père de *Thésée* par *Aéthra*. Elle tenta sans succès d'empoisonner son beau-fils *Thésée* et aura elle-même un fils, *Médos* ("Rusé"), qui succédera à son grand-père maternel, *Aéetes*.

Ce destin étrange, marqué par une violence aveugle, peut être vu selon plusieurs angles différents. Simone Benache y voit un drame oedipien, une haine extrême de la fille vis-à-vis de son père, masquant les désirs libidineux de celle-ci. Le sentiment d'abandon ressenti lorsque *Jason* la délaisse lui fait revivre celui vécu enfant. Le fratricide est interprété de même comme un équivalent de parricide quoique l'état de demi-frère d'*Apsyrtos* ait été "oublié" par l'auteur.

On peut donner bien d'autres sens au destin de *Médée*.

Tout d'abord le mariage de *Médée*, princesse barbare à la peau sombre, est ce que l'on nommerait aujourd'hui une "union interculturelle" avec les aléas qu'une telle situation implique. *Aéetes* règne en effet sur la rive orientale de la Mer Noire, c'est-à-dire loin vers l'orient qui, dans la Grèce antique, est associé à la ruse, à la cruauté, à la barbarie et à la sorcellerie. En outre, selon Euripide, *Médée* se permet une attitude virile, guerrière, en opposition avec les valeurs fondamentales de l'Athénien. Nous sommes habitués maintenant à de semblables unions et la position de la femme dans notre société est fort différente de celle des anciens grecs. En termes d'impact sur l'imaginaire collectif, cette image d'étrangère dangereuse était, dans l'antiquité, du même ordre que celle des chinois mangeurs d'enfants ou de la gitane jeteuse de sorts, représentations populaires en Europe au début du siècle. *Médée* symbolise donc à cette époque la *différence culturelle*, elle qui, abandonnée, tue autour d'elle et égorge ses enfants au lieu de déchoir ou se suicider, comme il aurait été de *bon ton* qu'elle fit. Au-delà de la recomposition familiale, ce mythe renvoie à l'attitude collective face à l'altérité. Notre société légifère sur le port du voile islamique, ce qui n'est pas finalement très différent de l'attitude athénienne vis-à-vis du mariage hors nature avec une étrangère.

En second lieu, *Médée* a été l'instrument d'une machination divine qui n'a jamais été assez soulignée ni interprétée par ceux qui ont commenté cette histoire. Pour les psychanalystes, le divin est une métaphore de l'inconscient et des imagos parentales, c'est-à-dire une force interne qui domine le sujet malgré lui, mais, les sciences cognitives ont bien montré que nos représentations ont d'autres sources, sociales et culturelles en particulier. Reprenons en détail cette histoire : *Pélias* avait de nombreuses fois offensé *Héra* en négligeant son culte, et la déesse en conçut une haine féroce au point d'exiger une punition exemplaire. Elle ourdit un complot particulièrement compliqué pour parvenir à ses fins.

Dans un premier temps, *Pélias* fut averti par un oracle qu'il serait tué par un descendant d'*Eole*. Il fit donc massacrer tous les éoliens qui dépendaient de son autorité ainsi que ceux auxquels il eut le courage de s'attaquer. Un second oracle précisa qu'il devait se méfier d'un homme portant une seule sandale.

*Jason* avait justement perdu une sandale en aidant une vieille femme, qui n'était autre qu'*Héra*, à traverser un fleuve en la portant. La déesse s'était rendue lourde afin que les pieds de *Jason* s'enfoncent profondément dans la vase gluante. Lorsque *Pélias* rencontra *Jason* peu après et qu'il eut remarqué la sandale manquante, il l'interrogea sur ses origines et apprit qu'il descendait d'*Eole* puisque fils d'*Aéson*, l'homme à qui avait été ravi le trône. Interrogé à nouveau sur ce qu'il ferait si un oracle prévoyait qu'un citoyen l'assassinerait, *Jason* répondit qu'il enverrait cet homme dérober la toison d'or, phrase qu'*Héra* lui avait fait dire. *Pélias* révéla alors sa véritable identité d'usurpateur, mais, jouant le rôle de victime, il obtint que ce soit *Jason* qui parte pour lui à la quête de la toison d'or.

Comme nous l'avons vu plus haut, *Héra* intervint une troisième fois pour que *Médée* tombe amoureuse de *Jason*, lui révèle le secret de la toison d'or et l'épouse. Pendant l'absence de *Jason*, le bruit de sa mort s'était répandu en Thessalie et *Pélias*, pensant que le fils ne pourrait les venger, assassina *Aéson* et son épouse *Polymède*, les parents de *Jason*. De retour, celui-ci voulut assouvir sa haine par un coup de force mais *Médée* réussit à le convaincre d'agir par la ruse. Elle fit miroiter à *Pélias* l'espoir de le rajeunir en lui faisant subir un traitement consistant à le découper en morceaux puis à les faire

bouillir dans un macérât magique. Convaincu par une démonstration faite avec un bélier, *Pélias* accepta et fut dépecé par deux de ses propres filles aidées de *Médée*. Mais celle-ci ayant omis d'ajouter le philtre magique dans le chaudron, *Pélias* ne fut ni rajeuni, ni ressuscité. Il est important de noter qu'en se substituant à son mari pour tuer *Pélias*, *Médée* infligea un démenti au premier oracle, ce qui est extrêmement rare dans les mythes grecs. Elle acquiert ce faisant des prérogatives normalement dévolues à une déesse. Peut-être est-ce pour cette raison que, satisfaite du résultat de ses manœuvres, *Héra* n'interviendra plus dans le destin de *Médée*.

Cette première partie de l'histoire, lorsqu'on la lit sous l'angle de ce complot organisé par les déesses, se révèle surtout comme "une affaire de femmes" où l'une (l'orgueilleuse *Héra*), ne supportant pas l'irrespect de *Pélias*, se fait aider par des "côpines" (*Aphrodite*, *Athéna*) et manipule d'autres femmes (*Médée*, *Evadné*, *Amphinomé*, les filles de *Pélias*) pour punir cet affront. Pris dans cet implacable engrenage, les hommes, *Aéetes*, *Pélias*, *Apsyrtos*, *Jason*, sans compter ses deux fils, perdent l'initiative et meurent dans des conditions dramatiques, "en morceaux" pour deux d'entre eux. Malgré sa puissance pulsionnelle, *Médée* n'a que peu de prise sur son destin dans cette étape de sa vie. Folle amoureuse de *Jason* par le fait d'*Héra*, elle trahit son père, tue son demi-frère et *Pélias*. Plus tard, la même passion pour *Jason* la conduira à d'autres meurtres qui ne s'inscrivent plus dans les méandres de la manipulation divine mais dans sa propre histoire de femme bafouée ou dans son destin de belle-mère. Outre la rivalité au sein de la fratrie recomposée, cette partie du mythe interroge la nature féminine.

Cependant, d'autres interprétations sont possibles. Ainsi *Jason* s'efforce de renouer un lien social lorsqu'il est de retour dans son pays et il ne peut y parvenir qu'en reconstituant un foyer acceptable par la société. *Médée* a rompu avec les siens et se trouve particulièrement isolée lorsqu'elle est abandonnée. A l'humiliation peut se mêler la révolte contre le conformisme et l'intolérance. *Médée* est un peu comme une jeune « beur » du 9-3, confrontée aux valeurs du milieu catholique versaillais, et qui, abandonnée par un époux socialement soumis, décompenserait avec violence.

Dans la seconde partie de son histoire, en tant que belle-mère cette fois, *Médée* véhicule l'image d'une femme encore jeune qui épouse un vieillard pour assurer son avenir. Elle accepte en effet la proposition d'*Egée*, roi d'Athènes, qui désire un enfant, une descendance, car il ignore qu'il est déjà père. Ainsi lorsque son premier fils *Thésée* réapparaît, il se laisse persuader par *Médée* de se débarrasser de ce qu'il croit être un dangereux étranger. Mais *Thésée* se fait reconnaître par son père juste au moment où il va boire la boisson empoisonnée préparée par *Médée* et celle-ci, confondue, est chassée par son mari.

Cette partie de l'histoire utilise un procédé fréquent dans les mythes : ce qui est ignoré des acteurs, la véritable nature du lien de filiation, est connu du lecteur. L'acte abominable est accompli sans que l'abomination apparaisse comme telle au premier abord tout comme *Oedipe* tue *Laios* à la croisée de deux routes, ignorant qu'il s'agit de son père, et épouse *Jocaste* sans savoir qu'elle est sa mère. On peut donc interpréter cette partie du mythe comme une illustration de la "haine naturelle" de la belle-mère pour les enfants d'une autre femme. En outre, l'absence de lien amoureux entre les nouveaux époux laisse entendre que cette haine n'est pas d'essence génitale mais pré-génitale.

Cette histoire complexe mêle les thèmes de l'étrangère à ceux du remariage. C'est d'ailleurs la différence culturelle qui justifie les actes de *Médée*, violente et perfide,

incompréhensible, dépourvue de sens moral, bref, assez autre pour bousculer les valeurs conformistes du peuple grec et créer une légende.

### A6 – 3 - Cendrillon

Si Médée illustre le destin de la mère bafouée et de la belle-mère avide, *Cendrillon* représente la rivalité fraternelle entre enfants et beaux-enfants. On dénombre des centaines de versions dont les principales différences portent sur les causes de l'avilissement de la jeune fille. D'origine chinoise du 9<sup>ème</sup> siècle, les variantes les plus connues sont celles de Charles Perrault en 1697, des frères Grimm en 1812 et de Wilfred Jackson, Clyde Geronimi et Luke Hamilton pour les Studios Walt Disney en 1950. Le psychanalyste Bruno Bettelheim (1976, pages 296-340) en a fait la plus célèbre analyse. Il propose que la marâtre soit un substitut symbolique de la mère. Cette hypothèse n'explique pas pourquoi un tel déplacement entre mère et belle-mère intervient ici alors que de nombreux autres contes mettent en scène directement des mauvaises mères (le petit poucet par exemple) ou un personnage tiers qui en tient lieu (une sorcière ou une fée perverse comme dans la *Petite sirène* ou la *Belle au bois dormant*). On peut au contraire penser que *Cendrillon* traite bel et bien du problème de la belle-mère car la genèse de ce conte se situe à une époque où le remplacement de la mère par une marâtre était un problème dont l'acuité nous échappe. Il est vrai que nous ne connaissons plus les fréquentes morts en couches ni les nombreux décès suite à des maladies banales et nous ne rendons pas toujours compte que les besoins de notre imaginaire collectif ont évolué. Dans ce conte, *Cendrillon*, la belle-fille, est confrontée à la jalousie des enfants de la belle-mère. Le thème central est l'avilissement de la jeune fille, forcée à des tâches domestiques salissantes mais qui est sauvée par le retour de la mère bonne et généreuse sous la forme d'un arbre magique, d'un animal secourable ou encore d'une fée charitable. La pantoufle est présente dans toutes les versions.

Les variantes nous renseignent sur les enjeux familiaux. Ainsi, la version de Grimm et celle de Perrault nous montrent des facettes différentes de la personnalité de la jeune fille. La *Cendrillon* de Grimm ne plie pas, on l'oblige à l'avilissement, les soeurs la forcent et elle décide elle-même d'aller au bal. La bonne mère est un arbre que l'on peut interpréter comme le symbole d'un enracinement familial. La *Cendrillon* de Perrault est plutôt une sainte nitouche un peu insipide qui ne bouge qu'incitée par la bonne fée. C'est elle qui décide de vivre dans les cendres, elle ne rechigne pas à coiffer ses demi-soeurs et c'est la fée qui lui intime d'aller au bal. Dans une version italienne de 1634, *Il pentamerone*, la jeune fille tue une première belle-mère et tombe sur une seconde qui est bien pire.

Il ne faut pas oublier que le thème récurrent de la cendre peut avoir d'autres significations que l'avilissement. Dans de nombreux mythes de l'Europe de l'Est, la cendre protège des démons et des morts-vivants. C'est aussi le symbole du foyer au sens le plus archaïque, la chaleur qui protège des rigueurs du dehors, un extérieur beaucoup plus froid que de nos jours, donc dangereux. Nous oublions facilement que dans notre civilisation évoluée, contracter une angine ne coûte guère que le temps de la visite chez le médecin alors que pour le contemporain du conte, être malade conduisait le plus souvent au cimetière. Celle qui s'occupe du feu est soumise à un travail plus pénible, certes, mais bénéficie de la tiédeur de l'âtre et ce droit entraîne des devoirs.

#### A6 – 4 - Blanche Neige

Blanche-Neige est le conte qui représente le mieux la relation entre belle-mère et belle-fille en l'étendant sur plusieurs années. Bruno Bettelheim (1976, pages 246-270) en fait une analyse très fine et détaillée mais qui confond là encore le statut de mère et de belle-mère, c'est-à-dire qu'il suppose à nouveau que la marâtre représente en fait la mère.

Il nous semble au contraire que ce conte est une métaphore des difficultés du remariage et de l'adoption ainsi que nous le montrent les différentes versions et plusieurs indices caractéristiques. Ainsi, la mère de Blanche-Neige meurt en couches et le comte se remarie, mais l'hostilité de la marâtre ne débute que lorsque sa belle-fille a sept ans et qu'elle devient jalouse d'une beauté qui pourrait éclipser la sienne. Le conte insiste donc sur le narcissisme démesuré de la belle-mère comme cause principale du conflit ce qui rappelle les hypothèses avancées par Hélène Deutsch (1945). Un autre détail intéressant est que la marâtre est magicienne, comme *Medée* justement, et sait préparer des philtres. A-t-elle ainsi subjugué son époux ? Le conte n'y fait aucune allusion, toutefois, le père est toujours absent ou faible dans toutes les versions et si le chasseur est une représentation du père, ainsi que le propose Bruno Bettelheim, son attitude est présentée comme une recherche de compromis entre l'autorité de la comtesse et sa pitié pour la jeune fille. La relation de domination entre la marâtre et le père s'oppose à celle entre celui-ci et la mère qui est décrite au début de la plupart des versions de ce conte où nous voyons littéralement les époux "faire leur enfant" ("*Comme je voudrais avoir une fille qui aurait la blancheur de la neige, dont les joues seraient aussi rouges que ce sang, dont les cheveux seraient noirs comme l'aile de ces corbeaux.*").

Les recherches actuelles montrent que, dans notre société moderne où c'est l'amour entre le père et la belle-mère qui préside à leur union, les enfants jeunes ont tendance à « adopter » la nouvelle compagne qui se laisse séduire par ses beaux-enfants. Blanche Neige nous interroge sur la véritable nature de cette union entre le comte et la marâtre, exempte de relation affective et qui représente une situation peu fréquente de nos jours sauf, peut-être (Martin, 1997), dans les milieux économiquement et culturellement défavorisés.

#### A6 – 5 - Blondine

Blondine est un conte intéressant car un des rares où l'ascendance de la marâtre est évoquée.

Le roi *Benin*, bon et juste, perd son épouse *Doucette* alors qu'il est le père d'une petite fille, *Blondine*. Le peuple le pousse au remariage afin qu'il ait un fils. Il confie le soin de trouver sa nouvelle épouse à un ministre, *Léger*. Celui-ci élimine les princesses laides, bossues, méchantes mais se laisse abuser par *Fourbette*, la fille du roi *Turbulent*. Il la propose au roi *Benin* qui se marie avec elle et en a une fille, *Brunette*.

*Fourbette*, la marâtre, se révèle méchante, jalouse et orgueilleuse. Sa fille *Brunette* est également perfide et voue une haine farouche à *Blondine*.

Les aventures de la pauvre *Blondine* sont compliquées mais elle sera finalement sauvée avec l'aide d'une fée et épousera le prince, bien sûr.

Ce conte est riche de thèmes d'une grande modernité : tout d'abord, *Brunette*, la méchante fille, épouse de son côté le prince *Violent*. Le couple est infernal, mais s'améliore

avec le temps, *Brunette* se corrige ainsi que son mari et vivent finalement en bonne intelligence avec *Blondine* et son mari. Le père, lui, répudie la méchante marâtre et épouse la bonne fée. Tout ceci est proche des conclusions de la recherche de Quick, McKenry & Newman (1994) pour lesquels les conflits s'apaisent avec les années dans les familles recomposées.

### **A6 – 6 - Maman Brigitte**

Ce conte a été analysé par les folkloristes Delarue et Tenèze<sup>1</sup> ainsi que par la psychanalyste Claude de la Genardière<sup>2</sup>.

Un roi a une fille d'un premier lit, *Brigitte*, qui est un modèle de bonté et de dévouement. Il se remarie à une femme qui est mère d'une fille aux moeurs légères. Celle-ci devient enceinte d'un inconnu et accouche d'un fils que la marâtre place dans le lit de *Brigitte*. Le roi, pensant que sa fille est la mère, la chasse.

Mais *Brigitte* emporte avec elle la fertilité du royaume. Exilée, sa terre d'adoption devient fertile et riche tandis que celle de son père s'appauvrit inexorablement.

Le roi décide alors de ramener sa fille et son petit fils. En chemin, celui-ci cueille trois pommes qu'il donne à sa mère, à *Brigitte* et à son grand-père. La fertilité revient et le roi chasse sa seconde épouse et sa belle-fille.

Ce conte met en scène un des problèmes que se pose tout enfant dans une famille recomposée : désigner les membres de sa famille qui, en l'occurrence, recevront chacun une pomme. Le petit fils choisit ses deux mères, « *celle qui l'a fait et celle qui l'a élevé* », et une image paternelle, le grand-père, « *faute de mieux* », peut-être.

Nous pouvons discerner d'autres éléments dans ce conte au-delà de l'interprétation donnée par Claude de la Genardière, centrée sur le privilège pour l'enfant de nommer ses parents, mécanisme qu'elle observe dans l'adoption. Ainsi, le thème de la fertilité qui s'évanouit est également présent dans le mythe de Déméter qui, perdant sa fille, dessèche la terre des humains. Le départ de certains enfants qui ont une fonction de « pansement narcissique » provoque parfois un désastre affectif au sein d'un couple parental peu uni. Nous retrouvons aussi le phénomène sociologique très actuel de la disparition des pères biologiques dans les familles recomposées (Martin, 1997) et nous pouvons penser que ce désintérêt fréquent n'est pas nouveau.

### **A6 – 7 - Les enfants d'une autre : Sarah**

Cette histoire est complexe. *Sarai* (*Sarah*), une très belle jeune femme, est l'épouse d'*Abram* (*Abraham*) qui la fait toutefois passer pour sa sœur car le Pharaon *Abimèlek* la convoite. Inféconde, elle ne peut donner un bâtard à son amant qui la laisse alors repartir avec son époux. Elle donne à celui-ci sa servante *Agar*, ou *Hagar* pour en obtenir un fils, *Ismaël*, ainsi que plusieurs autres enfants. Quatorze années plus tard, *Sarah* donne naissance à *Isaac*. *Abraham* eut une autre compagne, *Keturah*, qui lui offrit une nombreuse descendance, mais la nature du lien avec cette femme donne lieu à une interminable dispute entre spécialistes puisque, citée seulement quatre fois dans les textes, soit comme épouse, soit comme concubine, son véritable statut ne peut être clairement défini.

---

<sup>1</sup> Delarue P. et Tenèze M.L., *Le conte populaire français*, Maisonneuve et Larose, tome 2, 1977.

<sup>2</sup> De la Genardière Claude, *Parentés à la renverse*, PUF, 2003.



Dans la culture de notre monde occidental moderne, *Ismaël* serait le fils de la maîtresse alors que dans le monde ancien l'usage encourageait les relations avec une autre femme lorsque l'épouse ne pouvait assurer la descendance. *Hagar* n'était qu'une concubine et jouait donc un rôle de mère porteuse, aussi ne pouvait-elle se comparer à *Sarah*, l'épouse.

Pourtant, *Sarah* demanda à *Abraham* de renvoyer *Hagar* et *Ismaël* et obtint satisfaction, non du fait de l'agrément de son époux mais parce que Dieu l'exigea (Genèse 21, 12). Nous rencontrons ici le thème de « l'enfant de l'autre » dont la présence est insupportable et dont l'exclusion sans culpabilité passe par l'intervention d'un tiers divin.

## A6 – 8 - Marie

Le sujet est controversé mais il semble que Marie soit une belle-mère. D'après Matthieu (12:46) Jésus aurait eu des frères, dont les noms de quatre d'entre eux sont connus (13:55), et des soeurs. La question de savoir s'ils sont de Marie ou d'un mariage antérieur ne peut être abordée qu'indirectement. Les indices que nous avons sont les suivants : d'une part la Bible mentionne que les frères avaient une attitude dominatrice vis à vis de Jésus, ce qui indique qu'il n'était probablement pas l'aîné (Jean 7:3-5). En outre, lorsque Jésus était mourant sur la croix, ce n'est pas à sa mère qu'il confia le soin de ses frères et soeurs comme il l'aurait fait s'il avait été l'aîné (Jean 19:26, 27). Il est donc possible que Joseph ait été veuf et que Marie soit une belle-mère. Nous savons, d'après Jean, qu'il y avait des tensions dans la famille et que les autres membres de la fratrie n'accordaient pas leur confiance à Jésus. Mais après la crucifixion, quelques uns des demi frères et soeurs se sont repentis et ont cru en Jésus ce qui est évoqué dans Actes 1:14 : « Marie, mère de Jésus, avec les frères de celui-ci allèrent dans la pièce du haut pour prier le saint esprit avec les Apôtres ». Par ailleurs un des garçons devint président du conseil (Actes 15:13).

## A6 – 9 - Les livres pour enfant.

Les histoires pour enfants mettant en scène le divorce et la famille recomposée ont commencé à apparaître au début des années 80 avec un roman, *Toufdepoil*<sup>1</sup> où une belle-mère, dénommée *Belle-doche*, oblige le père à choisir entre elle et le chien qu'il a offert à son fils. Depuis, de nombreux livres ont été publiés mettant en scène la séparation, le chagrin qui en résulte, puis les étapes de l'apaisement, la reconstruction de la famille et les joies ou les peines lors de la recomposition. La sociologue Sylvie Cadolle<sup>2</sup> en a fait une étude détaillée dont les principaux éléments sont résumés et actualisés ici.

Plusieurs thèmes se succèdent et se recouvrent depuis *Toufdepoil*.

Tout d'abord, celui du soulagement lors de la séparation puisque celle-ci permet aux parents de retrouver leur rôle de parent alors qu'ils ne songeaient plus qu'à leurs pro-

---

<sup>1</sup> Gutman Claude, *Toufdepoil*, Bordas, 1983.

<sup>2</sup> Cadolle Sylvie, Séparation et recomposition familiale d'après les livres pour enfants, *Recherches et prévisions*, 64, 2001, pp19-34.

blèmes de couple lorsqu'ils étaient ensemble. Aux disputes, cris, silences hostiles succèdent les câlins et la tendresse avec les enfants<sup>1</sup>.

Plusieurs livres insistent sur l'absence de responsabilité de l'enfant dans la séparation<sup>2</sup>. Ce fantasme est en effet très fréquent et une des étapes importantes de la thérapie familiale de la famille recomposée est de s'assurer qu'il a disparu et qu'il n'est pas entretenu par l'un des parents par vengeance, dépit ou inconscience.

La douleur éprouvée par celui ou celle qui est abandonné est rarement évoquée et, dans ce cas, le deuil s'effectue rapidement. Rares sont les romans qui mettent en scène une vie brisée ou la solitude<sup>3</sup>. Par contre la pénibilité de la période monoparentale est un thème récurrent et le rôle de l'enfant dans le choix d'un nouveau conjoint est fréquemment mis en avant<sup>4</sup>. Le thème de la rivalité sexuelle pouvant subsister entre un beau-parent et le parent délaissé n'est jamais abordé ou, s'il l'est, c'est par le biais de la rivalité parentale, ce qui rappelle la position d'Anne Thévenot (2001). Trouver une place dans la nouvelle famille ne peut s'obtenir que par l'aval de celui ou surtout, celle, qui a abandonné l'espace. La conjugalité se fonde alors sur la parentalité : ne peut être compagne ou compagnon que celui ou celle qui a reçu du parent délaissé une part d'autorité. Dans cet exercice, la belle-mère ne reçoit qu'exceptionnellement l'adoubement de la mère et reste de ce fait une marâtre sauf si elle réussit à conquérir le cœur de l'enfant. Les anglo-saxons laissent plus volontiers une chance à l'usurpatrice comme dans le film *Stepmother (Ma meilleure ennemie)* ou dans l'album de Leach & Browne<sup>5</sup>. Plusieurs textes font jouer à l'enfant un rôle parental pour pallier à l'absence de père ou de mère<sup>6</sup>.

La permanence de la parentalité reste le thème prévalent. Quoique dans les faits de nombreux parents biologiques s'écartent de la vie affective, scolaire ou matérielle de leur enfant, les livres reviennent sans cesse sur l'existence de liens indestructibles entre chaque géniteur et l'existence de deux foyers entre lesquels règne l'harmonie, même entre quasi-frères et sœurs ce qui, là encore, est loin de ce que l'on observe dans la clinique.

Reste le problème de l'inceste qui, dans les contes, est souvent mis en scène sous forme d'un désir de mariage ou de brutalité envers le bel enfant, comme d'ailleurs dans la réalité.

Les beaux-pères abuseurs ou violents sont absents de la littérature de la jeunesse. On trouve toutefois quelques exemples d'attirance du bel-enfant vis-à-vis du beau-parent<sup>7</sup>

---

<sup>1</sup> Delval M.-H. et Mac Phail D., *Les deux maisons de Petit Blaireau*, Bayard, 1993.

Cole B., *Le dé-mariage*, Seuil jeunesse, 1997.

<sup>2</sup> Dolto-Tillich C., *Les parents se séparent*, Gallimard, 1999.

<sup>3</sup> Tasma Sophie, *Emma*, L'école des loisirs, 1995.

<sup>4</sup> Ahlberg Anne, *Madame Campagnol la vétérinaire*, Folio benjamin, 1999.

Pussey Gérard, *Fiston marie Gros-Papa*, Nathan, 1986.

Murail Marie-Aude, *Sans sucre, merci*, L'école des loisirs, 1995.

Nitsch Véronique, *Une maman sur mesure*, Castor Poche, 1996.

Mirman Anne, *Si on adoptait un papa*, Hachette jeunesse, 1999.

<sup>5</sup> Leach Norma & Browne Jane, *La marâtre*, Kaléidoscope, 1992.

<sup>6</sup> Murail *op cit*

Ferdojoukh Malika, *Les joues roses*, L'école des loisirs, 1983.

<sup>7</sup> Le Touze Guillaume, *Seule au monde*, Gallimard, 1998.

ou de l'agressivité<sup>1</sup> dont l'interprétation peut relever soit d'un conflit éducatif, soit d'une rivalité de nature oedipienne, le bel-enfant venant s'interposer entre les deux adultes amoureux.

Dans son ensemble, la littérature pour la jeunesse s'efforce de circonscrire les nouvelles normes familiales en restituant certaines parties de la réalité, tel l'amour neuf au sein du nouveau couple, mais en idéalisant ce qui n'est pas acceptable par la société, comme l'abandon du parent absent. Celui-ci est d'ailleurs également absent du texte et le beau-parent, la belle-mère en particulier, est plutôt valorisé comme une ressource.

A partir de 2000, d'autres configurations sont mises en scène, comme la famille loufoque<sup>2</sup> ou bien multiculturelle<sup>3</sup>, et des sortes de guides pratiques à l'intention des beaux-enfants sous forme de bande dessinée<sup>4</sup> ou utilisant une présentation conviviale<sup>5</sup>. Des romans relatent comment se développe l'hostilité des beaux-enfants qui cherchent à écarter le beau-parent<sup>6</sup>. Le nombre de nouvelles publications est très élevé. Un thème récent est celui du rôle perturbateur des enfants des beaux-parents, en particulier de ceux de la belle-mère<sup>7</sup>. On voit ainsi la littérature suivre l'évolution démographique en mettant en scène les familles avec quasi frères et sœurs, marginales voici quelques années et de plus en plus fréquentes aujourd'hui.

#### **A6 – 10 - Romans modernes pour adultes**

Le thème de la marâtre a la préférence des auteurs. Dans le monde moderne, le père délaissé ou veuf, au cœur de sa crise de milieu de vie, a des difficultés avec ses adolescents, il est parfois l'objet de la sollicitude d'une famille trop envahissante<sup>8</sup> tandis que la belle-mère doit mener un combat dans le champ du maternel alors qu'elle est en même temps préoccupée par les aléas de sa relation amoureuse avec son compagnon ou mari<sup>9</sup>. Un autre thème est celui d'un possible partage, par des beaux-enfants appartenant à des familles différentes, des difficultés avec un beau-parent<sup>10</sup>. L'hostilité de la belle-fille donne lieu à de nombreux ouvrages<sup>11</sup>. La recomposition n'étant plus exceptionnelle, la mise en commun de problèmes devient possible, aussi bien au niveau des adultes qu'à celui des plus jeunes.

---

<sup>1</sup> Fine Anne, *L'amoureux de ma mère*, L'école des loisirs, 1990.

<sup>2</sup> Wilson Jacqueline, *Maman, ma sœur et moi*, Gallimard, 2000.

<sup>3</sup> Pineau Gisèle, *C'est la règle*, Magnier, 2002.

<sup>4</sup> Rateboeuf Béatrice, *Nous grandissons*, Stock, 2001.

<sup>5</sup> Saint Mars Dominique & Bloch Serge, *Léon a deux maisons*, Bayard, 2001.

<sup>6</sup> Bonneton France & Rébéna Frédéric, *Une nouvelle famille, c'est pas facile*, La Martinière, 2001.

Rubio Vanessa, Dieuaide Sophie & Gibert Bruno, *Ma mère se remarie*, Autrement, 2001.

Blanc Irène, *Quand il y a papa, y a pas maman*, L'Harmattan, 2002.

Rubio Vanessa, *Ma mère se remarie*, Autrement, 2001.

<sup>7</sup> Walter Nadine & Cerisier Emmanuel, *Ca chauffe à la maison*, Rageot, 2000.

<sup>8</sup> McAfee Annarela & Browne Anthony, *Des invités bien encombrants*, Kaléidoscope, 2001.

<sup>9</sup> Bourdin Françoise, *L'homme de leur vie*, Pocket, 2000.

<sup>10</sup> Trollope Joanna, *Les enfants d'une autre*, Pocket, 2000.

<sup>11</sup> Fine Anne, *Le jeu des sept familles*, Ecole des loisirs, 1995.

<sup>11</sup> Robinson Roxana, *La fille de l'autre*, France Loisirs, 1999.

## A6 – 11 - Les satyres modernes

Frédéric Jannin<sup>1</sup> est le premier à avoir abordé de front la recomposition familiale dans la bande dessinée d'expression française. Spécialiste des adolescents de la fin des années 1970, il a conçu *Que du bonheur !* en 1990 mais le sujet n'a pas été accepté par l'éditeur qui l'a jugé trop sensible. Le dessinateur publie alors quelques planches en Belgique dans un hebdomadaire grand public, *TéléMoustique*. Curieusement, c'est avec appréhension qu'il assemble le contenu d'un album complet, comme si le thème était frappé d'interdit. Il est vrai que les enfants ou préadolescents qu'il décrit jettent un regard particulièrement objectif sur leurs parents et beaux-parents.

Exemple A6-11 : dialogue de la page 12 de l'album *Que du bonheur !* de Frédéric Jannin (voir la reproduction page suivante) :

Le garçon : Et Mémé Guislaine, alors, c'est qui pour moi ?

Le père : Mémé Guislaine ? Euh... ben, facile, euh... Mémé Guislaine est la maman de Roger, l'ex-petit ami de la sœur de maman. Tu te rappelles de Roger, hein ! Et tu la vois encore souvent parce qu'elle s'entend bien avec maman, c'est un peu comme une grand-mère, quoi...

Le garçon : Oui, mais, alors, Granny Bobette ? C'est ma grand-mère ?

Le père : C'est-à-dire qu'avant de rencontrer maman, je vivais avec Lorianne, avec qui j'ai eu Michou, ta grande demi-sœur. Et Granny Bobette est la maman du beau-père de Michou, Paul, tu sais qui vient parfois aux fêtes de famille. Donc c'est une sorte de demi-grande-belle-mère, euh... ou plutôt demi-belle-grand-mère...

Le garçon : Un peu comme Pépé Jacques, alors ?

Le père : Non, non... Pépé Jacques n'est pas vraiment le père de maman, mais il s'en est occupé depuis qu'elle est toute petite, quand Mémé Bibine a quitté Pépé Luc, tu sais, celui qui vit avec Tante Josy... et c'est Tante Josy qui est la demi-sœur de la mère de maman, Chantal, qui vit avec Louis, qu'on appelle Pompon, alors que la vraie sœur de ta grand-mère n'est autre que Marianne, la maman d'Alexis, euh... enfin, c'est pas vraiment sa maman mais elle vit avec le papa d'Alexis qui est le frère de...

La représentation de cette situation sous forme du génogramme ci-dessous permet de reconnaître une situation qui n'est pas exceptionnelle dans la réalité :

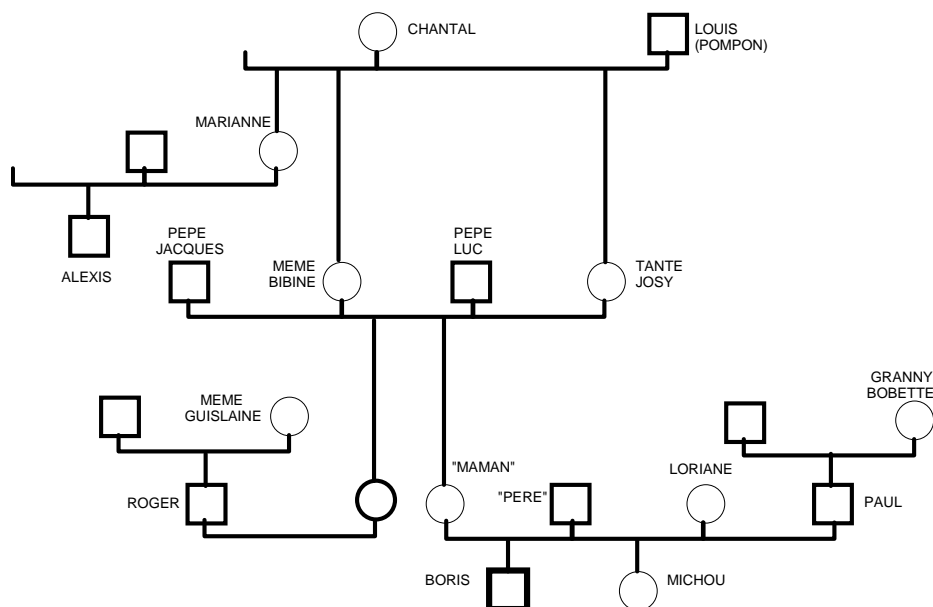


Figure A6 – 1 : Génogramme de l'exemple A6-11

<sup>1</sup> Jannin Frédéric, *Que du bonheur !* Lombard, Paris, 2004.  
Jannin Frédéric, *Que du bonheur !* (Tome 2), Lombard, Paris, 2006.



## Annexe - 7 Exemple d'entretien et d'analyse

Nous présentons ici un entretien complet avec son analyse en deuxième colonne ainsi que le génogramme résumant la situation.

### A7 - 1 – Confidentialité et respect de la personne

L'exemple ci-dessous est donné avec le consentement de la personne. Les éléments permettant de la reconnaître ont été modifiés.

### A7 – 2 – Exemple : entretien 36

Bien alors au niveau de la famille, donc... je m'appelle N., je suis mariée à F.

- *oui*

alors nous sommes mariés maintenant depuis *quelques années (données modifiées)*. C'est pas très vieux..

- *hum*

Nous avons, chacun d'une union précédente, plusieurs enfants. Donc mon mari F. a des filles

- *hum, hum*

Une fille aînée qui s'appelle N. qui est en fin d'adolescence, et la deuxième R., qui est ado. De mon côté j'ai *plusieurs enfants qui sont adultes (données modifiées)*.

- *hum, hum*

Nous n'avons pas d'enfants ensemble.

- et vous avez quel age ?

J'ai (*donnée supprimée*) ans.

- et..

et mon mari a (*donnée supprimée*) ans. Le fait d'être effectivement plus âgée que lui est certainement une des raisons qui font que nous n'avons pas fait d'enfants. J'en sais rien finalement. Ça s'est trouvé comme ça, peu importe. Donc nous avons trois des adolescents avec nous

*001 : Pas de projet d'enfant.*

- *hum, hum*

jusqu'à la période du bac évidemment pour chacun d'entre eux

- *ils étaient en permanence chez vous ?*

oui, oui parce que lorsque j'ai rencontré mon mari donc, je suis.. j'habitais dans *une autre région* donc je suis *venue ici* puisqu'il *vivait ici*, avec mes enfants. Et quelques temps après sa fille aînée a exprimé le désir de venir vivre avec nous. Donc on s'est retrouvé bien sûr avec les trois enfants et la dernière qui venait tous les 15 jours comme la plupart des enfants dans ce genre de situation. Et eh bien au début, on

*002 : garde : Aînée : permanente Seconde : IWE/2*

pensait que tout allait bien dans le meilleur des mondes possibles. *[sourire]* n'est-ce pas puisque comme on le disait, quand on s'aime, on a l'impression que tout le monde va s'aimer et que tout va bien se passer. Et bien non cela ne se passe pas.. cela ne s'est pas passé **002b : Niveau de**  
merveilleusement bien. **conflit = 2**

- *ça se passait comment alors ?*

Alors *[rire]* pour préciser.. en fait au début, alors je parle de l'aînée puisque la deuxième, il n'y a pas de souci. Est-ce parce qu'elle est plus jeune ? je ne sais pas ou parce que je l'ai connue plus jeune peut-être..

- *mais cela m'intéresse aussi..*

oui bien sûr, on en parlera bien sûr, bien sûr. On ne peut pas dire qu'il n'y pas des moments de tension évidemment. Et puis... donc avec... en fait l'aînée a exprimée le désir de venir vivre chez son père. C'est à moi qu'elle a posé la question. **003 : lien de l'aînée**  
Donc je lui ai répondu que c'était avec le père.  
autant sa maison évidemment que celle des autres et qu'elle était bien sûr la bienvenue mais qu'il fallait qu'elle demande à ses parents comment ils envisageaient la chose donc évidemment surtout aussi à sa maman de savoir si cela ne lui posait pas trop de problème. La mère des filles était elle-même remariée à l'époque donc il y a avait déjà une famille recomposée de l'autre côté.

- *Ils étaient séparés depuis combien de temps ?*

Attendez je vais essayer de vous dire ça précisément.. enfin pas précisément mais disons je crois depuis au moins *quelques années (données modifiées)*. .

- *hum, hum*

En fait, si vous voulez, pour situer c'est l'ex-femme de mon mari qui est partie et de mon côté c'est aussi mon ex-mari qui est parti donc voilà nous étions tous les deux.. **004 : Père et**  
**belle-mère ont été**  
**délaissés**

- *délaissés ?*

délaissés ! voilà. Et donc N. est venue vivre avec nous. Au début cela ne se passait pas trop mal. Les choses.. mais quand même ce qui est important à signaler et à souligner, c'est que son père *rentrait tard (données modifiées)*. et donc il a fallu qu'elle s'adapte cette jeune fille à un type de vie qui était j'imagine différent de ce qu'elle avait chez sa maman parce que comme il y avait des petits, la vie était très rythmée. **005 : Grandes diffé-**  
Voilà alors que bon moi je suis peut-être un peu plus bohème.. on va appeler ça comme ça donc je ne suis pas stricte sur les horaires des repas etc. **rences de valeur entre**  
C'était un peu fluctuant en plus par rapport à mon travail, **ancienne et nouvelle**  
quand mon marié rentrait, pareil, on était un peu souple. **famille.**

- *sa mère a eu d'autres enfants ?*

Non. Non, non. Sa mère n'a pas eu d'autres enfants.

- *Elle était plus rythmée...*

Oui, oui, oui. Ce sont des choses que j'ai constatées en en entendant parler bien sûr par les enfants donc. Ça c'est peut-être un détail mais c'est vrai qu'il faut s'adapter à une nouvelle vie.. Les enfants évidemment... déjà nous on ne les a pas élevés donc il faut aussi.

- *Elle préférerait un autre rythme..*

Oui je pense qu'elle préférerait un rythme plus rigide. C'est quelque

chose que j'ai constatée. C'est vrai que je me suis rendu compte de ça.

- *hum, hum*

Elle était habituée à ça et je pense que.. elle a un fonctionnement comme ça. C'est une jeune fille qui est très.. on peut la qualifier de psychorigide quand même. Donc elle est assez.. Et puis bon.. moi **006 : Loyauté à la mère.**

c'est vrai que.. elle m'a demandé quelles étaient les règles à la maison etc. moi je lui ai dit.. j'ai été un peu surprise je vous avouerais quand elle m'a posé cette question et je lui ai dit que les règles c'était bien sûr bon si après le lycée, elle ne pouvait pas.. elle allait faire un tour avec des copains, des copines et bien me prévenir. Même si je n'étais pas forcément à la maison parce que je travaillais et que, à part ça, il y avait des règles domestiques. C'est tout enfin je veux dire on n'est pas..

- *Vous avez donné des règles ?*

moi j'ai donné... et bien simplement s'occuper de sa chambre, mettre son linge dans le bac à linge sale, vous voyez ce genre de choses pour que les lessives se fassent, que si.. les mêmes règles que pour mes enfants **007 : Règles de fonctionnement établies**

- *oui ?*

oui bien sûr. Si le linge n'était pas dans le bac et bien ils pouvaient attendre. Ils étaient grands quand même. Quand N. est arrivée à la maison, elle *était ado (données modifiées)*., hein ? donc voilà. Et puis le premier élément déclencheur de, de, de.. j'allais dire de son mal être mais enfin de la.. disons qu'elle.. je partais moi à un *dîner (données modifiées)* et mon mari était revenu pour le conseil de classe et quand il est rentré, il était seul. Il était sans N. Je lui dis : -tiens N. n'est pas rentrée avec toi ? » Il me dit -non, et alors vraiment textuellement : - N. attend que tu sois partie pour rentrer à la maison. -Pardon ? Tu m'expliques.. Là vous avez une espèce de douche

froide qui vous tombe dessus et vous ne savez pas ce qui se passe. **008 : Niveau de conflit = 3**

Effectivement vous ne comprenez pas ce qui se passe. Et il me dit -oui, elle ne va pas bien, tu comprends.. alors je lui dis -mais qu'est-ce qu'elle a ? qu'est-ce qu'elle exprime ? -je ne sais pas, elle ne sait pas. Elle a pleuré. -Je ne sais pas je ne comprends pas et puis tu m'envoies tout ça en pleine face.. je voudrais comprendre donc qu'on ait une discussion. On a fini par avoir une discussion. Bon alors si vous voulez évidemment au quotidien, il y a eu des petites choses qui se sont passées. Bien sûr, si je fais référence aux histoires..

- *par exemple ?*

eh bien par exemple l'avis de paiement pour la cantine tout simplement. Donc N. me dit -écoute donne moi le chèque, je vais le porter. -ok. Donc je fais le chèque et quelques temps après je reçois un rappel. Alors je lui dis -mais tu as donné le chèque ? -oui, oui, oui je l'ai donné. Ne t'inquiète pas je l'ai donné. Un deuxième rappel. Ça m'intrigue quand même. J'appelle le service comptable du lycée et la personne que j'ai au téléphone me dit -écoutez non, nous n'avons pas le chèque mais, elle me dit donc, votre fille vient de l'amener aujourd'hui donc le temps est passé. Le soir, je rentre je dis -écoute N., ça sert à rien de me raconter des histoires. Oublier, tu ne sais pas où tu

**009 : Résolution du conflit par explicitation.**

**010 : Opposition. Niveau de conflit = 3.**



l'as mis, ça peut arriver à tout le monde. Mais si tu me dis : je le prends, je le porte et bien tu le fais et quand je t'en reparle tu le dis tu le recherches. Tu ne laisses pas enfin mais je dis enfin mais c'est pas grave ! En plus.. mais ça m'avait un peu agacée.. ça m'avait énervée. Mais j'aurais eu le même comportement avec mes enfants.

- *hum, hum*

Donc je pense que des petites choses comme ça, elle n'a pas aimé ou elle n'a pas admis en tous cas que je puisse lui faire ce genre de réflexion, j'imagine. Et puis au quotidien, comme tous les ados, t'as laissé allumé dans ta chambre, t'as pas éteint ta chaîne.. t'as pas fait ci, t'as pas fait ça. Viens mettre la table.. encore que dans les règles aussi, il y avait un roulement qui était installé comme ils étaient trois donc sur trois semaines, il y avait, ils avaient fait eux-mêmes un tableau : il y en a un qui met la table, il en a un qui débarrasse et ainsi de suite et voilà. Des petites choses comme ça quoi. Participer au quotidien quoi.

- *Mais chez sa mère, vous savez comment ça se passait ?*

Et bien je crois savoir que chez sa maman, c'était quand même assez.. et bien il y avait aussi des règles et les enfants faisaient chacun quelque chose. Le mari participait à la vie de la maison. Elle était l'aînée aussi dans cette fratrie recomposée.

- *Vous avez eu des réponses comme : « chez ma mère c'est comme ça »*

Non. Non, non. ça alors par contre, elle n'a jamais osé. Moi je me disais que peut-être elle aurait du aussi dire.. elle ne m'a jamais dit : « tu n'es pas à mère » Mais évidemment elle l'a forcément ressenti [rire]

- *même dans les manières de faire la cuisine, par exemple..*

ah oui si, si. J'ai déjà eu ça. Par exemple sur un plat de pot-au-feu par exemple. Sa maman fait une sauce en plus. Donc avec le bouillon.. « ah mais il n'y a pas de sauce ! » « de la sauce ? ah mais non pourquoi il y aurait de la sauce pour un pot-au-feu ? » « parce que maman fait une sauce » donc c'est vrai que cela m'a un peu agacée et je me souviens de lui avoir dit « bon ben moi je ne fais pas de sauce » et puis après, je me suis reprise -pas sur l'instant, je reconnais- bon et bien il faudra ma dire comment elle fait, je ne sais pas si tu.. »

c'est vrai que j'aurais du peut-être tout de suite avoir le bon réflexe et dire « ah et bien tu m'apprendras ou.. » Et puis je reconnais aussi une chose, c'est que N. de temps en temps avait des gestes enfin pas des gestes, disons je me rappelle une fois où on était assises toutes les deux sur le canapé et elle a posé sa tête sur mes genoux. Et je sais que moi cela m'a surprise donc peut-être qu'elle a senti que j'avais un peu de.. recul, je ne sais pas. Je lui ai quand même caressé les cheveux surtout qu'elle les avait magnifiques et ça je.. il y a des choses que j'ai exprimées concernant «tiens ça c'est joli» «oh ben moi je t'aime mieux avec les cheveux plus longs qu'avec les cheveux plus courts, je trouve que cela te va mieux.. » enfin voilà.

- *En tant que femme, elle vous a interrogée parfois ?*

Non

- *Sur la manière de s'habiller*

**011 : Opposition.**  
**Niveau de conflit = 3.**

**012 : loyauté à la mère**

**013 : Rapprochement affectif de l'aînée (étape 2).**

Non. Non, non.

- *Ou ce que vous pensiez de..*

Non, non jamais. En plus on n'a pas du tout les mêmes goûts

- *hum..*

Non, non. Elle est plutôt classique et disons que je suis moins classique. Ma fille pareil est moins classique donc elle.. non.

- *Elle n'a jamais cherché à vous imiter ..*

Si ! à un moment donné, si. Par exemple, enfin... elle a déjà cherché à imiter I., ma fille.

- *hum, hum*

A un moment donné, elle s'habillait comme I. C'était.. bon

- *votre fille s'habille comme vous..*

Oh et bien ma fille, non, elle a vraiment son style mais ma fille a eu une période on va dire plus.. peut-être baba-cool vous savez. Et donc N. a beaucoup imité I. et puis après c'est passé, elle a pris son style propre mais là, elle ressemble plus à sa mère de ce côté là. Plus classique. Mais par contre, il est vrai, j'avais remarqué, au moment du.. quand nous nous sommes mariés, alors il y avait des essais de toilettes bien sûr alors que bon c'était un mariage très simple, même pas de grande fête mais nos enfants étaient là et donc c'était des robes plutôt femme que d'une *ado (données modifiées)*. Et je me souviens, j'avais dit à N., tu sais, tu devrais t'habiller dans des vêtements dans lesquels tu seras bien et que tu aimes bien porter parce que.. Effectivement c'est ce qu'elle avait fait mais c'est vrai qu'il y avait.. je me souviens de ça. Qui effectivement ne collait pas mais les jeunes filles elles se cherchent toutes à un âge donné donc voilà.

- *Vous en étiez à ce jour où...*

oui. Et on a fini par avoir une discussion mais c'était quelque chose de très, de très calme. Si vous voulez, il n'y a pas eu de mots.. de heurts, etc. et je lui ai dit « écoute N., moi, je ne sais pas, je me doute que ce n'est pas facile pour toi mais si je t'ai blessée et bien j'en suis désolée, par un de mes comportements parce que je ne m'en suis pas vraiment rendu compte. Mais je lui dis «n'hésite pas à dire les choses. Tu vois

il faut parler. Ça sert à rien de garder les choses pour toi». Enfin bon je ne me souviens plus dans le temps mais je me souviens d'un soir où je suis rentrée du travail. Mon fils me dit «mais tu sais, Maman, N. pleure. Ça n'a pas l'air d'aller.» Et donc je suis allée la voir dans sa chambre. Elle me dit «voilà je me suis disputée avec ma grand-mère » «mais qu'est-ce qui se passe ?» «je ne sais pas, je ne sais pas ce qui se passe. » N. avait pris l'habitude d'aller voir sa grand-mère une fois par semaine. « et puis je ne sais pas ce qu'elle a pu dire à ta mère ou peut-être de ses mal-être à la maison etc. elle me dit «oui ma grand-mère a dit qu'elle allait appeler papa» donc c'est la mère.. c'est ma belle-mère hein.. «..qu'elle allait appeler papa. Oui puisque c'est ça ..parce que tu n'es pas venue ce soir » enfin cela s'était déclenché comme ça. «Je vais appeler papa et je vais lui parler» Alors l'interrogation c'était : que s'est-il dit effectivement chez la grand-mère pour que la grand-mère réagisse comme ça ? on n'a jamais su. Mais je dis «tu sais, ne t'inquiète pas, toi tu es la fille de ton

**014 : Identification aux valeurs de la famille 2.**

**015 : Résolution du conflit par explicitation**

**016 : Etablissement d'une relation sereine**

père enfin je veux dire, les enfants restent les enfants et quoi que vous fassiez, même si on essaie et de toutes façons on essaie de vous aider mais s'il y a des choses graves, on essaie de vous soutenir donc il faut .  
» voilà. ça c'avait été mon discours. En fait je n'ai jamais su et on n'a jamais su ce qui s'était..

- *quand vous dites «on» c'est vous et votre mari ?*

Oui parce qu'après mon mari.. je ne sais plus il n'était pas rentré ce soir là. Il était en provin.. quelque part en France, je ne sais pas où. Et quand je l'avais eu au téléphone, je lui avais dit «tu sais N., elle ne va pas bien, etc. alors écoute j'ai essayé de la consoler, je pense qu'il faudra quand même que tu discutes avec elle et voilà et puis le temps a passé. Et simplement à ce moment là ma fille aînée était partie pour une année -parce que cela n'a duré qu'une année- chez son père. Et mon ex-mari vivait *loin (données modifiées)* à l'époque. Donc il n'y avait plus que N. et B. à la maison. Et puis après I. est revenue et on a senti chez N. des tensions, un peu de jalousie, enfin je ne sais pas. Peut-être cette enfant, moi je me suis interrogée mais par contre je ne lui ai jamais posé la question.

- *Les deux fratries s'entendent bien ?*

Et bien quand.. par moment cela allait oui et par moment cela allait moins bien. On sentait qu'il y avait des tensions. Moi je pensais que c'était un peu normal. Comme une fratrie de sang on va dire et donc qui par moment se supportent et par moment ne se supportent pas. **017 : entente entre fratrie = 2**

- *les deux sous fratries sont bien identifiées séparées ou ..*

Pas forcément. Pas forcément. Parce que si je prends la plus jeune, R., ma petite belle-fille et avec B. et I. et notamment B., pour elle, elle l'appelle, elle dit « c'est mon frère » ? C'est pas seulement pour simplifier les choses manifestement. Parce que quelques fois, moi je les entendu parler en disant mon frère, ma sœur, parce que cela simplifie les choses mais chez R., c'est vraiment son frère quoi. Peut-être qu'elle a besoin, c'est un garçon, elle a peut être besoin aussi d'avoir une relation avec un frère.

- *Il n'y pas de lien de sang..*

non, non mais je suis tout à fait d'accord ! il n'y a pas de lien de sang mais moi j'entendais ça comme quelque chose de plus simple, quand je l'entendais dire « mon frère » et j'en discutais avec ma belle mère une fois elle me dit «non, non, on sent chez R. Que B. est vraiment son frère.» Ma fille aînée étant plus âgée et puis n'étant plus à la maison depuis maintenant trois ans bientôt, c'est un peu différent **018 : entente entre fratries = 2**  
quoi.

- *Différent ?*

oui il y a eu une rivalité

- *oui*

oui il y a eu une rivalité. Ça s'est senti. Ça s'est senti. Et puis il y a des événements qui se sont passés disons on a compris que N. essayait si je puis employer ce mot [sourire] de pourrir sa petite sœur par rapport à moi. C'est à dire lui lancer des informations et que R. évidemment **019 : Dénigrement. Niveau de conflit = 3.**  
répétait enfin des informations du style, c'est pas des informations, c'était, par exemple, pour vous donne un cas précis, nous étions en

vacances, aux sports d'hiver avec B. et R.. On avait besoin d'acheter aux enfants des après skis enfin des choses comme ça alors on va dans un magasin, et moi j'achète un petit blouson, une petite doudoune. Je vais à la caisse pour payer, mon mari avait sorti sa carte bleue. On plaisante je lui dis «oh tu me l'offres etc..» il me dit «de toutes façons c'est le même compte donc ça ne change pas grand chose !» On s'amuse un peu comme ça. Après on va acheter les après skis pour les enfants et puis on se sépare : mon mari avec sa fille R. et moi avec mon fils puisque j'avais besoin d'acheter un petit truc chaud à B.. Mon mari allait faire des courses avec R. et on devait se retrouver au restaurant. J'avance avec mon fils et je voyais mon fils faire une drôle de tête. Je lui dis «ça ne va pas B.? tout allait bien tout à l'heure» et il me dit «écoute maman, il faut que je te dise quelque chose, ça me gêne beaucoup mais il faut que je te le dise parce que ça me dérange.» Je lui dis «ben vas-y je t'écoute.» Il me dit «bon ben voilà quand on était au magasin et que F. a payé ta doudoune, R. a dit : ah ben c'est encore papa qui paye. Ce à quoi j'ai répondu à R. : mais en quoi ça te regarde ? Maman et F. sont mariés, F. fait ce qu'il veut et en plus maman a les moyens de s'acheter quelque chose si elle veut mais si ça fait plaisir à ton père de lui offrir, c'est lui que ça regarde, cela ne te regarde pas. » Et quand on est allés acheter les après ski, B. évidemment ça c'est la petite pique a été voir R. en disant : «c'est encore papa qui paye ? » et R. a répondu «oui mais moi c'est normal je suis sa fille.» Donc B. me dit cela donc je ne dis rien, on va au restaurant, on dîne etc. et puis quand on est rentrés à l'appartement. Nous venions d'arriver donc il fallait faire les lits etc. donc j'en touche deux mots à mon mari. Je lui dis faut pas laisser passer ça, faut discuter avec R., essayer de lui expliquer. Et la petite a entendu. Donc elle était dans la pièce à côté, les appartements au ski ne sont pas grands ! donc.. F. est sorti de la chambre et il m'appelle et me dit viens voir parce que R. pleure. Il dit «pourquoi tu pleures ? alors elle n'arrivait pas à le dire. Tu pleures pourquoi parce que tu as entendu ce que B.m. me disait ? Elle dit oui. «et pourquoi tu dis ça ?» Mais c'est pas moi, c'est N. qui m'a dit ça. Alors on a discuté avec elle, F. lui a expliqué : «mais tu sais attends, est-ce que tu manques de quelque chose ? etc. tu sais que je verse à ta maman une pension pour toi, tous les mois et puis regarde, là tu es en vacances, je t'achète aussi des choses le week-end quand on va faire des trucs ensemble etc. enfin bref. Et puis tu sais Bm. travaille et puis moi cela me fait plaisir, voilà on est bien donc tu n'as pas à dire ça.» et puis après moi j'ai dit à mon mari «écoute tu ne dois pas laisser passer ça auprès de N.» Et il ne lui a rien dit. Et on n'a jamais eu de discussion à ce sujet. Je me dis quand on va rentrer..

**020 : la belle-fille souligne l'illégitimité de la belle-mère.**

**021 : Conflit de loyauté, thème = arrogant**

**022 : Réponse de la belle-mère au conflit**

- *Il n'a rien dit ?*

Et bien non je ne sais pas pourquoi il n'a rien dit. Et j'ai insisté. J'ai dit « écoute F., je veux qu'on ait une conversation. Tu ne dois pas laisser passer ça sinon moi, j'aurais une conversation avec elle.» «non, tu ne sauras pas t'y prendre, tu ne sauras pas lui dire.» etc. alors je lui dis «eh bien écoute». ; alors il y avait une pression de son côté

m'empêchant en fait de parler à N. Et puis moi, j'étais très très touchée parce que vraiment, ça m'a .. touchée affectivement quoi. Parce que je ne comprenais pas. Et un soir mon mari a dit à N. : «eh bien on va avoir une conversation» elle a supplié son père de ne pas avoir cette conversation. Il l'a accepté. Donc les choses se sont installées.

**023 : lien entre père et belle-fille**

- *pendant entre vous et N. est-ce qu'il y a eu des relations directes sur certains points ?*

oui. Ça m'est arrivé. Parce que si vous voulez il y a eu des moments où moi je.. ça, ça revenait régulièrement ou pas régulièrement, ce sont des propos qui revenaient du style, on apprenait qu'elle disait à qui voulait bien l'entendre que elle se demandait ce que son père faisait avec moi, que j'étais avec lui pour l'argent parce qu'à un moment donné bon on a fait le choix, mon mari venant travailler sur Paris, moi j'ai arrêté de travailler. -ce qui était plus simple- donc j'étais avec son père pour l'argent

**024 : Dénigrement. Niveau de conflit = 3.**

et puis en plus bon, je suis plus âgée que lui alors.. Elle doit avoir une interrogation là-dessus elle doit se demander pourquoi son père est avec moi. Et donc voilà des choses comme ça. Et ça notamment ma belle mère l'avait relaté à son fils en lui disant «écoute, voilà N. est venue, elle dit des choses pas sympathiques sur Bm.. Et à un moment donné, moi j'avais de très mauvaises relations avec ma belle-mère. Dès le départ, si vous voulez, elle ne m'a pas, on peut dire qu'elle ne m'a pas acceptée. Les choses sont venues petit à petit.

- *se sont arrangées ..*

se sont arrangées petit à petit. Mais il y a eu un moment où moi je refusais de la voir parce que et bien dans la mesure où ma belle-mère me disait «peut-être qu'un jour j'arriverais à vous apprécier en tant que personne» il y avait des informations qui circulaient qui n'étaient pas forcément positives

**024b : Référence personnelle de la belle-mère**

- *avec N., les choses ont évolué dans le temps ?*

Alors avec N. les choses évoluent oui mais pas positivement. On a quand même, on a encore fini par avoir une conversation que j'ai provoquée parce que c'était insupportable, il y avait une tension à la maison. N. par exemple rentrait le soir, le plus tard possible, allait s'enfermer dans sa chambre, venait dîner au moment .. voilà, faisait le strict minimum hein.. donc par exemple vous voyez l'histoire si ton linge n'est pas dans la corbeille à linge, je ne le laverai pas et bien, elle ne mettait même plus son linge, donc moi je ne rentrais pas dans sa chambre et puis il était convenu que les enfants, chacun faisait le ménage dans leur chambre. Ils avaient une salle de bains commune donc aussi géraient..

**025 : Evitement. Niveau de conflit = 3.**

- *la salle de bains était commune, à qui ?*

aux trois enfants. Nous habitons un très grand appartement et ils avaient leur salle de bains.

- *et les parents avaient la leur ?*

oui. C'était.. si vous voulez, il y avait la partie ado on va dire, ils avaient chacun leur chambre, une salle de bains au premier étage, nous habitons un duplex. Et nous étions au deuxième et R. avait

aussi sa chambre au deuxième. Donc, et puis il y avait des règles. Bon on avait dit qu'il fallait par exemple programmer le lave linge puisqu'il est programmable pour que ça tourne à des heures creuses par exemple lave-linge et sèche-linge. N. faisait tout pour.. tout bouleverser, voilà et réussissait

**025b : Manœuvres agressives. Niveau de conflit = 3.**

- *et elle a eu des provocations sur un plan plus symboliquement féminin?*

A quel niveau ?

- *je ne sais pas des provocations liées à la lingerie ou au fait qu'elle soit femme...*

non.

- *hum...*

non. Une fois par exemple si ! il y a eu effectivement, c'est marrant, ça m'avait interpellée quand même mais ça c'était au moment où le linge... ça tournait on va dire d'une manière plus régulière oui. Où elle avait jeté dans, dans, dans une petite culotte très sale quoi. Alors effectivement oui.

**026 : Manifestation agressive, opposition, niveau 2**

- *Pour vous, c'était un message ?*

J'imagine. Si vous vous voulez, je ne me suis pas attardée là-dessus. Honnêtement. Mais vous m'en parlez et effectivement quand j'ai vu, je me suis dit : «c'est gonflé quand même !» parce que la moindre des choses c'était quand même d'être un petit peu plus discret, discrète en tout cas, là-dessus quoi. Et sinon, non concernant.. il n'y a pas eu d'autres manifestations.

- *Elle a grandi..*

oui. Oui..

- *elle a du avoir une vie sentimentale..*

oui elle a eu un petit ami. Elle a eu un petit ami, donc je pense qu'effectivement non, c'est pas que je pense c'est constaté : elle s'est réfugiée dans cette relation bien sûr. Parce qu'en fait elle n'était pas bien. C'est manifeste. Elle n'était pas bien et à chaque fois elle avait quelque chose qui n'allait pas scolairement par exemple parce qu'à un moment donné.. elle n'était pas du tout en échec scolaire hein.. mais bon ses résultats n'étaient pas des plus brillants mais bon elle a redoublé sa classe de première, ce qui n'est pas dramatique, je veux dire mais c'est vrai que nous, enfin moi j'avais entendu que N., au moment où elle n'était pas à la maison, était une brillante élève alors que bon c'est une élève normale manifestement, peut-être pas une brillante élève en tous cas. Moi j'ai constaté que c'est une enfant qui a besoin de renvoyer à son père une image extrêmement positive.

**027 : Lien entre père et belle-fille**

**028 : lien au père niveau 3**

- *oui ?*

extrêmement positive.

- *scolairement ou .. ?*

scolairement et puis je crois aussi d'une manière générale qui si vous voulez : «je suis...je suis» j'oserai dire «la meilleure» enfin moi c'est ce que je ressens. Donc ne pas décevoir papa. Surtout pas. Surtout pas. Et j'ai eu l'impression que quand par exemple il y a eu.. l'histoire du conseil de classe par exemple ! elle commençait à baisser scolairement et je me suis demandée si elle ne rejetait pas ses

**029 : lien au père niveau 3**

problèmes à elle sur un mal être qui n'existait pas forcément, peut-être un peu, c'est pas évident, je peux concevoir ça très bien mais qui n'avait pas de fond quoi en soi et que c'était beaucoup plus facile et on le sait que c'est beaucoup plus facile de rejeter la faute sur une tierce personne que de regarder en face ses propres problèmes. Qui plus est quand on est ado et que l'on se pose plein de questions et que c'est pas facile de grandir donc.. et à chaque fois il y a eu effectivement, il a eu des problèmes voilà ça s'est reporté sur moi. Je me souviens d'une fois où elle était partie en week-end chez sa maman et .. vous dire exactement ce qui s'est passé, je ne sais plus, mais je sais que mon mari l'avait appelé en lui disant «écoute N., tu devais me téléphoner etc., tu ne l'as pas fait, parce que mon mari est capable, mais c'est peut-être très masculin ça aussi, d'accumuler les choses et puis à un moment donné ça va éclater et ça va être un peu violent quand même parce que.. [rire] justement ! et donc il avait été assez sec avec N. au téléphone et il est allé la chercher à la gare et quand il est rentré il m'a dit « oui, N. n'est pas bien, elle ne veut pas rentrer » etc. « ben qu'est-ce qui s'est passé ? tu ne crois pas que c'est parce que tout à l'heure tu as été un peu direct avec elle que tu lui adit ce que tu pensais et que elle n'a pas apprécié ou.. je ne sais pas.. » je lui dis «moi il ne s'est rien passé avec N. donc je ne suis pas donc je ne me sens pas responsable. » Si vous voulez, en même temps, je me sentais très mal dans cette histoire. Comme je ne comprenais pas ce qui se passais dans cette relation, je lui disais «mais qu'est-ce que j'ai fait ? peut-être que je suis une mauvaise personne aussi.. alors que avec mes enfants, bon mes enfants, moi je sais leur dire les choses mais avec les amis de mes enfants cela se passe bien, il y a toujours pas mal de jeunes gens à la maison. Avec mes neveux, cela se passe très bien. Mes neveux sont aussi capables de venir avec des copains chez moi parce que j'imagine qu'ils se sentent bien et quand ma nièce m'appelle pour me dire «écoute Tati, voilà je suis avec une copine, je peux venir ? je devais venir manger mais est-ce que je peux venir avec une copine ? et bien oui. Donc je me dis que globalement je dois quand même avoir un bon contact enfin pas si mauvais en tous cas. Et.. donc.. moi je suis quand même une fois, moi j'ai craqué face à N. parce que justement un soir, elle partait, c'était, je ne sais plus, elle allait boire un pot avec son petit copain. C'était le week-end. Moi j'étais en trains de discuter avec ma fille. Ma fille était là et son père étant dans le canapé. Elle est allé dire au revoir à son père et elle est partie en disant «bonne soirée !» Donc ça je n'ai pas apprécié. Parce que moi, je n'ai pas envie, enfin moi, j'essaie d'élever mes enfants.. enfin je veux dire «tu dis au revoir, tu dis ..». voilà ! «au revoir à tes grands parents» aux gens qui sont à la maison, enfin voilà. Et pas seulement «salut, bonne soirée !» Donc le lendemain, lorsqu'elle s'est levé, elle est venue me dire bonjour, je lui ai dit : « tu sais N., tu n'es pas dispensée de me dire au revoir.» donc elle l'a mal pris, mon mari l'a mal pris parce que j'avais fait une réflexion directement à sa fille et là elle est partie dans sa chambre en pleurant. Il m'a dit «oui, tu ne sais pas lui parler !» Je lui ai dit «écoute F., ça va. Maintenant ça va. Les choses s'accumulent donc c'est un

**030 : Explicitation du conflit**

**031 : investissement maternel faible**

**032 : faible délégation de l'autorité paternelle.**

peu..

- vous n'êtes pas autorisée à faire des remarques directement ?

non.

- c'est une règle explicite ?

non. Non, c'est pas explicite du tout. Alors que l'on s'était dit : quand on a quelque chose à se dire, on le dit même si on n'est pas d'accord l'un ou l'autre avec.. parce que chacun peut dire aux enfants qui ne sont pas les nôtres, on en parle. Mais on essaie d'avancer. Donc moi j'essaie de tenir cette règle mais mon mari, à chaque fois que je dis quelque chose aux enfants, à ses enfants, devant moi, il soutenait les enfants. Evidemment quelle crédibilité j'ai là-dedans ? quelle place j'ai ? J'en ai pas finalement. Donc ce jour là on a eu une discussion, assez violente hein. Moi j'ai explosé. Je lui ai dit : « écoute N., ça commence à bien faire quoi! » « oui moi je ne suis pas bien ! » et bien je lui dis « si tu n'es pas bien, tu n'as rien à faire ici quoi. Cela fait un moment que tu dis que tu n'es pas bien, pourquoi restes-tu ? retourne chez ta mère. »

**033 : faible délégation de l'autorité paternelle.**

- hum

alors mon mari, pris entre sa fille et sa femme, [rire] ça doit être horrible, ce doit être épouvantable quoi. Et puis on a discuté et là N. a dit « oui mais moi, avant, j'avais papa pour moi toute seule.»

**034 : attachement au père.**

- avant quoi ?

avant quoi .. alors voilà ! avant quoi parce que bon. Quand ses parents se sont séparés,

- elle a vécu chez qui à ce moment là ?

elle a vécu chez sa mère. Comment.. la maman des filles est partie à Dijon vivre avec son compagnon. Et donc bien sûr elle a emmené les enfants. «alors avant j'avais papa pour moi toute seule» alors qu'est-ce que ça veut dire ? Mon mari s'est beaucoup occupé d'elle quand elle était petite. Donc c'est lui qui allait la chercher chez la nourrice etc.

**035 : lien au père niveau 3, nature oedipienne de la relation**

- leur mère n'est pas très maternelle ?

si, si, si. C'est une très bonne mère. Mais je pense que la situation de son travail faisait qu'elle ne pouvait pas aller la chercher etc. et puis elle avait repris des études donc elle n'était pas forcément disponible

- vous aviez des relations avec cette personne ?

on avait des relations oui. Et on en a eu récemment. Mais à un moment donné, on eu une période.. moi si vous voulez, j'ai mis un peu de distance parce que j'ai constaté que c'était quelqu'un qui se serait volontiers.. disons.. un peu.. imposer dans notre vie.

**036 : intrusions de la mère.**

- hum, hum

et pour moi, c'était hors de question.

- s'imposer comment ?

eh bien disons : je viens chercher les enfants et bien je m'installe quoi. Voyez ?

- hum.

Moi je peux proposer de boire un café parce que c'est.. pas seulement par courtoisie mais il y a les enfants aussi. Moi je.. lorsque N. est venue s'installer à la maison, Odile donc puisqu'elle s'appelle Odile,



je ne vous ai pas dit son prénom, téléphone. Elle me dit « voilà, on vient sur Ville (*donnée modifiée*), j'avais pensé que peut-être, je pouvais déposer R.. Ce n'était pas prévu mais, si cela ne vous dérange pas.. » Je lui dis « bien sûr. Dépose R.. » Et lorsqu'elle est arrivée à la maison, je lui dis : « écoute, N. est dans sa chambre, F. est en train de lui construire une étagère, tu veux voir ta chambre, tu veux voir comment elle est installée ? » parce que cela me semble la moindre des choses de visualiser le lieu où se trouvent les enfants. Et puis comme ça quand on les a au téléphone, on sait où ils sont. Enfin voilà. Elle me dit « oui, d'accord mais si cela ne dérange pas.. » « si je te le propose, c'est que cela ne me dérange pas. » Après j'ai proposé un café. Et la fois d'après, bon ben voilà, je grignote un peu.. Peut-être que moi j'ai mal interprété aussi.. mais c'était bon j'amène R. et bien je rentre. Et puis je discute. Bon, voilà. Mais moi je n'ai pas forcément envie à chaque fois d'avoir.. et puis mon mari me disait « mais on n'a pas forcément besoin que.. »

- *Entre elle et lui cela se passe comment ?*

Pas toujours évident. En fait c'est une.. bien qu'elle soit partie, elle revient souvent sur le passé, sur le ... elle a même à un moment donné proposé à mon mari de revivre avec lui. Parce qu'elle s'est retrouvée seule aussi. Son mari.. elle s'est mariée et son mari est parti. Donc elle lui a proposé de revivre avec lui.

**037 : lien entre la mère et le père.**

- *au niveau de l'éducation des enfants, ils n'ont pas de désaccord ?*  
non. Globalement, cela se passe pas mal.

- *hum ?*

Cela se passe pas mal. Ils sont assez..

- *Et elle intervient beaucoup ?*

non. Non non.

- *donc..*

Moi je trouve que cela ne se passe pas trop mal quand même mais par contre, je sais, si vous voulez que dans la relation, au moment où N. vivait à la maison, elle n'a pas été.. j'allais dire de bon conseil pour sa fille, par rapport à ma relation avec elle. Ça c'est certain. Je pense mais moi je ne l'ai pas fait non plus. ça j'aurais peut-être du aussi lui dire « mais écoute, moi je vais avoir N. à la maison. Si tu sens quand elle vient le week-end, n'hésite pas, appelle moi ou »

**038 : relation conflictuelle non classée entre mère et belle-mère**

- *N. revient un week-end sur deux chez elle ?*

non, même pas.

- *vous l'avez en permanence.*

Mais maintenant N. n'est plus à la maison.

- *ah oui..*

non, non dès l'instant où N. a eu le bac, son père lui a pris un studio alors que nous habitions en province et on est resté encore un an à Reims, avant de venir sur Paris. Et N. avait son studio en province (*donnée modifiée*).

**039 : départ de la belle-fille aînée**

- *et elle est partie quand ?*

Elle est partie... attendez... cela fait maintenant deux ans.

- *hum, hum*

presque deux ans.

- elle vient de temps en temps .. ?

elle venait. Elle venait. Lorsque nous étions *en province (donnée modifiée)*, elle venait déjeuner à la maison, surtout quand sa petite sœur venait passer le week-end. Généralement N. venait manger à la maison. On faisait des trucs ensemble l'après midi, enfin voyez ? ça se passait pas trop mal. Moi j'ai aidé N. à déménager, à s'installer dans son .. quand je dis aider à déménager, c'est à dire à s'installer dans ce studio, elle avait fait ses cartons, elle avait des trucs à transporter chez elle, des cartons, une valise, un sac, je lui ai dit «bon écoute N., moi je ne vais pas entrer chez toi mais si tu veux je te les amène. Par contre tu m'aideras à décharger enfin voyez.. Mais nous avons une discussion avant parce que je crois que je ne l'aurais pas fait autrement.

- une sorte de réconciliation ?

oui une sorte de réconciliation. Moi je lui ai dit : «écoute N.» ça c'était quelques temps avant qu'elle passe le bac et son père ne voulait pas que j'ai une conversation avec elle. Il me disait «non, parce que tu comprends elle passe le bac, elle va rater le bac.» Je lui dis «non. Non, non, non. ça j'en doute. N. elle aura son bac.» «oui mais sinon, elle n'est pas bien.. elle voudra partir » « non, elle ne partira pas, tu te trompes. Tu te trompes» Je lui dis : «tu continueras d'avoir.. c'est ta fille, elle ne va pas te lâcher comme ça. Cela ne me paraît pas possible.» Mais cela a été très loin. On a eu à un moment donné.. Ma belle fille a eu un tel comportement, elle ne voulait plus rentrer à la maison soi-disant à cause de moi, que mon mari ne savait plus où il en était et.. donc elle lui disait que je vivais à ses crochets etc. etc. et mon mari m'a dit «moi, ça ne va pas, je ne sais plus et je peux aller jusqu'à divorcer pour protéger N.»

**040 : le lien entre père et belle-fille met en péril le lien entre père et belle-mère**

- il a dit ça..

Il me l'a dit oui.

- Ah !

Je lui ai dit « écoute, si tu en es là, moi je trouve ça dommage mais moi, je ne peux rien faire. Tu vas.. sauf que simplement ce que je peux te dire c'est que de toutes façons N. ne vivra pas avec toi. Si son but c'est de nous séparer, elle aura gagné mais moi, je n'en peux plus. Je suis à bout. Je n'ai pas eu d'actes.. je n'ai pas eu..

**041 : conflit entre belle-mère et belle-fille. Niveau 3**

- tel que vous racontez les choses, c'est...

C'est dramatique ! on est tout à fait d'accord.

- mais vous racontez ces choses de façon calme... [sourire]

Non mais c'est dramatique, bien sûr, bien sûr. Moi je pense sincèrement que si mon mari avait eu le courage parce qu'il me disait : « je n'y arrive pas.» mais je dis « pourquoi tu n'arrives pas à lui dire les choses ? tu ne lui rends pas service. Tu devrais, justement parce que c'est ta fille, tu devrais t'imposer toi en tant que père et lui dire « attends N., là, non cela ne va pas ! Tu ne peux pas comparer... »

- Et alors comment a été sa réaction ?

Il me dit : «je n'y arrive pas». Je n'y arrive pas. Et donc il a accepté de la mettre dans un studio. Et donc avant on a eu une conversation N. et moi parce que j'ai provoqué mais mon mari, à chaque fois, on dé-

**042 : explicitation du conflit**

marrait une conversation et hop ! lui il quittait la pièce. C'est à dire qu'il n'avait pas le cou.. c'était au dessus de ses forces j'imagine. Et la dernière conversation que j'avais eue avec N., je lui ai dit : «écoute N., faut qu'on parle toi et moi parce que effectivement il y a un problème mais si tu n'y mets pas du tien et si je n'y mets pas du mien.. nous sommes des grandes personnes quand même. On aime le même homme, toi ton père, moi mon mari, essayons de regarder les choses un peu positivement : on y met du notre pour que ça se passe mieux et qu'il y ait une meilleure ambiance.» Elle me dit «non, de toutes façons, cela n'ira jamais. On n'ira jamais faire un tour en ville toi et moi.» alors que cela s'était déjà produit que l'on était déjà allé boire un pot ensemble parce que quand N. est venue s'installer à la maison, moi j'ai dit à mon mari «écoute il faut qu'elle soit bien donc je vais aller lui acheter.. elle aimait bien une lampe, donc moi je vais lui acheter, ça me faisait plaisir en plus !. Il m'est arrivé, pas souvent je reconnais, de faire un petit tour, dans un magasin, je voyais un pull, je savais que cela lui plairait, j'achetais ce pull, que souvent les cadeaux, les cadeaux de Noël, je faisais le tour et je disais à mon mari, tu vois ça, je sais que ça plaira à N. et je ne me trompais pas en plus. On offrait le cadeau et c'était toujours «papa, papa, papa» évidemment, c'était jamais, je n'étais jamais associée. Et donc ma belle-fille me dit «on n'ira jamais boire un pot ensemble de toutes façon et on n'a pas les mêmes goûts» et je dis «peut-être N. mais le temps peut faire les choses et je crois, au début cela ne se passait pas si mal.»

**043 : explicitation du conflit**

**044 : rejet de la belle-mère par la belle-fille**

- donc cette discussion n'a pas changé grand chose ?

non. non. Mais moi j'ai dit à N. «Ecoute, N. tu ne pourras pas dire que je ne t'ai pas tendu la main. Maintenant si toi tu ne veux pas, moi je ne peux rien faire. Je dis maintenant, c'est vrai N. si tu me fermes la porte, je ne vais pas l'ouvrir. Je reconnais : je ne vais pas l'ouvrir. Parce que je n'en ai pas envie, tu ne m'en donnes pas envie, ça c'est certain » et après qu'on ait eu cette conversation, cela n'a pas duré des heures non plus, elle m'a dit « tu sais, je suis contente qu'on ait parlé toutes les deux »

**045 : explicitation du conflit**

**046 : explicitation du conflit**

- quand même

quand même, elle m'a quand même dit ça. Donc elle a eu son studio, elle venait de temps en temps etc. et puis elle a eu 20 ans. Donc elle a eu 20 ans, ma belle-mère me dit en me regardant [*sourire*] alors que son fis était à côté : «vous allez organiser quelque chose pour l'anniversaire de N. ?» je lui dis «je ne sais pas, j'en sais rien, il faut demander à F.. Oui pourquoi pas.» Je dis «en plus, c'est pas une mauvaise idée. En plus, B. va avoir 18 ans, ils ont un mois d'écart, on pourrait peut-être faire quelque chose pour les deux enfants » Ma belle mère avait déjà réfléchi à la chose : «parce que moi j'avais pensé que on pourrait faire quelque chose pour ses 20 ans. Cela pourrait se passer à la campagne » parce que mon mari a une maison à la campagne. Je dis «oui, pourquoi pas» bon après mon mari me dit, quand nous étions tous les deux : «oui mais on est coincés là !» je dis « écoute, c'est à toi de savoir et puis à mon sens, il faut demander à N. si elle a envie qu'il se passe quelque chose pour ses 20 ans parce

**047 : explicitation du conflit**

que tous les enfants n'ont pas forcément envie de ça. » Moi je sais que ma fille, ça avait été très intime en fait. Il me dit « oui, oui, je ne sais pas, je vais réfléchir. Il faut que je lui en parle. » je lui dis : « il faut que tu lui poses la question. Bien sûr, on peut organiser quelque chose. »

et il me dit « oui, mais tu comprends, elle va peut être avoir envie d'un repas avec sa mère, moi et sa sœur » et je lui dis « ah, ça non. Moi, ça je ne pourrais pas le vivre. Alors ça.. » je lui dis « n'essaye même pas, enfin n'essaye même pas.. ne va pas dans ce sens, parce que moi, je ne pourrais pas. Je le vivrais très mal. Par contre, s'il y a une fête avec ses copains, famille etc.. je lui dis moi, inviter Odile, cela ne me pose pas de problème dans la mesure où elle sera un peu perdue dans la foule, cela ne sera pas trop problématique. » Donc il en discute avec sa fille, elle accepte l'idée de la fête, cela lui plaît, elle est contente de ça. Et puis je dis à mon mari « et bien écoute, puisque ta mère a eu l'idée, enfin en a parlé la première, on peut peut-être faire ça chez elle, parce qu'elle a une maison à la campagne. C'est très agréable, très belle ambiance, et puis je dis comme ça, c'est un lieu neutre d'une certaine façon. Sa maison de campagne existait déjà au moment où il était avec sa femme bien que ce soit sa maison à lui. C'est une petite maison de famille. Et puis au moins, ce sera neutre. Il me dit « oui, tu as raison parce que si on fait ça à la maison de campagne, P. (mère) est capable de dire « oh tu te rappelles ça on l'avait acheté, ah tu te rappelles ça ? » enfin voilà.

*048 : explicitation du conflit*

*049 : attachement de la mère au père*

- *c'est lui qui dit ça ?*

C'est lui qui dit ça. Et il a raison parce qu'effectivement, elle fonctionne comme ça. Par exemple, ça, ça me revient à l'instant, je n'y pensais pas à l'instant, mais je me souviens une fois, elle venait ou rechercher R. ou je ne sais plus enfin bref, nous venions de déménager. Elle était dans l'entrée, c'était ouvert sur le séjour et elle rentre alors que je ne l'ai pas invitée à rentrer et à s'asseoir, elle rentre et elle fait : « ah mais vous ne l'aviez pas cette armoire ! » « si, si, tu as du mal regarder dans notre autre maison mais je l'ai toujours eue. » Vous voyez c'est.. ça, moi.. ça me.. moi enfin, je suis quelqu'un de discret. Je ne me permettrai pas de dire et puis surtout de regarder enfin vous voyez..

*050 : remarque intrusive de la mère*

- *c'est familier.*

Oui.

- *oui ..*

et donc

- *et R. ?*

et R. voilà. donc il y a eu la fête d'anniversaire. N. sait que c'est moi qui ai suggéré d'inviter sa mère mais alors tout ça s'organise avant, vous imaginez bien. Et je n'ai pas eu de merci sauf vraiment à la fin de la soirée parce que, elle n'a pas pu faire autrement mais bon.. par exemple l'anniversaire a eu lieu le samedi, elle est venue le 10 juin, on a fait l'anniversaire le 11. Le 10 juin, je lui ai envoyé un petit message sur son téléphone « joyeux anniversaire ! » etc. bon je ne savais pas qu'elle avait changé de numéro de téléphone et puis dans la

journée, au milieu de la journée, mon mari me dit « tiens j'ai eu ma mère au téléphone, elle a eu N. qui lui a dit que tu lui avais envoyé un message pour son anniversaire. » Je dis « oui mais d'ailleurs elle ne m'a pas rappelée mais bon.. » et N. me rappelle en fin de journée en me disant : « ah je viens de. » il était 18, 19 heures « je viens juste d'avoir ton message parce que j'ai changé de numéro.. » alors que bon.. voilà. Je n'ai rien dit. Je n'ai pas dit « Dis donc N. tu te fiches de moi.. » je n'avais pas du tout envie, je ne voulais pas rentrer non plus dans une querelle enfin voyez et la cadeau d'anniversaire, c'est moi qui l'ai choisi parce que mon mari n'avait pas le temps de monter sur Paris, je lui ai dit « écoute moi j'ai vu un bracelet, un jour en argent, je pense que cela plaira à N., je sais qu'elle aime ça » Il me dit « mais oui mais j'aurais bien voulu aller le chercher.. » je lui dis « écoute, ne t'inquiète pas N. elle ne le saura pas. Personne va aller lui dire que ce n'est pas toi qui est allé l'acheter. Je vais aller l'acheter » alors après elle a eu ses cadeaux, elle montrait les cadeaux alors il y a eu une amie à nous qui était assise à côté d'elle. Elle lui a dit « ah N. montre un peu tes cadeaux », alors regarde ça, c'est la bague que Maman m'a offerte alors regarde

**051 : agressivité de la belle-fille (exclusion). Niveau 2**

comme elle est belle etc. et puis elle fait le tour et puis elle montre le bracelet et puis elle dit «et ça, c'est papa !» Et son père qui était à côté dit : «et Bm.» «oui. Oui, oui.» C'est très blessant en fait. C'est vrai que c'est très blessant. Moi je veux dire, je fais des efforts, je, je, je.. parce que ça ma, ça me.. affectivement ça me coûte

- *hum, hum*  
 enfin je suis touchée affectivement d'un tel comportement et puis ça n'est pas agréable de savoir qu'on n'est pas aimé en fait [*sourire*], voilà. Et puis je me suis sentie humiliée quand même dans certaines situations. Donc voilà. Par contre, vous me disiez «et R. ?» et donc maintenant pour terminer, bon N., nous avons déménagés. N. vient à la maison quand je ne suis pas là. Mon métier me fait partir à l'étranger donc la dernière fois où elle est venue et bien comme je pars les week-end en général ça part d'un samedi au samedi, alors elle vient parce qu'elle sait que je ne suis pas là.

- *hum, hum*

Et quand nous allons *en province (donnée modifiée)*, elle se débrouille pour que.. que son père aille la voir, c'est tout à fait normal. On a tous besoin d'avoir des moments privilégiés avec nos enfants. Alors peut-être que mon mari n'a pas assez privilégié certains moments avec elles deux mais je pense qu'il y a moyen de concilier tout ça même si c'est pas très, très facile mais je pense qu'il y a moyen et donc et bien là les fêtes de fin d'année approchent. Cette année les filles doivent passer Noël avec nous, j'allais dire avec nous, vous voyez ! donc avec leur père et quand mon mari a parlé de Noël à sa fille, elle s'est mise à pleurer en disant : «non, moi, Bm., je ne peux pas, tu comprends j'en fais des cauchemars.» alors qu'on ne se voit pas. On ne se voit pas, on ne se téléphone pas, Je ne l'ai pas vue depuis le mois de juin .. donc

- *hum.*

Alors mon mari n'arrive pas à .. enfin il lui a dit simplement « Noël, je veux que tu sois là à Noël donc de toutes façons, c'est comme ça » et lui avait envisagé pour Noël d'offrir enfin que nous off.. d'offrir **053 : culpabilité du père vis-à-vis de la belle-fille**  
aux enfants un voyage à New York, qu'on parte tous ensemble, qu'au moins on fasse un dernier [sourire] on va dire un dernier voyage ensemble, toute la famille et il n'en a pas parlé à N.. Il en a parlé alors qu'il y avait, nous étions en week-end, il y avait R., mon fils B., nous étions tous les quatre. Alors B. de suite « ouis c'est génial !! » et tout. Il n'en a pas encore parlé à N.. Mais il a eu la mère des filles au téléphone, je ne sais plus à quel propos, pour le week-end avec R., je pense que c'était ça et au dîner « elle a dit à F. : «de toutes façons, le voyage à New York, N. ne viendra pas. », **054 : loyauté à la mère**  
Donc vous voyez, il y a des messages qui sont passés comme ça qui passent par la mère, - qui reviennent..

qui reviennent et donc mon mari en est à se dire « comment je vais faire ? » alors à dire «on verra, pour New York « alors je dis «mais tu n'as pas le droit de faire ça ! tu en as parlé déjà aux deux autres» au **055 : culpabilité du père**  
moins à deux autres. Il me dit «oui mais à ce moment là, à N. je lui offrirai autre chose.» «Mais même cela, tu ne dois pas le faire. C'est un cadeau tu vois ? tu es même prêt j'imagine à compenser la somme que tu dépenseras » Il me dit « oui, j'y avais pensé. » « oui, cela ne m'étonne pas de toi. » dans son côté, c'est dans le sens générosité, si vous voulez. C'est cela que je sous entendais. « A mon sens, c'est pas comme cela que tu dois te positionner. » Et puis il n'y a pas si longtemps que cela, nous passions à Ville (*donnée modifiée*) et les deux filles étaient ensemble. En fait R. est allé passer deux jours chez sa sœur. C'était au moment des vacances de Toussaint. Et mon mari me dit : « tu te rends compte que mes filles sont à Reims et je ne peux pas les voir » je lui dis « mais si tu peux ! tu prends ton téléphone et tu dis «on vient vous chercher et on va au restaurant. C'est facile.» Mais lui, je sens l'angoisse. Evidemment. Et donc il me **056 : loyauté à la mère**  
dit «oui mais de toutes façons N. ne voudra pas venir» je lui dis «tu peux aussi te positionner en disant : si tu ne veux pas venir, tu ne viens pas mais j'emmène R..» et il a téléphoné, entre temps, nous étions passés voir une amie. Quand il a téléphoné R. a apparemment sauté de joie «oui, oui c'est super !!» et tout et N. s'est mise à pleurer, parce qu'elle savait que j'étais là. Et l'aie chez laquelle nous étions dit «ben écoute, ce que tu devrais peut-être faire c'est laisser F. aller dîner tout seul avec ses filles.» sur l'instant je me dis «houlà cela ne me plaît pas mais finalement, je n'ai pas trop le choix. Je suis ok va dîner avec **057 : hostilité de la belle-fille (exclusion). Niveau 2**  
elles» En fait c'était .. je me dis est-ce que j'ai eu tort est-ce que j'ai eu raison je n'en sais rien. Il est allé dîner avec ses filles. Ç'a été très court parce que lui n'était pas bien du fait que je ne vienne pas enfin bon c'est un tiraillement et moi cela m'a fait remonter alors tout ce qui s'était passé alors que je pensais avoir un petit peu évacué tout ça et donc on s'est mis à discuter tous les deux. Enfin ça a été mal. J'ai passé une très mauvaise semaine et lui aussi. Ça s'était passé en fin de semaine. Et on a reparlé de tout ça. Je lui ai dit «écoute F., il faut que tu regardes ce problème enfin » Il me dit «oui je vais.. tu as raison, il **057b : hostilité de la belle-fille (exclusion). Niveau 1**

faut que j'aïlle voir quelqu'un. Il faut que je trouve les raisons de mon comportement. Pourquoi je n'arrive pas à lui dire les choses et donc bon il n'a pas encore fait la démarche mais il me dit faut que je le fasse avant Noël en tout cas et puis je vais l'emmener chez un psy.» « tu peux toujours lui proposer d'aller voir quelqu'un.» parce que moi j'avais suggéré tout en me disputant avec elle. Je lui avais dit « tu sais N., je crois qu'il faudrait que tu aïlles évacuer un peu. Je pense que tu as très, très mal vécu évidemment la séparation de tes parents. **058 : explicitation en vue d'une relation sereine** Cela me paraît évident dans tes comportements. Toi tu as un mal être etc. mais moi je ne te donnerai pas la réponse donc c'est à toi de la trouver enfin » et on est là et donc..

- et R. ?

Alors R. cela se passe beaucoup mieux avec R..

- il y a eu des changements au fil des années ?

des changements ? j'ai l'impression que c'est une.. non pas de **059 : relation sereine** changements radicaux, une évolution si vous voulez, une relation qui se tonifie au fur et à mesure, au fil du temps. Il est vrai, je reconnais, que R. était plus petite donc c'est vrai que c'était.. elle avait 5 ans et demi quand je l'ai connue son papa. Moi de me dire ah une petite fille de 5 ans et demi c'est bien ! parce que vu mon âge probablement que je n'aurais plus d'enfant et puis je n'étais pas dans l'optique de faire un enfant de toutes façons Donc j'aurais.. elle est petite encore ! et je pense que ça, ça a peut-être joué aussi dans une relation et N. s'étant posée quand même en rivale dans cette relation triangulaire alors que **060 : relation sereine avec la cadette** R. non parce que.. et j'avoue que. et puis R., elle a un caractère peut-être qui me correspond plus.

- hum, hum

Elle est plus marrante, elle est plus disons.. elle n'est pas rigide comme sa sœur. Elle aime bien l'imprévu. Même si les enfants ont besoin d'être structurés mais... et ... j'ai peut-être eu aussi plus R. **061 : relation sereine avec la cadette** toute seule parce que les circonstances se sont.. ça s'est.. ça s'est.. ça s'est.. peut-être disons amené comme ça. R. était en vacances, donc moi j'avais R. et B., donc on faisait des choses ensemble, vous voyez ?

- hum, hum

j'ai l'impression que c'est plus une évolution tranquille

- elle ressemble à qui ?

Elle ressemble à qui ?

- elle se comporte comme qui ? elle s'habille comme qui ?

Alors elle, elle a .. oui c'est intéressant ce que vous dites parce que effectivement elle a un style à part déjà

- hum, hum

C'est .. elle a des.. même petite, elle avait des goûts.. on s'amus.. ça nous faisait rire parce que quand elle était petite, elle était comme **062 : relation sereine avec la cadette** beaucoup de petite fille, elle aimait tout ce qui brille. On appelait ça les robes de Barbie, enfin voyez, ce genre de choses mais oui, elle a son style à elle. Elle est plus originale, elle aime beaucoup, elle me dit « ah tu sais, j'aimerais bien que » I. donc ma fille « m'emmène dans les magasins où elle va acheter ses vêtements. » Alors ma fille,

comme elle travaille dans la mode va traîner dans des lieux un peu atypiques. Je lui dis « ben écoute, oui, il suffit que tu... » elle me dit « oui tu vois moi j'aime bien, l'autre jour elle était habillée comme ça, moi j'aime bien » donc c'est vrai qu'elle est beaucoup plus originale..

- *hum, hum*

.. dans son style de vêtements. On échange. On échange des choses.

- *Parce que leur mère ressemble à quoi ?*

[rire] bon allez, je vais essayer d'être objective.. non, non leur mère est une femme qui est grande. En comparaison, moi je suis petite. Elle est.. elle s'habille d'une manière classique. Ça c'est vrai. C'est une belle femme. C'est une belle femme. Elle est plutôt timide, mais là où je ne vais pas forcément objective peut-être.. elle est plus classique dans son style et peut-être plus stéréotypée : grande, les cheveux coupés au carré, châains avec des mèches blondes. C'est ça que je veux dire, plus stéréotypée, voyez ? Ce n'est peut-être pas forcément vrai mais c'est.. oui c'est une belle femme.

- *hum, hum. Bien. qu'est-ce que vous faites comme métier ?*

Je travaille dans le tourisme

- *oui...*

J'accompagne des touristes à l'étranger. Avant je travaillais en agence de voyage. J'ai toujours un peu fait l'un ou l'autre

- *et F. ?*

Il était avant, il travaillait pour une boîte qui vend de la peinture qui s'appelle XXX, qui appartenait à Total bon.. groupe important. Il était comme on dit directeur d'un centre de profit et il vient de monter sa société, ça fait 8 mois maintenant donc il travaille pour, enfin il distribue une marque allemande, toujours pareil aux Entreprises donc il est en train de développer sa société.

- *ok. Et qu'est-ce qui vous intéressait dans la participation à ma recherche ?*

Qu'est-ce qui m'intéressait ?

- *enfin pourquoi vous..*

et bien déjà le fait que vous fassiez vous une étude sur les bel-les-mères, puisque c'est ce que vous nous aviez dit et bien ça m'a interpellée parce que je me dis « tiens effectivement, il y a des personnes qui font des recherches qui s'intéressent à ce cas [rire]

- *pas « des » .. [rire]*

moi je ne sais pas mais en tout cas

- *pas beaucoup*

et puis il y a Catherine, Philippe aussi ce réalisateur qui entreprend un court métrage donc c'est que le sujet est évidemment un sujet de société et puis moi je me suis rendu compte en allant comme ça à l'école des parents qu'effectivement je ne suis pas un cas isolé

- *oui, il y en a quelques unes..*

Il y en a quand même quelques unes et quelques uns aussi,

- *exact des beaux-pères*

oui, ça m'intéresse qu'on se penche sur la question et qu'on essaie justement d'avancer sur le sujet parce que cela peut permettre à

**063 : description de la mère.**

**064 : motivation à participer à la recherche**

**065 : motivation à**



d'autres belles-mères peut-être et à d'autres beaux-pères *participer à la re-*  
*d'appréhender différemment cette situation parce qu'on avance à vue. cherche*

*- il n'y a pas de règles.*

Il n'y a pas de règle du tout. Du tout. Et si cela peut apporter des réponses si vous voulez à mes questions et si cela peut m'amener moi à me comporter différemment et à .. ça ne peut que m'apprendre quelque chose. Ça j'en suis convaincue.

*- La recherche demande beaucoup de rigueur. Bon on va arrêter là et je vais vous confier le questionnaire*

et vous qu'est-ce qui vous a amené à cette recherche ?

*- ah moi c'est une longue histoire*

[rire]

*- je vous la raconte après si vous voulez ?*

D'accord.

*- On va arrêter.*

\* \* \* \* \*

36

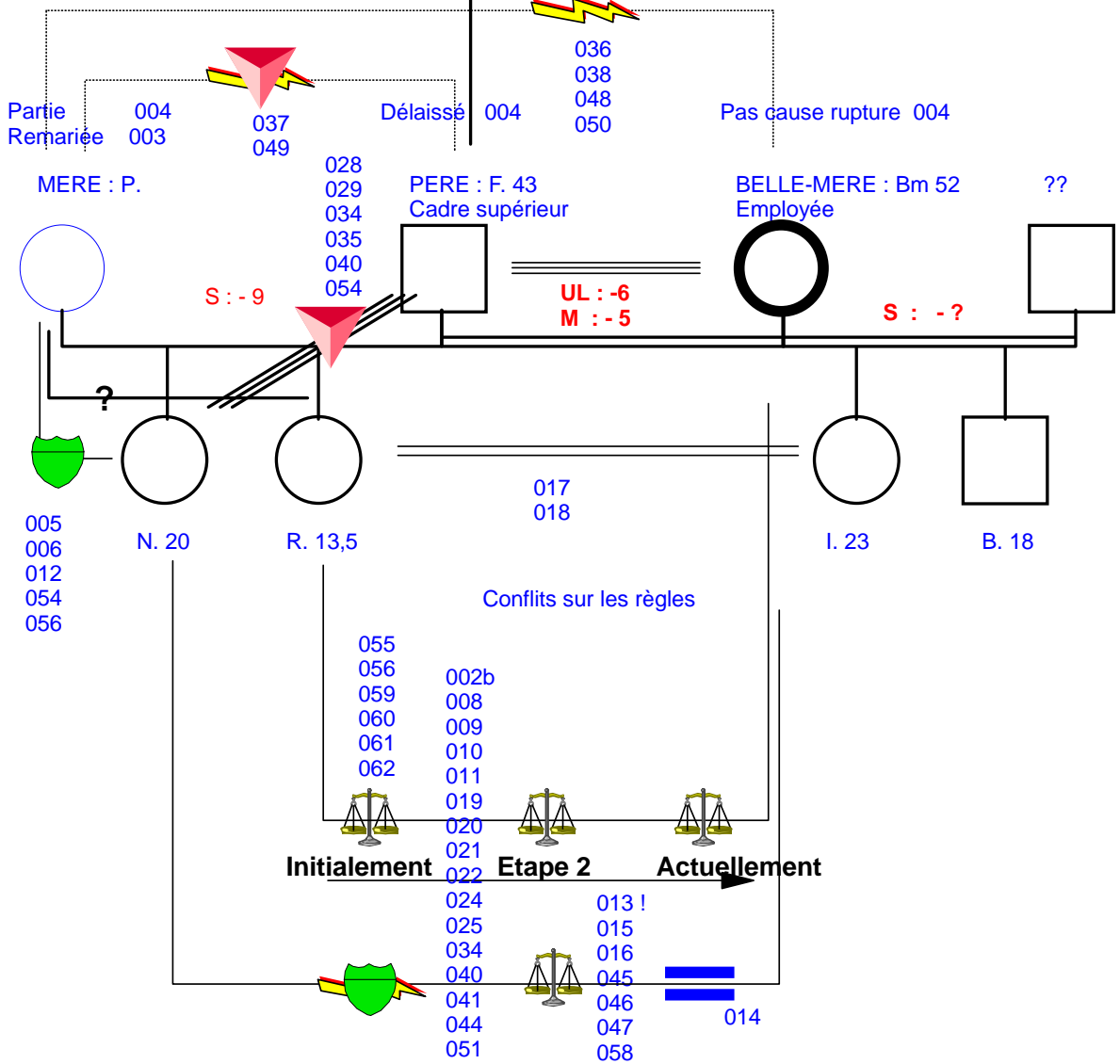
Position de la belle-mère : Pas de place, intrusive 033 045 057  
 Educatrice 007 011

Délégation autorité paternelle: Faible 030 032 033

Investissement maternel : Faible

031

Interventions  
047 024b



**CONFLICTUALITE : N. : 3**  
**R. : 1**

Expicitation : 022 023 025 030 031 042 043 045  
 046 047 052 058

**Thérapie : ?**

**Mode de garde : N. : permanente** 003  
**R. : 1 WE/2** 002

Figure A7 - 1 : Génogramme de la situation 36

## Annexe – 8

### Quelques considérations sur la thérapie

Quoique la thérapie ne soit pas l'objet de ce travail de recherche, il nous a semblé important de relever et de faire la synthèse de quelques éléments recueillis lors du travail thérapeutique, lors des formations et auprès des belles-mères interrogées dans la partie non enregistrée de l'entretien. Ces éléments se rapportent plutôt à la famille recomposée en général. Les exemples sont issus de la pratique thérapeutique et non de la population de la présente recherche. Les noms, origine ethnique, dates, lieux, âges et métiers ont bien entendu été modifiés par respect pour les personnes qui ne pourront se reconnaître ni être reconnues.

#### A8 – 1 - La demande de soins

Le principal problème que pose la famille recomposée est celui de la demande car nous nous trouvons devant un univers non familial où le but à atteindre n'est pas clair puisque plusieurs sous-systèmes familiaux cohabitent, chacun pouvant avoir des objectifs inconciliables avec ceux des autres.

Ainsi, très fréquemment, le nouveau couple est l'objet d'attaques de la part des beaux-enfants qui ont pris le parti du parent délaissé ou qui cherchent à reconstituer le couple biologique. Ce conflit de loyauté est tout à fait spécifique puisque dans une famille nucléaire la résolution des conflits, qu'ils soient de pouvoir ou de nature oedipienne, n'est jamais recherchée hors du foyer. Aider la famille à résoudre le problème demande une réflexion sur ce qu'est ce problème et implique, par exemple, d'intégrer l'existence de plusieurs foyers.

Par ailleurs, comme le souligne de François de Singly<sup>1</sup>, nous n'avons pas pris la mesure, au niveau de la thérapie, de la montée de l'individualisme dans la société moderne. En particulier, les approches thérapeutiques qui favorisent le retour vers le passé doivent prendre en compte la plus grande distance entre les divers acteurs et leurs géniteurs, leurs nourriciers et tous les ascendants de ces acteurs. Compte tenu de la multiplication des lignées, la notion de transgénérationnel, particulièrement explicative pour les familles nucléaires, est peut-être moins opérationnelle dans les situations de recomposition familiale où ce sont plutôt les problématiques actuelles qui mobilisent l'attention.

Mais, les approches thérapeutiques centrées sur le présent ne sont pas dans une position bien meilleure. Ainsi, François de Singly remarque également l'apparition de « nouvelles pathologies familiales », évolution parallèle à celle des troubles individuels chez les adultes et probablement liée à ceux-ci. Alain Ehrenberg<sup>2</sup> souligne bien que la notion de maladie mentale est corollaire de la notion d'individu et doit être comprise

---

<sup>1</sup> De Singly François, Pour une sociologie de la pathologie des relations familiales, in *Guérir les souffrances familiales*, PUF, 2004.

<sup>2</sup> Ehrenberg Alain, *La fatigue d'être soi*, Odile Jacob, 1998.

comme issue de problématiques sociales et individuelles. La société enjoignant à chacun d'être son propre sujet, de s'émanciper, l'impuissance et surtout la honte qui l'accompagne deviennent les fléaux majeurs. Chaque *individu* étant devenu responsable de lui-même, il ne reste d'autre issue en cas d'échec que la dépression, c'est-à-dire une forme aigue d'autodépréciation, pour résoudre l'impossibilité de concilier injonction sociale et performance. La famille, devenue complice de la société, ne laisse aucune autre échappatoire à la personne devenue individu.

Quoique le reproche soit toujours accompagné de précautions oratoires, tout comme le « je ne suis pas raciste mais, ... », la perte d'emploi n'est plus vécue comme un élément du destin mais comme le résultat d'une faute et dans bien des cas le conjoint ne peut s'empêcher de le laisser entendre.

Ces nouvelles pathologies familiales tournent autour de la notion de *souffrance familiale* (Decherf & al, 2003) terme qui est repris par plusieurs autres auteurs. Celle-ci a pour cause des défaillances de la *contenance* (de la violence), ou encore d'expression de la *détresse*, celle-ci pouvant se distinguer entre « élémentaire » (la détresse est exprimée mais il n'y a pas d'objet), « fondamentale »<sup>1</sup> (il y a un objet mais la violence n'est pas dirigée vers celui-ci), et « agressive » (il y a un objet qui subit la violence). La contenance, concept en cours de définition, est génératrice de la souffrance familiale lorsqu'elle est trop ou pas assez forte, ou encore aléatoire. Ces notions traduisent, à un niveau familial, ce que nous désignerions comme une difficulté à élaborer dans une perspective individuelle.

Aldo Naouri note de son côté que des syndromes inconnus apparaissent chez les enfants, comme l'hyperactivité ou la tyrannie. L'individualisme croissant semble alimenter la montée des personnalités narcissiques, ou bien s'y combine et, quoiqu'une tolérance de bon aloi soit la norme, les unions entre personnes de milieux socio-économiques ou culturels très différents posent des problèmes. Les combinaisons de valeurs ne sont pas si simples et le culte de la performance ne se marie pas facilement avec l'enfer de l'interdit, l'initiative se heurte à la discipline, la réussite professionnelle à l'idéal de dévouement familial et l'emprise du groupe peut s'opposer à un individualisme forcé.

L'identité véritable doit triompher, ou bien plier sous le poids de la famille et du conjoint, souvent complices. Le prix de ce triomphe est bien souvent la rupture, d'avec les ascendants, d'avec le conjoint, voire parfois même d'avec la culture d'origine.

Exemple : Aïcha, musulmane d'origine marocaine, veut épouser Léon, un homme d'origine alsacienne, catholique pratiquant plutôt conformiste qui a deux enfants d'une précédente union. La famille de la jeune femme est très réticente et fait pression pour que ce mariage n'ait pas lieu. Celle de Léon est plutôt favorable quoiqu'avec des réserves relatives à l'éducation religieuse des enfants à venir. Le couple doit s'écarter des deux familles pour respirer, ce qui est source de souffrance pour chacun.

L'examen des motifs de consultation de familles recomposées sur un large échantillon (300 demandes) issu d'institutions et praticiens libéraux donne la répartition suivante :

Conflits entre beau-père et beaux enfants :	12,5 %
Conflits entre belle-mère et beaux-enfants :	12,5 %
Troubles scolaires des beaux-enfants :	17 %
<b><i>Sous total</i></b>	<b>42 %</b>

<sup>1</sup> Bergeret Jean, *La violence fondamentale*, Dunod, 1984.

Problèmes de couple :	26 %
Bel-enfant souffrant de l'abandon d'un parent :	15 %
Père ou mère délaissé :	5 %
Inceste (descendant ou au sein de la fratrie) :	5 %
Harcèlement de la part de l'ex :	7 %

Dans la pratique, les demandes issues des familles recomposées se subdivisent donc en plusieurs catégories, dont trois sont principales : demandes relatives à la *fonction parentale* qui s'articulent toujours plus ou moins autour de la question de la fonction paternelle, demandes concernant la *fonction conjugale*, et enfin, demandes émanant de beaux-enfants qui, devenus adultes, recherchent leur identité et s'interrogent sur les raisons de la disparition de l'un des parents.

Les problèmes de couple ressemblent d'assez près à ceux que nous rencontrons dans les familles nucléaires (problèmes liés à la sexualité, aux pouvoirs respectifs, à la communication, à l'acceptation des valeurs de l'autre, etc,...) avec toutefois un reproche récurrent relatif au fait que les beaux-enfants volent le temps et l'attention de leur parent biologique au détriment du beau-parent. Dans les cas extrêmes, le parental « vampirise » le conjugal ou bien il y a comme un « détournement » de temps, d'argent ou d'affection au profit des beaux-enfants.

Exemple : Simone, belle-mère unie à Gustave, père de trois jeunes enfants, ouvre la séance par « On ne peut jamais partir en week-end tranquille : ILS sont toujours dans nos pattes. ». En fait, ils ne sont là que le samedi et le dimanche puisqu'ils habitent chez leur mère les autres jours de la semaine.

Les conflits parentaux sont clairement spécifiques de la famille recomposée : le père est en effet éclaté entre ses diverses composantes, biologique, affective et légale. Qu'il soit l'ex ou le compagnon d'une belle-mère, le père biologique est toujours fortement investi dans notre société qui considère encore les autres formes de paternité comme illégitimes ou du moins de moindre valeur.

Aldo Naouri définit très clairement une notion de père symbolique<sup>1</sup> : « *le père symbolique est cet individu qui fait que, quand il est dans les parages, la maman a l'air soudain moins puissante.* ». Il est donc celui qui fait de l'effet, qui compte pour la mère et qui la rend plus conviviale. S'il y a un père symbolique, il devient possible à l'enfant de respirer. C'est donc le beau-père qui devrait normalement endosser le rôle de père symbolique puisqu'il est le nouvel objet investi par la mère mais, dans bien des situations, il ne peut, ni même pourrait-on dire, ne le doit.

Cette image structurante n'est pas obligatoirement assumée seulement par la personne du père biologique, même dans les familles nucléaires. Ce qui détourne la mère de l'enfant peut-être, pour certaines, un métier ou une passion. Pour la psychanalyste Ge-

<sup>1</sup> Interview dans l'Express numéro 2755 du 19 avril 2004.

neviève Delaisi De Parseval<sup>1</sup>, un autre investi, indépendamment de son sexe, remplit parfaitement cette fonction, ce qui amène d'ailleurs logiquement cet auteur à défendre vigoureusement la famille homoparentale.

Les difficultés parentales dans les familles recomposées sont toujours liées à la délégation, par le parent biologique, d'une partie des pouvoirs normalement dévolus à l'autre parent biologique. Quelques règles sont définies par la loi dans des domaines précis, comme par exemple la scolarité, tandis que l'essentiel est laissé à l'initiative des acteurs qui doivent improviser, inventer et se trouver entraînés dans des conflits violents dans lesquels se décharge d'un seul coup toute l'agressivité accumulée.

Caroline est la belle-mère de Cécile qui vient d'avoir huit ans. Alors qu'elle chahute dans la cuisine avec son père, la petite fille renverse une casserole d'eau bouillante qui tombe sur ses cuisses seulement protégées d'une robe de coton léger. Tandis que le père est paralysé de stupeur, Caroline prend les choses en main, conduit vigoureusement sa belle-fille qui hurle de douleur dans la salle de bains, la déshabille prestement et l'oblige à se tenir debout dans la baignoire tandis qu'elle asperge la peau brûlée d'eau froide avec le pommeau de la douche. Ayant participé à une formation de secourisme, elle en applique les leçons et prolonge longuement ce traitement à l'enfant qui l'injurie. Un médecin est appelé et les procédures de soin se mettent en place.

La mère, prévenue par le père, surgit comme une furie à l'hôpital où la petite fille a été envoyée. Elle « reprend possession de sa fille », écarte la belle-mère, houspille le père et entame une diatribe qui perturbera longtemps la nouvelle famille puisqu'elle dépose une plainte. Le doute entretenu sur la pertinence des premiers soins dispensés dans l'urgence aura un effet dévastateur sur le couple dans ses fonctions conjugales et parentales. Le père et la belle-mère, tour à tour rendus responsables par la mère de l'imprudence, de l'accident, des séquelles, auront le plus grand mal à se rétablir dans une relation sereine.

Cet exemple dramatique montre que le foyer recomposé, ensemble d'acteurs en interaction au sens de la théorie des systèmes, est dans un équilibre fragile et que les forces centripètes peuvent prévaloir sur les forces centrifuges à l'occasion d'un événement accidentel ou provoqué.

Il existe donc une demande spécifique liée à la question de la légitimité du beau-parent dans une fonction parentale. Si les actes ordinaires comme nourrir, conduire à l'école, ou aider à faire les devoirs, sont acceptés comme inévitables par le parent exclu, la proximité intime, comme les soins du corps ou les conseils à l'occasion des transformations pubertaires, est considérée par la plupart des ex comme violant l'espace parental biologique. En cas de crise, la *parentalité* devient un droit inaliénable dont le beau-parent est exclu, tout comme la *conjugalité* est un espace dont l'ex est normalement écarté.

La troisième catégorie de demandes est issue d'hommes et de femmes adultes qui ont vécu la séparation de leurs parents biologiques alors qu'ils avaient moins de quatre ans. Leur ressenti est un sentiment diffus de manque, un vide, des angoisses inexplicables ou une problématique des limites. Le travail thérapeutique fait peu à peu apparaître la disparition progressive du père, indifférent ou bien écarté par la mère, et l'apparition d'un beau-père qui, s'il a beaucoup de qualités humaines, ne parvient que rarement à devenir un « vrai papa » puisque celui-ci ne peut exister que si la mère le veut bien. La « matricentralité » (Cadolle, 2000), ce n'est peut-être pas le pouvoir de la mère à isoler le père mais celle d'autoriser celui-ci, ou un autre, à être un « vrai papa ».

---

<sup>1</sup> Delaisi De Parseval Geneviève, *Des parents du même sexe*, Conférence donnée au centre « La porte haute », Mulhouse le 15 juin 1999.

Ce « papa » manquant surgit brusquement au cours de la thérapie dans un débordement affectif qui emporte le thérapeute comme une vague. Le « papa », c'est celui qui aurait pu accompagner l'enfant au zoo en le tenant par la main, qui aurait pu lire des histoires le soir, qui aurait pu rassurer le tout petit qui a peur du noir et surtout celui qui, à l'adolescence, aurait su sceller le destin de sa fille en lui disant combien elle est belle et intelligente, ou de son fils en espérant le voir aller plus loin qu'il n'a été lui-même. L'absence ou la rupture de cette relation particulière, surtout si elle ne peut être expliquée, creuse cette cavité intérieure qui transparaît dans la clinique.

Marc raconte que lorsque ses parents se sont séparés, il a vécu avec sa mère qui s'était remariée avec un homme lui-même père de plusieurs enfants. Quoique la vie de cette famille ait été joyeuse et qu'il se soit bien entendu avec ses quasi frères et sœurs, Marc ne se remet pas d'avoir attendu son père biologique, chaque samedi, à l'arrivée du train de Paris, espérant qu'il arriverait un jour pour le faire jouer au foot ou aller pêcher dans la rivière. Il attribue sa mauvaise conduite ultérieure à cette déception. Ultérieurement, ayant eu la possibilité de rencontrer enfin l'auteur de ses jours, il est blessé par son attitude distante et se réfugie dans l'abus d'alcool. Au cours de la thérapie, en reconstruisant l'histoire sentimentale tourmentée de ses parents, il peut enfin donner un sens à sa propre histoire.

## **A8 – 2 - La famille recomposée et la thérapie**

Compte tenu de la diffusion médiatique considérable relative aux techniques de soin, les personnes en demande ont de plus en plus souvent une idée précise de ce qui leur est nécessaire. Selon que le thérapeute appartienne à une institution ou travaille en libéral, le scénario n'est pas le même.

Dans le cas des institutions dont la vocation porte sur la prévention et les soins apportés aux enfants<sup>1</sup>, la demande émane en général des parents. Une première rencontre avec le médecin-chef ou son représentant, suivie d'une réflexion en réunion de service ou de synthèse, permet de décider de la méthode thérapeutique qui est finalement l'objet d'une prescription faite au thérapeute. Cependant, toutes les catégories de soins ne peuvent être exécutées dans le cadre des missions de l'institution, la tentation est forte d'initialiser un travail avec l'enfant alors que le problème est parfois au niveau du couple et même les établissements qui pratiquent la thérapie familiale centrent leur effort sur l'enfant.

Dans un groupe de supervision, un thérapeute appartenant à une institution s'interroge sur les difficultés rencontrées au cours d'une thérapie familiale : le beau-fils végète dans ses études, expérimente diverses substances toxiques et se conduit de façon cynique et cruelle avec ses petites amies. Au cours de la discussion, il apparaît de façon patente que la dépression maternelle est au centre de la dynamique familiale, mais que, l'institution ne pouvant prendre en charge des adultes, le dispositif reste inchangé afin de ne pas perdre de vue cette famille en danger.

Dans le cas des institutions dont la mission porte sur les soins apportés aux adultes<sup>2</sup>, il est plus facile d'envisager des thérapies incluant à la fois les parents et les enfants. Toutefois, les intervenants formés à ces techniques n'existent pas dans tous les établissements et la prescription est faite en fonction des compétences disponibles.

---

<sup>1</sup> Dans le Système de Santé français, ce sont les PMI, CMPE, CATTP, CMPP, CASMP, SESSAD, RASED, etc...

<sup>2</sup> Essentiellement les CMP et établissements hospitaliers.

De leur côté, les thérapeutes libéraux s'accordent en général quelques séances avant de décider la voie à suivre et peuvent décider eux-mêmes du dispositif qu'ils adopteront *in fine* en fonction de leur propre analyse de la demande. La tentation de capter le cas dans le cercle de leurs propres compétences existe tout autant que dans l'institution, ce qui peut poser des problèmes puisque les conditions économiques de l'exercice libéral ne permettent pas toujours d'avoir un cothérapeute. Cependant, il est possible de rechercher au sein du réseau, public ou non, les compétences adéquates.

Face à une situation difficile, le thérapeute peut privilégier une approche individuelle, en couple ou en famille. Dans la plupart des cas, une demande manifeste est clairement exprimée pour telle ou telle forme de soins au bénéfice du « porteur de symptôme » qui est supposé être également le « porteur du mal ».

Exemple : Lucie, qui est belle-mère, et Antoine, père de deux jeunes enfants, expriment le souhait d'entamer une thérapie de couple car Antoine se montre de plus en plus violent envers elle. Pourquoi une thérapie de couple ? Il apparaît que Marguerite, la plus jeune des deux filles, est née lors de la rupture du couple précédent et qu'Antoine est rongé par une culpabilité qu'il ne sait exprimer. Remords ou regrets ? Les entretiens montrent que la petite fille souffre tout autant que sa mère, que celle-ci entretient d'assez bonnes relations avec l'ex épouse qui lui a révélé que le comportement brutal d'Antoine n'était pas nouveau. Le thérapeute doit décider qui il inclut dans quel dispositif.

### **A8 – 3 - Thérapies individuelles**

Hormis le cas de ceux qui ont souffert dans le passé de la disparition d'un parent biologique, les *thérapies individuelles d'adulte* ne sont que rarement en lien direct avec une situation de recomposition familiale. Si tel est le cas, la demande concerne principalement deux problématiques : une mésentente conjugale dans le nouveau couple, ou bien la souffrance du parent en situation d'ex qui doit partager les beaux-enfants avec un beau-parent.

Dans le premier cas, le clinicien voit le plus souvent le couple ou la famille car la recomposition est un projet abordé en commun et l'exclusion du conjoint ne se justifie que s'il est en désaccord avec l'appel à une aide extérieure.

Dans le second cas, les situations rencontrées mettent toujours en évidence une grande souffrance car il s'agit de personnes qui ont été délaissées et pour qui une relation étroite avec leurs enfants est essentielle. Cet appétit affectif peut avoir pour objet de soigner la blessure, l'enfant faisant alors office de pansement narcissique, ou bien il s'agit d'un attachement profond que l'on observe plus fréquemment chez les mères. Le partage avec un beau-parent éveille des craintes sur la transmission par cet autre de valeurs différentes, voire contraires à celles défendues par soi-même. En outre, le deuil de l'autre, ou le deuil de la relation est en quelque sorte bloqué par la persistance du lien parental. On sait en effet qu'un deuil ne peut vraiment commencer que lorsque tout espoir est perdu mais les devoirs parentaux impliquent des contacts, des discussions ou des conflits qui peuvent raviver la blessure, le parent délaissé étant le témoin forcé des joies et aléas d'une reconstruction conjugale. Dans certains cas il préfère disparaître pour ne plus approcher le bonheur de l'autre, même au nom des attentes affectives de ses enfants.



Les demandes individuelles relatives à l'*enfant* et à ses difficultés d'adaptation dans les familles recomposées peuvent faire l'objet de divers dispositifs thérapeutiques qui dépendent de la nature du problème. Outre-atlantique, les conduites de l'enfant qui induisent une souffrance familiale appellent une réaction immédiate et les thérapies brèves sont alors privilégiées selon, par exemple, le modèle canadien<sup>1</sup> qui assigne comme *patient désigné* celui ou celle exprimant la plainte au sein de la famille et qui se fixe pour objectif le changement des répétitions comportementales.

Le principe de base de ces interventions de courte durée est dynamique : si deux tentatives successives d'une même solution échouent, alors il faut immédiatement mettre en oeuvre quelque chose de différent. La personne qui se plaint est choisie car elle est supposée être la plus motivée et son symptôme est identifié clairement. Cette approche s'inscrit dans une démarche systémique classique : dans un premier temps le thérapeute adopte le langage et la vision du patient, s'affilie à son système, et, dans un deuxième temps utilise la technique du recadrage, ou celle de la prescription paradoxale, pour briser le modèle répétitif du symptôme et conduire le patient à envisager les choses sous un autre angle.

D'après Marthe Panneton, la problématique spécifique des familles recomposées tient essentiellement à la confusion au niveau de l'appartenance qui n'est pas claire dans ces familles. Reprenant le point de vue de Salvador Minuchin selon lequel le jeu contradictoire entre appartenance et individuation est structurant, Marthe Panneton note, qu'en cas de séparation et de nouvelle union, l'individuation se produit trop tôt et trop vite, ce qui explique peut-être le départ précoce des beaux-enfants que relèvent les recherches américaines<sup>2</sup>. Elle souligne également que l'intensité de la relation conjugale, fréquemment observée dans les familles recomposées, traduit la nécessité de résister aux tentatives de déstabilisation du nouveau couple par les beaux-enfants soucieux de réunir les parents naturels. Ce point de vue, déjà développé par John et Emily Visher<sup>3</sup>, débouche sur un processus thérapeutique visant à permettre la coopération de l'ancien couple sur le plan parental tout en garantissant le fonctionnement harmonieux du nouveau couple sur le plan conjugal. La difficulté réside en ce que la société ne fournit aucun modèle pour ce processus et que l'absence de normes en souligne le caractère paradoxal.

Ce modèle canadien, d'inspiration systémique, est peu adapté aux situations où l'ex abandonné, ou encore le conjoint malheureux, tient à consulter seul car la relation avec l'autre est irrémédiablement abîmée. Dans ces situations, la problématique de perte prévaut et l'approche psychanalytique est sans doute mieux adaptée.

L'ex est une personne qui met en avant sa légitimité en tant que parent et souhaite, au-delà de la rivalité parentale ou sexuelle, exister affectivement auprès du bel-enfant surtout lorsque le beau-parent se montre agressif et cherche à l'écarter par divers moyens. Ce ressenti de « rapt affectif » touche aussi bien les pères que les mères, en particulier s'il survient durant la période suivant la séparation, le plus souvent marquée par l'isolement puisque les liens sociaux et familiaux sont bouleversés.

---

<sup>1</sup> Panneton Marthe, La thérapie brève auprès des familles reconstituées, *Le travailleur social*, 60, 2, été 1992, pp 115-120.

<sup>2</sup> Voir en particulier Ihinger-Tallman & Pasley, 1997.

<sup>3</sup> Visher Emily & Visher John, *Stepfamilies, A Guide to Working with Stepparents and Stepchildren*, New York, Brunner & Mazel, 1979.

Exemple : Paul, l'ex de Marie, rencontre les plus grandes difficultés pour récupérer les beaux-enfants un vendredi soir sur deux. Marie et son nouveau compagnon, Julien, qui a été la cause du divorce, imposent des lieux et des horaires peu pratiques, les changent au tout dernier moment, profitent du moindre retard pour repartir sans pouvoir être joints, et menacent ou injurient Paul lorsqu'il tente de trouver un terrain d'entente raisonnable. Aucune discussion sereine n'est possible et les disputes finissent fréquemment chez les gendarmes, pris à témoin par Marie. Compte tenu de la violence des relations, aussi bien les services sociaux que les autorités ne savent qui a raison ou tort. La thérapie entreprise par Paul permet de donner un sens à son histoire avec Marie et d'envisager les relations avec elle et son nouveau conjoint sous l'angle d'une rivalité conjugale non résolue qu'il n'avait su voir.

Une autre situation, évoquée plus haut, est celle du conjoint qui éprouve des difficultés dans le nouveau couple mais ne souhaite pas consulter en commun. Le plus fréquemment, ce qui est mis au jour est une relation perverse dans laquelle les enfants de la victime sont comme pris en otage et utilisés dans le jeu manipulateur. Il s'agit d'une spécificité, heureusement rare, de la famille recomposée, où la mère est dépendante du beau-père, économiquement ou affectivement.

Exemple : Elodie, récemment divorcée et ayant la garde de ses deux enfants, a rencontré Léon dont elle a été immédiatement très amoureuse. Elle s'est installée avec cet homme, lui-même séparé de son épouse. Rapidement se développe une inimitié profonde entre Léon et Raphaëlle, la fille aînée d'Elodie, âgée de 8 ans. Jour après jour, l'enfant est humiliée, brutalisée verbalement puis brusquement ignorée, soumise à des tâches ménagères ingrates et découragée de diverses façons. Par contre Léon est charmant avec le fils d'Elodie et avec ses propres enfants lorsqu'il en a la garde. Elodie confie : « *J'ai été déchirée entre mon couple et ma fille et, pour protéger ma relation avec Léon, j'ai tout minimisé auprès de Raphaëlle, je lui ai dit qu'il était agressif parce qu'il était timide, ... mais, un jour, elle m'a jeté à la figure que ce n'était pas vrai, qu'il était réellement méchant.* ».

Elodie consulte et découvre comment le jeu s'articule entre elle, son compagnon et sa fille, comment elle est manipulée et soumise sexuellement par un homme qui sait tirer parti de son amour maternel.

Dans le cas de souffrance et de crise conjugale sur fond de violence perverse les approches systémiques et cognitives sont plutôt moins bien adaptées que les thérapies d'inspiration psychanalytique pour lesquelles les notions de perversion et d'emprise sont bien théorisées et articulées avec la thérapeutique. Cependant, il existe maintenant des approches cliniques héritées du comportementalisme qui abordent de front le problème de la relation perverse<sup>1</sup>.

## **A8 – 4 - Thérapies familiales**

L'INSERM propose la définition suivante des thérapies familiales : « *relève de la thérapie familiale toute forme bénéfique de consultation, ponctuelle ou répétée, réunissant aux moins deux personnes faisant partie du contexte de vie ou de survie d'une ou plusieurs personnes en souffrance, l'une des personnes qui consultent étant habituellement la personne la plus souffrante* ».

Les thérapies familiales sont apparues aux États-Unis à partir des années 1950 sous des formes diverses inspirées au départ de principes psychodynamiques. Puis, sous l'impulsion de l'École de Palo Alto de nombreux développements ont été effectués sur la base de la Théorie des Systèmes. Les courants éthologiques, anthropologiques, humanistes, comportementaux et cognitifs ont également étendu leurs pratiques au couple et à la famille. Elles ont en commun d'inscrire le symptôme dans la dynamique de la famille, c'est-à-dire de rechercher une explication dans les relations au sein de

---

<sup>1</sup> Nazare-Aga Isabelle, *Les manipulateurs et l'amour*, Québec, Editions de l'homme, 2000.

l'environnement et de tenter de modifier ces relations pour en supprimer le caractère pathogène. Souvent, le thérapeute est assisté d'un cothérapeute dont le rôle diffère selon les courants théoriques. La famille étant un objet complexe, les techniques sont souvent éclectiques, c'est-à-dire que celles d'un autre courant sont empruntées par le thérapeute lorsque la problématique familiale s'y prête. Au niveau théorique, les présupposés sont très différents et il n'y a pas de véritable tentative d'intégration des concepts. Comme le soulignent Pierre Angel et Nathalie Duriez<sup>1</sup> les modèles de fonctionnement, les typologies familiales et les théories résistent mal au complexe et à l'imprévisible. En outre, nous avons déjà souligné que les paradigmes utilisés sont souvent issus de recherches sur les groupes et sont imprégnés de résultats qui ne prennent pas assez en compte les aspects spécifiques de la famille et l'évolution sociologique vers plus d'individualisme. Les approches groupales se sont faites selon plusieurs directions, psychosociologiques (Lewin), systémique (Bateson, Watzlawick) ou psychanalytiques (Foulkes, Bion, Anzieu, Kaës, Missenard). Cependant, la famille est un groupe très particulier puisque se jouent des problématiques sexuelles, de parenté, d'alliance, de filiation, de fraternité ainsi que des enjeux spécifiques (se protéger, satisfaire les besoins affectifs, se perpétuer, transmettre). Ce groupe peut donc s'affranchir des théories groupales générales pour fonctionner selon ses lois propres. Les dimensions de la différence des sexes et des générations ne sont d'ailleurs pas prises en compte de la même façon par ceux qui pratiquent la thérapie familiale selon qu'ils soient systémiciens ou psychanalystes ce qui montre qu'au-delà des aspects conjugaux ou parentaux, la famille n'est pas seulement un groupe au sein duquel ont lieu des interactions hétérosexuelles<sup>2</sup> donnant lieu à la naissance d'enfants qui sont ensuite élevés et éduqués. De nombreuses autres interactions existent avec l'environnement social et culturel qui fixent une partie des règles de fonctionnement et la place symbolique de chacun. Le psychanalyste Alberto Eiguer<sup>3</sup>, par exemple, voit plusieurs invariants tels que l'interdit de l'inceste, l'existence d'un acte fondateur de l'engagement amoureux comme le mariage et la distribution sexuelle du travail qui organisent la dépendance réciproque entre les conjoints. Ces constantes sont toutefois modulées par la culture, par le conformisme du milieu socio-économique, et on ne se marie pas de la même façon à Neuilly ou à Tel-Aviv. La famille est donc aussi une parcelle de la société et son fonctionnement est régi en partie par les lois de celle-ci.

Les différents courants de thérapie familiale n'ont pas encore été confrontés au défi que leur oppose la famille recomposée. Nous avons observé au cours des formations ou des supervisions que, quelque soit la théorie utilisée par le thérapeute, un certain nombre de phénomènes surviennent dans les thérapies ou bien envahissent le psychodrame ou les jeux de rôles. Nous pouvons donc formuler quelques hypothèses consécutives à ces observations en précisant qu'il ne s'agit pas de recherches quantitatives<sup>4</sup>. Il résulte du

---

<sup>1</sup> Angel Pierre & Duriez Nathalie, Introduction à la psychopathologie familiale, in *Guérir les souffrances familiales*, PUF, 2004.

<sup>2</sup> L'apparition en nombre de familles homoparentales va forcer les théoriciens à revisiter les concepts relatifs au fonctionnement familial.

<sup>3</sup> Eiguer Alberto, Thérapie familiale psychanalytique : une synthèse entre la psychanalyse du groupe et l'anthropologie de la parenté, in *Guérir les souffrances familiales*, PUF, 2004, pp 833-851.

<sup>4</sup> L'auteur a interrogé trente thérapeutes, utilisant des références théoriques diverses, sur la modification de leurs pratiques avec les familles recomposées ainsi que sur les remises en cause théoriques que ces familles leur imposent. Les réponses sont étonnamment dispersées alors qu'on aurait pu penser qu'elles seraient groupées par courant de pensée. Plusieurs thérapeutes ont refusé de participer à cette mini-enquête sans en préciser la raison mais il semble

tour d'horizon qui a été fait que la famille recomposée n'a pas encore été pensée en tant que telle par les thérapeutes ou théoriciens qui explorent ce champ, chacun de leur côté, sans se concerter.

Ainsi, nous observons fréquemment les mécanismes suivants qui nous semblent spécifiques de la recomposition :

- le deuil de l'ex émerge comme un facteur clef. On sait que l'enclenchement du processus de deuil a pour prérequis la fin de tout espoir et qu'il ne peut y avoir deuil que s'il y a effectivement un objet perdu, que celui-ci soit bon ou persécuteur. Etant donné que le couple parental perdure, quoique partagé, il existe une forte tentation de maintenir aussi quelque chose du couple conjugal, comme une connivence, une complicité, voire un peu plus. Lorsque l'ex n'a pas rompu le lien et réinvesti son énergie dans « autre chose », nouveau conjoint ou engagement professionnel, la persistance du lien peut perturber profondément l'économie du nouveau couple. Dans la théorie psychanalytique (Lemaire, 1979), le lien conjugal comporte un élément objectal, un élément narcissique et des défenses complémentaires permettant à chaque membre du couple de mieux résister aux retours du refoulé. Après la rupture, il peut arriver que le désir physique pour l'ex persiste (domaine objectal), ou que l'admiration réciproque subsiste (domaine narcissique) ou que chacun recherche l'autre en cas de vague à l'âme (défenses complémentaires contre la dépression). On comprend que le nouveau conjoint puisse prendre ombrage de ces traînes, surtout si sa personnalité est dépendante ou s'il est possessif.
- Très souvent, le parental semble prendre le pas sur le conjugal. Par exemple, la demande initiale peut concerner l'entente sexuelle entre les conjoints mais, une fois ce problème exprimé, il n'est plus question, au cours des séances, que des beaux-enfants qui, comme un *trou noir* en astronomie, absorbent toute l'énergie vitale de la famille au point d'en faire oublier tout le reste. L'émergence sociologique d'un « enfant-roi », attitude qui pourrait être favorisée par le traumatisme du divorce, est une première hypothèse explicative. La seconde, plus tentante, serait que le bel-enfant, dans la famille recomposée, profite de la culpabilité des parents pour s'emparer du pouvoir.
- L'existence d'absents implique une décision quant à la façon de les traiter. Faut-il convoquer l'ex dans tous les cas, le remplacer par une chaise vide, l'ignorer ? Dans le cas de la chaise vide, faut-il permettre que quelqu'un parle à la chaise, qu'un membre de la famille s'y asseye pour prendre le rôle de la personne absente ? Plus généralement, l'existence de plusieurs sous-systèmes ayant des éléments en commun, comme par exemple les foyers qui se partagent les beaux-enfants, pose des problèmes techniques qui ne sont pas toujours explicités par les courants théoriques. Est-il utile de rassembler les différents foyers ? En permanence ou parfois ? Une même équipe thérapeutique peut-elle prendre en charge les foyers d'une même famille ? Si certaines écoles prennent clairement une position justifiée par la théorie, d'autres sont totalement silencieuses.
- La famille nucléaire offre une palette d'identifications au thérapeute mais celui-ci,

---

que leurs institutions d'appartenance, alertées par les membres, ont préféré éviter que ce débat soit ouvert sans qu'elles en aient le contrôle, ce qui est une position légitime de leur point de vue.

fort du travail effectué sur lui-même, sait écarter la tentation de prendre parti pour l'un ou l'autre des acteurs. Dans le cas de la famille recomposée, le spectre des modèles identificatoires est élargi et les enjeux se compliquent d'autant plus que les absents font l'objet de phénomènes projectifs intenses. Ainsi, lorsque les beaux-enfants expriment leur attachement au père en présence de leur mère et de leur beau-père, ils manifestent une exigence aiguë pour un arbitrage que les nouveaux conjoints laissent glisser vers le thérapeute qui subit une pression inhabituelle, au contraire de la famille nucléaire qui assemble en un même lieu tous les acteurs du drame. L'effet de l'absence joue aussi bien sur l'imaginaire du thérapeute que sur celui de la famille.

***L'équipe thérapeutique doit donc légitimement se demander qui doit participer aux séances*** : les seuls occupants du foyer (parent, beau-parent et beaux-enfants) ou faut-il inclure une partie de la famille étendue, comme par exemple des grands-parents, et si oui, lesquels ? Hors de toute référence théorique, nous pouvons avancer quelques arguments en faveur de l'une ou l'autre solution :

- En limitant les participants de la séance aux seuls occupants du foyer, l'équipe thérapeutique légitime *de facto* la nouvelle famille en assignant aux autres acteurs un rôle secondaire. Dans ce cas, la situation est beaucoup plus simple à analyser puisque les problèmes peuvent être circonscrits aux frontières du foyer qui sont dessinées avec netteté. Mais si, par exemple, un bel-enfant vient seulement le week-end, il entre dans un périmètre à l'intérieur duquel les lois sont celles du nouveau couple alors qu'il porte avec lui des valeurs ou des comportements qui appartiennent au couple de l'ex et qui ont autrefois été celles des parents biologiques unis. « Chez nous, on ne pille pas le réfrigérateur. » s'insurge parfois le beau-parent qui résume ainsi toute la problématique. Ce dispositif suscite donc un bouillonnement de l'*imaginaire* qu'il est possible de canaliser en disposant des chaises supplémentaires pour symboliser l'existence des « autres ». Il est d'observation courante que si les occupants du foyer sont reçus dans une pièce qui ne comporte que le nombre exact de chaises nécessaires, le discours porte essentiellement sur les problèmes actuels internes au foyer. Lorsque des chaises supplémentaires ouvrent le travail de l'imaginaire, les absents sont alors facilement évoqués. Ce phénomène se manifeste très clairement lors des jeux de rôle organisés au cours des formations. Il est un peu moins patent dans les thérapies réelles.
- Par contre, si la participation est étendue à d'autres membres de la famille, ex ou sa famille, demi et quasi frères et sœurs ou bien ascendants de la nouvelle épouse, le *réel* prédomine. Les frontières sont rendues floues, aussi bien au niveau du parental que du conjugal, mais les conflits au voisinage de ces limites sont alors bien visibles. De nombreux thérapeutes, principalement ceux dont la référence est systémique, apprécient la vue d'ensemble qui est alors offerte. D'autres introduisent cet environnement par morceaux, en isolant les sous-systèmes.

Bien sûr, les thérapeutes psychanalytiques sont plutôt en faveur d'une participation restreinte puisque non seulement ils sont à l'aise avec le bouillonnement de l'imaginaire mais ils le recherchent. Les thérapeutes dont la référence n'est pas psychanalytique (systémique ou cognitiviste) optent plus volontiers pour une participation étendue leur permettant d'agir directement sur l'ensemble du système.

## **A8 – 5 - Conclusion**

L'évolution sociologique est rapide. Les différents courants au sein de la communauté des psychothérapeutes sont organisés pour trouver les réponses appropriées aux nouvelles demandes des familles en souffrance. Bien des questions restent pourtant ouvertes.